



Leadership et équité en recherche nordique

Le comité d'experts sur l'avenir de la recherche
dans l'Arctique et le Nord canadiens



CCA | CAC

the 1980s, the 1990s, and the 2000s. The 1980s were characterized by a strong emphasis on the individual and the family, while the 1990s saw a shift towards a more collective and community-oriented approach. The 2000s have seen a renewed focus on the individual and the family, but with a greater emphasis on social responsibility and sustainability.

The 1980s were a period of rapid economic growth and technological advancement. This led to a strong emphasis on the individual and the family, as well as a focus on consumerism and materialism. The 1990s, on the other hand, were a period of economic stagnation and technological uncertainty. This led to a shift towards a more collective and community-oriented approach, with a focus on social responsibility and sustainability.

The 2000s have seen a renewed focus on the individual and the family, but with a greater emphasis on social responsibility and sustainability. This has led to a renewed emphasis on the individual and the family, as well as a focus on consumerism and materialism. The 2000s have also seen a renewed focus on social responsibility and sustainability, with a greater emphasis on the individual and the family.

The 2000s have also seen a renewed focus on social responsibility and sustainability, with a greater emphasis on the individual and the family. This has led to a renewed emphasis on the individual and the family, as well as a focus on consumerism and materialism. The 2000s have also seen a renewed focus on social responsibility and sustainability, with a greater emphasis on the individual and the family.

The 2000s have also seen a renewed focus on social responsibility and sustainability, with a greater emphasis on the individual and the family. This has led to a renewed emphasis on the individual and the family, as well as a focus on consumerism and materialism. The 2000s have also seen a renewed focus on social responsibility and sustainability, with a greater emphasis on the individual and the family.

The 2000s have also seen a renewed focus on social responsibility and sustainability, with a greater emphasis on the individual and the family. This has led to a renewed emphasis on the individual and the family, as well as a focus on consumerism and materialism. The 2000s have also seen a renewed focus on social responsibility and sustainability, with a greater emphasis on the individual and the family.

The 2000s have also seen a renewed focus on social responsibility and sustainability, with a greater emphasis on the individual and the family. This has led to a renewed emphasis on the individual and the family, as well as a focus on consumerism and materialism. The 2000s have also seen a renewed focus on social responsibility and sustainability, with a greater emphasis on the individual and the family.

Leadership et équité en recherche nordique

Le comité d'experts sur l'avenir de la recherche
dans l'Arctique et le Nord canadiens



Conseil des académies canadiennes 180, rue Elgin, bureau 1401, Ottawa (Ontario) Canada K2P 2K3

Le projet sur lequel porte ce rapport a été entrepris avec l’approbation du conseil d’administration et du Conseil des académies canadiennes (CAC). Les membres du comité d’experts responsables du rapport ont été choisis par le CAC en raison de leurs compétences particulières et dans le but d’obtenir un éventail équilibré de points de vue.

Ce rapport répond à la demande d’un groupe d’organismes de recherche arctique et nordique de tout le Canada, dirigé par le réseau ArcticNet. Le groupe n’a pas participé à la sélection des experts ni à l’élaboration du rapport. Les opinions, résultats ou conclusions exprimés dans cette publication sont donc ceux des auteurs — les membres du comité d’experts sur l’avenir de la recherche dans l’Arctique et le Nord canadiens — et ne représentent pas nécessairement les points de vue de leurs organisations d’affiliation ou d’emploi.

Bibliothèque et Archives Canada

ISBN : 978-1-990592-44-7 (livre)

978-1-990592-45-4 (livre électronique)

Ce rapport doit être cité comme suit :

CAC — Conseil des académies canadiennes, 2023. *Leadership et équité en recherche nordique*. Ottawa, ON, Le comité d’experts sur l’avenir de la recherche dans l’Arctique et le Nord canadiens, CAC.

Avis de non-responsabilité

Les données et l’information Internet mentionnées dans le présent rapport étaient exactes, à la connaissance du CAC, au moment de la publication. En raison de la nature dynamique d’Internet, des ressources gratuites et accessibles au public peuvent subséquemment faire l’objet de restrictions ou de frais d’accès, et l’emplacement des éléments d’information peut changer lorsque les menus et les pages Web sont modifiés.



© 2023 Conseil des académies canadiennes
Imprimé à Ottawa, Canada



Ce projet a été rendu possible grâce au
soutien du gouvernement du Canada

Reconnaissance des terres par le comité d'experts

L'Arctique et le Subarctique sont les terres d'origine de nombreux peuples autochtones, notamment les Premières Nations et les Métis du Yukon, des Territoires du Nord-Ouest, du nord du Québec et du Labrador. On y retrouve également les Inuits de l'Inuit Nunangat, qui comprend la région désignée des Inuvialuit, le Nunavut, le Nunavik et le Nunatsiavut. Le comité d'experts honore et reconnaît les savoirs locaux des peuples autochtones de l'Arctique et du Nord, ainsi que le rôle qu'ils jouent de tout temps dans la protection et l'intendance de leurs magnifiques terres ancestrales.

En tant que personnes résidant ou travaillant sur les terres ancestrales diverses et nourricières de nombreux peuples autochtones au Canada — le Nord en particulier — et participant à la recherche arctique et nordique, les membres du comité d'experts reconnaissent que les terres, les eaux, l'air et la glace du Nord sont les territoires traditionnels et permanents des peuples autochtones. Il incombe donc à chaque chercheur de développer une compréhension culturelle des peuples autochtones avec lesquels il ou elle collabore, dans le contexte du présent rapport et au-delà. Le comité d'experts encourage ainsi tous les membres de la communauté de la recherche de l'Arctique et du Nord à assumer cette responsabilité. Ils ont aussi tout à gagner à enrichir et à mettre à profit leur compréhension individuelle et collective pour rehausser la participation, les partenariats et la coproduction de connaissances avec les peuples autochtones, en s'inspirant de leur droit à l'autodétermination. Il est important de reconnaître que tous les systèmes de connaissances sont de valeur égale et que chacun d'entre eux est lié de manière unique à la Terre par des normes, des traditions et des expressions culturelles. Tous ces systèmes de connaissances riches et diversifiés sont en fait nécessaires pour éclairer la recherche, les décisions et les politiques dans l'Arctique et le Nord qui profiteront à tous les peuples de ces régions et feront progresser les droits des peuples autochtones.

Reconnaissance des terres par le CAC

Le Conseil des académies canadiennes (CAC) reconnaît que ses bureaux d'Ottawa sont situés sur le territoire ancestral non cédé et non abandonné de la Nation algonquine Anishinaabe, qui ont nourri la terre, l'eau et l'air de ce territoire pendant des millénaires et continuent toujours de le faire aujourd'hui.

Bien que les bureaux du CAC se trouvent à un endroit particulier, notre travail soutient la prise de décision fondée sur des données probantes qui peut contribuer à des actions collectives en faveur d'une recherche équitable et éthique qui favorise la prise de décision autochtone et qui intègre éthiquement les systèmes de connaissance autochtone.

Au CAC, on reconnaît l'importance de s'appuyer sur un large éventail de connaissances et d'expériences pour élaborer des politiques qui permettront de bâtir une société plus forte, plus équitable et plus juste.

Photo gracieusement fournie par Gita Ljubicic

Le CAC

Le CAC est un organisme sans but lucratif qui réalise des évaluations indépendantes, fondées sur la science et faisant autorité, par l'entremise de comités d'experts, afin de guider l'élaboration de politiques publiques au Canada. Dirigés par un conseil d'administration et guidés par un comité consultatif scientifique, les travaux du CAC répondent à une large définition de la science, qui intègre les sciences naturelles, sociales et de la santé, ainsi que le génie et les sciences humaines. Les évaluations du CAC sont réalisées par des comités multidisciplinaires et indépendants d'experts canadiens et étrangers. Ces évaluations cherchent à cerner les problèmes nouveaux, les lacunes de connaissances, les forces du Canada, et les tendances et pratiques internationales. Ces études fournissent aux décideurs gouvernementaux, aux chercheurs et aux parties prenantes l'information de grande qualité dont ils ont besoin pour élaborer des politiques publiques éclairées et innovatrices.

Tous les rapports d'évaluation du CAC sont soumis à un examen formel et sont publiés et mis à la disposition du public sans frais. Les évaluations peuvent être entreprises à la demande de fondations, d'organismes non gouvernementaux, du secteur privé et de tout ordre de gouvernement.

www.rapports-cac.ca/

@cca_reports

Comité d'experts sur l'avenir de la recherche dans l'Arctique et le Nord canadiens

Guidé par son comité consultatif scientifique, son conseil d'administration et ses académies fondatrices, le CAC a constitué le **comité d'experts sur l'avenir de la recherche dans l'Arctique et le Nord canadiens** pour mener à bien ce projet. Chacun des membres de ce comité a été choisi pour son expertise, son expérience et son leadership éprouvé dans des domaines pertinents pour le projet.

Ashlee Cunsolo (coprésidente), vice-rectrice, Campus du Labrador et doyenne, École d'études arctiques et subarctiques, Campus du Labrador de l'Université Memorial (Happy Valley-Goose Bay, T.-N.-L.)

Karla Jessen Williamson (coprésidente), professeure agrégée, Département des fondements en éducation, Université de Saskatchewan (Saskatoon, Sask.)

Richard Boudreault, MSRC, FAGG, président du conseil d'administration de l'Université des Premières Nations du Canada; administrateur du Collège Aurora; gouverneur de l'Institut national de la recherche scientifique; professeur associé, École Polytechnique Montréal; professeur associé, Université de Waterloo; scientifique en chef, Société canadienne des mines spatiales (Montréal, Qc)

Chris Derksen, chercheur principal, Division de la recherche climatique, Environnement et changement climatique Canada (Toronto, Ont.)

Kimberly Fairman, directrice générale, Institut de recherche sur la santé circumpolaire (Yellowknife, T.N.-O.)

Bronwyn Hancock, vice-rectrice, volets Enseignement et Recherche, Université du Yukon (Whitehorse, Yn)

Susan Kutz, MACSS, professeure, Département des écosystèmes et de la santé publique, Faculté de médecine vétérinaire, Université de Calgary (Calgary, Alb.)

Gita Ljubicic, Chaire de recherche du Canada en recherche communautaire pour la durabilité du Nord et professeure, École de la Terre, de l'environnement et de la société, Université McMaster (Hamilton, Ont.)

Nicole Redvers, professeure agrégée, École Schulich de médecine et de dentisterie, Université Western (London, Ont.)

Dalee Sambo Dorough, chercheuse principale, Université d'Alaska à Anchorage (Anchorage, AK)

Rachel Olson, présidente et directrice, The Firelight Group (Vancouver, C.-B.) a participé aux premières discussions du comité.

Message du président-directeur général

Lorsque le réseau ArcticNet et un groupe d'organismes de soutien du secteur de la recherche au Canada ont demandé au Conseil des académies canadiennes d'examiner les éléments fondamentaux nécessaires à la création d'un système scientifique inclusif, collaboratif et efficace pour l'Arctique et le Nord canadiens, nous savions que cette évaluation exigerait une approche différente et constituerait une occasion d'apprentissage importante pour le CAC.

Pour le comité d'experts, cette évaluation signifiait tenir compte de tous les aspects du processus de recherche et des interactions connexes, y compris les actions et les comportements des personnes et des établissements à tous les niveaux qui mènent des recherches dans le Nord. Cela impliquait aussi faire une place d'honneur aux voix du Nord, en particulier celles des Autochtones.

Pour le CAC, *Leadership et équité en recherche nordique* a été l'occasion de mettre en pratique notre engagement à mieux refléter les connaissances et les expériences vécues autochtones dans notre travail. Il s'agissait notamment d'adapter nos approches et nos processus afin de tirer parti d'une variété de données probantes et de rendre nos publications plus accessibles. Nous avons ainsi accepté un mandat élaboré conjointement par des dizaines d'organisations diverses, réuni un comité d'experts dont la majorité des membres sont originaires ou basés dans le Nord, et amélioré l'accessibilité en traduisant le résumé dans les langues autochtones. *Leadership et équité en recherche nordique* fait lui-même partie du parcours d'apprentissage du CAC.

Au nom du CAC, je tiens à remercier les coprésidentes Karla Jessen Williamson et Ashlee Cunsolo, ainsi que l'ensemble du comité d'experts, pour le travail important accompli dans le cadre de ce rapport. Une grande richesse de points de vue et d'expertise furent apportés, provenant des domaines des sciences physiques, sociales et de la santé, ainsi que de diverses expériences vécues, culturelles et de recherche.

Je me joins au comité d'experts en espérant que tous ceux qui liront ce rapport seront inspirés à poursuivre le dialogue et les efforts nécessaires pour assurer un avenir radieux à la recherche arctique et nordique menée au Canada.



Eric M. Meslin, Ph. D., MSRC, MACSS, IAS.A

Président-directeur général, Conseil des académies canadiennes

Message du comité d'experts

La recherche arctique et nordique au Canada a longtemps été dominée par les chercheurs et les établissements du Sud, ainsi que par les intérêts, les besoins, les priorités et les perspectives du Sud. Cela s'est traduit par des approches de la recherche négligeant les peuples autochtones, leurs droits, leur culture et leurs savoirs, qui sont pourtant tous essentiels à la compréhension des environnements et des sociétés de l'Arctique et du Nord. Nous souhaitons rappeler à tous ceux qui participent à la recherche sur ces régions que le Nord n'est pas simplement un lieu de recherche : c'est également le splendide milieu de vie où évoluent divers peuples autochtones et non autochtones, qui ont tous des priorités et des désirs reflétant les réalités distinctes de la vie dans ces régions nordiques. Ces réalités ne correspondent pas exactement aux récits du Sud qui sont largement perçus comme dominants. Voilà pourquoi, en réalisant le mandat qui nous a été confié, nous avons délibérément centré les expériences du Nord et donné priorité aux approches de la recherche *par et pour le Nord*.

Notre approche de la rédaction de *Leadership et équité en recherche nordique* a été de considérer le processus de construction et d'alimentation d'un feu communautaire. Le feu communautaire est un lieu de rencontre où des peuples, des cultures et des points de vue différents peuvent être rassemblés, respectés et célébrés. Ce lieu de rencontre est aussi celui où tous les participants doivent choisir activement de participer à la recherche et au dialogue — ce qui peut être une source de réconfort comme une source de malaise. Notre comité d'experts était caractérisé par une multitude de points de vue différents — autochtones et non autochtones — provenant du Nord et du Sud. Selon nous, la diversité des points de vue et des expériences a renforcé notre mandat, générant un dialogue inspirant et parfois difficile. Toutes les voix se sont fait entendre et, plus important encore, ont été entendues tout au long du processus relatif au mandat. Être écouté et entendu est une composante essentielle de l'inclusion et de la collaboration, deux des éléments moteurs du mandat. Être véritablement entendu, c'est être inclus du début à la fin. Cela veut dire être respecté et considéré par les autres autour du feu. Être entendu, c'est appartenir.



Rencontre du comité d'experts sur l'avenir de la recherche dans l'Arctique et le Nord canadiens, novembre 2022, Ottawa, Ontario.

Nous présentons *Leadership et équité en recherche nordique* non seulement comme un guide pour le changement transformationnel dans le système de recherche arctique et nordique, mais aussi comme un exemple de la manière dont ce changement peut être mis en œuvre. Nous nous sommes rassemblés autour du feu — en discutant, en échangeant, en écoutant, en réfléchissant et en partageant un sentiment d'appartenance à l'espace que nous avons créé. Ensemble, nous vous invitons, en tant que lecteur, à vous rallier à l'ensemble de la communauté des chercheurs afin de poursuivre le dialogue et les efforts nécessaires pour assurer un avenir radieux à la recherche arctique et nordique au Canada. Le changement transformationnel est possible, mais il nécessite que chacun d'entre nous autour du feu soient à l'écoute, apprennent et travaillent ensemble.

—Comité d'experts sur l'avenir de la recherche dans l'Arctique et le Nord canadiens

Personnel du projet du CAC

Équipe d'évaluation : **Becky Chapman**, directrice de projet
Vasa Lukich, associée de recherche
Meagan Siemaszkiewicz, associée de recherche
Ananda Fadila, coordonnatrice de projet
Weronika Zych, gestionnaire du soutien à l'évaluation

Publication et communications : **Andrea Hopkins**, gestionnaire, planification et production
Kelly Loverock, spécialiste, site Web et communication

Avec l'aide de :

Conception de la couverture Saima Romito-Kalluk
Révision Jody Cooper et Lisa Muirhead
Mise en page gordongroup|TAAG
Traducteur, anglais-français Dany Gagnon et Anne-Marie Mesa

Et

Traduction du résumé anglais-déné Julius Park
Traduction du résumé anglais-inuktitut Sadie Hill
Traduction du résumé anglais-tłıchų Mary Rose (Maro) Sundberg
Traduction, *Le combat de la lumière et l'obscurité* inuktitut-anglais Anita Uttuvak
anglais-français Fatima Boukenbouche

Examen du rapport

Le présent rapport a été examiné sous forme d'ébauche par des personnes sélectionnées par le CAC pour la diversité de leurs points de vue et de leurs domaines d'expertise. Ces personnes ont évalué l'objectivité et la qualité du rapport. Leurs observations confidentielles ont été examinées dans leur intégralité par le comité d'experts et nombre de leurs suggestions ont été incorporées dans le rapport. Il ne leur a pas été demandé d'approuver les conclusions, et ils n'ont pas vu la version finale du rapport avant sa publication. La responsabilité du contenu final de ce rapport incombe entièrement au comité d'experts qui l'a rédigé et au CAC.

Le CAC souhaite remercier les personnes suivantes pour leur examen de ce rapport :

Cana Uluak Itchuaqiyaq, professeure adjointe, Virginia Tech (Blacksburg, VA)

Shawn Marshall, professeur, Département de géographie, Université de Calgary; conseiller scientifique, Environnement et Changement climatique Canada (Calgary, Alb.)

Katherine Minich, chargée de cours, Programme de politique et d'administration autochtones, École de politique et d'administration publiques, Université Carleton (Ottawa, Ont.)

Fibbie Tatti, consultante, langue autochtone et éducation (Yellowknife, T.N.-O.)

Katherine Wilson, directrice de la coproduction de connaissances, SmartICE (St. John's, T.-N.-L.)

Nicole J. Wilson, Chaire de recherche du Canada sur les changements environnementaux et la gouvernance dans l'Arctique et professeure adjointe, Université du Manitoba (Winnipeg, Man.)

Le processus d'évaluation par les pairs a été supervisé, au nom du conseil d'administration et du comité consultatif scientifique du CAC, par **Kyle Bobiwash**, professeur adjoint et chercheur autochtone au Département d'entomologie de l'Université du Manitoba. Le rôle du surveillant de l'examen par les pairs est de veiller à ce que le comité d'experts examine pleinement et équitablement les propositions des examinateurs. Le conseil d'administration du CAC n'autorise la publication d'un rapport d'un comité d'experts qu'une fois que le surveillant de l'examen par les pairs a confirmé que les exigences du CAC en matière d'examen des rapports ont été satisfaites. Le CAC remercie M. Bobiwash pour sa contribution diligente à titre de surveillant de l'examen par les pairs.

Remerciements

Les membres du comité d'experts et le personnel du CAC souhaitent exprimer leur sincère reconnaissance aux personnes suivantes, qui ont fait part de leurs expériences et de leurs points de vue. Leurs contributions sont très appréciées :

Andrew Arreak, responsable des opérations régionales, région de Qikiqtaaluk, SmartICE (Mittimatalik-Pond Inlet, Nt)

Jodie Ashini, gardienne culturelle, Nation innue (Sheshatshiu, T.-N.-L.)

Leanne Beaulieu, spécialiste en cartographie Sikumik Qaujimajjuti, SmartICE (Gjoa Haven, Nt)

David Borish, associé de recherche en sciences sociales et visuelles, Torngat Wildlife, Plants and Fisheries Secretariat (Happy Valley-Goose Bay, T.-N.-L.)

Shari Fox, directrice des programmes nordiques, Centre de recherche géomatique et cartographique, Université de Carleton; directrice, Ittaq Heritage and Research Centre (Clyde River, Nt)

Jodie Lane, directrice de l'éducation, Département de l'éducation et du développement économique, gouvernement du Nunatsiavut (Makkovik, T.-N.-L.)

Kimberly Ovitz, doctorante, Centre for Earth Observation Science et Département Environnement et géographie, Université du Manitoba (Winnipeg, Man.)

Derrick Pottle, éducateur culturel inuit (Rigolet, T.-N.-L.)

John B. Zoe, conseiller, gouvernement du Tłı̨chǫ (Behchokǫ, T.N.-O.)

Le CAC remercie également l'organisme Inuit Tapiriit Kanatami (ITK) pour avoir fourni des informations sur ses activités en cours et facilité l'accès à sa bibliothèque.

Résumé

Autrefois, raconte-t-on, la terre était tellement plongée dans l'obscurité qu'on avait oublié ce qu'était le jour¹.

Le Nord abrite de nombreux peuples, autochtones ou non, mais la recherche arctique et nordique a longtemps été centrée sur les voix, les besoins, les priorités et les établissements du Sud. En raison de ces influences méridionales de longue date, de nombreux défis systémiques n'ont pas été relevés et continuent d'avoir une incidence sur la recherche menée dans l'Arctique et le Nord canadiens. En mettant explicitement l'accent sur les perspectives du Nord — en particulier celles des peuples autochtones arctiques et nordiques — le comité d'experts sur l'avenir de la recherche dans l'Arctique et le Nord canadiens (ci-après « le comité ») a cherché à fournir des conseils sur la façon de relever ces défis complexes et de créer une voie d'avenir menant à un changement transformationnel.

S'appuyant sur les perspectives du corbeau et du loup² — figures centrales de nombreux systèmes de connaissances autochtones du Nord — ainsi que sur la *Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones* (DNUDPA) et les appels à l'action de la Commission de vérité et de réconciliation (CVR) du Canada, le comité oriente le rapport sur l'affirmation des droits autochtones (y compris le droit à l'autodétermination) et les responsabilités associées au respect de ces droits. Tout au long du rapport, le comité revient à la métaphore du *feu communautaire* et à la notion d'*appartenance à la Terre*, illustrant les façons dont des peuples et des points de vue divers peuvent se rassembler dans le respect pour créer un espace éthique et équitable.

- 1 Les extraits présentés tout au long du résumé sont reproduits avec l'autorisation des auteurs de « Le combat de la lumière et l'obscurité », un récit cité dans *Comment sont-elles nées? Histoires inuites sur leur naissance (Qanuq Pinngurnirmata: Inuit Stories of Creation)* (Qitsualik-Tinsley et Qitsualik-Tinsley, 2015/2023).
- 2 Le corbeau est un élément central de nombreux récits inuits, tandis que de nombreuses communautés des Premières Nations du Nord racontent des récits d'importance similaire centrés sur le corbeau et le loup. Le système des moitiés du sud du Yukon, par exemple, utilise le corbeau et le loup afin de reconnaître les liens de parenté et les relations pour ce qui est des liens du sang et au-delà. Les histoires de l'un ne peuvent être représentées sans l'autre, et les deux moitiés du corbeau et du loup sont nécessaires pour une compréhension holistique du contexte.

Faire de la recherche de la bonne manière

Peu importe ce qu'il dit, l'oiseau et l'animal se disputent. Parfois il fait clair, parfois il fait noir. Comme une rivière qui serpente, elle devient bonne et quand la nuit arrive, elle ne l'est plus, au gré des pouvoirs du corbeau et du renard.

Le comité a été chargé d'imaginer un système de recherche arctique et nordique qui soit inclusif, collaboratif et efficace³. De l'avis du comité, cela signifie que l'ensemble du processus de recherche lui-même, y compris les actions et les comportements des personnes comme des établissements (à tous les niveaux) menant des recherches dans le Nord, doit être mené *de la bonne manière*, c'est-à-dire de manière éthique et respectueuse. Faire de la recherche de la bonne manière implique de concrétiser les droits affirmés par la DNUOPA et les appels à l'action décrits dans le rapport final de la CVR. C'est aussi reconnaître que le colonialisme a longtemps existé dans les systèmes et les structures de ce que l'on appelle aujourd'hui le Canada, et que ces réalités perdurent. C'est respecter les lois naturelles de l'égalité et de l'interdépendance, et aborder toutes les activités de recherche et les interactions, du début à la fin, avec un sens de la responsabilité, de la réciprocité et du respect. Cela implique également d'équilibrer la relation entre les systèmes de connaissance autochtones et occidentaux de manière appropriée et en fonction du contexte.

Éléments et pistes du changement transformationnel

Le corbeau chantait : « Luminosité, luminosité, luminosité! Que le jour apparaisse! Luminosité, luminosité, luminosité...! »

Une plus grande inclusivité et une meilleure collaboration dans la recherche arctique et nordique ne seront possibles qu'au prix d'une transformation positive et éthique. Le comité a cerné quatre éléments clés nécessaires pour garantir que cette recherche soit inclusive, collaborative et, plus important encore, éthique — ces éléments sont essentiels à la mise en place d'un système de recherche efficace (figure 1). Premièrement, le comité estime que la recherche au Canada doit être *juste* et donc menée dans le respect du droit à l'autodétermination des peuples autochtones. Deuxièmement, l'inclusivité et l'efficacité de la recherche exigent que le système garantisse la *sécurité culturelle* des systèmes de connaissances autochtones et de toutes les données qui s'y rapportent, le tout étant enraciné profondément dans le statut, les droits et les rôles distincts des peuples autochtones. Troisièmement, tous les aspects de la recherche arctique et nordique au Canada, y compris les processus et les résultats, doivent également être

3 ArcticNet, avec l'appui de plus de 40 organisations, a demandé au CAC de réunir un comité d'experts chargé de répondre à la question suivante : *À partir de l'évaluation des connaissances et des données probantes actuelles, quels sont les principaux éléments fondamentaux nécessaires pour créer un réseau scientifique arctique et nordique de premier plan au Canada qui soit inclusif, collaboratif et efficace?*

accessibles. Enfin, la recherche doit être fondée sur l'*obligation de rendre des comptes* et ancrée dans la responsabilité et la réciprocité. Ces quatre éléments, lorsqu'ils sont appliqués au système de recherche arctique et nordique du Canada, affirment et soutiennent l'existence comme la légitimité des systèmes de connaissances autochtones; cependant, une réflexion et une mise en application approfondies sont nécessaires pour véritablement donner une place aux pratiques de recherche éthiques et équitables.

Le comité note que le changement transformationnel implique la mise en œuvre et le soutien des éléments susmentionnés. Les voies du changement transformationnel représentent les moyens par lesquels la justice, la sécurité culturelle, l'accessibilité et la reddition de comptes peuvent être actualisées. Le comité a déterminé deux voies principales susceptibles d'allumer le feu d'un changement durable dans un système de recherche éthique et équitable (figure 1). La première voie de changement consiste à transférer l'*influence* liée à la prise de décision du Sud vers le Nord. Sans le leadership des Autochtones du Nord dans le domaine de la recherche, tout changement obtenu restera superficiel. Toutefois, ce transfert d'influence doit s'accompagner d'une augmentation des *capacités* humaines, financières et infrastructurelles afin de transformer équitablement — et de soutenir — le système de recherche arctique et nordique. Dans cette optique, la *capacité* fait référence à la fois aux besoins cernés par les communautés autochtones elles-mêmes et à la capacité des non-Autochtones à respecter et à reconnaître les droits de ces premières : il s'agit d'échanger de manière éthique avec les peuples autochtones et leurs systèmes de connaissances.

Les éléments du changement transformationnel cernés par le comité sont les éléments constitutifs, ou le « bois d'allumage », du feu communautaire. Sans le bois d'allumage, le feu ne peut prendre. Cependant, le bois d'allumage n'est pas suffisant en soi. Il doit être allumé d'une manière qui respecte à la fois le feu lui-même et ceux qui se rassemblent autour.

Alimenter le feu de la bonne manière : financement

Moi aussi j'aime manger, tu vois? Et quand il fait noir, beaucoup de nourriture devient invisible pour moi. Comment peux-tu aimer l'obscurité?

Le financement est une influence centrale, souvent primordiale, dans toutes les phases du processus de recherche. Les priorités fixées par les bailleurs de fonds déterminent qui peut mener des recherches, quel type de recherche est entrepris et quels doivent en être les résultats. Cependant, le système de financement actuel du Canada, qui s'appuie fortement sur les trois organismes financés par l'État, est largement fondé sur les systèmes de connaissance occidentaux (et leur donne donc la priorité). De l'avis du comité, la vision à long terme à préconiser pour une

recherche arctique et nordique à la fois juste et éthique devra élargir l'accès, améliorer la coordination entre les différentes entités de recherche et les bailleurs de fonds, réduire les chevauchements et renforcer la reddition de comptes aux habitants du Nord. Dans le cadre des structures de financement existantes, il s'agirait notamment d'ajuster les critères d'admissibilité afin de promouvoir l'inclusion et de permettre l'établissement de partenariats solides. Toutefois, il est également essentiel de renforcer la gouvernance autochtone en matière de recherche. Des volets de financement spécialisés et des approches transdisciplinaires ou collaboratives permettraient de répondre aux priorités essentielles de la recherche autochtone et de soutenir la recherche menée par les Autochtones. De tels transferts d'influence donneraient une meilleure priorité à la reddition de comptes sur le plan social dans la recherche, ce qui, de l'avis du comité, renforcerait la nature collaborative de la recherche arctique et nordique au Canada.

En outre, le comité note que l'augmentation du financement total consacré à la recherche arctique et nordique, ainsi qu'un plus grand accès des établissements de recherche nordique au financement, sont nécessaires pour que le Canada soit compétitif à l'échelle mondiale. Voilà qui ne peut se faire qu'à l'aide d'une comptabilisation améliorée et plus cohérente de toutes les sources de financement, adaptée au contexte unique de la recherche arctique et nordique. Les changements qui favoriseraient un système plus efficace et plus collaboratif comprennent la rationalisation et la simplification des demandes de financement, une plus grande flexibilité dans l'utilisation des fonds, ainsi qu'un financement dédié et soutenu pour la formation et le renforcement des capacités — en particulier en ce qui concerne les projets de recherche en cours et les efforts de surveillance. De tels changements permettraient également de réduire la lassitude des communautés nordiques à l'égard de la recherche et d'améliorer les résultats d'une recherche responsable. Qui plus est, la cohérence et la transparence dans l'attribution des fonds permettraient une distribution efficace et équitable des fonds de recherche. Enfin, l'amélioration du suivi et de la surveillance des données accessibles au public (concernant à la fois les résultats de la recherche et les dépenses) favoriserait une compréhension plus complète de l'impact économique et social local de la recherche sur les populations — autochtones et non autochtones — vivant dans les communautés de l'Arctique et du Nord.

CADRE CONCEPTUEL

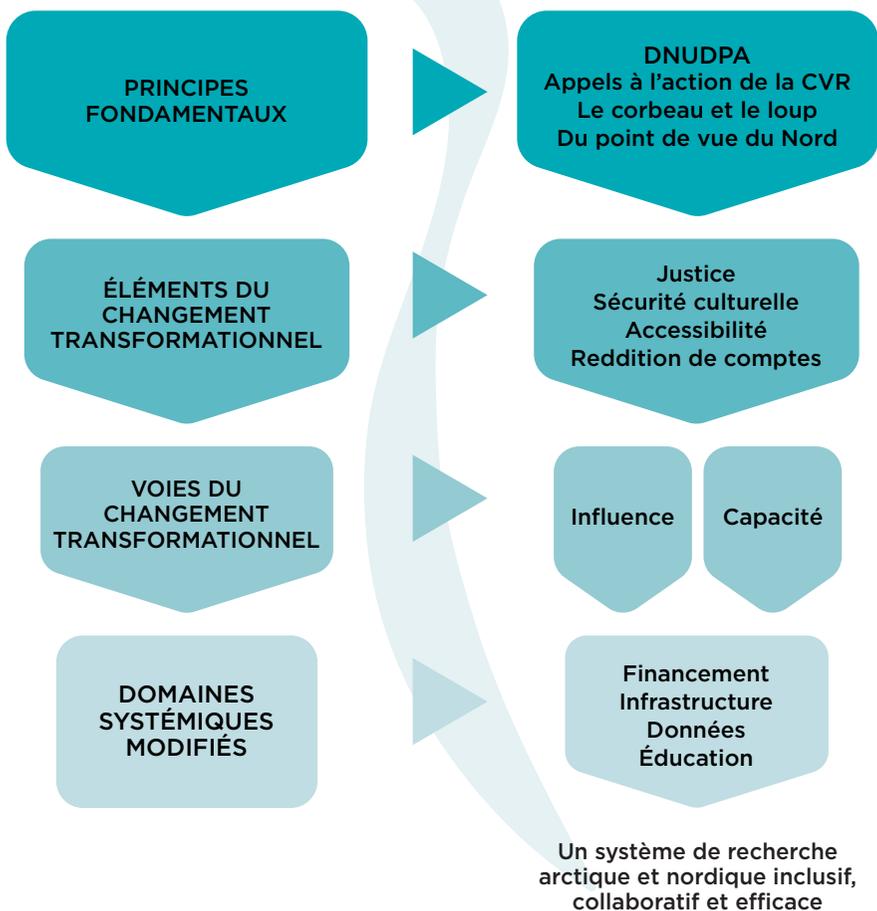


Figure 1 Approche du rapport

S'appuyant sur les droits affirmés dans la DNUDPA et les appels à l'action de la CVR, et adoptant une perspective nordique guidée par la métaphore du corbeau et du loup, le rapport applique les quatre éléments du changement transformationnel (justice, sécurité culturelle, reddition de comptes et accessibilité) par le biais de voies de changement transformationnel (influence et capacité) à quatre aspects clés du système de recherche arctique et nordique : le financement, l'infrastructure, les données et l'éducation. Ce faisant, le rapport passe en revue les changements transformationnels qui, s'ils sont entrepris, viendront soutenir un système de recherche arctique et nordique véritablement inclusif, collaboratif et efficace au Canada.

Lieux de rassemblement : infrastructure

Répondit le corbeau en disant : « J'essaie d'apporter de la joie, je ne cherche pas à me battre. »

Les structures physiques dans lesquelles nous nous réunissons pour faire de la recherche, ainsi que les services qui rendent ces réunions possibles, sont des éléments fondamentaux des systèmes de recherche efficaces et éthiques. Or, cela inclut des aspects qui sont souvent négligés lorsqu'il s'agit de soutenir une recherche efficace et éthique, comme le logement communautaire et la connectivité à l'Internet.

La synergisation des infrastructures de recherche disponibles dans les différentes disciplines et territoires de compétence peut accroître la capacité de recherche arctique et nordique au Canada. À l'heure actuelle, les clivages disciplinaires constituent des obstacles importants à l'accès à l'infrastructure nécessaire pour mener des recherches efficaces répondant aux besoins et aux priorités des communautés nordiques. Le soutien aux programmes multidisciplinaires peut fournir une capacité de recherche qui dépasse le champ d'action des chercheurs individuels tout en favorisant les résultats et les avantages de la recherche collaborative, interdisciplinaire et potentiellement interculturelle. Cependant, la majorité des stations de recherche dans le Nord ne sont pas détenues ou exploitées par des établissements nordiques ou des communautés autochtones, ce qui limite l'influence des voix du Nord sur les recherches menées.

Le comité note que les organisations nordiques dirigées par des Autochtones fournissent des services essentiels d'orientation, de soutien et de recherche sur les sujets les plus significatifs pour les peuples autochtones, mais des ressources dédiées sont nécessaires pour maintenir cette fonction essentielle. Il en va de même pour les établissements d'enseignement postsecondaire du Nord, qui montrent la voie en matière de participation et d'investissement dans la recherche inclusive, collaborative, équitable et éthique ayant pour cadre l'Arctique et le Nord du Canada. Un soutien accru aux établissements postsecondaires du Nord — et des partenariats plus solides entre eux et les chercheurs de l'extérieur (du Sud comme de l'étranger) travaillant dans le Nord — peuvent jeter les bases d'un engagement à long terme, efficace et porteur entre la communauté des chercheurs et les peuples autochtones du Nord.

Un autre élément critique de l'infrastructure cerné par le comité concerne les processus d'évaluation et d'approbation de l'éthique de la recherche, qui ne reconnaissent pas adéquatement les droits et les priorités des peuples autochtones. En outre, le système actuel d'évaluation éthique et d'approbation des licences/ permis de recherche dans l'Arctique et le Nord est décousu et excessivement complexe, ce qui entraîne une duplication des efforts et des obstacles à

l'accessibilité, en particulier pour les chercheurs basés dans le Nord. Le transfert de la responsabilité de l'évaluation éthique et de l'approbation de la recherche aux peuples autochtones ou à leurs établissements peut réduire certains de ces obstacles tout en garantissant l'autodétermination et une évaluation culturellement appropriée. Un soutien accru et un renforcement des capacités par et pour les chercheurs sont également nécessaires pour que l'évaluation et l'implication effectives des organisations autochtones soient pleinement réalisées.

De nombreuses structures et de nombreux services qui soutiennent une recherche efficace ne disposent pas de ressources suffisantes dans le Nord. Par exemple, l'infrastructure communautaire — qui comprend le logement, les espaces professionnels, les télécommunications, les réseaux routiers et aériens et les services de santé physique et mentale — ne répond pas aux besoins des habitants du Nord. Ces infrastructures sont pourtant essentielles à un système de recherche efficace. Un meilleur accès à ces structures et services aurait pour effet de soutenir directement l'autodétermination des peuples autochtones du Nord, d'améliorer les possibilités de collaboration porteuses et, par conséquent, de renforcer la capacité de recherche globale du Nord.

Partage des connaissances : les données

En dépit de l'obscurité, le renard pouvait sentir l'odeur de toute sorte de viande, si bien qu'il arrivait à s'en sortir. Chaque fois qu'il avait faim, il partait à la recherche de nourriture.

Un système de recherche juste reconnaît les droits des peuples autochtones à posséder et à contrôler leurs données et leurs connaissances. Des efforts sont actuellement déployés pour renforcer la souveraineté des données autochtones et leur intendance, mais le soutien et le renforcement adéquats des capacités pour permettre aux Autochtones d'atteindre leur plein potentiel n'est pas au rendez-vous. L'une des composantes essentielles de la souveraineté des données autochtones est le rapatriement, qui, de l'avis du comité, est nécessaire pour respecter et faire respecter pleinement les droits des peuples autochtones. Parmi les autres domaines à soutenir figurent les politiques d'accès et de partage des avantages, ainsi que les accords de partage des données et de propriété, car la nature des systèmes de connaissances autochtones exige des protections particulières pour éviter les détournements et les préjudices. De tels accords peuvent garantir la reddition de comptes et l'accès approprié aux données. En outre, le renforcement des politiques de partage des données, de l'accès et des avantages représente une occasion pour le gouvernement fédéral de renforcer le leadership du Canada dans la recherche arctique et nordique.

L'accessibilité des données et la reddition de comptes sont également des considérations essentielles pour une recherche inclusive et collaborative. Pour soutenir les droits des peuples autochtones à posséder et à contrôler leurs données, il faut que les informations soient transmises dans des formats accessibles, y compris traduites dans les langues autochtones. De plus, la communication continue des résultats de la recherche permet aux communautés et aux chercheurs de déterminer les meilleures approches et les plus appropriées pour le partage des données. Toutefois, le comité note que l'amélioration de l'accès aux données ne peut se faire au détriment de la sécurité culturelle. Les accords de gestion des données peuvent garantir que la reddition de comptes aux peuples autochtones est maintenue, de sorte que leur accès continu aux données soit soutenu par une surveillance appropriée. Au niveau institutionnel, l'amélioration de l'interopérabilité et de la cohérence des données sur l'Arctique et le Nord augmenterait l'accessibilité; cependant, cela dépendrait du soutien des organismes de recherche par le biais de l'amélioration des processus internes et des conditions d'utilisation.

Porter les braises: éducation

Il suffisait d'une pensée et de quelques mots pour changer le monde, car tout devient possible avec de l'intention.

L'héritage du colonialisme au Canada, y compris l'impact intergénérationnel des pensionnats, est le principal obstacle à la réussite scolaire dans le Nord. Il est donc essentiel d'améliorer la reddition de comptes en matière d'éducation, dès le primaire et le secondaire, pour contrecarrer cet héritage. Le comité estime qu'un système éducatif responsable est un système qui est pleinement inclusif et qui reconnaît et affirme toutes les formes d'apprentissage. Cela inclut des programmes éducatifs accrédités dirigés par des Autochtones qui peuvent préserver les systèmes de connaissances de ces peuples, tout en faisant progresser la réussite scolaire et les capacités dans le Nord. Au niveau postsecondaire, l'élaboration de programmes efficaces et responsables doit prévoir l'apport de la communauté ainsi que l'établissement et le soutien d'un enseignement accessible, inspirant et culturellement pertinent.

Le point de vue du comité sur la reddition de compte en matière d'éducation s'étend également aux établissements et aux chercheurs du Sud et de l'étranger. Avant d'entreprendre des travaux de recherche arctique et nordique, il est impératif que tous les chercheurs prennent l'initiative de comprendre l'histoire, les réalités et les contextes des peuples autochtones de l'Arctique et du Nord, en se concentrant particulièrement sur ceux qui pourraient être directement ou indirectement affectés par la recherche proposée.

Entretien le feu

Mais depuis, il y a de la lumière. Cependant, le renard a également utilisé son pouvoir pour créer la nuit, de sorte que de temps en temps, la lumière disparaît. Voilà l'histoire de l'obscurité et de la lumière.

Lorsque les éléments du changement transformationnel sont appliqués au financement, à l'infrastructure, aux données et à l'éducation par toutes les personnes impliquées dans le système de recherche arctique et nordique (voir les responsabilités réalisables résumées par le comité dans le tableau des responsabilités), le feu communautaire peut être allumé. Une fois cela fait, la considération et l'attention ne peuvent être retirées — ces aspects doivent être entretenus et alimentés en permanence. De même, un système de recherche éthique et équitable repose sur une attention permanente : il s'agit une responsabilité partagée qui s'étend à toutes les personnes et à tous les établissements concernés par la recherche arctique et nordique. Le respect, la réciprocité et la responsabilité sont au cœur de toutes les activités et de tous les processus, tant au niveau institutionnel qu'individuel. Ainsi, le changement transformationnel signifie que la recherche est effectuée par tous, de la bonne manière.

Le comité reconnaît qu'il n'est pas facile de prendre les engagements nécessaires pour soutenir un système de recherche arctique et nordique inclusif et collaboratif, en particulier face à des obstacles structurels et systémiques omniprésents. Pourtant, d'après l'expérience du comité, les changements transformationnels ancrés dans les perspectives, les priorités et les besoins du Nord sont essentiels, et valent la peine d'être menés à bien malgré les difficultés inévitables. Lorsque les personnes et les établissements entretiennent le feu et l'alimentent pendant des générations, tous contribuent à un espace de justice, de sécurité culturelle, d'accessibilité et de reddition de comptes. Le feu communautaire, à la base, éclaire bien plus que de la recherche — il s'agit en premier lieu d'être reconnu et d'avoir sa place auprès du feu.

Tableau des responsabilités

Responsabilités des différents acteurs (par ordre alphabétique) pour un système de recherche arctique et nordique inclusif, collaboratif et efficace

Bailleurs de fonds

- Élaborer des programmes de financement souples, adaptés au contexte nordique, qui confèrent le temps et les ressources nécessaires à l'établissement de relations.
- Élargir les critères d'admissibilité aux chercheurs en dehors de la sphère universitaire afin de promouvoir des activités de recherche menées par les Autochtones et culturellement sûres.
- Veiller à ce que les peuples autochtones exercent une influence sur les décisions de financement de la recherche qui concernent leur communauté et leurs terres.
- Disposer de volets de financement spécialisés qui soutiennent la recherche menée par les Autochtones, y compris le renforcement des capacités, de manière accessible et culturellement sûre.
- Accroître les possibilités de financement pour les établissements d'enseignement supérieur et les organismes de recherche du Nord.
- Soutenir les approches transdisciplinaires et collaboratives pour répondre aux priorités essentielles de la recherche autochtone.
- Rationaliser et simplifier les demandes de financement afin de réduire la charge pesant sur les personnes et les communautés.
- Soutenir la cohérence et la transparence des sources de financement de la recherche afin de permettre une distribution efficace et équitable des ressources.
- Veiller à ce que les résultats économiques et sociaux de la recherche fassent l'objet d'une surveillance permanente afin de promouvoir l'obligation de rendre compte.
- Donner la priorité à la reddition de comptes sur le plan social dans les processus de recherche, les résultats et les évaluations, afin de refléter la nature collaborative de la recherche arctique et nordique.
- Veiller à ce que tous les chercheurs (nationaux et internationaux) respectent les orientations et les protocoles éthiques existants sur la manière de mener des projets de recherche en consultant adéquatement les peuples autochtones, en collaborant avec eux comme il se doit et en leur faisant profiter des avantages qu'ils méritent.
- Privilégier les partenariats avec des bailleurs de fonds internationaux qui respectent les orientations existantes en matière de réalisation de projets de recherche avec les peuples autochtones.
- Offrir un soutien continu pour permettre aux organisations dirigées par les peuples nordiques et autochtones de continuer à fournir des services essentiels de leadership, d'orientation, de soutien et de recherche.

Chercheurs — à l'international

- Accroître la capacité personnelle à respecter et à reconnaître les droits des autochtones, et chercher à s'informer sur l'histoire, les peuples et les priorités du Nord.
- Rechercher des partenariats porteurs avec les peuples et les communautés autochtones dans le cadre de la recherche arctique et nordique.
- Veiller à ce que les activités de recherche soient conformes aux procédures canadiennes d'évaluation de l'éthique et d'attribution des permis de recherche.
- Suivre les orientations existantes sur la façon de mener des projets de recherche en consultant adéquatement les peuples autochtones, en collaborant avec eux et en leur faisant profiter des avantages qu'ils méritent.
- Assumer d'autres responsabilités applicables aux chercheurs basés au Canada.

Chercheurs — basés au Canada

- Chercher à se familiariser avec l'histoire, les peuples et les priorités du Nord afin de promouvoir des relations équitables et de mener des recherches dans le respect de l'éthique.
- Rechercher des partenariats interdisciplinaires et transdisciplinaires pour soutenir la recherche collaborative et porteuse.
- Améliorer l'interopérabilité des données sur l'Arctique et le Nord afin d'en accroître l'accessibilité tout en protégeant la sécurité culturelle des Autochtones.
- Communiquer continuellement les résultats de la recherche afin de déterminer les voies optimales pour un partage accessible des données.
- Partager les données dans des formats accessibles afin de soutenir les droits des peuples autochtones à posséder et contrôler leurs propres données.
- Intégrer des accords de partage et de propriété des données dans les programmes de recherche afin de maintenir la reddition de comptes et de soutenir les droits des peuples autochtones à posséder et à contrôler leurs données.
- Accroître la capacité personnelle à respecter et à reconnaître les droits des Autochtones, à interagir de manière éthique avec eux et à intégrer leurs systèmes de connaissances.

Établissements d'enseignement postsecondaire et de recherche

- Institutionnaliser, normaliser et assurer le respect des orientations existantes sur la manière de mener des projets de recherche en consultant adéquatement les peuples autochtones, en collaborant avec eux comme il se doit et en leur faisant profiter des avantages qu'ils méritent.
- Participer à des projets multidisciplinaires et transdisciplinaires afin de soutenir la recherche collaborative et porteuse.
- Participer à des partenariats internationaux uniquement s'il y a conformité avec les protocoles canadiens, régionaux et locaux sur la recherche éthique, responsable et transparente avec les peuples autochtones de tous les côtés.
- Transférer l'influence sur l'évaluation éthique et l'approbation de la recherche aux peuples autochtones ou à leurs établissements.
- Trouver des moyens d'interconnecter les infrastructures de recherche et de laboratoire disponibles dans le Nord entre les disciplines et les territoires de compétence.
- Soutenir la souveraineté des peuples autochtones en matière de données par un renforcement bidirectionnel des capacités des chercheurs et des établissements universitaires.
- Améliorer l'interopérabilité des données sur l'Arctique et le Nord tout en protégeant la sécurité culturelle des Autochtones.
- Soutenir la souveraineté des données autochtones dans le Nord par le biais de processus internes et de conditions d'utilisation.
- Soutenir la communication continue des processus et des résultats de la recherche aux communautés concernées, de manière accessible.
- Soutenir le rapatriement, une composante essentielle de la souveraineté des données des Autochtones, qui se révèle nécessaire pour faire respecter les droits de ces peuples.
- Soutenir l'éducation sur l'histoire, les peuples et les priorités du Nord afin de promouvoir des relations équitables dans le système de recherche et de permettre aux chercheurs de s'assurer que la recherche est effectuée de manière éthique.
- Établir et soutenir un enseignement postsecondaire accessible, inspirant et culturellement pertinent.
- Transférer le contrôle des stations de recherche du Nord aux communautés et organisations autochtones.

Gouvernements fédéral et/ou territoriaux/provinciaux

- Veiller au respect des orientations existantes sur la manière de mener des projets de recherche en consultant adéquatement les peuples autochtones, en collaborant avec eux comme il se doit et en leur faisant profiter des avantages qu'ils méritent.
- Transférer l'influence sur les processus d'examen et d'approbation aux peuples autochtones et à leurs établissements.
- Fournir un soutien pour répondre aux besoins en capacités de recherche déterminés par les peuples autochtones sur le plan humain, financier et infrastructurel.
- Fournir un soutien continu pour permettre à la gouvernance et aux organisations dirigées par les autochtones du Nord de continuer à fournir des services essentiels d'orientation, de soutien et de recherche.
- Soutenir les services sociaux, culturels et sanitaires nécessaires à un système de recherche arctique et nordique inclusif et collaboratif.
- Améliorer l'accès à des services Internet et à des réseaux de transport fiables dans le Nord, pour favoriser l'équité dans la recherche.
- Travailler à l'avancement du droit de la propriété intellectuelle et des accords d'accès et de partage des avantages avec les peuples autochtones.
- Soutenir le rapatriement, une composante essentielle de la souveraineté des données des Autochtones, et qui se révèle nécessaire pour faire respecter les droits de ces peuples.
- Soutenir l'interconnexion des infrastructures de recherche et de laboratoire disponibles dans le Nord entre les disciplines et les territoires de compétence.
- Transférer l'influence pour permettre la mise en place de systèmes d'éducation dirigés par les Autochtones dans le Nord, qui centrent les systèmes de connaissances autochtones.
- Assurer la reddition de comptes aux peuples autochtones du Nord en matière d'éducation aux niveaux primaire, secondaire et postsecondaire.
- Transférer le contrôle des stations de recherche du Nord aux communautés et organisations autochtones.

Peuples, gouvernements et organisations autochtones

- Élaborer et communiquer les priorités locales et régionales en matière de recherche.
- Poursuivre l'élaboration et la mise en œuvre de processus d'évaluation de la recherche et d'approbation éthique culturellement appropriés, le cas échéant.
- Continuer à développer et à échanger des services essentiels d'orientation, de soutien et de recherche sur les sujets qui comptent le plus pour les peuples autochtones.
- Déterminer les besoins en capacités de recherche sur le plan humain, financier et infrastructurel pour permettre une recherche culturellement appropriée et l'approbation des comités d'éthique.
- Participer à l'élaboration d'accords de partage et de propriété de données, le cas échéant.
- Continuer à élaborer et à défendre des programmes d'éducation qui sont dirigés par des Autochtones et qui centrent les systèmes de connaissances autochtones.

Tous les acteurs

- Créer une vision cohérente et à long terme pour la recherche arctique et nordique afin de permettre des investissements justes et efficaces.
- Affirmer et respecter les systèmes de connaissances et le leadership autochtones, afin de garantir l'équilibre entre les systèmes de connaissances dans la recherche nordique.
- Affirmer et soutenir diverses approches éducatives, y compris l'apprentissage sur le terrain et l'échange d'informations orales.

Abréviations

APA	Accès et partage des avantages
IRA	Institut de recherche Aurora
CARE	Avantages collectif, autorité de contrôle, responsabilité et éthique
IRSC	Instituts de recherche en santé du Canada
CINUK	Programme de recherche Canada-Inuit Nunangat-Royaume-Uni dans l'Arctique
RCAANC	Relations Couronne-Autochtones et Affaires du Nord Canada
CGIPN	Centre de gouvernance de l'information des Premières Nations
ICC	Inuit Circumpolar Council
PI	Propriété intellectuelle
IQ	Inuit Qaujimajatuqangit
IQP	Inuit Qaujisarnirmut Pilirijjutit
CEI	Comité d'examen institutionnel
ISDE	Innovation, science et développement économique Canada
ITK	Inuit Tapiriit Kanatami
RCE	Réseaux de centres d'excellence
PLCN	Programme de lutte contre les contaminants dans le Nord
NISR	Stratégie nationale inuite pour la recherche
CRSNG	Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada
PCAP®	Propriété, contrôle, accès et possession
POLAIRE	Savoir polaire Canada
QNIHS	Qanuippitaa? National Inuit Health Survey
CÉR	Comité d'éthique de la recherche
CRSH	Conseil de recherches en sciences humaines
EPTC 2	Énoncé de politique des trois Conseils : Éthique de la recherche avec des êtres humains
TIRB	Comité d'examen institutionnel tribal
CVR	Commission de vérité et de réconciliation
DNUDPA	Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones
WINHEC	World Indigenous Nations Higher Education Consortium

Table des matières

Le combat de la lumière et l'obscurité	1
1 Une invitation à se rassembler autour du feu communautaire	4
Documents fondateurs : la <i>Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones</i> et le rapport final de la Commission de vérité et de réconciliation	6
L'approche du comité.	8
Une invitation à un lieu de rencontre	8
Le lieu de rencontre comme conversation interculturelle entre le Nord et le Sud	11
Le mandat et la structure du rapport.	14
2 Aller vers le feu de la bonne manière	18
Faire de la recherche de la bonne manière.	19
Construire le feu : les éléments du changement transformationnel	21
Justice : il est essentiel que la recherche arctique et nordique au Canada soit juste et favorise le droit des peuples autochtones à l'autodétermination.	22
Sécurité culturelle : l'inclusivité et l'efficacité de la recherche arctique et nordique au Canada ne peuvent être atteintes en dehors d'un système assurant la sécurité culturelle	23
Accessibilité : un système de recherche arctique et nordique efficace, inclusif et collaboratif garantit l'accessibilité de tous les aspects, y compris les processus et les résultats	24
Reddition de comptes : une recherche arctique et nordique efficace, inclusive et collaborative est ancrée dans la responsabilité et la réciprocité, ainsi que dans le sens de la reddition de comptes	24

Allumer le feu : les voies du changement transformationnel.	.25
Influence : le changement transformationnel dans la recherche implique un transfert de l'influence décisionnelle du Sud vers le Nord26
Capacité : la transformation équitable du système de recherche arctique et nordique comprend l'augmentation des capacités humaines, financières et infrastructurelles26
Ensemble autour du feu : réaliser le changement transformationnel27
3 La lumière et l'obscurité : contexte du rapport.28
Les modes de connaissance29
La définition des systèmes de connaissances autochtones limite la compréhension de leur diversité et de leurs multiples facettes, en particulier en ce qui concerne le Nord30
Les systèmes de connaissances occidentaux occupent une place privilégiée dans la recherche nordique; or, un équilibre entre les systèmes de connaissances est essentiel34
La coproduction et la coexistence des connaissances sont essentielles à une recherche arctique et nordique inclusive et collaborative35
Il est souvent difficile d'équilibrer et d'harmoniser les différents systèmes de connaissances et les différentes perspectives, mais ce n'est pas forcément nécessaire39
Reconnaître les réalités du colonialisme et de l'iniquité au Canada41
Le colonialisme a longtemps existé dans ce que l'on appelle aujourd'hui le Canada et ces réalités persistent, avec un impact négatif sur la recherche arctique et nordique42
Regarder vers l'avenir45

4 Alimenter le feu : financement	46
Alimenter le feu de la bonne manière	48
Justice et sécurité culturelle dans le financement.	52
Un système de recherche efficace et inclusif implique une plus grande gouvernance autochtone du financement de la recherche	52
Des volets de financement spécialisés peuvent soutenir efficacement la recherche menée par les Autochtones . . .	54
Les priorités essentielles de la recherche autochtone ne peuvent être abordées qu'en utilisant des approches transdisciplinaires et collaboratives du financement et de la recherche.	58
Reddition de comptes et accessibilité en matière de financement	59
Refléter la nature collaborative de la recherche arctique et nordique implique de donner la priorité à la reddition de comptes sur le plan social dans les évaluations, les processus et les résultats de la recherche	59
La mise à disposition de fonds dédiés à la formation et au renforcement des capacités des chercheurs peut réduire la lassitude des communautés à l'égard de la recherche . .	63
Une vision à long terme de la recherche arctique et nordique permettrait de renforcer la coordination entre les organismes de recherche et les bailleurs de fonds, de réduire les chevauchements et de mieux rendre compte aux habitants du Nord	64
L'ajustement des critères d'admissibilité au sein des structures de financement existantes peut favoriser l'inclusion et permettre des partenariats solides	66
Les établissements de recherche nordique ne peuvent réaliser leur plein potentiel en tant que leaders de la recherche arctique et nordique sans financement supplémentaire	67
La rationalisation et la simplification des demandes de financement réduisent la charge pesant sur les individus et les communautés	69
Une plus grande flexibilité dans le financement de la recherche tient compte des réalités de la recherche arctique et nordique	70

Une reddition de comptes améliorée et plus cohérente de toutes les sources de financement permettrait de mieux cibler les ressources et d'étayer les arguments en faveur d'un financement accru de la recherche arctique et nordique	72
Le Canada ne sera pas compétitif sur la scène internationale sans un financement total accru de la recherche arctique et nordique.	74
Il n'est pas possible d'améliorer la reddition de comptes sur l'impact socioéconomique de la recherche au niveau local sans disposer de données de suivi et de surveillance accessibles au public et portant sur les résultats et dépenses.	75
La cohérence et la transparence des sources de financement de la recherche favorisent une répartition efficace et équitable des fonds	76
Ensemble autour du feu : réflexions sur le financement	76
5 Les lieux de rassemblement : infrastructure	78
Se rassembler de la bonne manière.	80
Justice et sécurité culturelle dans l'infrastructure	82
Le système actuel d'évaluation éthique ne reconnaît pas suffisamment les droits et les priorités des peuples autochtones	83
Le fait de confier la responsabilité de l'évaluation éthique et de l'approbation de la recherche aux peuples et aux établissements autochtones favorise l'autodétermination et garantit que ces processus sont culturellement appropriés	85
Le système actuel d'approbation de la recherche est complexe et ne reflète pas les droits ni les priorités des peuples autochtones	88
Des ressources accrues pour le développement des capacités favorisent une évaluation et un engagement efficaces de la part des organisations autochtones	91
Les établissements d'enseignement postsecondaire du Nord sont à l'avant-garde de la recherche arctique et nordique et du soutien entourant cette recherche	92

Les organisations nordiques dirigées par des Autochtones fournissent et facilitent des services essentiels d'orientation, de soutien et de recherche sur les sujets les plus significatifs pour les peuples autochtones; or, le fait d'assurer cette fonction nécessite un soutien continu	93
La plupart des stations de recherche du Nord ne sont pas détenues ou exploitées par des établissements nordiques ou des communautés autochtones et bénéficieraient d'un changement de contrôle	94
Il incombe à tous les chercheurs de respecter les orientations existantes sur la manière d'entreprendre des recherches arctiques et nordiques de manière éthique et équitable . . .	97
Les programmes multidisciplinaires et transdisciplinaires renforcent les capacités de recherche et soutiennent la recherche collaborative et utile	99
Des partenariats plus solides entre le Nord et le Sud sont nécessaires pour soutenir un engagement porteur; or, des capacités accrues sont nécessaires pour réaliser cet objectif	100
L'accès aux infrastructures et aux services communautaires soutient directement l'autodétermination des communautés autochtones du Nord	102
Le soutien au bien-être de l'ensemble de la communauté par le biais de services sociaux et de santé bien développés, ainsi que la sécurité alimentaire, est essentiel pour un système de recherche arctique et nordique inclusif, collaboratif et efficace	103
Accessibilité et reddition de comptes dans les infrastructures	106
L'interconnexion des infrastructures de laboratoire disponibles entre les disciplines et les territoires de compétence pourrait accroître la capacité de recherche arctique et nordique. . .	106
Les communautés nordiques ont besoin de logements et d'espaces professionnels adéquats et disponibles pour soutenir la recherche arctique et nordique collaborative et inclusive	107

Un système équitable de recherche arctique et nordique comprend l'accès à une infrastructure de transport de base et à des liaisons aériennes abordables, régulières et fréquentes.	109
L'accès à un service Internet fiable dans le Nord favorise l'équité dans la recherche	111
En tant que participant permanent au Conseil de l'Arctique, le Canada est chargé de promouvoir une vision équitable de la recherche arctique et nordique . . .	112
Ensemble autour du feu : Réflexions sur l'infrastructure . . .	113
6 Partage des connaissances : données	114
Partager les connaissances et les données de la bonne manière.	116
Justice et sécurité culturelle des connaissances et des données	119
Un système de recherche équitable reconnaît le droit des peuples autochtones à posséder et à contrôler leurs données	120
Le rapatriement est une composante essentielle de la souveraineté des données autochtones et est nécessaire pour faire respecter les droits des Autochtones	121
Des efforts sont actuellement déployés pour renforcer la souveraineté et l'intendance des données autochtones, mais ils n'incluent pas le soutien et le renforcement des capacités nécessaires	124
L'absence d'une politique d'APA a eu des conséquences négatives pour les populations autochtones; or, le Canada a l'occasion de devenir un leader mondial dans ce domaine	127
Des protections uniques pour les systèmes de connaissances autochtones sont essentielles pour éviter l'appropriation illicite	130
Le Canada peut s'inspirer des efforts déployés par d'autres pays en matière de souveraineté des données autochtones pour soutenir l'équité dans son système de recherche national.	132

Reddition de comptes et accessibilité des connaissances et des données	134
Les accords de partage et de propriété des données sont obligatoires pour garantir la reddition de comptes et l'accès approprié aux données	134
Les dispositions relatives à l'intendance des données garantissent l'obligation de rendre compte aux peuples autochtones et maintiennent l'accès de ces peuples aux données	137
Le partage de l'information dans des formats accessibles soutient et affirme le droit des peuples autochtones à posséder et à contrôler leurs propres données	138
La communication continue des résultats de la recherche aide les communautés et les chercheurs à établir les voies optimales pour un partage accessible des données	140
La souveraineté des données autochtones dans le Nord peut être soutenue efficacement par les organismes de recherche et les entreprises par le biais de processus internes et de conditions d'utilisation.	141
L'amélioration de l'interopérabilité et de la cohérence des données sur l'Arctique et le Nord permettrait d'en accroître l'accessibilité	142
L'amélioration de l'accès aux données ne peut se faire au détriment de la sécurité culturelle	143
Ensemble autour du feu : réflexions sur les données	145
7 Porter les braises : éducation.	146
Porter les braises de la bonne manière	148
Justice et sécurité culturelle dans l'éducation	152
Un système de recherche arctique et nordique pleinement inclusif reconnaît et affirme toutes les formes d'éducation	152
L'héritage du colonialisme au Canada, y compris l'impact intergénérationnel des pensionnats, est le principal obstacle à la réussite scolaire dans le Nord	155
Les programmes d'éducation accrédités et dirigés par des Autochtones peuvent protéger les systèmes de connaissances autochtones tout en faisant progresser le niveau et la capacité d'éducation dans le Nord	157

Reddition de comptes et accessibilité en éducation	159
La reddition de comptes aux peuples autochtones du Nord en matière d'éducation commence aux niveaux primaire et secondaire	160
La reddition de comptes en matière d'éducation dans le Nord passe par le renforcement et le soutien des capacités des enseignants des écoles primaires et secondaires	163
L'élaboration et la conception de programmes efficaces, transparents et culturellement pertinents au niveau postsecondaire incluent l'apport de la communauté et la mise au centre des systèmes de connaissances autochtones	163
Avant d'entreprendre des recherches sur l'Arctique et le Nord, les chercheurs du Sud doivent impérativement comprendre l'histoire et le contexte du Nord	166
La mise en place et le soutien d'une éducation accessible, inspirante et culturellement pertinente favorisent les études postsecondaires chez les populations autochtones du Nord	168
L'éducation inclusive du Nord concerne les populations autochtones du Nord vivant dans le Sud du Canada	170
Ensemble autour du feu : réflexions sur l'éducation	171
8 Entretien du feu : réflexions du comité	172
Retour au feu communautaire	173
Entretien du feu et être présent sur la Terre	174
Références	176

Pendant trop longtemps, la recherche arctique et nordique au Canada a été centrée sur les voix, les besoins, les établissements et les priorités du Sud¹, les questions préoccupant le Sud dominant la recherche dans le Nord.

En raison de cette dynamique, de nombreux défis systémiques limitent l'efficacité et la valeur du système de recherche arctique et nordique. Voilà pourquoi le comité d'experts sur l'avenir de la recherche dans l'Arctique et le Nord canadiens (ci-après « le comité ») a choisi d'être explicite dans sa reconnaissance des habitants du Nord — et des peuples autochtones du Nord, en particulier. Le Nord est le foyer de nombreux peuples autochtones et mérite donc un tel traitement.

L'extrait suivant décrit la bataille entre le jour et la nuit dans l'Arctique (extrait de *Comment sont-elles nées? Histoires inuites sur leur naissance (Qanuq Pinngurnimata: Inuit Stories of Creation)*, par Rachel et Sean Qitsualik-Tinsley). Ce récit est fondamental pour de nombreuses communautés inuites et sert de pierre de touche narrative tout au long de ce rapport, en nous rappelant l'importance de l'équilibre et de la réciprocité en toute chose.

Le combat de la lumière et l'obscurité

On disait autrefois :

Autrefois, raconte-t-on, la terre était tellement plongée dans l'obscurité qu'on avait oublié ce qu'était le jour. Le pouvoir de l'obscurité pouvait servir à tout, car on pouvait le diriger vers n'importe qui. Depuis longtemps, ce pouvoir servait aussi bien le bien que le mal.

Il suffisait d'une pensée et de quelques mots pour changer le monde, car tout devient possible avec de l'intention.

Ce pouvoir, le renard l'avait depuis longtemps, avec sa fourrure blanche et son esprit bien fait, il aimait s'introduire dans les caches des hommes pour y voler de la viande. En dépit de l'obscurité, le renard pouvait sentir l'odeur de toute sorte de viande, si bien qu'il arrivait à s'en sortir. Chaque fois qu'il avait faim, il partait à la recherche de nourriture. Tout allait bien pour lui.

Puis, pour une raison qu'on ignore, la lumière est devenue soudainement éclatante, on ne sait d'où.

Le renard était en train de manger dans une cache de viande à la lumière du jour, et pouvait donc tout voir. La lumière venait peut-être des torches des propriétaires de la cache. Il regarda derrière un rocher pour voir s'il y avait quelqu'un...

Et il fut presque aveuglé.

1 Dans le cadre de ce rapport, le terme « Sud » fait référence aux personnes et aux établissements situés dans les régions méridionales du Canada.

Les yeux fermés, il essaya de voir devant lui, mais il se rendit compte que l'on pouvait le voir et, tout timide et malheureux qu'il était, il utilisa son pouvoir pour éteindre la lumière. Lorsque la lumière s'est éteinte, il s'est aperçu qu'il pouvait encore voir malgré l'obscurité.

Soudain, la lumière semblait s'être éteinte de quelque part, mais elle est revenue, rendant le renard encore plus furieux.

Usant d'un pouvoir inconnu, on tenta d'éteindre la lumière à nouveau, de plonger le monde dans l'obscurité. Quelqu'un exerçait son pouvoir sur le renard.

En se servant de sa volonté, un petit renard fit revenir la lumière et devint visible, mais il ne mangeait plus dans l'obscurité, car il ne pouvait plus se nourrir en se cachant.

« On dirait que c'est toi qui as causé ça », entendit-on dire à voix haute.

En fait, c'est un corbeau qui se trouvait près du renard, ce dernier l'avait vu lorsqu'il a tourné la tête. Le corbeau est le plus ancien de tous les êtres vivants et on dit qu'il est à l'origine de beaucoup de choses, car, étant intelligent, il a su utiliser son pouvoir. Mais comment pouvait-il être si intelligent qu'il ait rendu un hibou furieux contre lui et qu'il soit mort par la suite?

Le corbeau au sol regarda le petit renard avec des yeux apparemment très sages. Il se posa sur un rocher à côté de lui et dit au renard : « Si tu demandes pardon, j'oublierai ce que tu as fait, et n'éteins pas ma lumière, kaaw, kaaw ».

Le renard, qui se tenait sur un rocher, fut intimidé par le corbeau et lui répondit : « Il semble que tu détiens ce pouvoir! » Il répéta en colère : « C'est toi qui nous as appris à faire ça! »

« Tu commences à t'énerver », répondit le corbeau en disant : « J'essaie d'apporter de la joie, je ne cherche pas à me battre. »

« Non, arrête! » répondit le renard en réprimandant le corbeau. « Ma vie est dans l'obscurité, je ne veux pas être vu quand je vole! Tu crois que je suis comme ça? »

« Je ne me casserais pas la tête avec toi, tu es qui toi? » Le corbeau reprit la parole, le suivant d'un œil. « Moi aussi j'aime manger, tu vois? Et quand il fait noir, beaucoup de nourriture devient invisible pour moi. Comment peux-tu aimer l'obscurité? »

Or, le renard utilisait son pouvoir pour faire revenir l'obscurité, de sorte qu'il faisait à nouveau sombre et que les sons du corbeau se taisaient.

L'obscurité ne dura pas longtemps, car le corbeau utilisa son pouvoir pour faire apparaître la lumière dans le ciel. La terre retrouva son éclat et devint plus belle et plus joyeuse.

Peu importe ce qu'il dit, l'oiseau et l'animal se disputent. Parfois il fait clair, parfois il fait noir.

Comme une rivière qui serpente, elle devient bonne et quand la nuit arrive, elle ne l'est plus, au gré des pouvoirs du corbeau et du renard.

Le corbeau chantait :

« Luminosité, luminosité, luminosité!

Que le jour apparaisse!

Luminosité, luminosité, luminosité...! »

Le renard répond :

« Obscurité, obscurité, obscurité!

Que la nuit apparaisse!

Obscurité, obscurité, obscurité...! »

Après cet incident, les deux se sont séparés, en silence, fatigués l'un et l'autre. Par le silence, ils sont arrivés à un accord : chacun partait de son côté et restait seul. Ils étaient épuisés après avoir utilisé leurs pouvoirs et s'en allait chacun de leur côté. On dit parfois que le corbeau aurait pu devancer le renard un peu plus. Il a utilisé son pouvoir, mais depuis, il y a de la lumière. Cependant, le renard a également utilisé son pouvoir pour créer la nuit, de sorte que de temps en temps, la lumière disparaît.

Voilà l'histoire de l'obscurité et de la lumière.

J'ai terminé.

1

Une invitation à se rassembler autour du feu communautaire



Le combat de la lumière et l'obscurité décrit la création du monde. La version reproduite ici provient de la région de Qikiqtaaluk (Baffin), au Nunavut. Le corbeau est une figure récurrente et centrale de nombreux récits dans le Nord, car le corbeau commun (*Corvus corax*) est présent dans la majeure partie de l'hémisphère nord. Les corbeaux font en tout temps partie du paysage dans le Nord, car ils ne migrent pas vers le sud pendant les mois d'hiver. Pour les Inuits, le corbeau — Tulugaq — est particulièrement important, car il a créé le monde et fait apparaître la lumière du jour dans ce qui était autrefois une nuit perpétuelle. Le corbeau est intelligent, rusé, curieux, persévérant face aux défis et toujours prêt à faire face aux conséquences de ses actes. Avec le corbeau, l'humour est au rendez-vous, même dans les leçons les plus sombres. En effet, sa nature cynique et fantasque lui permet d'affronter le monde avec un certain niveau d'acuité mentale et de flexibilité, en ne prenant rien trop au sérieux, sachant que les choses finiront plus ou moins par s'arranger grâce à ses efforts antérieurs. En raison de ces caractéristiques, dans de nombreux récits de sa vie, le corbeau est qualifié de malin ou de joueur de tours. Souvent, les récits à son sujet soulignent également la relation profonde et importante du corbeau avec la nature, enseignant aux auditeurs l'importance de respecter le monde au-delà de l'humain et les relations qui l'entourent.

Si le corbeau est un élément central de nombreux récits inuits, de nombreuses communautés des Premières Nations du Nord partagent également des récits d'importance similaire centrés sur la corneille (*Corvus brachyrhynchos*) et le loup (*Canis lupus*). Le système de moitiés du sud du Yukon, par exemple, utilise la corneille et le loup pour reconnaître la parenté et les liens relationnels au sein et au-delà des liens du sang (Castillo *et al.*, 2020). Ces systèmes sont souvent présentés comme les deux moitiés d'un tout, chaque côté représentant des groupes de clans ou de familles (Castillo *et al.*, 2020). Les histoires de l'un ne peuvent être représentées sans l'autre, et les moitiés de corneille et de loup sont toutes deux nécessaires à une compréhension holistique de l'environnement. Dans bon nombre de ces récits, la corneille est caractérisée comme le corbeau — le créateur d'un monde autochtone, l'être sensible qui apporte la lumière, et qui est drôle, intelligent et cynique. Cependant, les enseignements du loup qui accompagnent la corneille mettent aussi en lumière des messages essentiels pour l'auditoire et les lecteurs. Le loup enseigne les conséquences des actions humaines sur les autres membres de la communauté, ainsi que l'importance d'écouter et de respecter les Aînés.

Le corbeau, qui a apporté la lumière au monde et qui est spirituel, intelligent et profondément cynique, contrebalance la nature terre à terre du loup. Les deux perspectives sont essentielles au bon fonctionnement de la communauté, mais l'une n'éclipse jamais l'autre. Pour les peuples autochtones, la coexistence du corbeau et

du loup est un rappel de l'équilibre, de la même manière que la nuit et le jour s'équilibrent dans *Le combat de la lumière et l'obscurité*. Cependant, l'équilibre n'est jamais statique, surtout dans le contexte nordique. La nuit et le jour sont ainsi de caractère dynamique : à certaines périodes de l'année, la lumière l'emporte sur l'obscurité, tandis qu'à d'autres, l'obscurité l'emporte sur la lumière. Les différentes perspectives apportées par le corbeau et le loup fonctionnent à peu près de la même manière — il ne s'agit pas d'une véritable binarité, car elles sont toujours dynamiques et changeantes, ce qui n'enlève rien à leur caractère essentiel. De telles perspectives sont partagées par de nombreuses communautés autochtones du Nord du Canada, où les questions et les relations touchant les domaines physique, social et spirituel sont d'une grande importance; elles établissent la norme pour parvenir à des niveaux de réflexion supérieurs afin d'engendrer l'équité, d'améliorer les relations et d'ouvrir la voie à un avenir meilleur.

Tout au long de ce rapport, le comité s'appuie sur les enseignements du corbeau et du loup pour guider ses discussions, ses réflexions et ses analyses. L'objectif est de réunir différents prismes de vision et systèmes de connaissances pour en arriver à une application collective et holistique de la recherche arctique et nordique.

Documents fondateurs : la *Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones* et le rapport final de la Commission de vérité et de réconciliation

Parallèlement aux récits du corbeau et du loup, le comité reconnaît que la *Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones* (DNUDPA) sert de fondement juridique à toutes les relations avec les peuples autochtones du Canada. À ce titre, le comité considère la DNUDPA à la fois comme le cadre d'orientation et comme l'affirmation des droits et des principes sous-jacents du présent rapport. Le rapport final publié par la Commission de vérité et de réconciliation (CVR) du Canada est également considéré comme très important par le comité.

En réponse aux effets négatifs persistants et durables des héritages coloniaux auxquels sont confrontés les peuples autochtones (Darian-Smith, 2013), la DNUDPA a codifié la reconnaissance des droits des peuples autochtones aux niveaux fédéral et international². La DNUDPA est donc un appel à l'action qui vise à réparer les erreurs du passé et à établir les normes et les conditions nécessaires à l'autodétermination et à la résurgence culturelle des peuples autochtones dans le monde entier (Flavel et Coates, 2016; Ignace *et al.*, 2023). La DNUDPA reflète les normes minimales interdépendantes nécessaires pour que les peuples autochtones conservent leur statut, leurs droits, leur rôle et leur place distincts au sein de la

² La DNUDPA a été intégrée au droit fédéral canadien sous la forme de la *Loi sur la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones* en 2021 (GC, 2021a).

famille des nations qui constituent une partie de la communauté mondiale. Le comité souligne que la DNUDPA doit être comprise comme un cadre d'action unique et cohérent, mais certaines de ces normes (ci-dessous) sont essentielles à une recherche équitable :

- le droit à l'autodétermination à tous égards (article 3);
- la reconnaissance et l'exigence du consentement préalable, donné librement et en connaissance de cause des peuples autochtones impliqués concernés par un projet ou une recherche ou touchés par ceux-ci (articles 19 et 32.2);
- le droit à l'autorité décisionnelle et au contrôle des terres, des eaux et des ressources (articles 23, 26, 29,1, 32,1);
- le droit de déterminer et d'encourager des modes d'être et de savoir adaptés au contexte de la communauté, ainsi que le droit d'éduquer les membres de la communauté en conséquence (articles 11,1, 13,1, 14, 18, 31).

ONU (2007)

Ces articles affirment le droit des peuples autochtones à l'autodétermination pour les activités de recherche qui les concernent, ainsi que leur droit de décider et de contrôler ce qui se passe sur leurs terres. Ces articles sont fondamentaux pour le comité tout au long du rapport, car un système de recherche qui respecte ces éléments soutient les « normes minimales nécessaires à la survie, à la dignité et au bien-être des peuples autochtones du monde » (ONU, 2007). De l'avis du comité, tout ce qui est en deçà de cette norme n'est pas inclusif et collaboratif et ne stimulera pas un système de recherche efficace.

Les travaux de la CVR mettent en évidence les mesures que les gouvernements fédéral, territoriaux et provinciaux doivent prendre pour appuyer l'autodétermination des peuples et des communautés autochtones tout en encourageant d'autres personnes à prendre conscience des privilèges qu'elles détiennent dans la société (Czyzewski, 2011; CVR, 2015). Les appels à l'action 7, 8, 10, 11, 12, 21, 62 et 67 du rapport final de la CVR sont particulièrement pertinents dans le contexte de l'élaboration d'un système de recherche qui implique la participation directe des peuples autochtones du Canada. Chacun de ces appels fait référence à la nécessité d'augmenter le financement pour soutenir le renforcement des capacités autochtones d'une manière ou d'une autre, que ce soit pour combler les lacunes en matière d'éducation et d'emploi ou pour favoriser la guérison et le soutien des communautés (CVR, 2015).



Selon le comité, un système de recherche s'entend au sens large comme l'ensemble des éléments mobiles qui soutiennent et réalisent la recherche, comme les structures et les processus de financement, l'infrastructure de la recherche et de la communauté, les données et les connaissances, ainsi que tous les niveaux d'enseignement.

Le comité estime que les droits affirmés et reflétés dans la DNUDPA et le rapport de la CVR, ainsi que l'appel à l'équité qui les sous-tend, doivent englober l'ensemble des éléments de tout système de recherche, y compris les relations socioéconomiques et sociopolitiques qui y exercent une influence, les modes de connaissance qui guident les travaux, l'acquisition des connaissances et des données qui en découlent, et surtout, la manière dont la recherche est menée. Les documents précités mettent en évidence les points forts des peuples et des cultures autochtones et s'appuient sur eux; ils sont essentiels à l'équilibre des forces présenté dans le récit de l'introduction. Ainsi, les valeurs et principes énoncés dans ces documents sont au cœur de l'analyse du comité. Dans chaque chapitre, le comité se réfère à la DNUDPA et au rapport de la Commission de vérité et de réconciliation, en utilisant le corbeau et le loup pour éclairer son analyse et les principaux points à retenir. Le comité estime qu'un changement

transformationnel ne pourra se produire que lorsque les droits proclamés par la DNUDPA et la CVR seront activement reconnus et affirmés par toutes les personnes concernées par la recherche arctique et nordique.

L'approche du comité

Une invitation à un lieu de rencontre

*La décolonisation ne consiste pas à demander un siège à la table.
Il s'agit plutôt de découper la table et d'utiliser les morceaux comme
bois d'allumage pour le feu communautaire.*

@DrBlackDeer (2023)

Le changement transformationnel se produit lorsqu'un espace est intentionnellement créé pour les relations et le dialogue, et lorsque des perspectives diverses se rencontrent sans impératif moral ou normatif. En créant un changement transformationnel, on crée un espace pour l'apprentissage et le partage. Cet espace favorise le respect et la reconnaissance et renforce les relations entre les participants. S'il n'est pas toujours confortable (ce n'est pas le but), il permet de rassembler les gens pour qu'ils se rencontrent, débattent,

apprennent et grandissent. Le feu communautaire — commun à de nombreux peuples autochtones et connu sous de nombreux noms, notamment kwan' (Gwich'in) et kô (Tłı̨chǫ) — est un espace où des opinions divergentes sont exprimées, entendues et discutées, où les allégeances et les désirs individuels sont mis de côté pour le plus grand bien de la communauté, et où le collectif doit activement choisir de rester dans le confort comme dans l'inconfort. C'est précisément de tels rassemblements de personnes diverses que le loup représente.

Si le fait de se rassembler autour d'un feu et de l'entretenir a une signification profonde pour les différents peuples vivant dans ce que l'on appelle aujourd'hui les Territoires du Nord-Ouest, le Yukon et certaines parties du Labrador, dans les endroits de l'Arctique où le bois n'est pas facilement accessible, le fait de se rassembler sur Nuna (la Terre) évoque les mêmes sentiments. Par exemple, les



L'inuktitut est la langue parlée dans tout l'Arctique, avec de nombreux dialectes et sous-dialectes régionaux, tels que l'inuktitut, l'inuvialuktun, l'inuttituit, et le nunavimmiutit.

Inuits associent souvent leurs terres au terme *avatit* — un prolongement de soi à travers les extrémités des mains et des jambes vers les terres. *Avatitsinni* — sur nos terres — anime la révérence et l'amour tendre portés aux terres, aux esprits et à tous les êtres vivants à travers la diversité des animaux. Ce sentiment incite les êtres humains à être éthiques, respectueux et conscients du fait que les terres de l'Arctique sont capables d'assurer la vie sans l'aide humaine. Le terme *Avatitsinni* suppose que l'être humain assume la responsabilité de permettre aux esprits de créer une vie gratifiante pour tous les êtres sensibles au-delà de la vie humaine. Les rassemblements autour du feu communautaire et le fait d'être sur la Terre évoquent une responsabilité et

une sensibilité humaines qui nous poussent à être en admiration devant la nature, à faire l'expérience de l'incroyable beauté de la Terre, et à vivre la paix intérieure et la générosité qui ne peuvent être reproduites par les êtres humains à eux seuls. De cette façon, ils remettent en cause les tendances narcissiques des pensées humaines qui sont privées des terres et des formes de vie que les terres fournissent si généreusement.

Se rappelant les concepts de kwan' et de kô, les Inuits ont utilisé un quilliq (une lampe à huile) pendant des siècles dans l'Inuit Nunangat pour fournir de la lumière et de la chaleur, et pour faire office de poêle. Aujourd'hui, l'allumage d'un quilliq peut être considéré comme l'amorce d'un rassemblement formel évoquant le profond respect et l'appréciation de la force ancestrale inuite qui permet à ces rassemblements d'avoir lieu.

Les métaphores du feu communautaire et de la présence sur la Terre ont été choisies par le comité pour décrire un espace invité où les processus de décolonisation, puisant dans les droits énoncés dans la DNUDDPA, peuvent commencer et progresser. Cet espace est celui où des peuples, des cultures, des perspectives et des modes de connaissance divers ont l'occasion d'être rassemblés par la recherche et dans le but de promouvoir l'autodétermination. Cet espace favorise également le bien-être, la résilience et le leadership des populations du Nord et de l'Arctique.

Le comité a apporté un large éventail d'expertise dans les domaines des sciences physiques, sociales et de la santé. Chaque membre possède des expériences de vie, culturelles et de recherche diversifiées. Tous ont à leur actif des portefeuilles de recherche substantiels liés aux régions nordiques du Canada et d'ailleurs. Le comité lui-même a été un rassemblement — un moment de rencontre, de dialogue et de discussion sur des questions qui requièrent l'échange de points de vue. La majorité de ses membres sont originaires des régions arctiques ou subarctiques, ou y résident actuellement, et ont ainsi apporté les valeurs, les perspectives et les priorités des communautés du Yukon, des Territoires du Nord-Ouest (T.N.-O.), du Nunavut, du Labrador, de l'Alaska et du Groenland. Ces perspectives nordiques ont été mises en commun avec celles des provinces du sud du Canada, notamment la Colombie-Britannique, l'Alberta, la Saskatchewan, l'Ontario et le Québec. Le comité s'est considéré comme un lieu où le Nord et le Sud pouvaient se rencontrer pour entreprendre un dialogue ouvert et honnête, et où les perspectives étaient échangées pour définir un avenir plus éthique, plus équitable et plus juste dans la recherche arctique et nordique. Le comité s'est efforcé d'intégrer les perspectives divergentes du Nord et du Sud, il a été convenu que les droits, les besoins et les priorités de l'Arctique et du Nord étaient au cœur de ce travail et le guidaient. Ce sont les terres, les cultures, les communautés et les vies des peuples autochtones qui sont le plus directement touchées par les activités de recherche, aujourd'hui comme dans l'avenir. En adoptant le point de vue *du Nord* et, plus précisément, en appliquant le prisme du corbeau et du loup, le comité a créé un espace où les perspectives du Nord — celles des Autochtones en particulier — peuvent être mises en valeur et centrées, tout en reconnaissant et en valorisant les contributions du Sud comme la nécessité de partenariats respectueux et continus, à la fois du Nord vers le Nord et du Nord vers le Sud. Le comité espère que ce rapport amènera le lecteur vers le feu communautaire; que vous soyez du Nord ou du Sud, vous êtes invité, en tant que lecteur, à entrer dans cet espace, à participer à cette conversation et à un avenir riche de possibilités de changements équitables et d'occasions de transformer l'asymétrie et les déséquilibres de pouvoir qui en résultent, en passant d'une approche de la recherche axée sur le Sud à un avenir de la recherche axée sur le Nord.

Le lieu de rencontre comme conversation interculturelle entre le Nord et le Sud

S'appuyant sur l'idée que le feu communautaire est un lieu de rencontre, le comité a considéré son travail comme une occasion de créer un espace éthique et équitable dans lequel des visions du monde et des perspectives différentes ont été rassemblées, respectées et célébrées. L'espace éthique et équitable est une arène pour les conversations et les résultats interculturels dans la poursuite de l'équité et de la justice (Ermine, 2007). Lorsque des perspectives divergentes se rencontrent, un nouvel espace est créé entre les partenaires, où chacun est prêt à dialoguer avec les autres d'une manière inédite, reflétant l'équilibre illustré par la coexistence du corbeau et du loup. Pour le comité, le rapport représente cette conversation



Le choix du vocabulaire est un élément clé de la recherche accessible et relationnelle.

interculturelle entre deux perspectives distinctes et, plus précisément, l'espace inéquitable et asymétrique entre la communauté des chercheurs du Sud et celle des peuples et communautés autochtones du Nord, qui sont essentiels à la recherche sur la région.

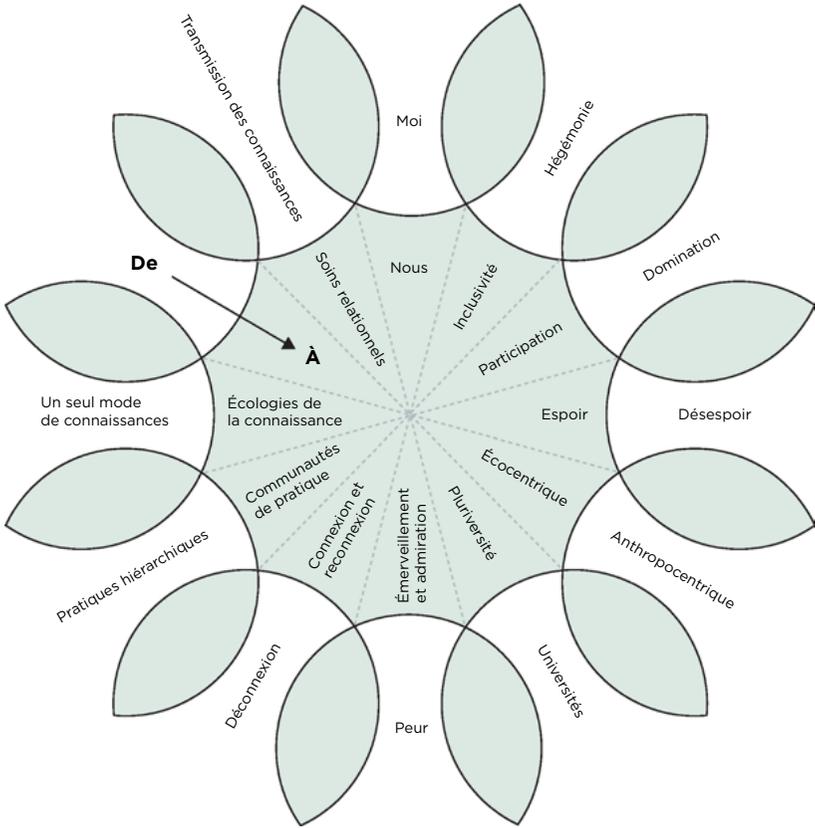
Le comité était composé de chercheurs et d'universitaires autochtones de l'Arctique et du Nord provenant de plusieurs peuples et nations autochtones³, ainsi que de chercheurs et d'universitaires non autochtones, ce qui représente une couche supplémentaire de cultures contrastées

présentes dans un même espace. Ainsi, le rassemblement — la réunion — du comité et du personnel du CAC basé dans le Sud représente un moment de conversation interculturelle et d'interaction éthique, le reflet de plusieurs des éléments abordés ci-dessus dans le récit du corbeau et du loup. Le travail du comité et le rapport lui-même sont le résultat de moments de création d'espaces éthiques et équitables, que vous, lecteurs, êtes maintenant invités à partager. Un élément clé de la création et du partage d'un espace éthique est la reconnaissance et le respect de l'expérience vécue. Tout au long du rapport, les membres du comité se sont appuyés sur leur expérience personnelle, citant souvent des défis ou des exemples personnels pour étayer leur opinion et les meilleures pratiques.

Conformément au point de vue de Fagan (2002), le comité note que l'appel à l'inclusion de voix diverses et souvent marginalisées implique un changement de vocabulaire, ces voix devenant les moteurs du changement. Le vocabulaire utilisé tout au long du rapport est axé sur l'accessibilité pour le lecteur et sur une formulation culturellement pertinente. La figure 1.1 met en évidence l'évolution vers un mode de communication plus relationnel qui nécessite de nombreuses

3 La Première Nation Deninu Kùé, la Nation Naskapi et les Inuits du Nunavut, de l'Alaska et du Groenland.

considérations terminologiques lorsque l'on se concentre sur une méthodologie centrée sur le territoire et sur les modes d'apprentissage et de partage associés (Redvers *et al.*, 2023). Le présent rapport adopte des changements terminologiques similaires tout au long.



Reproduit avec l'autorisation de Redvers *et al.* (2023)⁴

Figure 1.1 Les changements de vocabulaire nécessaires pour accroître le caractère relationnel de la recherche

Une série de changements de vocabulaire est nécessaire pour une approche intégrative de la gestion de la planète dans son ensemble. Ces changements reflètent une perspective plus large qui peut aider les chercheurs à comprendre leur position, leurs relations et leurs rôles dans les discours décoloniaux dans leur recherche et leur travail.

4 Repris de : *The Lancet Planetary Health*, Vol. 7/édition 1, Redvers, N., Faerron Guzmán, C. A., et Parkes, M. W., Towards an educational praxis for planetary health: A call for transformative, inclusive, and integrative approaches for learning and re learning in the Anthropocene, e77–e85. Copyright 2023, avec l'autorisation d'Elsevier. Numéro de licence 5596040425510. Creative Commons – Attribution – Pas d'utilisation commerciale – Pas de modification 4.0 International – CC BY-NC-ND 4.0. Lien DOI : [https://doi.org/10.1016/S2542-5196\(22\)00332-1](https://doi.org/10.1016/S2542-5196(22)00332-1).

L'un de ces termes doit faire l'objet d'un changement d'état d'esprit, c'est le mot *Terre*. Pour de nombreuses personnes qui opèrent uniquement dans le domaine des systèmes de connaissance occidentaux, *Terre* fait référence aux parties de la surface de la Terre qui ne sont pas recouvertes par l'eau, et sa portée est limitée à des considérations spatiales. En revanche, ce terme tel qu'il est utilisé par le comité est plus large et englobe non seulement les aspects physiques et spatiaux — y compris la Terre physique ainsi que les lacs, les rivières, l'océan, la glace et l'air qui constituent le foyer des habitants — mais aussi les aspects cosmologiques et ontologiques. Par exemple, Nuna, le mot inuktitut qui se traduit approximativement par *Terre*, désigne « la Terre habitée et l'endroit où les humains et les animaux grandissent et où ils meurent. Nuna a des plantes, de la nourriture, des gens en grand nombre et en grande variété; elle est pleine de [différents] groupes linguistiques » (Qumaq, 1991 cité dans Dorais, 2008; traduit par Pongéard, 2017). Alors que la *Terre*, au sens géographique, est connaissable, Nuna est nalunaqtuq, ou « ce qui cause de la confusion » en raison de sa nature étrange ou inexprimable (Qitsualik, 2013). La nature troublante de la Terre signifie que l'on ne peut jamais la connaître dans son intégralité; c'est là que l'apprentissage a lieu, elle en est elle-même l'enseignante (Qitsualik, 2013; Ljubicic *et al.*, 2022). En outre, pour comprendre la Terre en tant que Nuna, il faut une compréhension nuancée de notre relation, en tant qu'humains, avec le monde qui nous entoure. Comme le décrit le chef et écrivain inuit John Amagoalik (2001) dans son poème *What is this land?* [Qu'est-ce que la Terre?] :

La Terre est froide. La Terre est immense. C'est un désert. Elle est impitoyable? Elle peut être cruelle? La Terre est aussi un foyer. Elle entretient la vie. Elle respire. Elle peut saigner. Elle fait partie de notre mère, la Terre. Elle est belle. Elle nourrit notre culture. Nous en faisons partie comme elle fait partie de nous. Nous ne faisons qu'un!

Cependant, la Terre est plus qu'un enseignant. Pour les Dénés, la Terre est aussi une mère. Dans la dialectique des Esclaves du Sud, « dé signifie flux, né signifie Terre; flux provenant de la Terre. Les Dénés ont une relation avec la Terre, leur être même découle de la Terre, et la Terre de son peuple » (KFN, 2015, cité dans Thunderbird Partnership Foundation, 2016). Comme l'a fait remarquer René Lamothe dans sa déclaration à l'enquête sur le pipeline de la vallée du Mackenzie en 1975,

La Terre est considérée comme une mère parce qu'elle donne la vie, parce qu'elle est la pourvoyeuse, la protectrice, celle qui reconforte. Elle est constante dans un monde en mutation, tout en changeant selon des cycles réguliers. C'est une conteuse, une auditrice, une voyageuse, et pourtant elle est immobile, et lorsqu'elle souffre, nous souffrons tous avec elle; et très souvent, dans de nombreuses parties du monde, qu'ils le croient ou non, beaucoup de gens

souffrent parce qu'ils ont abusé de leur Terre. C'est un professeur qui nous corrige rapidement lorsque nous nous trompons, mais aussi une bienfaitrice qui nous gratifie généreusement lorsque nous vivons avec intégrité, que nous la respectons et que nous aimons la vie qu'elle nous donne.

Watkins (1977)

Pour le comité, la Terre incarne les nombreuses facettes décrites dans ce point de vue. La majuscule est donc utilisée tout au long du rapport pour exprimer et respecter cette nature totalisante. Le comité estime qu'il s'agit là d'un élément fondamental pour toute discussion relative à la recherche menée dans, par, et pour le Nord.

Une autre considération linguistique importante pour la formulation de ce rapport est l'utilisation du terme *connaissance*. De l'avis du comité, la connaissance n'est pas un concept unique que les personnes ou les groupes possèdent ou ne possèdent pas, mais plutôt une relation d'observations à multiples facettes qui aident en fin de compte à atteindre la sagesse, qui existe sous diverses formes. Voilà pourquoi le comité a choisi de fonder sa discussion sur la recherche arctique et nordique sur divers systèmes de connaissances, représentant la diversité des personnes qui considèrent l'Arctique comme leur foyer. Toutefois, reconnaissant les tensions historiques et actuelles entre les systèmes de connaissances des peuples autochtones et de l'Occident, le comité s'exprime avec précision lorsqu'il discute de l'un ou l'autre de ces systèmes, en faisant référence soit aux systèmes de connaissances autochtones, soit aux systèmes occidentaux, le cas échéant. Pour plus d'informations sur la composition de ces différents systèmes de connaissances, voir le chapitre 3.

Le mandat et la structure du rapport

ArcticNet, avec le soutien de plus de 40 organisations, universités et organismes gouvernementaux intéressés par l'avenir de la recherche arctique (ci-après, « le commanditaire »)⁵, a mandaté ce rassemblement en demandant au CAC de

5 Voici la liste complète des commanditaires : Administration régionale Kativik, Amundsen Science, Arctic Institute of North America (AINA)/Université de Calgary, Arctic Research Foundation (ARF), ArcticNet, Collège Aurora/Institut de recherche Aurora (IRA), Inuit Circumpolar Council (ICC) Canada, Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada (CRSNG), Conseil national de recherches du Canada, Environnement et Changement climatique Canada (ECCC), gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, gouvernement du Yukon, gouvernement du Nunatsiavut, Inuit Tapiriit Kanatami (ITK), Inuvialuit Regional Corporation, Makivvik Corporation, MEOPAR, Musée canadien de la nature, Nunavut Arctic College, Nunavut Tunngavik Inc. (NTI), Ocean Frontier Institute (OFI), Oceans North, Parcs Canada, Pêches et Océans Canada (MPO), PermafrostNet, Relations Couronne-Autochtones et Affaires du Nord Canada (RCAANC), Ressources naturelles Canada (RNCAN)/Programme du plateau continental polaire (PPCP), Savoir polaire Canada, Société du Plan Nord (SPN), Université Carleton, Université Dalhousie, Université de l'Alberta, Université de la Saskatchewan, Université de l'Alberta, Université de l'Alberta, Université de la Saskatchewan, Université de Victoria, Université de Waterloo, Université de Yukon, Université McGill, Université Memorial (Campus du Labrador), Université d'Ottawa, Université du Manitoba, Université du Québec à Trois-Rivières, Université Laval.

réunir un comité d'experts pour évaluer les éléments fondamentaux nécessaires à la mise en place d'un système de recherche arctique efficace, équitable et de calibre mondial. Plus précisément, il a été demandé au comité de répondre à la question et aux sous-questions suivantes :



À partir de l'évaluation des connaissances et des données probantes actuelles, quels sont les principaux éléments fondamentaux nécessaires pour créer un réseau scientifique⁶ arctique et nordique de premier plan au Canada qui soit inclusif, collaboratif et efficace?

- Quels sont les possibilités et les obstacles qui se présentent au Canada pour renforcer son excellence en matière de recherche, sa clairvoyance et son leadership mondial dans les domaines clés identifiés dans l'Examen du soutien fédéral aux sciences (stratégie des trois organismes) — Renforcement des capacités en recherche autochtone, Cadre stratégique pour l'Arctique et le Nord, National Inuit Strategy on Research, et d'autres rapports importants?
- Que peut-on apprendre des autres pays, régions, et cadres (c.-à-d. l'Arctique, les régions non arctiques, et l'Antarctique) qui soutiennent la science arctique et nordique (p. ex. les modèles de financement, les pratiques de recherche, les politiques de recherche, le soutien à l'infrastructure, la formation, l'inclusion autochtone, etc.)?
- En se fiant aux meilleures pratiques et aux meilleures données disponibles, quels sont les éléments clés du développement d'un système de recherche de pointe, innovant et d'envergure mondiale qui répond aux enjeux environnementaux et sociétaux préoccupants, et qui répond aux besoins d'aujourd'hui et de demain des populations autochtones de l'Arctique, des habitants du Nord, des personnes au Canada, et de la communauté internationale?

Pour répondre à ces questions, le rapport présente tout d'abord les éléments nécessaires à la création d'un système de recherche arctique et nordique inclusif, collaboratif, efficace et de calibre mondial, ainsi que les pistes cernées par le comité comme des moyens permettant de mettre en œuvre ces éléments (figure 1.2).

⁶ Les discussions initiales avec le commanditaire ont permis de préciser que le terme *système scientifique* devait être interprété au sens large. Le comité a donc plutôt choisi d'utiliser les termes *recherche* et *système de recherche* tout au long du rapport. Dans ce contexte, la recherche représente toutes les formes de travaux « entrepris en vue d'accroître la somme des connaissances — y compris les connaissances de l'homme, de la culture et de la société » (OCDE, 2015). Le comité note que la science, telle qu'elle est généralement comprise, est incluse dans le concept de recherche.

CADRE CONCEPTUEL

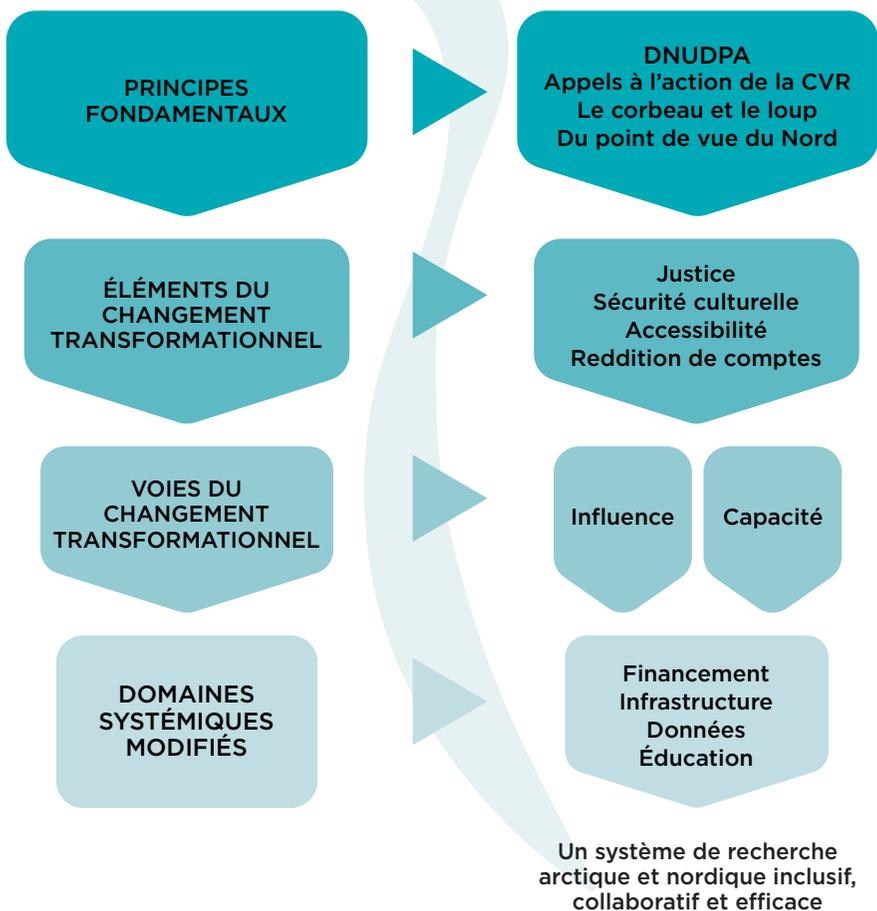


Figure 1.2 Approche du rapport

S'appuyant sur les droits affirmés dans la DNUDPA et les appels à l'action de la CVR, et adoptant une perspective nordique guidée par le corbeau et le loup, ce rapport applique les quatre éléments du changement transformationnel (justice, sécurité culturelle, reddition de comptes et accessibilité) par le biais d'avenues de changement transformationnel (influence et capacité) à quatre aspects clés du système de recherche arctique et nordique : le financement, l'infrastructure, les données et l'éducation. Ce faisant, le rapport passe en revue les changements transformationnels qui, s'ils sont entrepris, soutiendront un système de recherche arctique et nordique véritablement inclusif, collaboratif et efficace au Canada.

Le **chapitre 2 (Aller vers le feu de la bonne manière)** explore ces éléments et ces pistes, répondant ainsi directement aux questions en soulignant ce qui est nécessaire pour un changement transformationnel, y compris la manière d'aborder les éléments transformationnels d'une manière qui soit centrée sur l'éthique.

Le **chapitre 3 (La lumière et l'obscurité)** définit le contexte du reste du rapport en explorant les différents systèmes de connaissance qui existent en relation avec la recherche arctique et nordique, et en discutant brièvement des impacts du colonialisme.

Les chapitres 4 à 7 examinent les éléments clés du système de recherche en relation avec le concept de feu communautaire, ainsi qu'avec les éléments de changement transformationnel suggérés par le comité. Le **chapitre 4 (Alimenter le feu)** aborde le paysage actuel du financement et la vision du comité pour une transformation équitable à l'avenir. Le **chapitre 5 (Les lieux de rassemblement)** porte sur l'infrastructure dans le Nord, y compris l'infrastructure de recherche conventionnelle et les mesures de soutien nécessaires à la survie et à l'épanouissement des communautés. Le **chapitre 6 (Partage des connaissances)** aborde les concepts d'accès aux avantages et du partage de ceux-ci, de souveraineté des données et de propriété intellectuelle dans le contexte du système de recherche arctique et nordique. Enfin, le **chapitre 7 (Porter les braises)** traite de l'éducation dans et à propos du Nord. Chacun de ces chapitres s'articule autour des éléments de transformation définis par le comité au chapitre 2 et aborde les forces et les obstacles de chaque concept, en mettant en évidence les pratiques prometteuses en matière de changement.

Le **chapitre 8 (Entretenir le feu)** présente les conclusions et les réflexions finales du comité sur l'avenir de la recherche arctique et nordique, en revenant aux enseignements du corbeau et du loup. Bien que le chapitre 8 marque la fin du rapport, le comité insiste sur le fait que l'espace qu'il représente — où le Nord rencontre le Sud — se poursuit. Ce chapitre représente plutôt un début, invitant les lecteurs à s'appropriier ces éléments et ces pistes dans leur travail à venir, afin de parvenir à un véritable changement transformationnel. Le chapitre 8 souligne également le rôle continu des chercheurs — du Nord comme du Sud — dans la lutte et l'action en faveur du changement transformationnel, même là où il a déjà commencé. Ce dernier chapitre vise à rendre les chercheurs conscients de leur rôle dans l'entretien du feu, où le feu de la communauté est entretenu avec soin, respect et diligence, même lorsqu'il brûle déjà avec ardeur.

2



Aller vers le feu de la bonne manière

*Le corbeau chantait :
« Luminosité, luminosité, luminosité!
Que le jour apparaisse!
Luminosité, luminosité, luminosité...! »*

Qitsualik-Tinsley
et Qitsualik-Tinsley
(2015/2023)



Le mandat confié au comité fait état d'un désir de changement important dans le système de recherche arctique et nordique au Canada. Une plus grande inclusivité, une meilleure collaboration et une plus grande efficacité dans ce système exigent que la communauté de recherche actuelle entreprenne une transformation. Ce chapitre donne un aperçu des caractéristiques déterminées par le comité permettant un tel changement transformationnel, fermement ancré dans le prisme du corbeau et du loup. Ce faisant, il répond à la question principale tout en soulignant les responsabilités nécessaires à un système de recherche arctique et nordique de calibre mondial au Canada.

Le chapitre commence par décrire ce que signifie faire de la recherche *de la bonne manière*. Il aborde ensuite quatre éléments du changement transformationnel : la *justice*, la *sécurité culturelle*, l'*accessibilité* et la *reddition de compte*. En examinant ces concepts dans le contexte de la recherche, le comité montre la manière dont chaque élément est appliqué pour amener les changements souhaités. La section suivante examine deux voies du changement transformationnel : l'influence et la capacité. Le comité décrit en quoi ces voies peuvent servir de base au changement transformationnel et comment elles peuvent être mises en œuvre. Enfin, le chapitre donne une vue d'ensemble du reste du rapport, en soulignant comment ces éléments et ces pistes ont été intégrés dans l'analyse du système actuel de recherche arctique et nordique réalisée par le comité.

Faire de la recherche de la bonne manière

Lorsque le monde était nouveau, les animaux et les humains ont tenu une réunion pour voir comment ils allaient se comporter les uns envers les autres. Yamoria utilisa le pouvoir de la médecine pour contrôler l'esprit de chacun afin de parvenir à une résolution équitable. La réunion dura longtemps et impliqua les humains et tous les oiseaux, poissons et animaux qui vivaient sur la Terre. Tous s'accordèrent à dire que les humains pouvaient utiliser les animaux, les oiseaux et les poissons pour se nourrir, à condition qu'ils ne tuent que ce dont ils ont besoin pour survivre et qu'ils traitent leurs proies avec le plus grand respect. L'humain doit utiliser toutes les parties de l'animal et ne jamais rien gaspiller. L'accord stipule également que les humains doivent prendre les os de leur proie et les placer dans un arbre ou un échafaudage en hauteur. Enfin, les humains devaient toujours avoir une bonne opinion des animaux et remercier le Créateur de les avoir mis sur la Terre.

Blondin (1997)

The Meeting Between Humans and Animals [La rencontre entre les humains et les animaux], telle qu'elle est écrite ci-dessus, est un récit déné du Sahtu enregistré par l'Aîné George Blondin et qui décrit le processus et l'issue de la première rencontre entre les humains et les animaux, supervisée par Yamória⁷. Pour de nombreux peuples dénés, Yamória est un héros et un ami qui a voyagé dans tout le Denendeh, différenciant les humains des animaux et établissant entre eux une relation continue basée sur la compréhension commune et le respect mutuel (PWNHC, s.d.). Yamória a donné aux Dénés leurs lois, leur permettant de vivre ensemble en harmonie — les uns avec les autres et avec leur environnement — et il est souvent décrit de manière similaire au corbeau : humoristique, intelligent et porteur d'équilibre (Native Languages, s.d.; PWNHC, s.d.). Dans *The Meeting Between Humans and Animals*, Yamória révèle les principes éthiques sous-jacents d'égalité et d'interdépendance qui constituent le fondement de nombreux autres récits (Chartrand, 2018). L'égalité entre les personnes, les animaux et les autres éléments naturels, ainsi que les relations d'interdépendance qu'ils entretiennent, guident les Dénés pour qu'ils puissent *vivre de la bonne manière*, en inspirant un sens de la responsabilité, de la réciprocité et du respect dans les interactions et les décisions quotidiennes (Chartrand, 2018).

D'une manière analogue, le comité s'est penché sur le concept de la *recherche effectuée de la bonne manière*. Un système de recherche efficace, inclusif et collaboratif implique une recherche qui est elle-même effectuée de manière efficace, inclusive et collaborative. Selon le comité, ces qualités ne sont pas des descripteurs de fin d'activité à appliquer aux résultats du processus de recherche. Elles régissent plutôt l'ensemble du processus de recherche lui-même, y compris les actions et les comportements des personnes et des établissements qui entreprennent des recherches au Canada. De ce point de vue, la *recherche effectuée de la bonne manière* est liée à l'éthique, c'est-à-dire à la morale et aux valeurs qui nous guident pour décider de ce qui est bien et de ce qui est mal. Pour le comité, l'éthique est au cœur de toutes les activités de recherche, affirmant les droits énoncés dans la *Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones* (DNUDPA) et les appels à l'action énumérés dans le rapport final de la Commission de vérité et de réconciliation (CVR). Faire de la recherche de la bonne manière, c'est comprendre ses responsabilités et respecter les lois naturelles de l'égalité et de l'interdépendance; c'est aborder la recherche avec un sens de la responsabilité, de la réciprocité et du respect. Plus important encore, c'est s'assurer qu'il y a toujours un équilibre dans le système de recherche : fluide et dynamique, changeant pour s'adapter au contexte, mais toujours présent, guidant le processus du début à la fin.

7 Yamória est le nom sahtu de Celui qui voyage et le terme le plus communément utilisé pour désigner cet être (PWNHC, s.d.). Bien que chaque langue dénée désigne différemment Celui qui voyage, tous les peuples dénés racontent des récits de la vie légendaire de Yamória.



Avec l'autorisation de Gita Ljubicic

Pangnirtung, au Nunavut

Construire le feu : les éléments du changement transformationnel

Aux fins du présent rapport, le *changement transformationnel* implique la reconnaissance et l'affirmation de l'existence de systèmes de connaissances autochtones dans l'Arctique et le Nord canadiens. Les éléments du changement transformationnel sont donc les caractéristiques nécessaires cernées par le comité pour garantir qu'un tel changement puisse se produire. Ils garantissent également que les activités de recherche menées dans le Nord respectent les droits des peuples autochtones tels qu'ils sont exprimés dans la DNUDPA et dans le rapport final de la CVR (chapitre 1). Ces documents évoquent la nécessité d'une responsabilité consciente, laissant la place à la participation éthique et équitable des peuples autochtones dans tous les aspects de la recherche. En tant que tels, ces éléments de changement transformationnel peuvent contribuer à créer un système de recherche inclusif, collaboratif, efficace et éthique.

Justice : il est essentiel que la recherche arctique et nordique au Canada soit juste et favorise le droit des peuples autochtones à l'autodétermination

Le comité a choisi de définir la justice en termes d'autodétermination des peuples autochtones. Cette notion incorpore des droits substantiels et des garanties procédurales qui favorisent l'autodétermination, le leadership et la réconciliation. En conséquence, la justice est la pleine réalisation des droits des peuples autochtones, tels qu'ils sont affirmés dans la DNUDPA et soutenus par la CVR, et elle sous-tend tous les aspects du mandat du comité. Pour être inclusif, le système de recherche doit accueillir toutes les perspectives — les perspectives autochtones en particulier — au niveau le plus fondamental. L'inclusivité, au sens propre du terme, ne signifie pas simplement reconnaître l'existence de groupes marginalisés. Elle implique de les écouter, de les inclure équitablement et de les valoriser en tant que leaders et participants à part entière. Cela signifie également faire de la place au leadership autochtone et transformer l'ensemble du processus de recherche : il s'agit de reconnaître et d'inclure de manière significative, efficace et équitable les différents systèmes de connaissance; d'abandonner et de désapprendre les préjugés systémiques associés à l'accréditation et à l'affiliation; et de veiller à ce que l'autodétermination soit à la fois réalisée et respectée.

En explorant la question de la justice, le comité s'est interrogé : qui est habilité à poser des questions de recherche, et qui est habilité à mener des recherches? Ce qui est considéré comme de la *recherche* est lié à la remise en question et au recadrage du paradigme actuel qui donne la priorité aux systèmes de connaissance et aux approches occidentales. Poser cette question fait émerger une conception plus large et plus holistique de l'observation et de la pratique. Ce recadrage est lié à un désapprentissage des limites institutionnelles strictes concernant les connaissances « acceptables » et « rigoureuses », telles qu'elles ont longtemps été définies par le paradigme de la recherche occidentale. Il implique également une ouverture à l'intégration de systèmes de connaissances plus diversifiés, ancrés dans un sentiment d'équité, de diversité, de respect et de reconnaissance. Si un tel recadrage est réalisé par le biais de la recherche et des activités connexes — et si l'équilibre est maintenu de manière constante entre les différentes perspectives — le comité estime que le Canada peut devenir un chef de file sur le plan de la recherche et de ses processus, ainsi qu'en matière de relations intergouvernementales respectueuses (c.-à-d. entre les gouvernements fédéral/territorial/provincial et les nations autochtones/les détenteurs de droits).

Sécurité culturelle : l'inclusivité et l'efficacité de la recherche arctique et nordique au Canada ne peuvent être atteintes en dehors d'un système assurant la sécurité culturelle

La sécurité culturelle et des termes connexes ont été largement utilisés dans la pratique et la recherche sanitaires et médicales (Williamson et Harrison, 2010; Downing *et al.*, 2011). Elle fait référence à la reconnaissance et au respect des différentes visions du monde, l'accent étant mis sur la nécessité de ne pas compromettre les droits et les valeurs culturels des peuples autochtones (ONU, 2007; Gubhaju *et al.*, 2020). La protection de la sécurité culturelle des peuples autochtones est ancrée dans le droit à l'autodétermination en tant que condition préalable à l'exercice et à la jouissance de tous les autres droits de la personne. Pour les peuples autochtones de l'Arctique et du Nord, la notion de sécurité culturelle est profondément ancrée dans leur statut, leurs droits et leurs rôles distincts; dans le cadre de la recherche fondée sur le système de connaissances occidental, elle est essentielle à la reconnaissance, au respect et à la préservation des droits interdépendants des peuples autochtones. Le comité utilise la notion de sécurité culturelle au sens large tout au long du rapport, en l'étendant à tous les aspects de la protection culturelle des systèmes de connaissance autochtones, tout en se concentrant sur les processus et les actions nécessaires à la défense comme au respect des droits autochtones.

De l'avis du comité, favoriser une recherche nordique inclusive et collaborative qui valorise et reconnaît les systèmes de connaissances autochtones signifie établir des mesures de protection pour assurer la sécurité culturelle de tous les peuples autochtones touchés par ce système de recherche. Comme le soulignent Battiste et Henderson (2000), « la survie des peuples autochtones est plus qu'une question d'existence physique; il s'agit de préserver les systèmes de connaissances autochtones face à l'impérialisme cognitif ». La sécurité culturelle est l'un des moyens d'assurer cette préservation.

Le concept de sécurité culturelle a été jugé essentiel par le comité, car certaines pratiques de recherche actuelles continuent d'ignorer les peuples autochtones, leurs droits et leurs systèmes de connaissances (chapitre 3). Il est important que les systèmes de connaissances et les visions du monde autochtones soient reconnus et qu'un espace équitable leur soit accordé, tant sur le plan intellectuel que sur le plan matériel. Cela implique le contrôle des données et de la propriété intellectuelle, l'amélioration des processus d'évaluation éthique et des pratiques de recherche, ainsi qu'une compréhension claire de la souveraineté et de l'autodétermination des peuples autochtones en matière de recherche. En outre, lorsque les peuples autochtones ont une voix active dans le système de recherche, la recherche effectuée est meilleure et plus riche dans l'ensemble. Un tel système, dans lequel l'équilibre entre les différentes perspectives et approches est maintenu, même si c'est de manière flexible et dynamique, rend possible une recherche éthique et équitable.

Accessibilité : un système de recherche arctique et nordique efficace, inclusif et collaboratif garantit l'accessibilité de tous les aspects, y compris les processus et les résultats

La participation et l'accès aux résultats de la recherche sont des questions cruciales à multiples facettes qui concernent le système de recherche dans son ensemble. De l'avis du comité, l'accessibilité de la recherche, lorsqu'elle est comprise dans son ensemble, s'applique aux *processus du système* lui-même (la capacité de diriger, de guider et/ou de collaborer à la recherche; l'accès au financement; une compréhension claire de la souveraineté et de la propriété des données) ainsi qu'aux *résultats du système* au niveau de la communauté et de la prise de décision (la capacité d'accéder aux résultats de la recherche au besoin et sous les formes souhaitées). L'accessibilité se rattache également à un équilibre nécessaire des pouvoirs; à l'instar de l'équilibre entre la lumière et l'obscurité ou entre le corbeau et le loup, le pouvoir ne peut être concentré entre les mains d'un



La *responsabilité* est l'obligation d'agir de manière éthique envers les autres. Elle est profondément ancrée dans le sens du respect.

La *réciprocité* se rapporte à la qualité des relations qui engendrent une dépendance et une influence mutuelles, fondées sur un sentiment de respect et d'attention à l'égard de chaque partie. Elle comprend l'échange et l'apprentissage réciproques, ainsi que la jouissance d'avantages mutuels.

seul établissement ou d'un seul système si l'on veut que les activités de prise de décision et de recherche soient accessibles. Pour être réellement inclusives et collaboratives, les structures décisionnelles et les systèmes de pouvoir qui leur sont associés doivent être accessibles à ceux qui sont directement concernés par leurs résultats. Le comité estime que l'amélioration de l'accessibilité à toutes les phases et à tous les éléments du système de recherche renforcera la solidité systémique en facilitant la participation directe et, surtout, l'équilibre.

Reddition de comptes : une recherche arctique et nordique efficace, inclusive et collaborative est ancrée dans la responsabilité et la réciprocité, ainsi que dans le sens de la reddition de comptes

La reddition de compte est liée à la responsabilité envers les autres et à la réciprocité avec eux. Le comité estime que la responsabilité et la réciprocité sont continues et se rattachent à l'établissement de relations, à une surveillance et à une évaluation complètes, ainsi qu'à un dialogue et à un échange d'informations constants sur les pratiques de recherche comme les activités connexes entre tous les partenaires.

Tout comme la sécurité culturelle, la reddition de comptes est nécessaire à une collaboration, une inclusion et une efficacité véritables. Il est important de se rappeler, avant tout, que le Nord abrite de nombreux peuples autochtones et non autochtones et qu'il ne s'agit pas uniquement d'un terrain de recherche pour le Sud. Une grande partie de la recherche entreprise dans le Nord a abordé la région comme si elle était dépourvue d'habitants; de ce fait, le processus et les résultats ne tiennent souvent pas compte des objectifs et des priorités des communautés riches et diverses qui vivent dans le Nord. Par conséquent, les principaux sujets de préoccupation ne sont pas abordés, et la recherche ne répond pas aux besoins des personnes qui seront probablement touchées par elle — ou qui pourraient en bénéficier le plus — pas plus qu'elle ne leur rend des comptes.

S'il est important que les chercheurs individuels rendent des comptes aux communautés autochtones avec lesquelles ou au sein desquelles ils travaillent (c.-à-d. en respectant leurs conseils et directives), il est également nécessaire de rendre des comptes au niveau structurel ou institutionnel. Par exemple, la reddition de comptes institutionnelle dans ce contexte signifie que les gouvernements et les universités doivent répondre aux besoins déterminés par les communautés, veiller à ce que les éléments pertinents de la recherche (y compris les conclusions et les résultats concernant les communautés) soient accessibles et maintenir des relations porteuses et continues avec les communautés à tous les stades du processus de recherche.

Allumer le feu : les voies du changement transformationnel

Les voies du changement transformationnel représentent les moyens par lesquels la justice, la sécurité culturelle, l'accessibilité et la reddition de comptes peuvent être concrétisées, en allumant le feu pour favoriser un changement durable et un système de recherche plus éthique et plus équitable. Le comité a cerné l'*influence* et la *capacité* comme étant les deux voies critiques qui favorisent le changement transformationnel; toutefois, il note qu'il existe également d'autres voies de changement. L'*influence* et la *capacité* ont été choisies dans le contexte de la recherche arctique et nordique parce que, d'après l'expérience du comité, elles ont l'impact le plus immédiat sur le système de recherche.

Influence : le changement transformationnel dans la recherche implique un transfert de l'influence décisionnelle du Sud vers le Nord

L'*influence* est la capacité des individus à produire les effets souhaités sur les actions, les comportements et les opinions des autres. Dans le système de recherche, les personnes qui mènent la recherche, les sujets étudiés et la manière dont les résultats de la recherche sont communiqués et utilisés sont en grande partie entre les mains des décideurs associés aux établissements universitaires ou aux agences gouvernementales du Sud. Par conséquent, l'influence ne se trouve pas souvent entre les mains de ceux qui sont le plus directement touchés par les activités de recherche dans le Nord, mais plutôt là où les colons et les communautés non autochtones profitent des résultats. De l'avis du comité, le déplacement de l'influence vers le Nord — et le soutien au leadership autochtone en matière de recherche, en particulier — garantira que les perspectives, les besoins et les priorités des communautés et des peuples qui vivent dans le Nord seront respectés et reflétés avec précision dans les activités de recherche menées. En retour, le déplacement de l'influence vers le Nord engendrera également une recherche de meilleure qualité, car le système de recherche aura un sens plus complet de l'équilibre entre les perspectives.

Capacité : la transformation équitable du système de recherche arctique et nordique comprend l'augmentation des capacités humaines, financières et infrastructurelles

Le renforcement des capacités — en particulier pour les chercheurs, les gouvernements, les organisations et les communautés de l'Arctique et du Nord — permettrait d'améliorer l'efficacité de l'ensemble du système de recherche. Ce processus implique les éléments suivants : s'assurer que les besoins des communautés de l'Arctique et du Nord deviennent des priorités dans la recherche entreprise dans la région; renforcer l'infrastructure et le personnel de recherche dans le Nord; créer des occasions d'apprentissage et de formation pour soutenir la recherche; et mettre à disposition un financement conséquent. Le comité note que les peuples autochtones du Nord doivent eux-mêmes dicter les réalités, les contextes et les besoins de leurs communautés pour que le renforcement des capacités soit utile. La capacité est également une considération importante pour les chercheurs et les établissements du Sud; elle leur permet d'entreprendre des recherches éthiques, équitables et responsables. Ces capacités pourraient être renforcées par une formation à la sécurité culturelle liée aux dimensions politiques, économiques, culturelles et sociales des communautés de l'Arctique et du Nord qui serait suivie avant la recherche, afin d'encourager une plus grande reddition de comptes et de soutenir une participation plus importante de la communauté.

Toutefois, le comité note qu'il faut également renforcer les capacités des systèmes qui assurent la survie (et l'épanouissement) des communautés du Nord et des peuples autochtones. Le renforcement de la capacité de ces systèmes — y compris l'éducation, la santé, l'alimentation et les systèmes et structures socioéconomiques du Nord — rendra possible l'épanouissement du changement transformationnel. Là où la capacité est au rendez-vous, il est possible d'accroître l'accessibilité et la reddition de comptes, ce qui a une influence positive sur la justice et la sécurité culturelle. La capacité permet de centrer le travail effectué *de la bonne manière*, comme indiqué ci-dessus, ce qui est plus probable de soutenir et de favoriser l'autodétermination des peuples autochtones. On favorise du même coup un système de recherche éthique, inclusif, collaboratif et efficace.

Ensemble autour du feu : réaliser le changement transformationnel

Un système de recherche arctique et nordique qui est inclusif, collaboratif et efficace ne pourra être mis en place qu'au prix d'un changement radical de paradigme qui garantira un changement significatif et transformationnel. À ce sujet, le comité estime qu'un changement transformationnel efficace et éthique, ancré dans le respect et la compassion, doit se concentrer sur les aspects que sont la justice, la sécurité culturelle, l'accessibilité et la reddition de comptes. Bien que la réalisation de chacun de ces éléments, effectuée de la bonne manière, soit essentielle, une véritable transformation ne peut avoir lieu sans l'apport de l'influence et de la capacité. Pour que le changement transformationnel prenne racine, il est nécessaire de modifier l'influence afin de privilégier les perspectives, les besoins et les priorités des communautés de l'Arctique et du Nord, ainsi que d'accroître la capacité de tous les éléments du système de recherche (ce qui renforce encore l'influence). De l'avis du comité, ces éléments et ces voies de changement — ainsi que l'éthique qui guide le travail de la bonne manière — fournissent le cadre nécessaire pour réaliser le mandat.



La lumière et l'obscurité : contexte du rapport

Peu importe ce qu'il dit, l'oiseau et l'animal se disputent. Parfois il fait clair, parfois il fait noir. Comme une rivière qui serpente, elle devient bonne et quand la nuit arrive, elle ne l'est plus, au gré des pouvoirs du corbeau et du renard.

Qitsualik-Tinsley
et Qitsualik-Tinsley
(2015/2023)



Un examen des valeurs, des relations et des activités qui animent les connaissances — un élément clé du processus de recherche — ainsi que des relations entre les peuples autochtones et l'État sont nécessaires pour soutenir un changement véritablement transformationnel dans le système de recherche. Le présent chapitre jette les bases du rapport en mettant en contexte les travaux du comité, afin de fournir une compréhension commune permettant d'évaluer les éléments du système de recherche arctique et nordique du Canada. Au chapitre 2, le comité s'est entendu sur les éléments du changement transformationnel qu'il est urgent d'apporter. Le chapitre 3 explique en quoi la compréhension des contextes, ainsi que de l'histoire du savoir et du colonialisme dans le Nord du Canada, est nécessaire pour provoquer un changement transformationnel, ce qui inclut des changements considérables et positifs devant être apportés aux systèmes de recherche.

Le chapitre commence par décrire les différents systèmes de connaissances qui servent de cadres à la recherche arctique et nordique au Canada. En examinant les deux systèmes de connaissances prédominants — autochtone et occidental — dans cette sphère de recherche, le comité démontre les avantages et les possibilités considérables qui peuvent découler d'un système favorisant la coproduction et la coexistence des connaissances. Le comité reconnaît que certains domaines exigent un équilibre plus dynamique entre les systèmes de connaissances. Les obstacles à la réalisation d'une coproduction et d'une coexistence porteuses sont également abordés, avec des données probantes démontrant les tensions actuelles entre les systèmes de connaissances autochtones et occidentaux — le résultat du privilège accordé aux systèmes de connaissances occidentaux au détriment des autres.

La section suivante donne un aperçu du colonialisme et de l'iniquité dans ce que l'on appelle aujourd'hui le Canada, ce qui permet de poser les bases contextuelles du reste du rapport. Le comité met en évidence certaines politiques et pratiques clés pertinentes pour le système de recherche arctique et nordique qui ont enraciné des croyances et des valeurs coloniales dans la société canadienne et souligne les endroits où elles persistent aujourd'hui. Enfin, le chapitre donne un aperçu conceptuel de ce qui va suivre, en reliant l'appel à l'équité lancé par le comité, qui sera repris dans les chapitres suivants, et les messages clés qui en découlent.

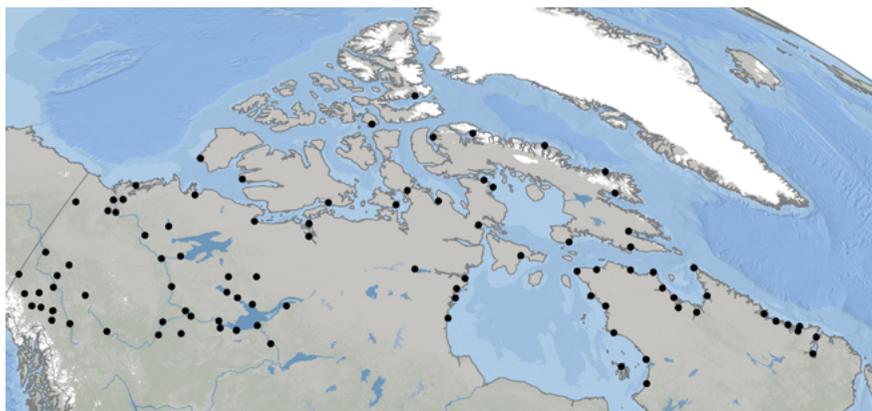
Les modes de connaissance

Comme indiqué au chapitre 1, le comité a fondé son travail sur les droits affirmés par la *Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones* (DNUDPA) et les appels à l'action lancés par la Commission de vérité et de réconciliation (CVR) du Canada. Ces droits et actions comprennent la reconnaissance et la valorisation des systèmes de connaissances autochtones, ainsi que la compréhension de l'interaction entre ces systèmes. Dans le contexte de la recherche arctique et nordique, il s'agit des

systèmes de connaissances autochtones et occidentaux, de leurs interactions et de la valeur qu'ils apportent tous deux à un système de recherche efficace, inclusif et collaboratif.

La définition des systèmes de connaissances autochtones limite la compréhension de leur diversité et de leurs multiples facettes, en particulier en ce qui concerne le Nord

Les systèmes de connaissance autochtones comprennent des ensembles multiples et complexes d'informations et de technologies qui ont été élaborés et maintenus par les communautés autochtones depuis des millénaires. Bien que ces systèmes soient souvent généralisés et discutés en tant qu'entité unique et homogène (en parlant p. ex. de connaissances autochtones, de connaissances écologiques traditionnelles), il n'existe pas de base unique sur laquelle ils sont fondés. Le Nord du Canada abrite à lui seul une cinquantaine de nations autochtones (SAC, 2023a, 2023b; Whose Land, s.d.), chacune ayant des pratiques culturelles et des savoirs distincts (figure 3.1).



Source des données : SAC (2023a, 2023b)

Figure 3.1 Communautés des Premières Nations et des Inuits dans le Nord du Canada

Les terres d'origine de nombreux peuples des Premières Nations et des Inuits se trouvent dans les régions septentrionales des terres aujourd'hui connues sous le nom de Canada. Les communautés des Premières Nations et des Inuits du Yukon, des Territoires du Nord-Ouest, de l'Inuit Nunangat (Nunavut, région désignée des Inuvialuit, Nunavik et Nunatsiavut) et du Labrador sont représentées sur cette carte. Les données sur la localisation des communautés proviennent de Services aux Autochtones Canada. Le comité note qu'elles ne représentent pas toute l'étendue des lieux que les peuples autochtones ont appelés ou continuent d'appeler leur foyer. Le comité note également que de nombreux membres des Premières Nations et des Métis font partie des communautés autochtones du Nord (c.-à-d. dans les régions septentrionales des provinces), mais que leurs communautés ne sont pas incluses sur cette carte.

Par conséquent, les *systèmes de connaissances autochtones*, tels qu'ils sont désignés par le comité, représentent un ensemble vaste et diversifié de connaissances détenues par les peuples autochtones d'un bout à l'autre du Canada. Malgré cette diversité, des éléments communs ont été cernés parmi les divers savoirs qui composent les systèmes de connaissances autochtones. Par exemple, le Inuit Circumpolar Council (ICC, 2022) souligne que les systèmes de connaissances autochtones se rattachent à ce qui suit :

un mode de pensée systématique appliqué aux phénomènes à travers des systèmes biologiques, physiques, culturels et spirituels. [Ces systèmes comprennent] des connaissances fondées sur des données probantes et acquises par des expériences directes et à long terme, ainsi que par des observations, des leçons et des compétences exhaustives et multigénérationnelles. [Elles se sont] développées au cours des millénaires et se développent encore dans un processus vivant, y compris les connaissances acquises aujourd'hui et dans le futur, et sont transmises de génération en génération.

Les systèmes de connaissance autochtones sont relationnels et intergénérationnels, et s'incarnent dans des formes qui peuvent inclure « des théories, des philosophies, des histoires, des cérémonies et des récits en tant que modes de connaissance » (Battiste, 2002). Souvent décrits comme contextuels et enracinés dans l'expérience subjective de l'émotion, ces systèmes sont entretenus et transmis par le biais d'activités comme les récits, la médiation, les cercles de discussion et de partage, les cérémonies, les dialogues, l'observation des participants, l'apprentissage par l'expérience, le modelage et la prière (Ermine, 1995; Battiste, 2002; Iseke, 2013; Betasamosake Simpson, 2014; Bartolomé, 2020). Ils peuvent également être cinétiques, associés aux mouvements de la vie quotidienne (Betasamosake Simpson, 2014). Dans le cadre épistémologique des Inuits du Canada, par exemple, les éléments centraux sont la collaboration, les récits et le fait que tous les savoirs se rejoignent (Healey et Tagak Sr., 2014).

La science autochtone est un autre exemple de la façon dont les systèmes de connaissances autochtones peuvent être appliqués. Cette science — enracinée dans l'expérience émotionnelle, l'intuition (surtout en ce qui concerne la Terre) et l'observation — est souvent décrite comme symbolique et non linéaire (voir p. ex. Redvers *et al.*, 2022), et elle utilise des récits pour expliquer les phénomènes observés (Bartolomé, 2020). Inuit Qaujimagatuqangit (IQ), par exemple, fait référence aux différentes manières de collecter et de comprendre les informations sur le monde qui nous entoure, tout en incluant simultanément des éléments de développement et de maintien des relations (encadré 3.1). Selon l'enseignant, traducteur et conteur inuk Mark Kalluak (2017), l'IQ est :

la sagesse issue d'une longue expérience, transmise de génération en génération. [Cela] signifie connaître la Terre, les noms, les lieux et leur histoire. Cela signifie également connaître l'environnement arctique — la neige, la glace, l'eau, le temps et l'environnement que nous avons en commun. Cela implique d'être en harmonie avec les gens, la Terre et les êtres vivants, et de les respecter. Cela implique des compétences de vie, la vigilance et la capacité à former d'autres personnes à une vie saine et forte. La connaissance de la langue, de la culture, des croyances traditionnelles et de la vision du monde est essentielle. Inuit Qaujimagatuqangit est, pour les Inuits, la vérité par laquelle nous vivons une bonne vie dans notre monde.

Selon Battiste (2005), il existe d'autres similitudes importantes entre la multitude de savoirs qui composent les systèmes de connaissances autochtones :

- une compréhension holistique dans laquelle toutes les connaissances sont à la fois intégrées dans le contexte de l'apprenant et reliées à toutes les autres connaissances, de manière à fournir une compréhension plus complète du monde;
- une conscience de l'interdépendance de toutes les choses, qui donne souvent la priorité à la Terre et à la protection du monde naturel;
- l'accent mis sur les valeurs de la communauté.

Le comité note également que de nombreux systèmes de connaissances autochtones, y compris IQ, ne sont pas détenus de manière égale par tous les membres d'une communauté; dans de nombreux cas, ils le sont par certains membres (p. ex. les détenteurs de savoir, les Aînés) et mis en commun lorsqu'on le juge approprié. Par exemple, certains aspects des systèmes de connaissances autochtones sont souvent profondément liés au genre (Jessen Williamson *et al.*, 2021).

Encadré 3.1 Les modes de connaissance inuits : concepts clés et principes directeurs

Dans leurs travaux sur la méthodologie des sciences de la santé dans le Nord, Gwen Healey et Andrew Tagak Sr. ont combiné les objectifs scientifiques occidentaux avec l'épistémologie inuite pour tenter de définir les meilleures pratiques qui contribuent au bien commun de tous : aux chercheurs comme aux membres de la communauté. Ce faisant, ils ont mis en évidence plusieurs concepts clés qui guident les modes de connaissance inuits :

Inuuqatigiittiarniq : « respecter les autres, établir des relations positives et prendre soin des autres ».

Unikkaaqatigiinni : concept lié à la narration qui englobe « le pouvoir du conte et le rôle des histoires dans les modes d'existence inuits », ainsi que les contextes dans lesquels elles sont transmises.

Iqqaumaqatigiinni : « toutes les pensées, ou tous les savoirs, réunis en un seul ».

Pittiarniq : « être bon » (tant sur le plan moral que sur le plan du comportement).

Piliriqatigiinni : « travailler en collaboration pour le bien commun ».

(Healey et Tagak Sr., 2014)

D'autres principes directeurs ont été cernés par le gouvernement du Nunavut dans sa description d'IQ, notamment :

Pijitsirniq : « servir et subvenir aux besoins de la famille et/ou de la communauté ».

Pilimmaksarniq/Pijariuqsarniq : « développement des compétences par l'observation, le mentorat, la pratique et l'effort ».

Tunnganarniq : « encourager la bonne humeur en étant ouvert, accueillant et inclusif ».

Aajiiqatigiinni : « la prise de décision par la discussion et le consensus ».

Qanuqtuurniq : « être innovant et plein de ressources ».

Avatittinnik Kamatsiarniq : « respect et soin de la Terre, des animaux et de l'environnement ».

(Gouv. du Nt, s.d.)

Les systèmes de connaissances occidentaux occupent une place privilégiée dans la recherche nordique; or, un équilibre entre les systèmes de connaissances est essentiel

Au Canada, les discussions relatives à la recherche (y compris notamment la science de l'Arctique et du Nord) ont été fermement axées sur la croyance eurocentrique en la nécessité et la supériorité de l'objectivité, de la rigueur et de la reproductibilité (Steinhauer *et al.*, 2020). Souvent appelée science *eurocentrique*, *occidentale* ou *moderne*, cette perspective est ancrée dans l'acceptation (implicite ou explicite) et la valorisation des croyances coloniales d'objectivité et de hiérarchie (Wojciechowski, 2010; ITK, 2018a; Lavalée, 2020). Des impacts problématiques peuvent se produire lorsque les systèmes de connaissances occidentaux sont jugés supérieurs ou privilégiés par rapport aux systèmes de connaissances autochtones. En ce qui concerne la recherche, il s'est avéré que ces pratiques dominantes font passer les peuples autochtones au deuxième plan, les considérant parfois comme des spectateurs du processus de recherche, voire des sujets à étudier (ITK, 2018a).

Cependant, les systèmes de connaissance occidentaux ne sont pas intrinsèquement préjudiciables. De l'avis du comité, leur nature problématique réside historiquement dans la manière dont ils ont été déployés ainsi que dans les cultures et les systèmes qui les entourent. Ces systèmes ont apporté, et continuent d'apporter, de la valeur dans le paysage de la recherche nordique. Les innovations techniques en matière de surveillance environnementale, par exemple, ont amélioré l'efficacité et l'efficacité des initiatives de surveillance communautaire et ont contribué au développement de connaissances fondamentales (voir p. ex. SmartICE, 2021; Kutz Research Group, 2022). Ainsi, le comité souligne l'importance des systèmes de connaissances occidentaux pour le système de recherche arctique et nordique — on en retire les véritables avantages lorsqu'ils sont utilisés de manière productive plutôt que comme un moyen de supplanter, de réduire au silence ou de conquérir les systèmes de connaissances autochtones. Un grand nombre de concepts, d'instruments et de méthodes issus de la pensée occidentale sont largement utilisés dans le paysage scientifique de l'Arctique, par les Autochtones comme par les non-Autochtones. Ce qui est nécessaire (mais pas suffisant en soi) pour un système de recherche équitable et inclusif, c'est un plus grand sens de l'équilibre, dans lequel les systèmes de connaissance occidentaux coexistent respectueusement et dynamiquement avec les systèmes de connaissance autochtones, de la même manière que le corbeau et le loup : deux moitiés d'un tout qui fonctionnent harmonieusement.

La coproduction et la coexistence des connaissances sont essentielles à une recherche arctique et nordique inclusive et collaborative

L'histoire du privilège accordé aux systèmes de connaissance occidentaux a engendré des tensions, des disparités et du racisme dans le système de recherche actuel. En revanche, un système inclusif, collaboratif et efficace fait place à toutes les formes de production de connaissances et y trouve matière à satisfaire ses besoins. Le respect des systèmes de connaissances autochtones, la coexistence



La *coproduction de connaissances* « est le processus consistant à réunir deux systèmes de connaissances différents dans le cadre d'un véritable partenariat et d'une véritable équité, afin d'enrichir, d'apprendre et de créer de nouvelles connaissances sur un sujet précis. Dans ce contexte, il s'agit plus particulièrement de réunir les systèmes de connaissances des peuples autochtones de l'Arctique et les [systèmes de connaissances] occidentaux » (Yua *et al.*, 2022).

des savoirs et la coproduction de nouvelles connaissances à partir des forces des systèmes de connaissances autochtones et occidentaux devraient être le cadre par défaut du système de recherche arctique et nordique du Canada. Cette interaction porteuse profitera à la fois aux chercheurs et aux utilisateurs de la recherche, et contribuera à mettre fin à la perpétuation du colonialisme tel qu'associé à la recherche occidentale. En outre, la coproduction de connaissances permet d'améliorer l'efficacité comme l'efficacité du processus de recherche (voir p. ex. Carter *et al.*, 2019).

Dans de nombreux cas, les systèmes de connaissances autochtones et occidentaux comprennent des considérations similaires, bien que selon des perspectives différentes (Miner *et al.*, 2023). Souvent, ces similitudes sont négligées en raison de fondements méthodologiques distincts; toutefois, le comité note que l'équilibre entre les perspectives, en particulier lorsqu'il y a coproduction de connaissances, est réalisable lorsque ces similitudes sont reconnues. Ainsi, le comité souligne que la reconnaissance, le respect et la

mobilisation de cette diversité de connaissances sont nécessaires pour permettre un processus de développement et d'évaluation de la recherche plus complet. Cela inclut des perspectives et des méthodologies différentes, ce qui aboutit en fin de compte à des résultats de meilleure qualité renforçant la position internationale du Canada dans le domaine de la recherche et améliorant la production de connaissances en général.

Un exemple de coproduction de connaissances réussie s'incarne dans le modèle de relations entre la Terre et les peuples élaboré par Joe Copper Jack (2020), planificateur foncier autochtone, et détenteur de savoir Dan Ke. Fondé sur les trois lois clés que sont le respect, l'attention et la mise en commun, ainsi que sur des outils de prise de décision tels que *No Voice* [Absence de voix] (c.-à-d. « inclure le point de vue de toutes les parties concernées, comme les générations futures, les relations non personnelles et la Terre mère ») et l'arbre de confluence des savoirs (encadré 3.2). Ce modèle se veut « un processus collaboratif d'acquisition de connaissances qui respecte à la fois les modes d'antan des Premières Nations du Yukon et les connaissances occidentales ». Lorsqu'il est mis en œuvre dans le cadre de processus décisionnels, le modèle sert de ligne directrice, orientant les personnes vers la résolution des problèmes et, en fin de compte, vers l'obtention d'un consensus. Cependant, il est important de noter que, bien que le modèle de relations entre la Terre et les peuples vise à mobiliser activement les deux systèmes de connaissances différents et prévoit « le respect entre les personnes, où aucun système de connaissances, genre ou groupe n'est supérieur à un autre », le recours à la perspective de l'absence de voix et à l'arbre de confluence des connaissances comme outils clés de prise de décision centre les connaissances autochtones : elles sont alors utilisées comme base de référence (Jack, 2020).

Encadré 3.2 La parabole de l'arbre de confluence des connaissances

La parabole de l'arbre de confluence des connaissances illustre le fonctionnement de différents systèmes de connaissance ou visions du monde en collaboration sans privilégier l'un par rapport à l'autre. La parabole peut être décrite comme suit :

Le bassin versant de l'arbre de confluence est constitué d'affluents (branches) qui permettent à l'eau vitale (la connaissance) de s'écouler dans le cours d'eau principal (le tronc). Comme l'eau est source de vie, la connaissance est sacrée et doit être mise en commun avec soin et respect. La zone située entre les rives du cours d'eau, au-dessus de l'eau, constitue l'espace éthique nécessaire à l'instauration d'un dialogue constructif. Un ruisseau de montagne avec, d'un côté, le savoir d'antan des peuples et, de l'autre, le savoir occidental, représente le respect du système de l'autre. À mesure que l'on remonte le courant, il y a des endroits où il est possible de traverser le cours d'eau : à ces passages à gué il est possible de mettre des connaissances en commun dans une démarche collaborative.

(continue)

(a continué)

Cette méthode de coproduction, qui encourage les personnes à rechercher les points communs entre les différents systèmes de connaissances, ne vise pas à fusionner systèmes ou concepts, mais plutôt à rechercher les interconnexions possibles, afin de mieux résoudre les problèmes pour toutes les parties concernées.

(Jack, 2020)

Un autre exemple de coproduction de connaissances est le modèle de recherche Aajiiqatigiingniq élaboré et utilisé par l'Aqqiumavvik Society (s.d.-a) à Arviat, au Nunavut. Ce modèle est fondé sur le principe IQ d'aajiiqatigiingniq (encadré 3.1), ou « l'élaboration d'un accord en commun par le biais d'un processus de groupe ». Il se compose de quatre étapes :

- piliriqatigiingniq (établissement de relations/mobilisation communautaires porteuses);
- inuuqatigiitsiarniq (développement de la compréhension);
- aivaqatigiit/uqamanggatigiit (expériences vécues/collecte de données personnelles);
- qanurtururangniq (validation/établissement d'un consensus relationnel).

Aqqiumavvik Society (s.d.-a)

En utilisant ce modèle, l'Aqqiumavvik Society vise à garantir un processus de recherche fondé sur le respect et la confiance, qui implique l'engagement total des chercheurs à améliorer le bien-être de tous grâce à leurs résultats (Ferrazzi *et al.*, 2019; Aqqiumavvik Society, s.d.-a).



Avec l'autorisation de 'My Word' Storytelling & Digital Media Lab

Capture et plumaison de perdrix sur la glace de mer près de Rigolet, au Nunatsiavut (Labrador)

De même, le modèle Qaggiq, développé par Janet Tamalik McGrath et Mariano Aupilarjuk, utilise la métaphore du qaggiq comme moyen de rassembler les gens et de renouveler les relations (McGrath, 2018). Un qaggiq est un grand iglou (maison de neige) construit autour des fondations de quatre igluit (pluriel d'*iglou*) plus petits. Le qaggiq représente un lieu de rassemblement dans la culture inuite et « est un espace pour [...] renouveler les relations, développer des compétences par le biais de jeux; c'est un lieu où l'on raconte des histoires et où l'on chante des chansons, et où la communauté s'affirme » (McGrath, 2018). McGrath en parle grosso modo de la même manière que le comité lorsqu'il utilise la métaphore du

feu communautaire pour encourager les gens à se rassembler de la bonne manière. Le modèle Qaggiq met l'accent sur les fondements du savoir inuit, à savoir Nuna (la patrie), uqausiq (la langue), unipkaat (les histoires vivantes) et iliqquisiq (la culture). En tenant compte de ces quatre piliers dans la recherche avec les communautés inuites, le modèle soutient l'établissement et le maintien de relations porteuses et éthiques (McGrath, 2018).

La surveillance de la glace de mer est un exemple qui met en évidence la valeur de la coexistence des connaissances. À grande échelle, l'observation des changements de la glace de mer arctique et des impacts qui en résultent (dans l'Arctique et ailleurs) repose sur des données satellitaires, des modèles climatiques et des ensembles de données de réanalyse atmosphérique. Ces observations de la recherche, profondément ancrées dans les systèmes de connaissances et les approches occidentales, sont d'une grande valeur pour les communautés nationales et internationales des sciences du climat. Cependant, à l'échelle régionale, où les changements de la glace de mer doivent également être adaptés à l'écosystème local et compris en fonction de celui-ci, l'intersection des systèmes de connaissances des communautés inuites avec le système de connaissances occidental peut, selon le comité, avoir le plus grand impact en termes de valeur de la recherche. Par exemple, SmartICE, une entreprise sociale communautaire, associe les connaissances inuites sur la glace de mer à des instruments scientifiques occidentaux (SmartICE, s.d.). Ce faisant, SmartICE effectue une surveillance environnementale communautaire utile pour les communautés qui utilisent les données et transmettent des observations vitales à la communauté scientifique (Wilson *et al.*, 2021). Des travaux similaires faisant appel à des systèmes de connaissances autochtones et occidentaux sont aussi menés dans le cadre de l'étude des écosystèmes et de la faune de l'Arctique (voir p. ex. Breton-Honeyman *et al.*, 2021; Houde *et al.*, 2022; Kutz Research Group, 2022).

Il est souvent difficile d'équilibrer et d'harmoniser les différents systèmes de connaissances et les différentes perspectives, mais ce n'est pas forcément nécessaire

Dans certaines perspectives occidentales, la vision des systèmes de connaissances autochtones a été trop généralisée par la représentation (erronée) de ces systèmes comme étant des connaissances traditionnelles, soit un ensemble de données inchangées transmises de génération en génération. Cette vision découle en partie du fait que certains chercheurs occidentaux sont aux prises avec des concepts (y compris des méthodologies, des bases de données probantes et des conclusions) qui ne leur sont pas familiers (Battiste, 2002). Toutefois, elle peut également être attribuée à un désir colonial de méconnaissance (lorsque l'absence de reconnaissance n'est plus possible). La méconnaissance — l'acte délibéré de discréditer ou de minimiser — est une force déséquilibrante, tout comme les

tentatives du renard de se débarrasser de la lumière dans le récit d'ouverture de ce rapport. Glen Coulthard, un érudit déné de Yellowknife, soutient que, malgré le discours croissant de la reconnaissance au sein de la société libérale, « le colonialisme canadien reste structurellement orienté vers [...] la dépossession des peuples autochtones de leurs terres et de leur pouvoir d'autodétermination » (Coulthard, 2014).

En ignorant le potentiel des systèmes de connaissances autochtones riches et variés, la science occidentale renforce la croyance coloniale dans la hiérarchie des pratiques de connaissance, où l'épithète « traditionnel » peut être utilisée comme un euphémisme pour « vieux » ou « dépassé » (Battiste, 2002). Ce contexte les relègue à un rôle de soutien, souvent fondé sur la culture, dans des disciplines comme les sciences naturelles ou les sciences de la santé, qui considèrent le *nouveau* ou le *récent* comme condition préalable à l'exactitude. L'ignorance des peuples autochtones et de leurs systèmes de connaissances constitue une forme d'oppression et d'exploitation ouverte lorsque les systèmes de connaissances occidentaux ou la recherche classent et valorisent explicitement les informations en fonction des connaissances « acceptées » et de celles qui sont « autres ». Cette oppression d'une forme de savoir sur une autre a été qualifiée d'*épistémicide* ou de « destruction systématique des formes rivales de savoir » (Bennett, 2007), y compris « la mise à mort des systèmes de savoir [dans leur ensemble] » (Hall et Tandon, 2017).

Une compréhension holistique et contextuelle de la diversité et de l'étendue des systèmes de connaissance autochtones met pourtant en évidence les limites et les faiblesses de tous les systèmes de connaissance, y compris les conceptions occidentales de la connaissance. Bien qu'il existe d'importantes similitudes entre les différents systèmes de connaissance, les cadres épistémologiques concurrents sont, dans de nombreux cas, en contradiction directe les uns avec les autres, les systèmes de connaissance autochtones « marquant les limites de la théorie eurocentrique » (Battiste, 2002). Cette disparité entre les modes de connaissance (et les modes d'enseignement connexes), associée à la répartition inégale du pouvoir et des ressources, a conduit à la marginalisation et à la dévalorisation des épistémologies autochtones. Cette iniquité et cette disparité font toutefois partie d'un problème systémique plus vaste. D'après l'expérience du comité, de nombreux chercheurs ne sont pas conscients des dynamiques de pouvoir en jeu. La reconnaissance et le respect des systèmes de connaissances autochtones à tous les niveaux, y compris au niveau institutionnel, ainsi que le droit des peuples autochtones à leurs propres systèmes de connaissances, constituent un premier pas essentiel vers une plus grande sensibilisation et une plus grande équité au sein du système de recherche dans son ensemble.

Les efforts de recherche fondés sur les systèmes de connaissances autochtones et menés par les peuples autochtones sont particulièrement pertinents dans le contexte nordique et permettent d'accroître les capacités, la sécurité culturelle (en termes de contrôle, de conservation et de propriété des données), ainsi que de valorisation des visions du monde et des valeurs autochtones. De tels programmes existent et sont couronnés de succès. Par exemple, Qanuippitaa? : L'enquête nationale sur la santé des Inuits (QNIHS, s.d.) et les travaux de la Commission Pikiilasorsuaq (2017) placent les valeurs, les priorités et les enseignements autochtones au centre de leur travail. Lorsque les enseignements autochtones sont mis au centre des travaux, ils peuvent produire des informations précieuses sur des questions de recherche pertinentes tout en « créant un espace où les pratiques qui favorisent l'autodétermination se renforcent » (Ballantyne, 2014).

Reconnaître les réalités du colonialisme et de l'iniquité au Canada

Pour que les systèmes de recherche arctiques et nordiques progressent au Canada en respectant les objectifs de la DNUDPA et de la CVR, il faut mettre en place un sens de l'équité renouvelé, fermement ancré dans la reconnaissance des réalités du colonialisme. Comme le note Czyzewski (2011), « la réconciliation ne sera possible [...] que si le racisme est reconnu comme structurel, omniprésent et continu, mais aussi comme ayant un impact et étant intrinsèquement lié à d'autres formes de discrimination ». Par conséquent, le comité estime qu'une compréhension du colonialisme, ainsi que des impacts et des inégalités continus qui en découlent, sont des éléments contextuels importants et nécessaires pour réaliser son mandat de manière exhaustive.



Les peuples autochtones ont souffert d'injustices historiques résultant, entre autres, de la colonisation et de la dépossession de leurs terres, territoires et ressources, ce qui les empêche d'exercer, en particulier, leur droit au développement conformément à leurs propres besoins et intérêts.

(ONU, 2007)

Bien qu'un aperçu complet des mauvais traitements infligés aux communautés autochtones au cours de l'histoire dépasse le cadre de ce rapport, le comité souligne l'importance de comprendre l'histoire du Canada et d'utiliser cette compréhension comme fondement de relations plus équitables et plus fructueuses entre tous les membres de la communauté des chercheurs et les peuples autochtones. Pour citer Donald Warne, membre de la tribu Oglala Lakota aux États-Unis, médecin et spécialiste de la santé autochtone, « si nous voulons un jour parvenir à l'équité, nous devons passer par la vérité, même si elle est désagréable, et même lorsqu'elle nous met mal à l'aise » (UW SPH, 2019).

Le colonialisme a longtemps existé dans ce que l'on appelle aujourd'hui le Canada et ces réalités persistent, avec un impact négatif sur la recherche arctique et nordique

L'histoire terrible du colonialisme et de l'assujettissement, de la domination et de l'exploitation des peuples autochtones sur les terres aujourd'hui connues sous le nom de Canada a été bien documentée. Bien que cette violence soit indéniable et continue⁸, il a été démontré que les gouvernements se sont systématiquement efforcés de normaliser et de socialiser leurs récits de la colonisation, « le compte rendu officiel du passé du Canada [...] ignorant et niant la vision qu'ont les peuples autochtones d'eux-mêmes et de leurs rencontres avec la société des colons » (Dussault *et al.*, 1996).

Certaines politiques continuent de renforcer la marginalisation et l'aliénation des peuples autochtones dans tout le pays. Physiquement, les peuples autochtones et leurs communautés ont été déplacés de leurs territoires traditionnels et ont dû s'installer dans de nouveaux lieux présélectionnés par les autorités coloniales (Dussault *et al.*, 1996); les Inuits, en particulier, ont été arrachés de force à leurs territoires et à leurs modes de vie traditionnels et relocalisés dans des établissements permanents (Dussault *et al.*, 1994; QTC, 2014; Anowtalik *et al.*, 2020; Audlaluk, 2020). Le déplacement a été soutenu par des politiques comme l'Ordonnance sur les chiens — qui a entraîné l'extermination massive des qimmiit (chiens de traîneau) dans les établissements inuits (QTC, 2014) — et les pensionnats, qui ont empêché les peuples autochtones de transmettre leurs valeurs traditionnelles à leurs enfants, leur ont imposé des valeurs victoriennes patriarcales et se sont attaqués aux activités traditionnelles (Dussault *et al.*, 1996).

8 La *Loi sur les Indiens*, toujours en vigueur aujourd'hui (GC, 1876, 1985), ainsi que l'*Acte de l'avancement des Sauvages* de 1884, ont conféré au gouvernement fédéral le pouvoir de définir ce que signifie être une Première Nation, en s'étendant à des éléments comme la mise en place (ou l'absence de mise en place) d'infrastructures essentielles et de systèmes éducatifs (Dussault *et al.*, 1996; RCAANC, 2013).

Au-delà des impacts négatifs de la relocalisation forcée et du contrôle culturel, les enfants du système des pensionnats ont été soumis à une négligence chronique et à des abus répétés. Ils étaient mal nourris et mal vêtus, forcés de vivre dans un environnement malsain, avec peu ou pas d'attention médicale (Dussault *et al.*, 1996; CVR, 2015); ils étaient livrés à un personnel qui les maltraitait physiquement, sexuellement et émotionnellement (Jack Anawak cité dans Hudson, 2022; Piita Irniq cité dans Li, 2021). Bien que le dernier pensionnat ait fermé ses portes l'année même de la présentation du rapport final de la Commission royale sur les peuples autochtones (1996), les traumatismes intergénérationnels liés aux expériences vécues dans les pensionnats sont encore ressentis aujourd'hui dans les familles et les communautés (CVR, 2015).

En 1982, avec l'adoption de la *Charte canadienne des droits et libertés*, les droits des peuples autochtones ont été légalement reconnus et affirmés (GC, 1982). Malgré cette affirmation, les Autochtones ont continué à vivre avec les conséquences extrêmement négatives de l'ère coloniale du Canada. Or, dans le Nord, cet héritage colonial est particulièrement présent. Une analyse comparative entreprise par Inuit Tapiriit Kanatami (ITK) (figure 3.2) montre que les inégalités sociales et économiques auxquelles sont confrontés les Inuits d'Inuit Nunangat contrastent fortement avec les réalités de la population générale du Canada. Par exemple, le revenu individuel médian varie considérablement entre les Inuits (23 485 \$) et les résidents non autochtones (92 011 \$).

Il existe également d'importantes inégalités en termes de réussite scolaire. Les taux de réussite scolaire dans le Nord sont faibles par rapport au Sud du Canada (StatCan, 2023a), et des inégalités existent également entre les Autochtones et les non-Autochtones (StatCan, 2023b). Dans l'ensemble, les Autochtones sont moins nombreux à fréquenter l'université ou d'autres établissements d'enseignement postsecondaire (StatCan, 2023c), ou à recevoir une formation sur les systèmes de connaissances occidentaux, que de nombreux organismes considèrent comme une condition préalable à l'obtention d'un financement de recherche (chapitre 4). Cette lacune en matière d'éducation est aggravée par le fait qu'il y a actuellement un manque de possibilités d'enseignement supérieur dans le Nord (chapitre 7). De plus, dans sa forme actuelle, le système de recherche canadien valorise certains modes de connaissance (typiquement occidentaux) au détriment des savoirs autochtones, ce qui renforce l'héritage colonial et porte préjudice aux chercheurs comme aux communautés autochtones.

INÉGALITÉS SOCIALES ET ÉCONOMIQUES DANS L'INUIT NUNANGAT

De nombreux Inuits sont confrontés à des inégalités sociales et économiques qui ont un impact sur leur santé et leur bien-être.

Inuit Nunangat

52 % des Inuits de l'Inuit Nunangat vivent dans des logements surpeuplés*¹



34 % des Inuits âgés de 25 à 64 ans dans l'Inuit Nunangat ont obtenu un diplôme d'études secondaires¹



70 % des ménages inuits du Nunavut vivent de l'insécurité alimentaire²



23 485 \$
Revenu individuel médian avant impôts pour les Inuits de l'Inuit Nunangat¹



30 Nombre de médecins pour 100 000 habitants au Nunavut⁴



47,5 % des Inuits de l'Inuit Nunangat ont un emploi¹



72,4 ans
Espérance de vie prévue pour les Inuits au Canada¹⁵



12,3 Taux de mortalité infantile pour 1 000 naissances chez les nourrissons inuits au Canada⁶



Tous les Canadiens

9 % des Canadiens vivent dans des logements surpeuplés*¹

86 % des Canadiens âgés de 25 à 64 ans ont obtenu un diplôme d'études secondaires¹

8 % de tous les ménages canadiens vivent de l'insécurité alimentaire³

92 011 \$
Revenu individuel médian avant impôts pour les non-autochtones de l'Inuit Nunangat¹

119 Nombre de médecins pour 100 000 habitants dans les autorités sanitaires urbaines⁴

60,2 % de tous les Canadiens ont un emploi¹

82,9 ans
Espérance de vie prévue pour les populations non autochtones au Canada⁵

4,4 Taux de mortalité infantile non autochtone pour 1 000 naissances au Canada⁶

* Ne doit pas être comparé aux données de surpeuplement des années précédentes. Basé sur la définition de l'adéquation (si le logement a suffisamment de chambres pour la taille et la composition du ménage). Le chiffre précédent était basé sur la définition utilisant le nombre de personnes par pièce.

† Ne doit pas être comparé aux données antérieures sur l'espérance de vie. Le chiffre est une projection nationale de 2017 de l'espérance de vie des Inuits. Les chiffres précédents concernaient la période 2004-2008 pour tous les résidents de l'Inuit Nunangat, y compris les non-Inuits.

¹ Statistique Canada, Recensement de 2016. [Maisons surpeuplées : 98-400-X2016163; diplôme d'études secondaires 98-400-X2016265; revenu : tableau personnalisé non publié] ITK, emploi : 98-400-X2016266.

² Grace M. Egelund, Inuit Health Survey 2007-2008 : Nunavut [St-Anne-de-Bellayou, QC : Centre for Indigenous Peoples' Nutrition and Environment, mai 2010], 12.

³ Grace M. Egelund et Emma Hawkins, Coup d'œil sur la santé. L'insécurité alimentaire au Canada (Ottawa, Ont. : Statistique Canada, 25 mars 2015).

⁴ Institut canadien d'information sur la santé, Nombre, répartition et migration des médecins au Canada, 2014 (Ottawa, Ont. : Institut canadien d'information sur la santé, septembre 2015).

⁵ Tableau personnalisé basé sur les Projections de la population et des ménages autochtones au Canada, 2011 à 2036, de Statistique Canada.

⁶ Sheppard et al. 2017. "Birth outcomes among First Nations, Inuit and Métis populations." Health Reports Vol. 28, No. 11.

Reproduit avec l'autorisation de l'ITK

Figure 3.2 Inégalités sociales et économiques dans l'Inuit Nunangat

Résultats d'une analyse comparative réalisée en 2018 par ITK, décrivant les inégalités sociales et économiques entre les Inuits vivant dans l'Inuit Nunangat et les personnes vivant principalement dans les régions du sud du pays. Cette infographie a été fournie par ITK et est une mise à jour de la figure figurant dans ITK (2018b).

Ces exemples ne représentent qu'une petite partie des inégalités que subissent les peuples autochtones du Canada, ces inégalités perpétuant le privilège continu des systèmes de connaissance occidentaux. En outre, ils illustrent la manière dont les politiques et la législation régissant les peuples autochtones du Canada continuent de préserver l'héritage du colonialisme et d'entretenir des issues racistes.

Regarder vers l'avenir

Ce chapitre présente les éléments clés que le comité considère comme le fondement contextuel sur lequel repose le système de recherche arctique et nordique du Canada. Il commence par une exploration des différents systèmes de connaissances qui encadrent la recherche arctique et nordique au Canada et traite des possibilités comme des avantages de la coproduction de connaissances entre ces différents systèmes, ainsi que des obstacles actuels à la réalisation de cette coproduction. Il explore ensuite le contexte colonial de ce qui est aujourd'hui connu sous le nom de Canada, en faisant ressortir certaines politiques et pratiques qui ont enraciné les inégalités sociales à la fois passées et présentes. L'histoire du colonialisme a, en grande partie, créé l'inégalité existante entre les systèmes de connaissance et les détenteurs des différents savoirs, comme nous l'avons souligné au début de ce chapitre. Dans l'ensemble, le chapitre 3 permet de comprendre certaines des valeurs, des relations et des activités du système de recherche arctique et nordique, une nécessité pour aborder le mandat avec pertinence.

Sur cette base, et en s'inspirant des éléments de changement transformationnel suggérés par le comité (chapitre 2), les chapitres 4 à 7 explorent les composantes essentielles du système de recherche arctique et nordique : le financement, l'infrastructure, les données et l'éducation. Ces chapitres examinent ces aspects clés du système sous l'angle de l'équité, en reconnaissant les formes structurelles et continues de racisme et en s'efforçant de les combattre afin de devenir véritablement inclusifs et collaboratifs.

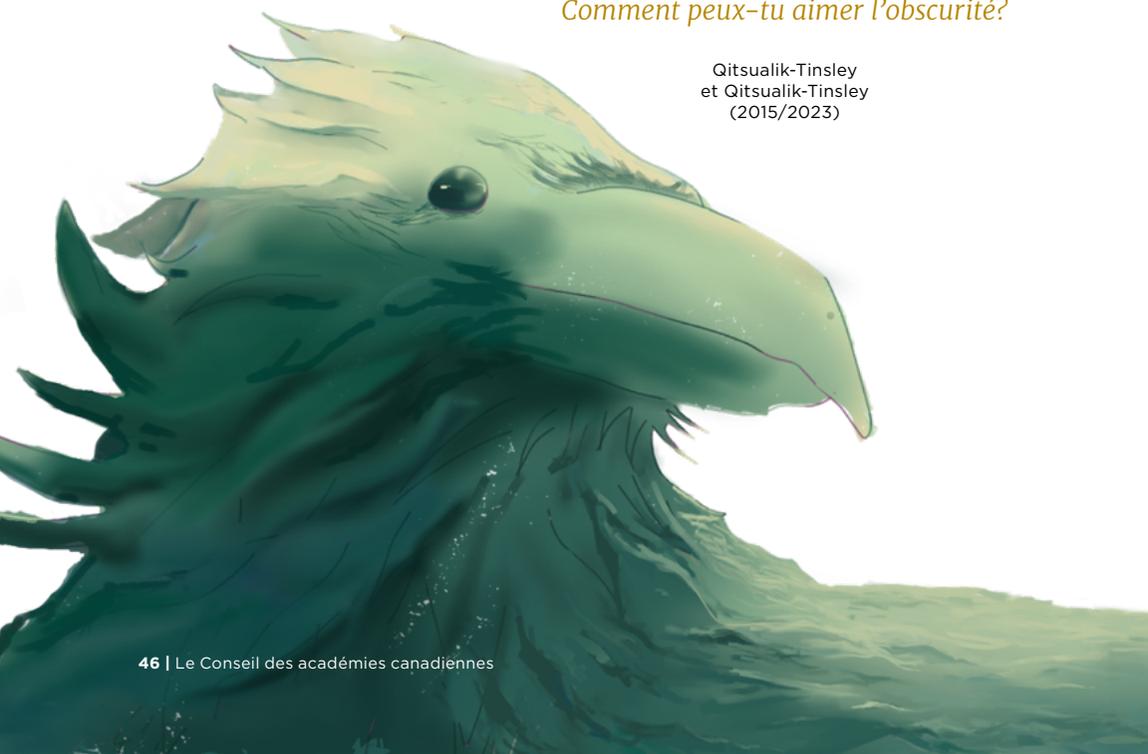
4



Alimenter le feu : financement

*Moi aussi j'aime manger, tu vois?
Et quand il fait noir, beaucoup de
nourriture devient invisible pour moi.
Comment peux-tu aimer l'obscurité?*

Qitsualik-Tinsley
et Qitsualik-Tinsley
(2015/2023)





Responsabilités pour l'avenir

- Une vision cohérente et à long terme de la recherche arctique et nordique, élaborée conjointement par tous les acteurs, permettrait des investissements plus appropriés et plus efficaces.
- Un suivi continu des pratiques de recherche — et de leurs résultats économiques et sociaux — par les bailleurs de fonds et les instances permettrait de rendre compte de la recherche arctique et nordique.
- Grâce à des programmes de financement souples et adaptés au contexte nordique, il serait possible de soutenir une population de chercheurs plus diversifiée et d'accorder le temps comme les ressources nécessaires à une recherche efficace et transparente, y compris à l'établissement de relations essentielles.
- Les bailleurs de fonds peuvent promouvoir la recherche menée par les Autochtones et culturellement sûre en élargissant les critères d'admissibilité et en veillant à ce que les perspectives et les priorités des peuples autochtones soient représentées au sein des instances.
- Le transfert de l'influence sur le financement de la recherche aux peuples autochtones est essentiel pour soutenir leur autodétermination dans ce domaine.
- Des volets de financement spécialisés accompagnés d'un renforcement des capacités permettraient de soutenir la recherche menée par les Autochtones d'une manière accessible et culturellement sûre.

Les systèmes de financement ont un impact sur tous les aspects du cycle de vie de la recherche — les priorités des bailleurs de fonds dictent le type de recherche à entreprendre, les activités autorisées, les personnes habilitées à mener cette recherche et ce que ses résultats doivent démontrer. En outre, les bailleurs de fonds (en particulier les agences de financement public) fixent des normes et des attentes quant à la manière dont certaines recherches sont menées, imposant des valeurs éthiques à la recherche impliquant des êtres humains et des animaux.

Le présent chapitre examine le système de financement et la manière dont il peut soutenir un système de recherche arctique et nordique qui soit inclusif, collaboratif et efficace. Il commence par examiner comment utiliser le financement pour alimenter le feu de la bonne manière en liant explicitement les mandats des bailleurs de fonds à la *Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones* (DNUDPA) au Canada, et à la Politique sur l'Inuit Nunangat lorsqu'elle s'applique. Il explore ensuite les concepts de justice et de sécurité culturelle dans le cadre du financement de la recherche, en particulier la manière dont les structures de financement actuelles peuvent être modifiées pour mieux soutenir l'autodétermination autochtone dans le domaine de la recherche. Cela peut se faire en augmentant la capacité des établissements de recherche à soutenir la recherche menée par les Autochtones et en transférant la responsabilité d'une surveillance équitable et éthique aux communautés autochtones elles-mêmes. Le chapitre examine ensuite dans quelle mesure le système actuel rend des comptes au Nord et aux peuples autochtones, tant en ce qui a trait aux crédits liés à la recherche arctique et nordique qu'aux résultats socioéconomiques de la recherche financée. Enfin, le comité se penche sur l'accessibilité du financement de la recherche, y compris les conditions d'admissibilité pour accéder aux divers volets de financement, la facilité des demandes, la flexibilité dans l'attribution ainsi que le maintien des fonds, et l'utilisation de volets de financement spécialisés comme outil pour améliorer l'accessibilité pour des groupes précis. Le comité estime que le fait de transférer l'influence sur les décisions de financement aux habitants du Nord et aux peuples autochtones, d'améliorer la souplesse des structures de financement et d'élargir le bassin d'options de financement directement destinées à la recherche nordique — ou aux chercheurs autochtones et nordiques eux-mêmes — pourrait améliorer la reddition de comptes sur le plan de la recherche et l'accessibilité du financement de la recherche pour tous.

Alimenter le feu de la bonne manière

Le contrôle qu'exerce le financement sur tous les aspects du système de recherche exige une réflexion approfondie sur la manière dont l'éthique et les valeurs orientent la prise de décision. Pour que la recherche arctique et nordique progresse de manière efficace, inclusive et collaborative, il faut s'assurer que le feu est alimenté de la bonne manière, c'est-à-dire que le financement respecte les droits des peuples autochtones tels qu'ils sont établis dans la DNUDPA. D'après l'expérience du comité, le financement de la recherche a longtemps entretenu une définition étroite de la recherche, fermement ancrée dans les systèmes de connaissances et les approches occidentales.

Une grande partie du financement de la recherche au Canada provient du gouvernement fédéral, notamment des trois organismes (encadré 4.1). Les trois organismes sont financés par des fonds publics et sont chargés de veiller à ce que tous les fonds soient investis d'une manière qui procure des avantages démontrables à la population du Canada (GC, 2000; CRSH, 2020; CRSNG, 2022a). En conséquence, chaque organisme est chargé d'examiner les projets de recherche à chaque étape du processus afin de s'assurer que les fonds sont utilisés adéquatement au cours de la phase de demande (en déterminant quels projets reçoivent un financement), de la phase de recherche (en réglementant l'utilisation des fonds et en s'assurant que le projet respecte les lignes directrices en matière de conduite éthique et d'intégrité) et de la phase postrecherche (par la promotion des résultats auprès du public) (CRSH, 2020; IRSC *et al.*, 2022; GC, 2022a; CRSNG, 2022a). Cependant, tout comme le corbeau n'a pas pu voir toutes les viandes savoureuses à sa portée, le comité estime que, malgré les efforts déployés pour s'assurer que la recherche financée est effectuée de la bonne manière, beaucoup de choses sont encore négligées.

Encadré 4.1 Principales sources de financement de la recherche arctique et nordique au Canada

Une grande partie du financement de la recherche au Canada provient du gouvernement fédéral, souvent par l'intermédiaire des trois organismes financés par l'État. Chaque organisme (Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada, ou CRSNG; Conseil de recherches en sciences humaines, ou CRSH; Instituts de recherche en santé du Canada, ou IRSC) a un mandat distinct pour évaluer les propositions de recherche et allouer des fonds correspondant à son ou ses domaines d'étude particuliers.

(continue)

(a continué)

Divers organismes et ministères gouvernementaux mènent également des recherches arctiques et nordiques par l'entremise des budgets de fonctionnement de leurs groupes de recherche, ainsi qu'en fournissant des fonds réservés à des chercheurs externes (voir p. ex. RCAANC, 2021a; RNCAN, 2021; ECCC, 2022a; GC, 2022b; CNRC, 2022). En particulier, Savoir polaire Canada (POLAIRE) a pour mandat de faire progresser les connaissances canadiennes sur l'Arctique; il exploite la Station canadienne de recherche dans l'Extrême-Arctique (SCREA) et facilite les relations entre d'autres entités, tant nationales qu'étrangères (GC, 2022c). POLAIRE offre diverses possibilités de financement pour répondre à ses priorités de recherche, comme le Programme de bourses de recherche de Savoir polaire Canada, le Programme des sciences et de la technologie dans le Nord et le Programme d'application des connaissances polaires (GC, 2022b). Le Programme de formation scientifique dans le Nord (PFSN), qui finance des étudiants de tout le Canada pour qu'ils mènent des recherches dans le Nord, apporte également son soutien (GC, 2022b). Bien que les programmes comme ceux mentionnés plus haut appuient largement la recherche arctique, ils ne sont généralement pas dirigés par le Nord ni bien intégrés dans les communautés, d'après l'expérience du comité. À l'externe, le gouvernement fédéral distribue des fonds principalement par l'entremise des trois organismes ou d'organismes de financement comme ArcticNet, qui à leur tour attribuent des fonds aux chercheurs et aux organismes (p. ex., ArcticNet, s.d.-a).

D'autres ordres de gouvernement financent également des projets de recherche. Ainsi, les gouvernements autochtones mènent et financent à l'interne leurs propres recherches en créant des postes de chercheurs, en commandant des études d'impact sur l'environnement ou en y participant (voir p. ex. The Firelight Group, 2022; Nunatsiavut Research Centre, s.d.). De plus, les territoires et les provinces gèrent et financent des activités de recherche, à la fois en interne et par le biais de partenariats avec les communautés et les établissements universitaires (voir p. ex. Gouv. des T.N.-O., 2022; Gouv. du Yn, 2022a). Le financement peut enfin provenir de sources privées — certaines organisations philanthropiques contribuant par exemple à la recherche nordique et arctique au Canada (voir p. ex. MakeWay, s.d.; Weston Family Foundation, s.d.).

Les trois organismes et les autres bailleurs de fonds gouvernementaux peuvent alimenter le feu de la bonne manière en faisant la lumière dans les coins sombres du système de recherche, c'est-à-dire en reliant directement leurs mandats à la DNUDPA et aux appels à l'action lancés par la Commission de vérité et de réconciliation du Canada (CVR). En ce qui concerne la recherche sur les Inuits, cette démarche vise la conformité à la Politique sur l'Inuit Nunangat, qui s'applique à tous les ministères et organismes fédéraux et vise à les orienter dans « la conception, l'élaboration et l'exécution de politiques, de services, d'initiatives et de programmes — nouveaux ou renouvelés — qui sont destinés à l'Inuit Nunangat et/ou aux Inuits, y compris les programmes d'application générale, et qui appuient l'autodétermination des Inuits » (GC, 2022d). L'élément clé ici est la reconnaissance de l'inégalité socioéconomique et culturelle à laquelle sont confrontés les Inuits au Canada et la nécessité de parvenir à l'équité par le biais d'un changement transformationnel. Bien qu'il n'existe pas de politiques de portée similaire chez les Premières Nations ou les Métis, le comité a connaissance de l'existence d'accords et de protocoles d'entente au niveau communautaire, bien que la plupart d'entre eux ne soient pas accessibles au public.

Le droit des peuples autochtones à développer et à transmettre leurs connaissances (article 13.1 de la DNUDPA) est directement lié au droit de participer à la prise de décision concernant leurs droits (article 18) (ONU, 2007). Ces droits reflètent le point de vue du comité selon lequel les peuples autochtones doivent avoir une influence accrue sur la distribution des fonds de recherche en ce qui concerne les terres, les communautés et les personnes. Un véritable engagement à atteindre l'équité par une bonne gouvernance du financement, en faveur des peuples autochtones de l'Arctique et du Nord et de leurs communautés, soutient le changement transformationnel dans le système de financement.



Article 13 de la DNUDPA : 1. Les peuples autochtones ont le droit de revivifier, d'utiliser, de développer et de transmettre aux générations futures leur histoire, leur langue, leurs traditions orales, leur philosophie, leur système d'écriture et leur littérature, ainsi que de choisir et de conserver leurs propres noms pour les communautés, les lieux et les personnes.

Article 18 de la DNUDPA : Les peuples autochtones ont le droit de participer à la prise de décisions sur des questions qui peuvent concerner leurs droits, par l'intermédiaire de représentants qu'ils ont eux-mêmes choisis conformément à leurs propres procédures, ainsi que le droit de conserver et de développer leurs propres institutions décisionnelles.

Justice et sécurité culturelle dans le financement

Rien sur nous sans nous est la norme en recherche autochtone, en particulier lorsqu'elle a un impact sur les peuples autochtones et leurs communautés (voir p. ex. ICC, 2022). Cet adage est particulièrement important pour le financement de la recherche. Avec les organismes chargés d'approuver les permis de recherche (chapitre 5), les bailleurs de fonds détiennent un pouvoir considérable; ils dictent le type de recherche financée, les personnes qui peuvent demander des fonds et y accéder, et les types d'extrants qui sont valorisés en tant que résultats finaux de la recherche. Au Canada, les bailleurs de fonds sont également les voies par lesquelles la recherche est jugée *éthique*, en stipulant que certains types de recherche doivent être approuvés par des comités d'éthique (chapitre 5).

En ce qui concerne le financement de la recherche, le comité estime que la justice fait référence aux processus et aux activités qui soutiennent l'autodétermination et, par conséquent, la réconciliation, en veillant à ce que les peuples autochtones jouent un rôle actif dans la prise de décision pour déterminer le type de recherche qui sera financé, ainsi qu'un rôle de leadership dans la conduite de la recherche elle-même. La justice et la sécurité culturelle sont particulièrement liées ici. En effet, la promotion de l'autodétermination dans la recherche et la définition de méthodes et de projets de recherche plus sûrs sur le plan culturel peuvent être réalisées conjointement en transférant le pouvoir de décision aux peuples autochtones — par le biais de pratiques comme les portefeuilles de financement ciblés et la participation autochtone dans les organismes de financement. La justice et la sécurité culturelle dans le financement de la recherche impliquent également la valorisation des systèmes de connaissances autochtones. Dans le cadre du document intitulé *Établir de nouvelles orientations à l'appui de la recherche et de la formation en recherche autochtones au Canada : plan stratégique 2019-2022*, les chercheurs autochtones ont « souligné que la réconciliation en matière de recherche signifie également la réconciliation des traditions scientifiques occidentales avec les visions du monde et les pratiques culturelles autochtones, ainsi que la reconnaissance et la compréhension de la grande diversité qui existe parmi les groupes autochtones au Canada » (GC, 2019a).

Un système de recherche efficace et inclusif implique une plus grande gouvernance autochtone du financement de la recherche

Donner aux peuples autochtones du Nord la possibilité de mieux contrôler le type de recherche financée favorise l'autodétermination, met l'accent sur des méthodes et des projets culturellement appropriés et donne la priorité à des sujets importants pour les communautés de l'Arctique et du Nord. La *Stratégie nationale inuite sur la recherche* (SNIR) d'Inuit Tapiriit Kanatami (ITK) détermine les actions

clés pour faire progresser l'autodétermination des Inuits en matière de recherche, notamment « lorsque les organismes représentatifs inuits participent comme partenaires à l'établissement d'un programme de recherche, lorsqu'ils disposent de possibilités équitables d'accès au financement pour la recherche dirigée par des Inuits et lorsqu'ils agissent comme partenaires avec les chercheurs dans la conception, la mise en œuvre et la diffusion de la recherche » (ITK, 2018a). Le Réseau de recherche inuit, financé par les IRSC (6,4 millions de dollars sur trois ans) et coordonné par ITK, illustre ces objectifs (CBC News, 2022; ITK, 2023). Le fonds sera administré par ITK et accordé aux quatre organisations inuites de revendication territoriale pour « renforcer les capacités de recherche dirigée par les Inuits et [soutenir] les initiatives de recherche existantes et nouvelles qui répondent aux besoins des Inuits et qui favorisent des liens interdisciplinaires » (GC, 2022e).

De façon plus générale, l'existence d'organismes spécialisés au sein des organismes de financement possédant l'expertise nécessaire pour évaluer adéquatement la recherche autochtone a été mise en évidence comme un moyen d'accroître la surveillance autochtone de la recherche (Wong *et al.*, 2020; CAC, 2021a). Le Cercle de leadership autochtone en recherche, par exemple, a été créé pour conseiller les présidents des organismes sur la mise en œuvre du plan stratégique interorganismes; il est composé de personnes recommandées par des chercheurs et des membres des communautés des Premières Nations, des Inuits et des Métis (Oosthoek, 2022; GC, 2023a). Une autre initiative prend la forme du Groupe de référence sur les bonnes pratiques d'évaluation par les pairs pour la recherche autochtone, composé de membres des Premières Nations, des Inuits et des Métis qui fournissent collectivement des conseils sur les « pratiques d'évaluation par les pairs éthiques et respectueuses des cultures »; il se concentre sur l'examen des modèles d'évaluation existants, l'élaboration de protocoles et de politiques culturellement sûrs et l'analyse de la capacité à augmenter le nombre d'évaluateurs formés de manière appropriée dans les évaluations de projets culturellement sûrs (GC, 2020). Pour aller plus loin, on pourrait envisager l'évaluation autochtone des propositions de recherche dans le cadre de programmes particuliers de financement de la recherche (voir ci-dessous). D'après l'expérience du comité, les groupes de ce type améliorent la reddition de comptes; toutefois, ils ne réussissent pas à eux seuls à provoquer les changements structurels nécessaires pour créer un système de financement de la recherche véritablement équitable et éthique. Les changements apportés à l'octroi de permis de recherche (chapitre 5) peuvent également contribuer à améliorer la reddition de comptes et la sécurité culturelle dans la recherche, tant pour les chercheurs canadiens qu'étrangers travaillant au Canada.

Des volets de financement spécialisés peuvent soutenir efficacement la recherche menée par les Autochtones

Des programmes qui comprennent des critères d'évaluation spéciaux et un financement durable pour la recherche communautaire pourraient être appliqués pour mieux soutenir la recherche autochtone (Gittelsohn *et al.*, 2020; Williams *et al.*, 2020; Wong *et al.*, 2020). Plusieurs initiatives de financement soutiennent déjà la recherche au niveau régional. C'est le cas d'Inuit Qaujisarnirmut Pilirijjuitit (IQP), un programme pancanadien de financement de la recherche arctique qui est le premier et le seul « programme de recherche gouverné et dirigé par les Inuits » au monde (ArcticNet, s.d.-a). Dirigé par les quatre régions inuites de l'Inuit Nunangat, le soutien financier de l'IQP est destiné à la recherche « pour les Inuits, par les Inuits », sans qu'il soit nécessaire d'être affilié formellement à une université (ArcticNet, s.d.-a, s.d.-b). Cette perspective centrée sur les Inuits est soutenue par le processus d'évaluation des propositions de l'IQP. Les propositions sont d'abord examinées par un comité régional, puis évaluées au niveau national par le comité de gestion de la recherche inuite d'ArcticNet (ArcticNet, s.d.-b). Le comité est composé de représentants des principaux organes de gouvernance des quatre régions de l'Inuit Nunangat (ArcticNet, s.d.-b).

En 2022, IQP a accordé un financement d'environ 1,8 million de dollars aux candidats retenus, qui ont reçu entre 40 000 et 240 000 \$ par projet sur deux ans (ArcticNet, s.d.-b). Les fonds d'IQP sont réservés aux projets dirigés par des chercheurs inuits, et la majorité des fonds vont aux communautés et aux organisations inuites (plutôt qu'aux personnes) (ArcticNet, s.d.-b). L'évaluation des propositions à l'échelle régionale et nationale permet de s'assurer que la recherche est culturellement appropriée et qu'elle profite à la région dans laquelle elle doit se dérouler.

Le Canada–Inuit Nunangat–United Kingdom Arctic Research Programme [Programme de recherche arctique Canada–Inuit Nunangat–Royaume-Uni] (CINUK), lancé en 2021, constitue un autre mécanisme de financement (FRQ, s.d.). Fruit d'un partenariat entre le Fonds de recherche du Québec, ITK, le Conseil national de recherches du Canada (CNRC), Parcs Canada, POLAIRE et UK Research and Innovation, le CINUK finance des recherches axées sur « l'évolution des écosystèmes arctiques et les répercussions sur les communautés inuites et au-delà » (POLAIRE, 2022). Toutes les équipes de recherche candidates au programme CINUK doivent être composées de chercheurs principaux en provenance du Royaume-Uni et du Canada — les équipes de chercheurs canadiens bénéficiaires des revendications territoriales des Inuits ou faisant partie de la communauté Inuit Nunangat étant privilégiées (FRQ, s.d.). Si elle ne répond pas

à ce critère, « l'équipe doit alors compter dans sa composition, à titre de cochercheur ou de cochercheuse, une personne d'origine inuite ou qu'elle puisse représenter une organisation inuite ou une collectivité de l'Inuit Nunangat et qui participe activement à l'élaboration de la proposition de recherche » (FRQ, s.d.).

En octobre 2022, le financement total disponible dans le cadre du programme CINUK s'élevait à environ 18,2 millions de dollars (POLAIRE, 2022)⁹. Pour la période de financement 2021–2025, 13 projets ont été sélectionnés dans divers domaines, notamment la santé de la faune et des écosystèmes, la santé communautaire et le transport maritime (NERC, 2022; POLAIRE, 2022). Bien que le programme reconnaisse l'importance de la recherche menée par les Inuits, l'inégalité des montants de financement et les politiques dictant la manière dont les fonds peuvent être utilisés perpétuent les inégalités entre les chercheurs canadiens et britanniques. Par exemple, le versement d'honoraires n'est pas une dépense admissible en vertu des lignes directrices du Royaume-Uni (FRQ, s.d.); or, selon l'expérience du comité, cela signifie que les partenaires établis au Canada doivent utiliser leurs propres fonds pour couvrir ces coûts essentiels, et que tout versement des collaborateurs du Royaume-Uni vers ceux du Canada est lourdement imposé. Pour que les initiatives de financement internationales et surtout multinationales soient équitables, il faudrait des mécanismes qui adoptent une approche philosophique et éthique commune de la conduite de la recherche dans le Nord.

Relations Couronne-Autochtones et Affaires du Nord Canada (RCAANC) fournit quant à elle des fonds de recherche ciblés directement aux peuples et communautés autochtones du Nord. Par exemple, la surveillance de la faune et de la flore, la détermination des impacts du dégel du pergélisol et les projets visant à remplacer le diesel par de l'énergie propre ont été financés dans le but de faire progresser l'autodétermination et le leadership Autochtones en matière de solutions climatiques (RCAANC, 2023). Un autre exemple est le partenariat conclu entre l'Université Memorial (MUN) et le Inuit Circumpolar Council (ICC) pour créer l'initiative Qanittaq Clean Arctic Shipping (ICC, 2023). Le projet, financé par le Fonds d'excellence en recherche Apogée Canada à hauteur de 91,6 millions de dollars sur sept ans, vise à résoudre les problèmes liés à la navigation dans l'Arctique et à ses incidences sur l'environnement et les communautés (ICC, 2023). À plus petite échelle, le Conseil de gestion des ressources fauniques du Nunavut finance des projets de recherche sur les ressources fauniques entrepris par des organisations

9 Les candidats au Canada sont limités à un montant annuel maximum de 150 000 \$, avec un supplément annuel de 50 000 \$ pour les résidents du Québec (FRQ, s.d.). Le montant total qu'un projet peut recevoir ne peut dépasser 600 000 \$ sur une période de trois ans. Aucun plafond de financement annuel n'est appliqué aux candidats du Royaume-Uni, mais le financement global est plafonné à 545 000 £ sur la période de trois ans du projet (FRQ, s.d.).

non gouvernementales et des particuliers (p. ex. des organisations de chasseurs et de trappeurs) par l'intermédiaire du Fonds de recherche sur les ressources fauniques au Nunavut [*Nunavut Wildlife Studies Fund*] (NWMB, s.d.-a). Ce fonds encourage les organisations inuites à mener des projets de recherche qui répondent précisément aux besoins de gestion des ressources fauniques déterminés par la communauté (NWMB, s.d.-b). Le financement reconnaît les besoins uniques de la recherche dans le Nord en autorisant les dépenses pour les contrats communautaires, les honoraires, le carburant, l'expédition et la traduction (NWMB, s.d.-b).



Avec l'autorisation de Kimberly Fairman

Rivage près de Taloyoak, au Nunavut

Permettre aux communautés autochtones de décider du niveau de partenariat avec des entités de recherche externes est un autre moyen de soutenir l'autodétermination. Ainsi, le Programme de recherche sur la relance post-COVID-19 du gouvernement du Yukon est ouvert à un large éventail de candidats, y compris tous les ordres de gouvernement, les organisations autochtones, les universités, les entreprises et les chercheurs individuels (Gouv. du Yn, 2022b). Fondamentalement, ce programme reconnaît l'éventail des collaborations et des partenariats qui se reflètent dans la recherche et exige que les projets en candidature appartiennent à l'une des trois catégories suivantes : dirigés par des Autochtones, fondés sur des partenariats ou dirigés par des chercheurs (Gouv. du Yn, 2022b, s.d.-a). L'évaluation s'effectue à l'aide de critères différents afin de refléter les différences de valeurs ou de contextes inhérents aux divers modes (p. ex., le niveau de connexion avec la communauté) (Gouv. du Yn, s.d.-a) et de faire ressortir l'importance cruciale de la participation de la communauté dès le début des projets de recherche (Gouv. du Yn, s.d.-b).

Les bailleurs de fonds privés fournissent également des volets de financement spécialisés pour la recherche nordique. Des organisations comme MakeWay ont des programmes dédiés au Nord, avec des initiatives couvrant la durabilité, la résurgence de la culture autochtone et la surveillance et l'intendance de l'environnement par les communautés (MakeWay, s.d.). Ces fonds sont en grande partie destinés à des initiatives communautaires qui peuvent être liées à la recherche, dont beaucoup ne sont pas admissibles à un financement par les trois organismes ou d'autres sources orientées sur la recherche universitaire. De grands donateurs philanthropiques comme la Oak Foundation ou le Pew Charitable Trusts fournissent quant à eux des fonds à des organisations qui se concentrent sur les priorités nordiques (p. ex., Océans Nord), qui financent ensuite des projets communautaires ou universitaires spécifiques (Océans Nord, 2021). Le Prix Inspiration Arctique (PIA) est une autre source importante de financement philanthropique pour des projets allant au-delà de la recherche, soutenant le leadership nordique dans « l'éducation, le logement durable, la santé, les arts de la scène, des connaissances traditionnelles, des langues et de la science » (PIA, s.d.-a). Chaque année, trois millions de dollars en fonds d'amorçage sont ainsi attribués à des projets novateurs, qui doivent être dirigés par un habitant du Nord et bénéficier principalement au Nord (PIA, s.d.-a, s.d.-b). La diversité au sein des équipes de projet est encouragée afin qu'elles puissent inclure des organisations communautaires, des Aînés, des jeunes, des entreprises du secteur privé et des partenaires scientifiques (PIA, s.d.-b). Cependant, le PIA exige également l'adhésion des partenaires et des membres de l'équipe, sous la forme de contributions en nature ou en espèces totalisant au moins 20 % de la demande du PIA (PIA, 2023) : voilà qui limite la participation des établissements ou des personnes qui ne disposent pas de fonds suffisants.

Les priorités essentielles de la recherche autochtone ne peuvent être abordées qu'en utilisant des approches transdisciplinaires et collaboratives du financement et de la recherche

De nombreux sujets de recherche dans le Nord sont intrinsèquement transdisciplinaires¹⁰, nécessitant une collaboration entre les groupes autochtones, les universitaires, les gouvernements et d'autres acteurs. La nature holistique des systèmes de connaissances autochtones — et, par conséquent, de la recherche autochtone — ne s'inscrit pas toujours dans une seule sphère d'étude. Les demandes de financement auprès des trois organismes imposent des restrictions, obligeant les candidats à adapter leurs questions de recherche pour qu'elles correspondent à l'objectif de l'organisme ciblé. En bref, le système canadien de soutien financier a été critiqué parce qu'il n'est pas bien conçu pour les approches multidisciplinaires, interdisciplinaires et transdisciplinaires, qui sont de plus en plus nécessaires pour relever les défis cruciaux de la recherche (GC, 2023b).

D'après l'expérience du comité, il est difficile d'obtenir du financement lorsque la recherche proposée ne cadre pas parfaitement avec les cloisonnements établis, ce qui peut nuire à l'autodétermination des chercheurs autochtones. Même lorsque des propositions multidisciplinaires ou transdisciplinaires sont acceptées, les évaluateurs doivent les jauger par rapport à des propositions plus traditionnelles en compétition et ne sont pas toujours bien équipés pour déterminer la qualité de la proposition ou juger des candidats extérieurs à leur discipline (CAC, 2021a). On observe cependant des progrès à cet égard. Ainsi, le fonds Nouvelles frontières en recherche a organisé des concours en dehors du cadre des trois organismes pour soutenir la recherche interdisciplinaire et intersectorielle, y compris pour la recherche sur l'atténuation des changements climatiques et l'adaptation des groupes vulnérables (CCRC, 2023). Tous les projets admissibles « sont tenus d'établir un partenariat avec [une] ou plusieurs communautés participantes pour la cocréation, la mise en œuvre et l'appropriation de la recherche et des résultats, et d'élaborer des approches liées à la mise en œuvre des politiques et à la mobilisation des connaissances » (CCRC, 2023).

Parallèlement, des preuves attestent du succès des programmes transdisciplinaires fonctionnant entre les gouvernements. Par exemple, le Programme de lutte contre les contaminants dans le Nord (PLCN) est une initiative à long terme du gouvernement fédéral fondée sur une collaboration porteuse et continue servant bien ses objectifs (GC, 2018a). Le PLCN étudie les contaminants de l'Arctique dans le contexte de la santé, de la science et de la communication et est dirigé par un comité qui comprend des représentants du Conseil des Premières Nations du Yukon, de la Nation dénée, de Pêches et Océans Canada (MPO), d'Environnement

¹⁰ La *transdisciplinarité* fait référence à « l'intégration de connaissances provenant de différentes disciplines scientifiques et de communautés de parties prenantes (non universitaires) » (OCDE, 2020).

et Changement climatique Canada (ECCC), de Santé Canada, du ICC, d'ITK et des gouvernements territoriaux. Le PLCN a été créé en 1991 en réponse aux niveaux élevés de contaminants détectés dans les plantes et les animaux qui constituent le régime alimentaire traditionnel des peuples autochtones du Nord. La recherche transdisciplinaire est un aspect essentiel du PLCN, où les scientifiques spécialisés dans les contaminants collaborent avec des experts en sciences naturelles et sociales, des moniteurs communautaires et des détenteurs de savoir autochtone. Les collaborations spécifiquement liées aux changements climatiques, à la santé humaine et aux communications sont encouragées, tout comme les partenariats internationaux (GC, 2018a). De l'avis du comité, des approches transdisciplinaires et collaboratives similaires permettraient de combler les lacunes critiques en matière de recherche, notamment en ce qui concerne les effets des changements climatiques sur la santé.

Reddition de comptes et accessibilité en matière de financement

Dans le contexte du financement de la recherche, la reddition de comptes englobe un ensemble de concepts différents. Il s'agit de savoir à *qui* rendre des comptes sur le financement de la recherche et la recherche financée, notamment aux habitants du Nord et aux communautés autochtones du Nord, aux chercheurs du Canada, à la communauté mondiale de la recherche et, plus généralement, aux résidents du Canada. L'obligation de rendre des comptes consiste essentiellement à se demander si le système de financement de la recherche atteint les objectifs fixés et s'il est évalué de manière appropriée. L'obligation englobe également des questions sur les *destinataires* des fonds, plus précisément qui est financé, et quelle proportion des fonds reste dans les communautés autochtones et nordiques. En outre, il est essentiel de mesurer les sommes consacrées à la recherche arctique et nordique pour comprendre où se situe le Canada par rapport à ses responsabilités internationales et à ses engagements en matière d'avancement de la recherche nordique. L'accessibilité du financement de la recherche concerne également la facilité du processus de demande et la manière dont le système actuel exacerbe certains défis, comme les capacités et les ressources limitées.

Refléter la nature collaborative de la recherche arctique et nordique implique de donner la priorité à la reddition de comptes sur le plan social dans les évaluations, les processus et les résultats de la recherche

Le système de financement actuel est largement basé sur des priorités non autochtones et du Sud. Les interprétations et la subjectivité des avantages de la recherche varient considérablement d'un groupe à l'autre; par exemple, les

nombres de citations et les données bibliométriques sont des indicateurs de recherche très appréciés dans le milieu universitaire, mais perçus comme ayant peu ou pas de pertinence pour les peuples autochtones (Bainbridge *et al.*, 2015; Gittelsohn *et al.*, 2020). Les peuples autochtones, cependant, prennent en compte les impacts, les positions éthiques et les avantages tangibles (c.-à-d. les solutions importantes pour leur vie) ou les aspects intangibles liés à la préservation culturelle, aux concepts de bien-être ou à la transmission des connaissances aux générations futures (Bainbridge *et al.*, 2015). Bien que de nombreux chercheurs occidentaux accordent de l'importance aux avantages tangibles pour les peuples autochtones avec lesquels ils travaillent, le système de financement ne récompense pas ces résultats au même niveau que les mesures plus standard.

Actuellement, les bailleurs de fonds évaluent le mérite scientifique de la recherche au moyen de critères d'évaluation axés sur les objectifs précis des programmes individuels; dans la plupart des cas, cependant, les publications et les citations sont plus valorisées que d'autres types de contributions (CAC, 2021a). Les mesures traditionnelles d'évaluation de l'impact de la recherche sur la société peuvent ne pas être conçues pour saisir la valeur de la recherche autochtone, qui donne la priorité à l'impact sur la communauté locale plutôt que sur la société en général (Gifford et Boulton, 2007; Gittelsohn *et al.*, 2020). Il a été recommandé que le système de financement fédéral revoie ses pratiques en matière d'évaluation du mérite et renforce les lignes directrices afin de « s'assurer que les chercheurs soient responsables devant les [collectivités] autochtones et à ce que les systèmes de connaissances des Premières Nations, des Métis et des Inuits [...] soient reconnus et contribuent à l'excellence scientifique et universitaire » (GC, 2019a). Le comité souligne que l'établissement de relations est un résultat positif et souhaité en soi, qui permet de futures relations de recherche et des expériences enrichissantes pour toutes les parties concernées.

De nombreux chercheurs travaillant sur des projets de collaboration avec des communautés autochtones du Nord comprennent l'importance d'une mise en commun plus large des connaissances. Un doctorant du Sud travaillant dans le Nord a fait remarquer ce qui suit :

Ce type de travail nécessite de nombreuses consultations, une collaboration, de multiples ateliers et des résumés en langage clair entre les partenaires de recherche transdisciplinaires. Au cours de l'année et demie écoulée, nous avons rencontré le comité des chasseurs et des trappeurs à 11 reprises; la quantité d'informations à échanger dans le cadre de ce projet est beaucoup plus importante, tout comme les ressources et le temps nécessaires à la mise en œuvre efficace et éthique de cette recherche collaborative.

K. Ovitz, communication personnelle (2022)

Par l'application de cadres méthodologiques centrés sur les Inuits — comme le modèle Qaggiq (McGrath, 2018), le modèle Sikumiut (Wilson *et al.*, 2020) et la méthodologie de recherche Aajiqatigiingniq (Aqqiumavvik Society, s.d.-a) — le dialogue critique et la réflexion sont encouragés en ce qui concerne les façons dont les équipes de recherche interculturelles peuvent participer à une reddition de comptes relationnelle basée sur le contexte et les valeurs inuits (Healey et Tagak Sr., 2014; Ljubicic *et al.*, 2022). Ces modèles exigent toutefois du temps, des efforts et des changements fondamentaux dans la façon de penser pour être mis en œuvre de manière respectueuse et réciproque. Or, de nombreux calendriers institutionnels n'accordent pas aux chercheurs suffisamment de temps pour entreprendre adéquatement de la recherche autochtone (Gittelsohn *et al.*, 2020). D'après l'expérience du comité, cela peut amener les chercheurs à aborder leur travail avec peu ou pas de compréhension du Nord ou sans déployer les efforts nécessaires pour créer des relations porteuses.

Cette incapacité à entreprendre des recherches de la bonne manière est une préoccupation commune à de nombreux chercheurs qui, malgré leur désir de travailler respectueusement avec les communautés autochtones, sont soumis aux pressions des livrables associés aux échéances universitaires (Gittelsohn *et al.*, 2020). Par exemple, un ancien boursier postdoctoral du Campus du Labrador de l'Université Memorial a fait remarquer que « le fait d'essayer de terminer des études menant à un diplôme nous impose un calendrier pouvant être incompatible avec le travail communautaire; il faudrait en effet consacrer beaucoup de temps à l'établissement de relations et à l'exécution correcte du travail, et souvent, ce temps ne nous est pas accordé » (D. Borish, communication personnelle, 2022). De l'avis du comité, des délais plus souples pour les livrables permettraient aux chercheurs de solliciter activement les commentaires des communautés avec lesquelles ils travaillent, afin de s'assurer que les résultats leur sont bénéfiques et correspondent à leurs priorités.

Au lieu de produire des articles universitaires ou des monographies comme résultats de la recherche doctorale, certains programmes proposent des produits de thèse différents et non traditionnels. Par exemple, l'initiative Public Scholars de l'Université de la Colombie-Britannique soutient la recherche doctorale contribuant au bien public et diversifiant les productions savantes, tout en encourageant l'interaction avec des secteurs extérieurs à la sphère universitaire (UBC, s.d.). Les contributions comme les sites Web interactifs, les documents de politiques et les programmes d'enseignement sont des produits admissibles d'une thèse de doctorat (UBC, s.d.). Des approches similaires pour valoriser la production de résultats bénéfiques aux peuples autochtones du Nord et à leurs communautés permettent de centrer adéquatement le travail effectué par les chercheurs qui s'efforcent de travailler de la bonne manière. Par exemple, les diplômes d'études

supérieures sur l'avenir de l'Arctique et du Subarctique à l'Université Memorial exigent que les étudiants établissent des partenariats avec des communautés ou des organisations autochtones et nordiques pour s'assurer que leurs recherches répondent aux besoins et aux priorités de la communauté, ou qu'elles contribuent plus largement à l'ensemble du Labrador et du Nord (MUN, s.d.-a). On encourage ainsi les chercheurs à produire des résultats accessibles et utiles pour les communautés partenaires.

Par ailleurs, il est plus difficile de produire un dossier de publication pour les chercheurs du Sud qui consacrent beaucoup de temps à intervenir auprès des communautés autochtones et à établir les relations nécessaires, que pour ceux qui ne le font pas (Gewen, 2021). De l'avis du comité, la valorisation des impacts et des résultats de la recherche en dehors de la norme permet de reconnaître le travail supplémentaire d'établissement de relations et d'améliorer les avantages pour les communautés autochtones qui peuvent participer à des projets de recherche ou les diriger. Un meilleur suivi des résultats de la recherche avec l'inclusion ciblée d'indicateurs sociaux et culturels, présentant des perspectives diverses, peut être utilisé pour aider à évaluer le système actuel et à créer des voies d'amélioration.

Lier le financement à des résultats tangibles est un autre moyen pour la recherche arctique et nordique de continuer à rendre des comptes aux habitants du Nord. D'après l'expérience du comité, la recherche est parfois utilisée pour remplacer un financement durable et à long terme et les mesures associées dans les politiques et les opérations. Ainsi, les appels répétés à des projets de recherche sur des sujets similaires devraient plutôt être canalisés vers un financement soutenu pour les communautés nordiques, afin qu'elles puissent mener elles-mêmes des recherches essentielles sur des sujets hautement prioritaires, ou mettre en œuvre des politiques pour agir sur la base des recherches existantes. Par exemple, le Programme de surveillance du climat par les communautés autochtones du RCAANC finance des projets communautaires qui surveillent les effets des changements climatiques (RCAANC, 2021b). Ce programme est financé pour 10 ans à partir de 2018 (à raison de 6 millions de dollars par an) et soutient des activités comme l'élaboration d'un plan de surveillance, l'acquisition d'équipements de surveillance, les communications et la sensibilisation, la gestion des données et la formation des membres de la communauté (RCAANC, 2021b). À plus grande échelle, les campagnes de longue haleine menées par des établissements autochtones comme le ICC ont abouti à l'interdiction des polluants organiques persistants (POP) dans le cadre de la *Convention de Stockholm sur les polluants organiques persistants* (ICC, s.d.-a). La surveillance continue des POP existants et nouveaux est désormais assurée par le PLCN dans le but de réduire et d'éliminer les contaminants dans tout le Nord (ECCC, 2023).

La mise à disposition de fonds dédiés à la formation et au renforcement des capacités des chercheurs peut réduire la lassitude des communautés à l'égard de la recherche

Les peuples autochtones, en particulier les Aînés et les détenteurs de savoir autochtone, reçoivent un grand nombre de demandes de collaboration et de participation à la recherche à des degrés divers (GC, 2019a). L'importance accordée à la recherche communautaire et à la coproduction de connaissances s'accompagne d'un risque de mauvaise adaptation, contribuant à l'épuisement lié à la recherche. Celui-ci a pour cause le manque de cohérence entre les divers projets, la duplication des processus de collecte de données et de participation, ou l'affectation de ressources importantes à des projets qui ne sont finalement pas financés (Ford *et al.*, 2016). L'une des méthodes utilisées par les chercheurs des établissements du Sud pour minimiser la lassitude des communautés à l'égard de la recherche consiste à s'appuyer davantage sur la participation des jeunes. Par exemple, le projet Arctic Corridors and Northern Voices (auquel ont participé 14 communautés de l'Inuit Nunangat) a révélé que les jeunes agents de liaison culturelle pouvaient répondre préventivement à des questions générales qui sont souvent répétées dans les projets de recherche, permettant ainsi aux participants de se concentrer sur des questions plus précises (Carter *et al.*, 2019). La participation des jeunes a également donné à l'équipe de recherche l'occasion de mieux comprendre le contexte communautaire et les protocoles culturels inuits, ce qui a donné lieu à une communication plus respectueuse et plus efficace (Carter *et al.*, 2019). Quelle que soit la stratégie, cependant, le comité estime que le niveau de participation nécessaire pour mener une recherche communautaire exige des changements transformateurs dans le fonctionnement du système universitaire, en mettant l'accent sur la formation et le renforcement des capacités.

En outre, certains calendriers de recherche ne permettent pas aux communautés de participer réellement, tous les projets externes proposés ne pouvant pas être entrepris en raison d'un manque de capacité de la communauté — même s'ils sont éthiques et utiles pour elle (GC, 2019a; Yua *et al.*, 2022). La création de postes de coordonnateurs de recherche à temps plein au sein des communautés pourrait constituer une voie d'avenir durable (Brunger et Wall, 2016), tandis qu'un financement de base dédié aux coûts administratifs permettrait aux communautés d'entreprendre plus facilement leurs propres recherches (GC, 2019a). Les trous entre les cycles de financement augmentent également les défis et peuvent dissuader les communautés autochtones d'entreprendre des recherches. La fin du financement d'un projet ne se prête pas au maintien des relations ou à la surveillance des activités, ce qui peut mener à l'épuisement (Gittelsohn *et al.*, 2020). L'octroi de fonds de transition pour couvrir la période entre les cycles de financement serait susceptible d'alléger le fardeau de ceux qui participent à la recherche (Gittelsohn *et al.*, 2020).

Une vision à long terme de la recherche arctique et nordique permettrait de renforcer la coordination entre les organismes de recherche et les bailleurs de fonds, de réduire les chevauchements et de mieux rendre compte aux habitants du Nord

Le système canadien de soutien à la recherche est considérablement fragmenté, les trois organismes et d'autres entités travaillant souvent sur des sujets similaires, mais selon des mandats non coordonnés, et avec un manque de clarté sur les responsabilités institutionnelles respectives (voir p. ex. RNCan, 2019; ECCC, 2022b; MPO, 2023). Or, cela peut entraîner des charges administratives considérables pour les chercheurs (GC, 2023b). La fragmentation se reflète dans le nombre même d'agences et d'organisations qui soutiennent la recherche au niveau national, ce qui complexifie le paysage de la recherche arctique et nordique au Canada (encadré 4.1). D'après l'expérience du comité, une telle répartition des programmes et un tel manque de coordination empêchent de comprendre pleinement le montant réel et l'orientation du financement de la recherche arctique et nordique, ce qui rend encore plus difficile la détermination des mesures à prendre pour améliorer la situation.



Avec l'autorisation de Naomi Dedon / Université du Yukon

Rivière Yukon, près de Whitehorse, Yukon

De l'avis du comité, une vision et un cadre à long terme pour la recherche arctique et nordique permettraient de coordonner les différentes entités de recherche et les bailleurs de fonds, en réduisant les chevauchements et en améliorant la reddition de comptes. En outre, des volets de financement dédiés à la recherche scientifique arctique et nordique, qui incluent la contribution et l'influence des peuples autochtones du Nord, pourraient être utilisés pour concentrer et harmoniser la recherche sur des sujets essentiels. Prenons par exemple le programme Navigating the New Arctic (NNA) administré par la National Science Foundation des États-Unis. Bien qu'il n'accepte plus de nouvelles demandes, ce programme vise à « [relever] les défis scientifiques convergents dans l'Arctique, une région connaissant une transformation rapide, ce qui est nécessaire pour informer l'économie, la sécurité et la résilience de la nation » (NSF, 2023). Le Canada pourrait mettre en place une enveloppe commune de financement ciblé similaire pour faire progresser la recherche arctique et nordique, en particulier pour les sujets transdisciplinaires qui ne s'inscrivent pas dans les silos des trois organismes. Il est également possible de s'inspirer des difficultés rencontrées par le NNA pour améliorer la coproduction de connaissances et la recherche collaborative avec les peuples autochtones (voir p. ex. Bahnke *et al.*, 2020, 2021). Le processus d'appel à propositions du NNA a été critiqué parce qu'il ne laissait pas suffisamment de temps pour établir des relations avec les communautés, et qu'il y avait un manque de coordination avec les projets existants menés par les communautés elles-mêmes (Bahnke *et al.*, 2020). Plus grave encore, les tribus n'avaient pas la capacité de demander ces fonds et ne participaient pas aux processus de conception et d'évaluation des subventions (Bahnke *et al.*, 2020, 2021). Tout programme de ce type au Canada nécessiterait une forte participation des peuples autochtones pour être véritablement équitable et inclusif. Ce constat est appuyé par le rapport du comité consultatif sur le système fédéral de soutien à la recherche, qui souligne la nécessité d'une représentation de la communauté de recherche autochtone :

Pour que le Canada se hisse en tête du peloton en science et innovation et afin qu'il puisse relever les grands défis de société qui se présenteront à nous, il doit favoriser un environnement de recherche véritablement inclusif. La résolution de problèmes complexes exige un large éventail de perspectives et d'expériences. Pour y parvenir, il faut éliminer les obstacles à l'entrée et à la réussite.

GC (2023b)

L'ajustement des critères d'admissibilité au sein des structures de financement existantes peut favoriser l'inclusion et permettre des partenariats solides

L'un des principaux obstacles à la recherche inclusive, c'est que les peuples, les établissements et les organismes de recherche autochtones sont souvent inadmissibles aux financements existants (GC, 2019a). Ainsi, la majorité des fonds de recherche fédéraux ne sont pas accessibles aux organisations non universitaires, ce qui signifie que les chercheurs universitaires (et largement basés dans le Sud) peuvent obtenir des fonds et prospérer tant sur le plan professionnel qu'économique, tandis que les peuples autochtones sont considérés comme une source de données (AILC, 1999, cité dans CGIPN, 2016). Bien qu'il existe des possibilités de financement réservées aux communautés et aux organisations, les personnes qui ne sont pas associées à un établissement d'enseignement supérieur disposent de peu de moyens d'accéder aux fonds des trois organismes. Ces défis sont résumés dans le rapport *Établir de nouvelles orientations à l'appui de la recherche et de la formation en recherche autochtone au Canada* :

Les modèles de financement actuels sont perçus comme permettant aux établissements de contrôler le programme de recherche et d'extraire davantage de données des collectivités autochtones sans accorder suffisamment d'attention à leurs impacts négatifs potentiels. Les organisations autochtones avec un mandat de recherche demandent des critères d'admissibilité qui reconnaissent les façons autochtones de savoir et demandent plus de transparence et de responsabilisation dans la sélection des propositions de financement, y compris des mécanismes appropriés pour vérifier l'identité autochtone.

GC (2019a)

Cette question a également été soulevée dans le rapport publié par le *Comité consultatif sur le système fédéral de soutien à la recherche*, dans lequel les auteurs ont reconnu la nécessité de créer des voies pour aider le gouvernement fédéral à travailler efficacement avec les partenaires autochtones, ainsi qu'avec les territoires et les provinces (GC, 2023b). Bien qu'il soit très utile de maintenir une évaluation scientifique rigoureuse de la recherche afin de respecter les normes internationales de crédibilité universitaire, le comité consultatif souligne que cette approche devrait aller *de pair avec* de nouvelles voies pour accueillir les méthodologies de recherche autochtones.

D'après l'expérience du comité, au niveau individuel, l'absence de titres universitaires occidentaux empêche les collaborateurs comme les Aînés et les détenteurs de savoir autochtone d'être inscrits sur la liste des codemandeurs pour

certaines volets de financement et d'être adéquatement rémunérés pour le temps qu'ils consacrent à la recherche. Des progrès ont toutefois été réalisés. Ainsi, le Comité de coordination de la recherche au Canada travaille avec les peuples autochtones pour comprendre leurs besoins en matière de recherche, et le gouvernement du Canada a l'intention de réviser les lignes directrices en matière d'admissibilité pour garantir un soutien aux organismes de recherche autochtones (GC, 2019a) — du moins en ce qui concerne l'accès aux subventions de projets des IRSC (IRSC, 2023). En ce qui concerne l'élargissement de l'accréditation, la convention collective de l'Université du Yukon reconnaît les détenteurs de savoir autochtone comme des experts à part entière et n'exige pas de maîtrise ou de doctorat pour les nominations de professeur adjoint, de professeur agrégé ou de professeur (YukonU, s.d.-a). Les nominations sont plutôt faites une fois que les communautés d'origine des candidats confirment leurs qualifications. L'expérience des détenteurs de savoir peut découler d'une « expérience vécue; d'une participation active et prolongée aux formes autochtones d'autodétermination et de gouvernance, aux structures et aux processus culturels; ainsi que d'une étude et d'une réflexion approfondies sur leurs fondements philosophiques » (YukonU, s.d.-a). D'autres exemples comprennent les nouvelles voies de financement du CINUK et d'IQP, comme nous l'avons vu plus haut.

Les établissements de recherche nordique ne peuvent réaliser leur plein potentiel en tant que leaders de la recherche arctique et nordique sans financement supplémentaire

En général, la valeur totale du financement accordé par les trois organismes aux établissements postsecondaires du Nord est égale ou inférieure au million de dollars par année, à l'exception des investissements importants faits par les IRSC en 2019 et en 2020¹¹ (IRSC, 2022; CRSNG, 2022b; CRSH, 2023). En outre, les établissements postsecondaires du Nord du Canada disposent de moins de ressources pour l'élaboration de propositions de subventions de recherche et l'administration du financement de la recherche. À l'inverse, de nombreuses universités du Sud sont dotées de bureaux d'administration de la recherche et du personnel dont le but exprès est d'aider les chercheurs à demander, gérer et renouveler des subventions (Ries, 2016; Acker *et al.*, 2019; Reardon, 2021). Ces bureaux reconnaissent la complexité des processus, des règles et des règlements associés au financement de la recherche et fournissent des conseils sur la manière de s'y conformer (Reardon, 2021). Or, au moment de la rédaction du présent rapport, aucun des trois établissements postsecondaires entièrement situés dans le Nord du Canada (Institut de recherche Aurora, Collège de l'Arctique du Nunavut,

11 Ces subventions de fonctionnement quinquennales ont été accordées à des centres de santé régionaux : 3,5 millions de dollars au Centre de recherche en santé Qaujigiartiit (Nt) en 2019, 3,3 millions de dollars à l'Institut de recherche en santé circumpolaire (T.N.-O.) en 2019, et 5,2 millions de dollars à l'Unité de soutien SPOR du Yukon (Yn) (IRSC, 2022).

Université du Yukon) ne disposait d'une capacité dédiée pour soutenir l'élaboration de propositions ou de subventions, ou l'administration des subventions. Cela signifie que, même avant qu'une proposition de financement ne soit soumise, les établissements du Nord sont désavantagés, puisque le fardeau incombe aux chercheurs individuels.

De même, ces établissements ont des ressources limitées à consacrer pour « prioriser le leadership en matière de recherche, développer les capacités et mettre en place l'infrastructure de recherche (équipement et espace) à l'appui de l'apprentissage et de l'expérience des étudiants », ainsi qu'une capacité interne inadéquate pour répondre aux besoins des habitants du Nord et aux demandes croissantes de recherche provenant à la fois du Nord et du Sud (Bennett *et al.*, 2022). D'après l'expérience du comité, cette situation a une incidence sur la capacité des établissements du Nord à rivaliser pour obtenir des fonds de recherche et a des effets en cascade sur d'autres responsabilités de ces établissements (p. ex. l'élaboration d'approches complémentaires en matière d'éthique de la recherche qui soient à la fois adaptées à la culture et conformes aux exigences des trois organismes).

En 2020, le ministre des Affaires du Nord a convoqué le Groupe de travail sur l'éducation postsecondaire dans le Nord, avec pour mandat d'étudier les moyens d'améliorer l'enseignement postsecondaire dans le Nord du Canada (Bennett *et al.*, 2022). En ce qui concerne le financement de la recherche, un mémoire conjoint présenté au groupe de travail par le Collège Aurora, le Collège de l'Arctique du Nunavut et l'Université du Yukon indique que des ressources plus importantes de la part des bailleurs de fonds sont nécessaires pour aider ces établissements à renforcer le leadership en matière de recherche, à développer les capacités et à améliorer l'infrastructure de recherche afin d'aider les étudiants. Un autre mémoire conjoint du Collège Aurora, du Collège nordique francophone et du Dechinta Centre for Research and Learning souligne que « la recherche nordique devrait être menée principalement par les habitants du Nord et que les résultats et les avantages de la recherche devraient être mis en commun localement » (Bennett *et al.*, 2022). Ce mémoire vient corroborer la demande faite au gouvernement fédéral de revoir les lignes directrices en matière de financement afin de mieux tenir compte des priorités du Nord et des systèmes de connaissances autochtones, et de veiller à ce que les établissements du Sud qui reçoivent des fonds investissent également dans le Nord (Bennett *et al.*, 2022). Le véritable soutien aux établissements du Nord passe par des investissements dans les infrastructures (chapitre 5) et l'éducation (chapitre 7).

Dans ses recommandations, le groupe de travail demande aux bailleurs de fonds fédéraux d'élargir les critères d'admissibilité « afin de faire profiter les établissements d'enseignement postsecondaire du Nord et les organismes de

recherche nordiques et autochtones des possibilités de financement » (Bennett *et al.*, 2022). Les barrières structurelles et les inégalités empêchent en effet bon nombre de ces établissements de recevoir des fonds des entités fédérales au même titre que leurs homologues du Sud. En ajustant considérablement les critères d'admissibilité, le financement pourrait mieux répondre aux priorités et aux besoins du Nord tout en mobilisant directement les habitants du Nord et les organismes de recherche autochtones qui sont les mieux placés pour produire « une recherche souhaitable, accessible, utilisable et opportune pour les communautés et les régions nordiques et autochtones » (Bennett *et al.*, 2022).

En dehors des trois organismes, la Fondation canadienne pour l'innovation (FCI) a lancé le Fonds du Nord afin d'améliorer l'accès des chercheurs et des communautés du Nord au matériel de recherche et aux nécessités logistiques connexes (FCI, 2023). Un aspect essentiel : les fonds attribués doivent être liés aux priorités de recherche définies par les communautés nordiques, et les projets eux-mêmes doivent être créés, gérés et dirigés par des établissements nordiques. La FCI a l'intention d'investir 25 millions de dollars sur cinq ans dans la construction, l'exploitation et l'entretien des infrastructures de recherche dans le Nord. Ce programme prévoit des fonds dédiés aux coûts associés comme l'expédition, les réparations, le paiement des salaires des techniciens qui installent l'équipement, la rénovation des espaces pour abriter l'équipement et l'élaboration de la proposition, y compris les dépenses de voyage, d'hébergement et de soutien à la rédaction des demandes de subvention pour les candidats. Toutefois, seuls 50 % des coûts admissibles sont couverts; le reste doit être fourni par le demandeur ou d'autres partenaires de financement (FCI, 2023).

La rationalisation et la simplification des demandes de financement réduisent la charge pesant sur les individus et les communautés

Les processus typiques de demande de subvention ont été critiqués parce qu'ils imposent un lourd fardeau à la fois aux candidats et aux évaluateurs (CAC, 2021a). Les candidats doivent consacrer plus de temps à monter des dossiers de demande volumineux pour de longues propositions, tandis que les personnes chargées de l'évaluation de celles-ci sont sujettes à la fatigue et à un investissement en temps important en raison du volume (CAC, 2021a). Le temps et les ressources consacrés à la compilation des demandes comprennent à la fois la préparation d'une question de recherche appropriée et le respect des exigences administratives (voir p. ex. Herbert *et al.*, 2013). La première composante a une valeur intellectuelle et peut être le résultat d'une collaboration avec la communauté ou les chercheurs, tandis que la seconde prend beaucoup de temps et confère un avantage limité au candidat (Roorda, 2009).

D'après l'expérience du comité, le système actuel de demandes de subventions dans la sphère publique impose un lourd fardeau aux chercheurs et aux communautés autochtones, qui n'ont pas la capacité de déployer beaucoup d'efforts pour formuler ces demandes. Ce problème a été particulièrement reconnu dans le contexte de la recherche autochtone, la simplification des procédures de demande ayant été recommandée afin d'alléger les charges administratives pour les organisations et les personnes autochtones (Wong *et al.*, 2020; Doering *et al.*, 2022). Le plan stratégique du Canada visant à accroître la capacité de recherche autochtone recommande explicitement la création d'outils et de ressources pour faciliter la compréhension des programmes de financement et la présentation de demandes, en grande partie par la simplification du langage et des processus administratifs (GC, 2019a).

Pour ce qui est de la création de processus de demande de financement accessibles, d'autres organisations ont souligné l'importance d'une approche relationnelle. Par exemple, Pawankafund, qui soutient directement des organisations autochtones dirigées par la communauté dans le monde entier pour raviver et sauver de l'oubli les systèmes de connaissances autochtones, « va plus loin pour s'assurer que le processus de demande est accessible et réalisable » (Pawankafund, s.d.). Le processus de demande pour IQP permettait également de présenter des demandes orales ou sous d'autres formes (en anglais, en français ou en inuktitut); de plus, comme les priorités de recherche n'étaient pas prédéterminées, les communautés inuites ont pu déterminer les leurs (ArcticNet, s.d.-c). L'application d'une approche relationnelle permet d'utiliser des types variés et nouveaux de processus de demande de financement, qui peuvent répondre aux préférences particulières du demandeur et au contexte de la recherche proposée.

Une plus grande flexibilité dans le financement de la recherche tient compte des réalités de la recherche arctique et nordique

D'après l'expérience du comité, ceux qui évaluent le financement nécessaire à une recherche efficace dans le Nord ne sont souvent pas conscients du contexte et des défis qui s'y rattachent. Comme il est indiqué dans *Établir de nouvelles orientations à l'appui de la recherche et de la formation en recherche autochtone au Canada*, « les recherches menées dans les collectivités éloignées du Canada, et notamment dans le Nord, engendrent des coûts et des délais supplémentaires importants, qui exigent une attention particulière en matière de financement et de soutien » (GC, 2019a). Le manque de compréhension de ces facteurs constitue un obstacle à la conduite de la recherche arctique et nordique de la bonne manière.

Comme nous l'avons mentionné, l'allongement des délais de financement et la modification des dépenses admissibles ont été soulignés comme des moyens d'améliorer le soutien à la recherche autochtone (Wong *et al.*, 2020; CAC, 2021a;

Doering *et al.*, 2022). La souplesse des ententes de financement, comme celles découlant de la pandémie de COVID-19 (voir p. ex. CRSH, 2021; CRSNG, 2022c) — c'est-à-dire la prolongation des subventions autorisant les chercheurs à repousser la date limite pour dépenser les fonds — est une méthode qui permet de faire face à la complexité et à l'imprévisibilité de la conduite de la recherche dans le Nord. Le fait d'accorder des délais plus longs à la recherche communautaire ou collaborative, ainsi que d'ajuster le calendrier des étapes ou des livrables, pourrait tenir compte des réalités de la recherche arctique et nordique (voir p. ex. Moore *et al.*, 2017; CAC, 2021a).

La participation communautaire, l'établissement de relations et le paiement des salaires du personnel de soutien et de l'aide extérieure (p. ex. techniciens, Aînés, membres de la communauté) sont tous des éléments importants de la recherche qui ne sont parfois pas couverts par les programmes de financement (Gittelsohn *et al.*, 2020; Williams *et al.*, 2020). Le partage des ressources avec les partenaires communautaires peut également s'avérer difficile en raison de l'exigence selon laquelle les fonds indirects (p. ex., les frais généraux) doivent être utilisés par les établissements, et non par les chercheurs ou les groupes communautaires. Bien que les subventions des trois organismes ne soient généralement pas assorties de la stipulation relative au paiement des coûts indirects (GC, 2022a), le comité a constaté que d'autres sources de financement acheminées par l'intermédiaire des universités peuvent entraîner des exigences importantes en matière de frais généraux dont la négociation demande beaucoup de temps et d'efforts de la part des chercheurs. Il est également essentiel de s'assurer que le financement peut être utilisé pour les honoraires et l'hôtellerie (p. ex., GC, 2022a) afin de respecter les pratiques et coutumes culturelles. Par exemple, le fait de servir de la nourriture lors de réunions et de rassemblements communautaires honore les pratiques culturelles, mais certaines sources de financement ne considèrent pas cela comme une dépense admissible (Gittelsohn *et al.*, 2020). Les bailleurs de fonds peuvent en outre prévoir des enveloppes de financement dédiées aux salaires de subsistance pour les peuples autochtones, y compris les Aînés et les détenteurs de savoir autochtone, ainsi que des fonds pour le renforcement des capacités au sein des communautés afin de soutenir la recherche (Williams *et al.*, 2020).

Le recours à des bourses « basées sur les personnes », où le financement est fourni aux chercheurs pour un ou plusieurs projets de leur choix (et qui permet des changements stratégiques à court terme), a été suggéré comme une approche de financement flexible (OCDE, 2018). Mentionnons par exemple, le Programme des leaders en recherche nordique d'ArcticNet, qui « soutient les programmes de recherche piliers et finance le recrutement de leaders en recherche » dans les établissements d'enseignement postsecondaire du Nord (ArcticNet, s.d.-d). Un autre exemple est IQP, où les chercheurs peuvent demander à consacrer jusqu'à 15 % de leur budget à des fonds de soutien à la recherche qui peuvent être utilisés à plusieurs des fins susmentionnées (ArcticNet, s.d.-b).

Dans certains cas, les sources de financement philanthropiques offrent plus de souplesse que les financements gouvernementaux, qui sont considérés comme plus bureaucratiques et plus difficiles d'accès. Pour certaines organisations qui ne sont pas admissibles aux fonds des trois organismes, « il est beaucoup plus facile de travailler avec la communauté philanthropique en termes de demandes, de rapports et de flexibilité, ce qui est essentiel pour certains types de travail; de nombreux défis ne manqueront pas de se présenter, nécessitant un changement d'orientation, ce qui est difficile, voire impossible, avec un financement gouvernemental ou universitaire » (chercheur anonyme basé dans le Nord, communication personnelle, 2022). De l'avis du comité, cela ne signifie pas que les personnes à la recherche d'un financement devraient se tourner de plus en plus vers les organisations philanthropiques, mais que tous les bailleurs de fonds de la recherche devraient améliorer l'accessibilité en adoptant des pratiques plus souples.

Certains programmes offrent des fonds supplémentaires pour relever les défis logistiques inhérents à la conduite de la recherche dans le Nord. Par exemple, le Programme de formation scientifique dans le Nord géré par POLAIRE prend en charge les frais de transport, d'hébergement, d'expédition et de traduction des étudiants canadiens inscrits dans une université canadienne (GC, 2023c). Le Programme du plateau continental polaire fournit également un soutien logistique à la recherche nordique, y compris la coordination du transport, de l'expédition, des prêts d'équipement de terrain et d'autres coûts connexes (RNCAN, 2023). Les chercheurs des gouvernements, des universités et des organismes de recherche nordique peuvent tous présenter une demande, une attention particulière étant accordée aux projets impliquant des systèmes de connaissances autochtones (RNCAN, 2023).

Une reddition de comptes améliorée et plus cohérente de toutes les sources de financement permettrait de mieux cibler les ressources et d'étayer les arguments en faveur d'un financement accru de la recherche arctique et nordique

Le financement de la recherche arctique et nordique provient de divers endroits au Canada et à l'étranger, et il n'existe pas de catalogue unique des sources disponibles. Les données sont souvent libellées de manière incohérente comme étant du Nord ou de l'Arctique et, dans de nombreux cas, ne peuvent pas être désagrégées en fonction du lieu de résidence du bénéficiaire. Il est donc impossible de rendre compte avec précision de toutes les sources de financement contribuant à la recherche arctique et nordique. Comme le comité n'a pas pu déterminer le montant total des fonds consacrés à la recherche arctique et nordique au Canada, il n'a pas pu comparer directement les niveaux de financement à d'autres domaines d'intérêt pour le pays. En effet, il serait utile de disposer d'une base de référence des ressources consacrées à la recherche nordique, compte tenu

de l'urgence de la lutte contre les changements climatiques et des problèmes de santé humaine et environnementale présents dans le Nord.

Malgré la rareté des données, certaines recherches ont été effectuées pour comparer le financement de la recherche arctique à l'échelle nationale et internationale. Iburguchi *et al.* (2018) ont constaté qu'entre 2003 et 2014, les propositions de recherche arctique et nordique ont reçu, en moyenne, moins de 1,5 % du budget annuel total de chacun des trois organismes et pas plus de 3 %, quelle que soit l'année, y compris pendant l'Année polaire internationale la plus récente (2007–2008). Cette tendance ne semble pas avoir changé depuis 2014 : entre 2015 et 2020, les dépenses consacrées à la recherche arctique par le CRSNG ont représenté environ 1 % des investissements totaux de l'organisme¹². De même, les dépenses des IRSC et du CRSH pour la recherche sur l'Arctique représentaient ~1,3 % de leurs dépenses totales en subventions. De l'avis du comité, la stagnation des dépenses consacrées à la recherche arctique et nordique est préoccupante. En effet, de nombreux rapports ont mis en évidence les problèmes critiques qui se posent dans le Nord (p. ex., les changements climatiques), avec des effets aigus et d'une grande portée pour les habitants du Nord comme pour les autres résidents du Canada (voir p. ex. Meredith *et al.*, 2019; GIEC, 2023). Dans l'ensemble, les investissements dans la recherche ont stagné au Canada, ce qui dénote un problème plus large concernant le financement de la recherche au Canada par rapport à d'autres pays (GC, 2023b).

Le gouvernement fédéral rend compte des sommes consacrées à la science et à la technologie, y compris à la recherche et au développement (R-D) et aux activités scientifiques connexes (ASC) (StatCan, 2022a)¹³. Ces données permettent la séparation des dépenses effectuées par les organisations situées dans les territoires (StatCan, 2022b). Dans le cas du Canada dans son ensemble, la plupart des fonds consacrés à la science et à la technologie vont à la R-D. Par contre, la majorité des dépenses fédérales dans les territoires sont consacrées aux ASC. De plus, seule une petite proportion du financement fédéral de la recherche est réservée au Nord (StatCan, 2022b).

12. Le pourcentage du CRSNG a été calculé en utilisant les totaux d'investissement approximatifs déclarés par le CRSNG (2022d) et les dépenses estimées pour la recherche arctique passant par le CRSNG (2022b). Pour les IRSC et le CRSH, les pourcentages ont été calculés en utilisant les données des IRSC (2022) et du CRSH (2023), respectivement. Ces totaux peuvent être sous-estimés en raison de l'utilisation des seuls termes « Arctique » et « polaire » comme termes de recherche, par opposition à « Arctique », « polaire » et « nordique », comme l'ont fait Iburguchi *et al.* (2018); l'utilisation du terme « nordique » sans lieu rattaché permet d'inclure la recherche sur d'autres régions ou sujets, et gonflerait donc les montants de financement supposés s'appliquer à la recherche arctique et nordique au Canada uniquement.

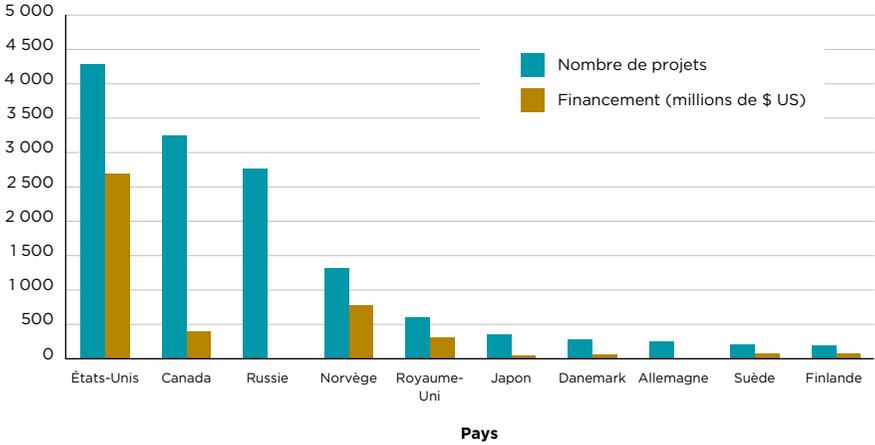
13. La R-D est définie comme le travail visant à créer des connaissances et à concevoir de nouvelles applications des connaissances existantes, tandis que l'ASC comprend la collecte de données à des fins générales, les services d'information, les enquêtes et les mesures de soutien à l'éducation. Les entités incluses dans ce rapport sont « les ministères, organismes, commissions, conseils et sociétés d'État de l'administration fédérale qui se livrent à des activités en science et technologie (S-T) ou qui ont une allocation budgétaire pour financer la S-T » (StatCan, 2022a).

De l'avis du comité, la nature imprévisible du financement d'une année à l'autre dans les territoires peut être révélatrice d'un manque de priorité accordée pour la R-D dans le Nord par rapport au reste du Canada. L'accent mis sur les ASC plutôt que sur la R-D peut être lié à la nécessité d'un soutien accru pour les exercices de collecte de données de base, ou peut-être à la difficulté d'obtenir des fonds pour des projets de R-D à plus grande échelle. Les données présentées dans StatCan (2022b) sont agrégées et ne sont pas ventilées par organismes et ministères, ce qui témoigne d'un manque de transparence quant à la manière dont l'argent est dépensé et pour qui. La surveillance et le suivi des flux de financement provenant de toutes les sources tout au long du cycle de vie des projets permettraient de mieux comprendre le fonctionnement actuel du système de recherche canadien, afin de mieux soutenir la prise de décision sur les structures de financement novatrices et transformatrices qui peuvent profiter aux chercheurs, aux organisations et aux communautés du Nord.

Le Canada ne sera pas compétitif sur la scène internationale sans un financement total accru de la recherche arctique et nordique

Comme pour les données sur la recherche canadienne, les informations accessibles au public manquent lorsqu'il s'agit de connaître les montants exacts alloués et les objectifs précis de la recherche financée par des pays étrangers. Les meilleures données disponibles cernées par le comité proviennent d'un partenariat en 2017 dirigé par l'Université de l'Arctique et visant à analyser le financement mondial de la recherche arctique et nordique à l'aide de la base de données de financement Dimensions AI (Osipov *et al.*, 2017). Bien que l'analyse soit entachée d'une certaine incertitude et de lacunes dans les données (p. ex., les bailleurs de fonds russes ne fournissent pas de totaux de financement, mais seulement le nombre de projets financés), les résultats donnent un aperçu du paysage du financement international de la recherche arctique¹⁴ jusqu'en 2017. Les auteurs ont constaté que la recherche arctique représente environ moins de 1 % de toutes les recherches financées dans la base de données, et que les États-Unis, le Canada, la Russie et la Norvège ont financé le plus grand nombre de projets, respectivement (figure 4.1). Il est intéressant de noter que le montant total du financement accordé par le Canada est inférieur à celui de la Norvège, même si plus de deux fois plus de projets sont financés. Ces résultats concordent avec l'observation selon laquelle les organismes de financement canadiens répartissent le financement entre de nombreux projets, mais avec des subventions individuelles de plus petite taille (Osipov *et al.*, 2017). Cependant, ces données démontrent également que le Canada n'est pas un leader mondial en matière d'investissement dans la recherche arctique et nordique.

14 L'utilisation du terme « arctique » ici fait spécifiquement référence au vocabulaire utilisé par Osipov *et al.* (2017).



Adapté avec l'autorisation d'Osipov *et al.* (2017)

Figure 4.1 Financement de l'Arctique par territoire de compétence du bailleur de fonds, subventions débutant en 2007–2016

Principaux contributeurs au financement de la recherche arctique en termes de valeur monétaire (millions de dollars américains) et de nombre de projets financés.

Il n'est pas possible d'améliorer la reddition de comptes sur l'impact socioéconomique de la recherche au niveau local sans disposer de données de suivi et de surveillance accessibles au public et portant sur les résultats et dépenses

Une évaluation rigoureuse des programmes et des politiques par les bailleurs de fonds de la recherche améliorerait la reddition de comptes et démontrerait les résultats des dépenses engagées (CAC, 2021a). Or, à l'heure actuelle, il existe peu de données sur la façon dont l'argent de la recherche est dépensé au Canada et sur les retombées des études financées pour les communautés autochtones. Certains travaux ont été entrepris pour calculer les impacts économiques de la recherche dans les territoires. Ainsi, une étude de Carr *et al.* (2013) a cherché à établir une « estimation empirique de la contribution économique de la recherche financée par l'État » dans les territoires de 2000 à 2009. À l'aide de la *Loi sur l'accès à l'information* ainsi que des multiplicateurs d'entrées-sorties de Statistique Canada¹⁵ pour compiler les données sur les dépenses de recherche, les auteurs ont calculé une augmentation de l'investissement public dans la recherche, qui a en retour augmenté le PIB territorial de 0,04 %, le revenu de 0,09 % et l'emploi de

¹⁵ Les multiplicateurs d'entrées-sorties « fournissent des estimations de l'incidence économique de chaque dollar de production fournie à la demande finale (dépenses de consommation finale, formation de capital ou exportations) » (StatCan, 2023d).

0,11 % (Carr *et al.*, 2013). Toutefois, ces chiffres ne tiennent pas compte des dépenses étrangères consacrées à la recherche dans le Nord, ni de l'industrie privée, des évaluations de l'impact environnemental, de la philanthropie ou du travail de certains ministères (p. ex. le ministère de la Défense nationale, le MPO) qui mènent des recherches dans le Nord dans le cadre de portefeuilles de recherche généraux (Carr *et al.*, 2013). Cela montre une fois de plus qu'il est difficile de dresser un tableau complet du financement de la recherche arctique et nordique. Le comité suggère que les organismes de délivrance de permis dans le Nord (chapitre 5) pourraient contribuer au suivi des résultats de la recherche dans les territoires qu'ils supervisent (en plus des sources de financement, des montants et des investissements); toutefois, cela ne fait pas actuellement partie de leurs responsabilités.

La cohérence et la transparence des sources de financement de la recherche favorisent une répartition efficace et équitable des fonds

Comme indiqué ci-dessus, il est extrêmement difficile d'énumérer toutes les sources de financement disponibles pour la recherche arctique et nordique et de quantifier les sommes dépensées, sans parler de dresser la liste des bénéficiaires et de détailler les dépenses. Ce paysage complexe ne se limite pas à la recherche nordique : la diversité et le nombre de bailleurs de fonds de la recherche canadienne, en général, ont été soulignés comme étant des aspects difficiles à analyser (L'examen du soutien fédéral aux sciences, 2017; GC, 2023b). D'après l'expérience du comité, ce manque de transparence crée des obstacles à la coordination efficace des fonds de recherche et à l'accès à ces fonds, tant pour les universitaires que pour les personnes et communautés autochtones du Nord qui ne font pas partie de la sphère de recherche traditionnelle. Il incombe aux chercheurs de naviguer dans ce système complexe, ce qui avantage ceux qui ont déjà de l'expérience, des relations et des ressources considérables, tout en désavantageant les petites entités de recherche, les non-universitaires et les chercheurs en début de carrière.

Ensemble autour du feu : réflexions sur le financement

Le financement est un élément essentiel du système de recherche; il exerce un contrôle sur les priorités et les capacités, et détermine qui peut mener des recherches. Le transfert de l'influence sur le financement de la recherche aux habitants du Nord et aux peuples autochtones contribuerait à rendre le paysage attentif aux besoins et désirs des peuples autochtones du Nord, créant ainsi un système de recherche arctique et nordique plus inclusif, plus équitable et plus innovant. Cette quête d'un système innovant comprend le suivi des dépenses de

recherche ainsi que des implications économiques et sociales de la recherche pour les habitants du Nord, les peuples autochtones et leurs communautés. L'amélioration de l'accessibilité, de la flexibilité et de l'admissibilité des demandes de financement et des subventions permettrait de mieux refléter la réalité de la recherche dans le Nord et de soutenir celle menée par les Autochtones. La reconnaissance de la nature unique de la recherche arctique et nordique nécessite un renforcement des capacités afin que les peuples autochtones comme les chercheurs non autochtones (basés dans le Nord et dans le Sud) puissent entreprendre une recherche collaborative, appropriée, respectueuse et efficace.

5



Les lieux de rassemblement : infrastructure

*Répondit le corbeau en disant :
« J’essaie d’apporter de la joie,
je ne cherche pas à me battre. »*

Qitsualik-Tinsley
et Qitsualik-Tinsley
(2015/2023)





Responsabilités pour l'avenir

- La mise en place d'une infrastructure qui incarne les principes de respect, de responsabilité et de réciprocité s'inspire du bien-être de la communauté.
- Le transfert de la responsabilité de l'évaluation éthique et de l'approbation de la recherche aux peuples autochtones ou à leurs établissements permet une évaluation culturellement appropriée et soutient l'autodétermination.
- Le transfert de l'influence sur les processus d'évaluation et d'approbation aux peuples autochtones et à leurs établissements nécessite de répondre aux besoins en capacités humaines, financières et infrastructurelles qu'ils ont déterminés. Dans le même temps, les chercheurs non autochtones doivent renforcer leur capacité à respecter et à reconnaître les droits des autochtones et à tenir compte de manière éthique des systèmes de connaissances autochtones.
- Les ressources d'orientation abondent sur la manière de s'assurer que les projets de recherche sont menés de manière à consulter les peuples autochtones, à collaborer avec eux et à leur apporter des avantages. L'institutionnalisation et la normalisation de ces orientations garantiraient un respect plus large par les chercheurs dans l'ensemble du système.
- Des services sociaux, culturels et de santé efficaces et bien soutenus sont essentiels pour un système de recherche arctique et nordique inclusif et collaboratif.

L'infrastructure, c'est-à-dire les structures physiques dans lesquelles nous nous réunissons pour faire de la recherche, ainsi que les services qui rendent ces réunions possibles, fait partie des fondements d'un système de recherche efficace. Le présent chapitre examine les éléments qui composent l'infrastructure du système de recherche arctique et nordique, explore les façons dont ils soutiennent la recherche collaborative et inclusive, et met en évidence les possibilités d'amélioration.

Le chapitre commence par aborder ce que signifie se rassembler de la bonne manière, en revenant sur les concepts de responsabilité, de respect et de réciprocité. Il aborde ensuite le rôle des peuples autochtones dans les évaluations éthiques et les processus d'autorisation de la recherche. Pour soutenir l'autodétermination, le transfert de l'influence sur l'approbation de la recherche aux peuples autochtones est un élément essentiel d'un système de recherche

équitable et juste. Cependant, une telle transition nécessite aussi un changement similaire en termes de contrôle et d'accès à l'infrastructure physique de la recherche. C'est pourquoi ce chapitre explore également les possibilités de renforcer les partenariats avec les établissements nordiques et les communautés autochtones et de leur transférer l'influence.

La dernière moitié du chapitre aborde les questions liées à l'accessibilité des infrastructures de recherche et les implications qui en découlent en termes de reddition de comptes. Le comité se concentre sur l'accessibilité des services sociaux, culturels et de santé, arguant qu'il s'agit d'éléments essentiels, mais souvent négligés, d'un système de recherche capable de soutenir un changement transformationnel. Le chapitre se termine par une discussion sur la responsabilité du Canada dans la promotion de l'équité dans la recherche arctique et nordique, en soulignant que sa position au sein du Conseil de l'Arctique est un moyen de jouer un rôle de chef de file international.

Se rassembler de la bonne manière

Revenant à l'idée de se rassembler autour d'un feu communautaire, le comité note que l'entretien et la gestion des structures et des espaces qui facilitent ce rassemblement doivent être effectués de la bonne manière. Cela signifie qu'il faut non seulement s'occuper du feu lui-même, mais aussi veiller à ce que l'espace autour du feu soit accueillant et bien entretenu — un endroit qui invite la communauté à se rassembler. De même, les structures et les espaces qui composent le système de recherche arctique et nordique doivent être entretenus. Dans de nombreux cas, ils le sont : le comité note que l'infrastructure de recherche dans le Nord est étendue (bien que fragmentée), fournissant les espaces et les services dont dépendent de nombreux chercheurs du Sud et de l'étranger. Cependant, pour se rassembler de la bonne manière, il faut aller plus loin et placer les communautés du Nord — et les peuples autochtones du Nord en particulier — au centre de ce rassemblement. Se rassembler de la bonne manière, c'est mettre au centre les concepts de respect, de responsabilité et de réciprocité. C'est comprendre comment les structures et les espaces qui facilitent le rassemblement influencent le bien-être de ceux qui se sont rassemblés. Se rassembler de la bonne manière, c'est se rassembler avec le sens du devoir et de l'attention à l'égard des autres.

En ce qui concerne l'infrastructure de recherche nordique, ce sens du devoir et de l'attention est directement lié à la *Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones* (DNUPA), qui souligne le droit de participer et de consentir à toute prise de décision ayant un impact sur les communautés et les terres des peuples autochtones (ONU, 2007).



Article 18 de la DNUPA : Les peuples autochtones ont le droit de participer à la prise de décisions sur des questions qui peuvent concerner leurs droits, par l'intermédiaire de représentants qu'ils ont eux-mêmes choisis conformément à leurs propres procédures, ainsi que le droit de conserver et de développer leurs propres institutions décisionnelles.

Article 19 de la DNUDPA : Les États se concertent et coopèrent de bonne foi avec les peuples autochtones intéressés — par l'intermédiaire de leurs propres institutions représentatives — avant d'adopter et d'appliquer des mesures législatives ou administratives susceptibles de concerner les peuples autochtones, afin d'obtenir leur consentement préalable, donné librement et en connaissance de cause.

Article 23 de la DNUDPA : Les peuples autochtones ont le droit de définir et d'élaborer des priorités et des stratégies en vue d'exercer leur droit au développement. En particulier, ils ont le droit d'être activement associés à l'élaboration et à la définition des programmes de santé, de logement et d'autres programmes économiques et sociaux les concernant, et, autant que possible, de les administrer par l'intermédiaire de leurs propres institutions.

Article 26 de la DNUDPA : 1. Les peuples autochtones ont le droit aux terres, territoires et ressources qu'ils possèdent et occupent traditionnellement ou qu'ils ont utilisés ou acquis. 2. Les peuples autochtones ont le droit de posséder, d'utiliser, de mettre en valeur et de contrôler les terres, territoires et ressources qu'ils possèdent parce qu'ils leur appartiennent ou qu'ils les occupent ou les utilisent traditionnellement, ainsi que ceux qu'ils ont acquis. 3. Les États accordent reconnaissance et protection juridiques à ces terres, territoires et ressources. Cette reconnaissance se fait en respectant dûment les coutumes, traditions et régimes fonciers des peuples autochtones concernés.

Article 29 de la DNUDPA : 1. Les peuples autochtones ont droit à la préservation et à la protection de leur environnement et de la capacité de production de leurs terres ou territoires et ressources. À ces fins, les États établissent et mettent en œuvre des programmes d'assistance à l'intention des peuples autochtones, sans discrimination d'aucune sorte.

De nombreux établissements s'efforcent de soutenir et de mettre en œuvre l'attention et le respect pour le bien-être des peuples autochtones identifiés dans la DNUDPA en créant des comités qui redéfinissent ce que signifie soutenir la recherche de la bonne manière. À l'Université de l'Arctique, le Comité Avatitsinni est l'un de ces organes, dont le nom dérive du mot inuit *avatit* — les mains et les pieds d'une personne (UARctic, s.d.). Les mains et les pieds permettent au corps de s'étendre au-delà de lui-même et sur la Terre (devenant le nom *ativut*). En s'étendant sur la Terre d'une manière qui met l'accent sur « la révérence et l'amour tendre envers les terres, les esprits [et] les animaux » (UARctic, s.d.), l'*ativut*, ou le fait de devenir *avatisinni*, incarne la manière dont on montre directement son attention et son respect pour le monde qui nous entoure. De la même manière, l'infrastructure représente l'extension du chercheur à la Terre. Centrer « le respect et l'amour tendre » dans l'infrastructure, c'est défendre les droits affirmés par la DNUDPA.

Voilà pourquoi le comité aborde sa discussion sur l'infrastructure — c'est-à-dire sur la façon de rassembler de la bonne manière — d'une manière semblable à celle du corbeau. Les structures et les espaces qui soutiennent et facilitent la recherche existent. Ce qu'il faut, cependant, c'est « apporter de la joie ». L'infrastructure de recherche dans le Nord, lorsqu'elle est repensée, a le potentiel de soutenir le bien-être des communautés nordiques. Lorsque le bien-être est pris en charge et fondé sur le respect, la responsabilité et la réciprocité, le comité estime que la recherche efficace, inclusive et collaborative peut s'épanouir.

Justice et sécurité culturelle dans l'infrastructure

Lorsqu'elle est comprise en termes d'autodétermination, la justice dans les infrastructures de recherche est plus directement liée à la question de savoir qui est au courant de la recherche en cours et qui a le pouvoir d'approuver (ou de refuser) cette recherche. Cette autorité s'étend jusqu'à déterminer si les activités de recherche proposées sont éthiques, ce qui est directement lié aux questions de sécurité culturelle. Dans ce contexte, l'infrastructure peut être considérée comme l'ensemble des mécanismes mis en place pour régir la recherche, y compris les évaluations éthiques et les permis de recherche, ainsi que les propriétaires et ceux qui orientent l'utilisation de l'infrastructure de recherche (y compris l'infrastructure communautaire) dans le Nord.

Le système actuel d'évaluation éthique ne reconnaît pas suffisamment les droits et les priorités des peuples autochtones

Il est largement reconnu que la recherche sur les humains et les animaux doit être menée de manière éthique en respectant et en protégeant les participants comme les sujets (IRSC *et al.*, 2022; CCPA, s.d.). Les principes et les lignes directrices en matière d'éthique visent à prévenir les préjudices découlant de la recherche et sont des éléments essentiels du système de recherche existant dans le monde entier. Au Canada, des orientations concrètes sur l'éthique de la recherche sont fournies par l'*Énoncé de politique des trois conseils : Éthique de la recherche avec des êtres humains* (EPTC 2), auquel les chercheurs doivent se conformer s'ils reçoivent un financement des trois organismes pour une recherche impliquant des êtres humains (IRSC *et al.*, 2022). L'EPTC 2 a toutefois été critiqué parce qu'il ne correspond pas aux valeurs des peuples autochtones et qu'il risque d'aliéner les chercheurs qui tentent de travailler avec les systèmes de connaissances autochtones (voir p. ex. Bergier, 2022). Ces critiques reflètent l'expérience du comité et mettent en lumière une occasion importante de révision : le comité croit en effet que des lignes directrices révisées en matière d'éthique créées en partenariat avec les peuples autochtones (auxquelles tous les chercheurs, au Canada et à l'étranger, se conforment) peuvent soutenir davantage l'inclusivité et la collaboration dans la recherche.

L'EPTC 2 fournit des normes pour les comités d'éthique de la recherche (CÉR) au Canada (IRSC *et al.*, 2022). Les CÉR sont des comités qui examinent les propositions de recherche et évaluent les méthodologies envisagées pour s'assurer qu'elles sont éthiques et qu'elles prévoient des mesures pour protéger le bien-être comme les droits des participants (IRSC *et al.*, 2022). L'éthique de la recherche est l'ensemble des « considérations éthiques, juridiques, sociales et politiques uniques et complexes liées à la réalisation de recherches qui [impliquent] des sujets ou des participants humains » (ITK, 2018a). Des documents complémentaires élaborés par Inuit Tapiriit Kanatami (ITK) et l'Institut de recherche du Nunavut (IRN) fournissent des conseils supplémentaires pour établir et gérer les relations de recherche avec les communautés inuites, y compris les meilleures pratiques en matière de participation communautaire, d'octroi de permis et de partage des données et des résultats (ITK et IRN, 2007). Bien que ces documents décrivent les meilleures pratiques, le comité note que, pour que la recherche soit menée de la bonne manière, il incombe à tous les chercheurs — y compris les chercheurs internationaux qui n'ont peut-être pas les mêmes exigences éthiques dans leur pays d'origine — de respecter les lignes directrices en matière d'éthique établies par le gouvernement fédéral et les communautés autochtones elles-mêmes.

Le système des CÉR au Canada a été critiqué pour un certain nombre de raisons — en particulier, il y a peu de surveillance de la recherche en dehors du processus imposé des CÉR concernant la recherche financée par les trois organismes, de manière à garantir que les chercheurs respectent les règles énoncées dans l'EPTC 2 (ITK, 2018a). De plus, les CÉR se trouvent principalement dans les établissements de recherche qui demandent l'approbation, ce qui augmente les risques de conflits d'intérêts et de différences de perspectives sur la conduite éthique et le bien-être de la communauté. En effet, même l'ensemble des principes éthiques pris en compte dans ce système provient d'un paradigme occidental, reflétant un ensemble de croyances et de valeurs qui mettent l'accent sur l'autonomie individuelle et n'englobent pas les visions du monde et les connaissances autochtones (Glass et Kaufert, 2007). De l'avis du comité, voilà qui crée une dynamique de pouvoir inéquitable, autorisant des hypothèses précises sur le type de recherche jugé éthique. En outre, la prédominance des CÉR du Sud limite l'inclusion de membres autochtones du Nord au sein des comités, et il n'existe aucun mécanisme permettant d'impliquer les peuples autochtones du Nord dans l'évaluation des propositions de recherche propres aux contextes arctiques et nordiques (ITK, 2018a). Ce manque de participation des communautés limite la prise en compte du bien-être autochtone dans une perspective plus large.

Le système actuel des CÉR au Canada limite également la capacité des projets qui se situent en dehors du cadre universitaire ou savant standard à faire l'objet d'une évaluation éthique. Par exemple, le CÉR de l'Université du Yukon n'évalue que les projets associés à l'Université du Yukon, ce qui empêche les chercheurs communautaires ou œuvrant pour d'autres organisations de présenter une demande (YukonU, s.d.-b). D'après l'expérience du comité, ce système constitue un obstacle aux pratiques de recherche inclusives. En effet, pour élargir le cercle des chefs de file de la recherche au-delà du milieu universitaire, il faut avoir accès aux CÉR ou à d'autres organismes d'évaluation de l'éthique, qui sont essentiels pour s'assurer que toutes les recherches sont menées dans le respect de l'éthique.

De plus, les chercheurs autochtones qui proposent des recherches au sein de leurs propres communautés sont soumis aux mêmes normes de CÉR, ce qui peut être inapproprié et nuire aux relations bien établies (Grenz, 2023). La plupart des processus et des structures des CÉR sont axés sur les chercheurs non autochtones et ne tiennent pas compte des relations uniques et profondes fondées sur des années de confiance entretenues par les chercheurs autochtones. Les exigences rigides (comme les méthodologies et les objectifs de recherche fixes) sont incompatibles avec les systèmes de connaissances autochtones et ne tiennent pas compte de la relationalité et de la réflexivité inhérentes aux visions du monde autochtones. Pour contrer les procédures standard des CÉR, la chercheuse autochtone Jennifer Grenz (2023) a énoncé ce qui suit :

Que les universitaires autochtones se tiennent devant leurs cochercheurs — nos communautés autochtones — et qu'ils leur rendent entièrement et exclusivement des comptes. L'éthique des projets de recherche entre les chercheurs autochtones et les communautés autochtones ne devrait être évaluée que par ces communautés. Les mathématiques de l'indigénisation des processus d'éthique de la recherche ne se résument pas à une simple addition — en ajoutant des politiques inclusives et des perspectives diverses. Elle doit aussi inclure une soustraction, ce qui signifie qu'il faut renoncer au contrôle.

Le fait de confier la responsabilité de l'évaluation éthique et de l'approbation de la recherche aux peuples et aux établissements autochtones favorise l'autodétermination et garantit que ces processus sont culturellement appropriés

Les évaluations éthiques administrées par les communautés autochtones ou les établissements d'enseignement supérieur autochtones peuvent préserver la sécurité culturelle tout en favorisant la recherche critique. Par exemple, l'Université nuhelot'ine thaiyots'į nistameyimâkanak Blue Quills (UnBQ) est une université gérée par les Premières Nations en Alberta (chapitre 7) qui gère un CÉR chargé de régir la recherche sur les humains à l'UnBQ (ou impliquant l'UnBQ) (BQFNC, 2009). Ce CÉR est composé d'Aînés, de membres du corps professoral, d'un représentant des étudiants et d'évaluateurs externes possédant un diplôme d'études supérieures et une expérience des communautés autochtones. Le CÉR, avec l'aide d'autres Aînés, « examine chaque proposition afin de s'efforcer d'éviter l'appropriation ou la déformation des connaissances culturelles collectives et de respecter la limite qui existe entre la possibilité d'acquérir des connaissances traditionnelles et la diffusion publique ou la commercialisation de ces connaissances » (BQFNC, 2009). Le processus d'évaluation des propositions est unique : chacune commence par une cérémonie du calumet, après laquelle le chercheur présente sa proposition aux membres du comité d'éthique et aux partenaires de recherche, en discutant de « la façon dont les activités et les résultats de la recherche s'alignent sur les lois et les enseignements spirituels du peuple nehiyawak, et profiteront aux générations passées, présentes et futures tout en les honorant » (BQFNC, 2009). Le CÉR de l'UnBQ peut également examiner les propositions de recherche émanant de la communauté, ainsi que les projets menés dans la communauté par des chercheurs et des établissements externes (BQFNC, 2009).

Il existe également des pratiques prometteuses à l'extérieur du Canada. Aux États-Unis, les Tribal Institutional Review Boards (TIRB) sont des entités hébergées par les tribus et qui ont de plus en plus un rôle à jouer dans la recherche

effectuée par et au sein des communautés amérindiennes et autochtones de l'Alaska (AI/AN) (Kuhn *et al.*, 2020). Les TIRB effectuent leurs évaluations éthiques en tenant compte des priorités et des valeurs de la communauté et s'efforcent de « [protéger] les systèmes de connaissances tribales de l'appropriation culturelle, de l'exploitation et de l'utilisation abusive » (Kuhn *et al.*, 2020). La majorité des TIRB sont sous le contrôle des nations tribales qui, par l'intermédiaire d'un conseil ou d'un comité sanctionné, entreprennent l'évaluation éthique et la surveillance de la recherche au nom de la communauté (Around Him *et al.*, 2019). De l'avis du comité, ce système d'examen éthique autochtone pourrait être appliqué dans le contexte canadien, bien que de tels mécanismes seraient subordonnés à des ressources et des capacités adéquates, conformes aux valeurs des peuples autochtones concernés.

Les TIRB ont vu le jour aux États-Unis, en partie en réponse à la définition fédérale de la *recherche* (et donc de ce qui doit être examiné par ces comités) qui n'inclut pas la recherche ethnographique si la personne interviewée n'est pas identifiée (Kelley *et al.*, 2013). Ce point de vue n'est pas partagé par les communautés tribales, qui soutiennent que toutes les histoires sont des propriétés intellectuelles et doivent être protégées (Kelley *et al.*, 2013). En confiant la responsabilité à un seul processus d'évaluation avec un concept universel de consentement et de lignes directrices éthiques, on court le risque de dévaloriser les voix des communautés individuelles tout au long du processus d'évaluation de la recherche (Kuhn *et al.*, 2020). Les TIRB soulignent la nécessité d'évaluer la recherche avec l'intention de maximiser les avantages pour la communauté grâce à l'accroissement des connaissances, à l'alignement sur les priorités et les plans tribaux, et au respect de la souveraineté des données et de l'accès aux publications (Kelley *et al.*, 2013). De plus, l'histoire de la recherche sur les peuples autochtones a souvent été marquée par des méthodes « hélicoptères », où les chercheurs n'étaient présents dans les communautés que pendant de courtes périodes pour effectuer leurs recherches, puis repartaient; ce processus ne laissait aucun avantage tangible aux communautés, tandis que les connaissances et les données tribales étaient utilisées au profit des chercheurs et des établissements non tribaux (Schanche *et al.*, 2000). Les TIRB ne doivent pas nécessairement être rattachés à une seule communauté — des comités d'examen régionaux ont été établis parmi les tribus constitutives pour coordonner la réglementation de la recherche (Kelley *et al.*, 2013).

Les TIRB vont au-delà des compétences habituelles des comités d'examen et peuvent inclure des protections supplémentaires au niveau de la communauté, des examens culturels des protocoles par les Aînés et l'examen des accords relatifs à la compensation financière et à la publication (Kelley *et al.*, 2013). Ils peuvent également exiger que les chercheurs fournissent un plan complet sur la manière

dont les données seront collectées, stockées, rapportées et possédées (Kuhn *et al.*, 2020; Tuhiwai Smith, 2021; CGIPN, s.d.-a). Ainsi, la bande de Turtle Mountain des Indiens Chippewa (TMBCI) a adopté la *Research Protection Act* [loi sur la protection de la recherche] qui illustre la réglementation stricte de la recherche sur le territoire de cette tribu (encadré 5.1). Le modèle TIRB permet également aux tribus d'évaluer les recherches qui vont au-delà de l'implication de participants humains, pour englober les études environnementales, historiques, culturelles, éducatives et zoologiques (Around Him *et al.*, 2019). De l'avis du comité, cela correspond davantage à la vision holistique et écocentrique des peuples autochtones et permet un contrôle encore plus important des données sur les terres autochtones.

La *National Inuit Strategy on Research* (NISR) a explicitement déclaré que, bien qu'il existe des directives éthiques pour protéger les peuples autochtones, « il n'existe pas de directives éthiques complémentaires pour la recherche sur les espèces sauvages et l'environnement » (ITK, 2018a). La faune, par exemple, a été reconnue comme un domaine qui bénéficierait de la création d'une politique éthique applicable — une telle politique étant à même d'atténuer les conflits potentiels résultant de cultures et de visions du monde différentes (Nickels et Knotsch, 2012). L'élargissement des évaluations éthiques à l'ensemble de l'environnement pourrait faire de l'éthique de la recherche un lieu de réconciliation (Southwick *et al.*, s.d.); de l'avis du comité, un tel élargissement permettrait aux évaluations de mieux tenir compte du contexte culturel de la relation des peuples autochtones avec le monde naturel.

Dans le système actuel des CÉR, on observe une certaine ouverture à ajuster l'éthique de la recherche afin d'inclure la Terre. L'Université du Yukon a ainsi entamé des discussions et proposé des pistes pour élargir le rôle et le fonctionnement des CÉR en se fondant sur des consultations avec les Premières Nations du Yukon (Southwick *et al.*, s.d.). Bien que seuls de petits changements opérationnels aient été envisagés jusqu'à présent, de futurs changements transformationnels s'appliqueraient à des processus externes comme l'octroi de permis de recherche. Une véritable fusion de l'éthique humaine et animale avec celle de l'environnement global nécessite une refonte de l'ensemble de la structure de l'éthique de la recherche, assortie d'une clarification des responsabilités et des priorités des CÉR et d'une formation pour les chercheurs qui ne sont pas habitués à faire approuver leur recherche sur le plan éthique (Southwick *et al.*, s.d.).

Encadré 5.1 La *Research Protection Act* de la Bande de Turtle Mountain des Indiens Chippewa (TMBCI)

En 2014, la TMBCI a adopté la *Research Protection Act*, qui régit tout type de recherche ou de collecte de données concernant la tribu TMBCI (TNRG, s.d.). Cette loi stipule que toute recherche peut être préjudiciable et doit donc être strictement réglementée (TMBCI, 2014). Elle fait suite à des recherches inappropriées et préjudiciables ayant été menées auprès des membres de la tribu : « Les connaissances autochtones, les ressources culturelles et biogénétiques et les droits de propriété intellectuelle ont été et continuent d'être endommagés, détruits, volés et détournés, tant sur la réserve qu'à l'extérieur de celle-ci » (TMBCI, 2014). La mise en place de cette loi fournit un mécanisme d'évaluation de la recherche pour s'assurer que les connaissances, les propriétés et les peuples autochtones sont protégés contre d'autres abus et que les résultats de la recherche maximisent les avantages pour la tribu tout en minimisant les risques. Un aspect essentiel de cette loi consiste également à « améliorer les relations entre la tribu et les scientifiques/chercheurs, et à promouvoir la collaboration dans le cadre du respect mutuel, de l'équité et de l'autonomisation » (TMBCI, 2014).

Le système actuel d'approbation de la recherche est complexe et ne reflète pas les droits ni les priorités des peuples autochtones

Au-delà des évaluations éthiques, l'approbation et l'octroi de permis de recherche sont un autre domaine dans lequel il est nécessaire de reconnaître et de faire respecter les droits autochtones. Bien que les détenteurs de ces droits aient un certain pouvoir sur l'autorisation de mener des projets de recherche sur leurs terres, le pouvoir revient principalement aux gouvernements territoriaux, qui déterminent les recherches qui sont autorisées : dans la plupart des cas, elles ne peuvent être menées sans un permis territorial (ou fédéral) (Gouv. du Nt, 1988; Gouv. des T.N.O., s.d.-a; Gouv. du Yn, s.d.-c). Les procédures d'obtention du permis de recherche approprié sont similaires dans les trois territoires, bien que les processus de demande et d'administration varient.

Toute personne entrant au Yukon à des fins de recherche doit obtenir un permis du gouvernement territorial en vertu de la *Loi sur les scientifiques et les explorateurs* (S et E), à l'exception des personnes effectuant des recherches exclusivement dans les parcs nationaux (qui doivent obtenir un permis de recherche et de collecte auprès de Parcs Canada) ou des recherches archéologiques (qui doivent obtenir un

permis en vertu du *Règlement sur les lieux archéologiques* auprès du gouvernement du Yukon) (Gouv. du Yn, 2002, s.d.-c). Avant de demander un permis de recherche de S et E, les chercheurs doivent contacter les Premières Nations ou les Inuits sur le territoire desquels ils souhaitent travailler (Gouv. du Yn, s.d.-c). Les études entreprises au Yukon par des chercheurs situés sur le territoire n'exigent pas de permis de S et E (Gouv. du Yn, 2002), mais la recherche doit respecter les politiques et les procédures de l'établissement du chercheur (voir p. ex. YukonU, s.d.-b).

Toutes les recherches entreprises dans les T.N.-O., y compris les projets menés par les organismes gouvernementaux et les organisations sur le territoire, nécessitent un permis (IRA, 2019). Comme pour le Yukon, les exigences exactes en matière de permis varient en fonction de la nature et de la portée de la recherche proposée, mais la plupart des projets (c.-à-d. les recherches qui ne concernent pas la faune ou l'archéologie) nécessitent un permis de recherche scientifique administré par le gouvernement territorial¹⁶. Le guide à l'intention des chercheurs fourni par l'Institut de recherche Aurora (IRA, 2019) indique qu'un permis de recherche sera refusé s'il n'y a pas eu de « communication appropriée avec la communauté », mais précise que le niveau de participation avec les communautés diffère en fonction du type de recherche et de ses incidences potentielles. Certains types de recherche nécessitent des autorisations supplémentaires en plus du permis. Par exemple, la recherche dans le domaine de la santé dans les T.N.-O doit également être approuvée par le ministère de la Santé et des Services sociaux. Cette exigence s'applique également à toutes les nations autochtones qui souhaitent mener elles-mêmes des projets de recherche sur la santé (IRA, 2019).

De même, toute recherche entreprise au Nunavut nécessite un permis, les autorisations et permis particuliers dépendant de la nature et de l'emplacement d'un projet donné (IRN, 2021a). La recherche dans le domaine de la santé et des sciences physiques, naturelles et sociales nécessite un permis de recherche scientifique au Nunavut, administré par l'Institut de recherche du Nunavut (IRN) (2021a). La Commission d'aménagement du Nunavut, la Commission du Nunavut chargée de l'examen des répercussions et l'Office des eaux du Nunavut peuvent exiger des examens et des permis supplémentaires, selon la nature du projet proposé (Polidoro *et al.*, 2022). Le processus d'évaluation pour l'octroi des permis de recherche vise à déterminer si le projet proposé « pourrait être préjudiciable ou interférer indûment avec l'environnement naturel ou social du Nunavut » (IRN, 2021a). Le processus se déroule en deux étapes. Tout d'abord, une évaluation interne est effectuée par le conseiller scientifique territorial, qui évalue la qualité, la faisabilité, l'éthique et la sécurité de la proposition. Cette étape est suivie d'une

¹⁶ Les permis de recherche sur la faune sont délivrés par le ministère de l'Environnement et du Changement climatique des Territoires du Nord-Ouest, tandis que les demandes de permis archéologiques sont soumises au Centre du patrimoine septentrional Prince-de-Galles (IRA, 2019).

consultation avec « certains groupes communautaires, des organisations inuites, des ministères et tout autre groupe représentatif susceptible d'être concerné par le projet de recherche proposé ». Les groupes consultés sont invités à recommander ou à rejeter les propositions et peuvent suggérer des modifications (IRN, 2021a).

Bien que l'IRN soit l'organisme chargé d'appliquer la *Loi sur les scientifiques*, le processus d'octroi de permis n'est pas entièrement coordonné; d'après l'expérience du comité, il n'est pas rare que les gouvernements et les organisations communautaires qui examinent les propositions de recherche reçoivent de multiples demandes pour le même projet. Selon l'IRN (2021a), les détenteurs de permis sont « censés partager les résultats de leurs recherches directement avec tous les membres et organisations communautaires du Nunavut qui ont participé aux recherches ou qui les ont soutenues ». Cependant, le processus de suivi n'est pas très clair et le comité souligne qu'il existe actuellement peu de recours dans les cas où le partage des résultats de la recherche ne répond pas aux besoins ou aux attentes de la communauté.

Dans l'ensemble, le comité constate que la politique relative à l'octroi de permis de recherche dans le Nord est lourde et pourrait bénéficier d'une mise à jour afin de mieux soutenir l'autodétermination des peuples autochtones. Bien que la possibilité de fournir un retour d'information sur les projets de recherche soit importante, l'influence sur le processus de prise de décision pourrait avoir une plus grande valeur. Le pouvoir de rejeter les propositions de recherche avant qu'elles ne soient soumises aux organismes territoriaux d'octroi de permis — ainsi que la capacité d'approuver les projets qui ont été rejetés par ces organismes — serait conforme à l'article 19 de la DNUDPA (l'exigence du consentement préalable, libre et éclairé des peuples autochtones avant la mise en œuvre de toute décision ayant une incidence sur eux) et à l'article 26 (le droit de contrôler les terres et les ressources) (ONU, 2007).

Au Labrador, chaque gouvernement autochtone a créé son propre processus d'examen et de consentement de la recherche, qui reflète les besoins et les approches de recherche individuels. Le Comité consultatif de la recherche du gouvernement du Nunatsiavut est un exemple de processus d'évaluation approfondie de la recherche, semblable à ceux utilisés par les universités, mais qui met les priorités des Inuits du Nunatsiavut au centre et garantit que la recherche est effectuée avec, par et pour les communautés de la région (Gouv. du Nunatsiavut, s.d.-a). Au Nunavut, les chercheurs qui souhaitent travailler dans la communauté de Clyde River doivent d'abord rédiger une lettre d'intention à soumettre au Ittaq Heritage and Research Centre (Ittaq, s.d.-a). La lettre d'intention — qui doit être remise en anglais et en inuktitut — permet à la communauté de trier les projets de recherche proposés avant de présenter une demande complète de permis de recherche par l'intermédiaire de l'IRN. Ce

processus permet à la communauté de s'assurer que toutes les propositions de recherche soutiennent leurs priorités et leurs intérêts (Ittaq, s.d.-a).

Dans les T.N.-O., la Première Nation *Éídlı́ Kúé* a mis en œuvre un certain nombre d'initiatives visant à appliquer son droit à contrôler son territoire. Ainsi, à partir de 2022, les chercheurs travaillant sur le territoire traditionnel du Dehcho entourant Scotty Creek devront demander directement à la Première Nation *Éídlı́ Kúé* un permis de recherche et accepter la copropriété de toutes les données recueillies et/ou produites (SCRS, s.d.-a). Cependant, son autorité n'est pas absolue, puisque tous les projets doivent encore être approuvés par le territoire (Gouv. des T.N.-O., s.d.-a).

Des ressources accrues pour le développement des capacités favorisent une évaluation et un engagement efficaces de la part des organisations autochtones

Il est essentiel de transférer l'influence sur l'approbation et l'éthique de la recherche aux communautés autochtones; cependant, toute activité nécessite des ressources et un soutien substantiel et soutenus pour garantir une capacité adéquate et permanente. Les chercheurs qui souhaitent travailler dans l'Inuit Nunangat doivent contacter l'autorité compétente pour la région (c.-à-d. la région désignée des Inuvialuit, le Nunatsiavut, le Nunavik, le Nunavut) et obtenir son autorisation, les règles et les processus particuliers variant d'une région à l'autre. Par exemple, en 2022, le Nunavik a créé un nouvel organisme d'approbation et de surveillance de la recherche — Atanniuvik — afin de renforcer l'autodétermination des Inuits du Nunavik (Atanniuvik, s.d.-a). Le rôle de l'organisation est « d'approuver et de superviser la recherche », « de déterminer, de rassembler et de communiquer les priorités de recherche », « de gérer et de communiquer l'information sur la recherche », « d'appuyer les besoins de recherche de la communauté » et « d'appuyer les chercheurs » (Atanniuvik, s.d.-b).

Le Yukon est le foyer de 14 Premières nations, dont 11 ont conclu des accords de revendications territoriales conformément à l'*Accord-cadre définitif* (Gouv. du Yn, s.d.-d). Les procédures relatives aux demandes de recherche et la capacité de chaque Première Nation à les examiner varient considérablement. Par exemple, le projet *Bringing Research Home* mené par la Première Nation de Kluane vise à élaborer un processus d'examen de la recherche qui permettra de mieux contrôler les projets approuvés sur le territoire traditionnel de la Nation (YukonU, s.d.-c). En revanche, la Première Nation de Carcross/Tagish a adopté un cadre de consultation en ligne pour les activités proposées sur son territoire traditionnel (CTFN, s.d.). Les propositions du gouvernement, de l'industrie et de la recherche sont ainsi présentées directement à la Première Nation de Carcross/Tagish par l'intermédiaire de NationsConnect — un portail de consultation et d'engagement

en ligne — afin d'obtenir une approbation sans risque de redondance ou d'incohérence, des problèmes ayant été relevés dans le processus de soumission précédent (CTFN, s.d.; NationsConnect, s.d.).

Les T.N.-O. sont également le foyer d'un certain nombre de Premières Nations, ainsi que de communautés inuites et métisses. Dans son guide sur la conduite de la recherche dans le territoire, l'IRA décrit six régions de revendication territoriale : Dehcho, Gwich'in, Inuvialuit, North Slave, Sahtu et South Slave (IRA, 2019). Chaque région compte plusieurs communautés autochtones différentes, le processus de consultation pour la recherche variant en fonction des différentes politiques et structures (IRA, 2019). Par exemple, les chercheurs qui planifient des projets concernant les terres (y compris l'eau, la flore et la faune) dans la région visée par l'entente avec les Gwich'in doivent se renseigner auprès de l'Office des ressources renouvelables des Gwich'in et de l'Office des terres et des eaux des Gwich'in (et obtenir des permis d'utilisation des terres ou de l'eau, le cas échéant), ainsi que communiquer avec la bande locale concernée et le Conseil des ressources renouvelables (IRA, 2019).

Pendant, chacun des processus discutés ici (et bon nombre de ceux qui ne sont pas décrits) est limité lorsque la capacité d'évaluer ou de participer à la recherche entrante est insuffisante. D'après l'expérience du comité, les délais courts, les limites de la dotation en personnel, la duplication des processus au niveau territorial et le manque de compréhension du contexte du Nord de la part des chercheurs du Sud posent des problèmes pour une évaluation efficace et opportune par les organisations autochtones. Bien que l'évaluation éthique par les organisations autochtones représente un changement critique dans l'influence sur la recherche menée dans le Nord, le comité note que la capacité actuelle doit être soutenue et renforcée pour engendrer un changement véritablement transformationnel.

Les établissements d'enseignement postsecondaire du Nord sont à l'avant-garde de la recherche arctique et nordique et du soutien entourant cette recherche

Tous les établissements d'enseignement supérieur dans le Nord participent à la recherche nordique et arctique. Ainsi, le Centre de recherche de l'Université du Yukon mène des recherches sur le changement climatique et détient des chaires de recherche sur le savoir autochtone, l'innovation énergétique dans le Nord, l'assainissement des mines dans le Nord, le pergélisol et les géosciences (YukonU, 2022a). De même, le Campus du Labrador de l'Université Memorial abrite l'École des études arctiques et subarctiques, dont le mandat est de mener, de soutenir et d'encourager diverses recherches dirigées par des Autochtones et des habitants du Nord avec des partenaires au Labrador et de toute la région nordique (MUN, 2021a).

L'IRA est la division de recherche du Collège Aurora, dont le mandat est d'« améliorer la qualité de vie des résidents des T.N.-O. en appliquant les connaissances scientifiques, technologiques et autochtones pour résoudre les problèmes du Nord et faire progresser les objectifs sociaux et économiques » (IRA, s.d.-a). Il facilite les projets de recherche pour un large éventail de sujets, notamment l'alimentation et l'agriculture, l'environnement, la santé, l'énergie, les systèmes d'information géographique, l'ethnobotanique et la fabrication (IRA, s.d.-b). L'IRN est pour sa part une branche du Collège arctique du Nunavut qui soutient une multitude de projets de recherche et assure conseils techniques, soutien logistique, activités de sensibilisation, formation et communications. Il sert également d'intermédiaire pour les partenariats de recherche et facilite la collaboration entre les différentes parties prenantes au Nunavut, notamment les communautés, les chercheurs universitaires, les organismes gouvernementaux et le secteur privé (IRN, 2021b).

Les organisations nordiques dirigées par des Autochtones fournissent et facilitent des services essentiels d'orientation, de soutien et de recherche sur les sujets les plus significatifs pour les peuples autochtones; or, le fait d'assurer cette fonction nécessite un soutien continu

Des recherches sont également menées par des organisations dirigées par des Autochtones dans le Nord. En raison de leurs liens directs avec leur communauté, notamment avec les Aînés, ces organisations participent souvent à des recherches axées directement sur les priorités locales. Par exemple, le Centre de recherche en santé Qaujigiartiit a été créé par les Nunavummiut pour donner la priorité à la recherche sur des sujets de santé qui intéressent la communauté. Il emploie sept chercheurs à temps plein et un certain nombre de contractuels et d'employés à temps partiel (QHRC, 2019). Sa mission est que « la recherche en santé soit menée localement, par des habitants du Nord et avec les communautés dans un environnement sûr, favorable, sensible à la culture et l'éthique, et qu'elle favorise l'inclusion des épistémologies et méthodologies (façons de savoir et de faire) inuites et occidentales pour répondre aux préoccupations en matière de santé, créer des environnements sains et améliorer la santé des Nunavummiut » (QHRC, 2019). Le centre a réussi à apporter un financement substantiel pour la recherche et la formation au Nunavut (plus de 20 millions de dollars depuis 2006) et dirige une série d'ateliers, de projets pilotes et de projets de recherche, en plus des initiatives étudiantes, dont beaucoup ont été reconnus par les Instituts de recherche en santé du Canada (IRSC) (QHRC, 2019).

L'Ittaq Heritage and Research Centre est un autre exemple d'organisation dirigée par la communauté, dans le cadre de la Ilisaqsivik Society (Ittaq, 2021a). Ce centre associe des systèmes de connaissances autochtones à des technologies de pointe

pour mener des recherches dans divers domaines, notamment la météorologie, la glace de mer, les changements climatiques, l'histoire orale, l'imagerie et la cartographie aériennes, ainsi que la chasse et la récolte (Ittaq, 2021b). Il soutient en outre l'engagement communautaire, la formation entre pairs, la conception de la recherche et les possibilités de recherche pour les étudiants inuits comme les chercheurs en début de carrière (Ittaq, 2021b).

SmartICE, une autre organisation axée sur les Inuits, est une entreprise sociale communautaire d'insertion par le travail qui combine les technologies de surveillance avec les connaissances des Inuits sur la glace de mer (SmartICE, s.d.). Des équipements de surveillance sont installés dans les communautés pour leur fournir des informations sur les conditions de déplacement locales, les données étant mises à disposition sous différents formats (SmartICE, 2021). Il est important de noter que ce sont les communautés inuites qui orientent la recherche et veillent à ce que les jeunes se voient offrir des emplois et des formations au sein de leurs communautés (SmartICE, s.d.).

La plupart des stations de recherche du Nord ne sont pas détenues ou exploitées par des établissements nordiques ou des communautés autochtones et bénéficieraient d'un changement de contrôle

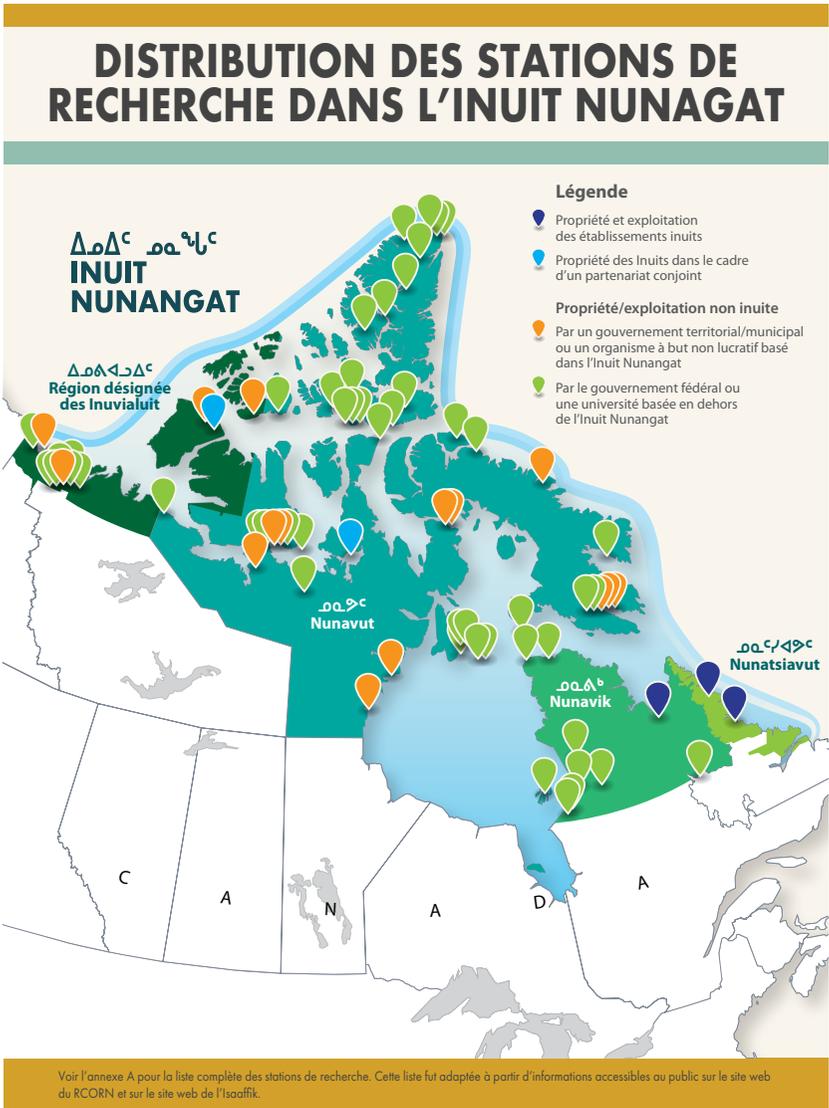
Bien qu'il existe de nombreuses stations de recherche dans le Nord, très peu sont détenues ou exploitées par des organisations nordiques ou des peuples autochtones. Par exemple, sur les 71 stations de recherche de l'Inuit Nunangat recensées par ITK (2018a) à l'aide des informations du Réseau canadien des opérateurs de recherche nordique (RCORN) (GC, 2016), seules 3 sont entièrement détenues et exploitées par des Inuits, tandis que 2 autres appartiennent à des organisations inuites mais sont exploitées par d'autres (figure 5.1). Mentionnons le Centre de recherche du Nunatsiavut, propriété du gouvernement du Nunatsiavut et exploité par celui-ci, qui facilite la recherche en laboratoire et sur le terrain (Nunatsiavut Research Centre, 2021). Il héberge des laboratoires humides et secs ainsi que des postes de travail pour la collecte et l'analyse des données, et il peut aussi fournir un hébergement et faciliter la location de moyens de transport (Nunatsiavut Research Centre, 2021). Le gouvernement du Nunatsiavut gère également le camp de base et la station de recherche des monts Torngat, permettant ainsi l'accès à des activités scientifiques menées dans le Parc national des Monts-Torngat (The Torngats, 2022; Gouv. du Nunatsiavut, s.d.-b).

Le Centre de recherche du Nunavik est pour sa part géré par le service de développement des ressources de la Société Makivvik et emploie des scientifiques spécialisés dans les domaines de la biologie, de la toxicologie, de la pêche et de la faune (Makivvik Corporation, s.d.). Il se concentre sur la recherche sur

l'environnement naturel et la faune (et sa surveillance) afin de soutenir l'élaboration de politiques. On y retrouve des laboratoires de pathologie et d'analyse des traces de métaux, le centre offrant également des services de bibliothèque et de cartographie (Makivvik Corporation, s.d.). Les organisations de chasseurs et de trappeurs gérées par les Inuits participent également à l'infrastructure de recherche : ainsi, l'Association des chasseurs et des trappeurs de Gjoa Haven est propriétaire des cabines de recherche polaire du canal M'Clintock en association avec l'Université Queen's (INTERACT, 2017a). De même, une cabine située dans le parc national Aulavik est exploitée par Parcs Canada, mais appartient au comité local de chasseurs et de trappeurs de Sachs Harbour (RCORN, 2015).

Dans les T.N.-O., la Scotty Creek Research Station (SCRS) est gérée en collaboration avec les communautés autochtones du Dehcho (SCRS, s.d.-b). Les travaux de la SCRS se concentrent sur le dégel du pergélisol, y compris la compréhension de ses impacts et le soutien au développement de modèles pour prédire les taux et les patrons de dégel dans les scénarios climatiques à venir. Les recherches menées par la SCRS associent la science interdisciplinaire et occidentale à la mobilisation communautaire et au codéveloppement des connaissances (SCRS, s.d.-b). La SCRS était l'une des stations de recherche les plus actives du Nord du Canada, avant d'être détruite par un incendie de forêt au cours de l'été 2022 (Lamberink, 2022). Reconnaissant son importance, l'administration de la SCRS est actuellement en train de transformer le site en un parc régional de recherche géré par les Dehchos; ce sera le premier du genre au Canada et plus largement, dans toute la région circumpolaire (SCRS, s.d.-b).

De nombreuses stations de recherche situées dans le Nord sont également importantes pour la recherche arctique internationale et font partie de réseaux internationaux (encadré 5.2), comme le Réseau international de recherche et de surveillance terrestres dans l'Arctique (INTERACT, 2017b). INTERACT est actuellement composé de 89 bases terrestres sur le terrain réparties à travers l'Europe, le Groenland, l'Amérique du Nord et la Russie; financé par l'Union européenne, son principal objectif est de renforcer les capacités d'étude à l'égard des changements environnementaux dans l'Arctique (INTERACT, 2017b). INTERACT facilite également la collaboration internationale et l'accès aux stations pour les chercheurs grâce à un programme d'accès transnational (INTERACT, s.d.).



Reproduit avec l'autorisation d'ITK (2018a)

Figure 5.1 Emplacement des stations de recherche dans l'Inuit Nunangat

Les différentes stations de recherche indiquées par ITK à partir des données du RCORN et de l'Isaaffik. Ces stations sont classées en fonction de la propriété et de la responsabilité opérationnelle. Le comité note que cette carte fournit des informations pour l'Inuit Nunangat uniquement et n'inclut pas les infrastructures de recherche essentielles dans le reste de l'Arctique et du Subarctique; elle a également été élaborée en 2018 et peut ne pas refléter fidèlement le paysage de 2023 dans son intégralité. La mention « annexe A » au bas de la figure fait référence à la section « annexe A » dans ITK (2018a).

Encadré 5.2 Infrastructure de recherche arctique et nordique non implantée sur place

Dans tout le nord du Canada, on retrouve des installations de recherche d'importance internationale qui n'ont pas forcément de lien direct avec les communautés. Deux de ces installations importantes sont le Laboratoire de recherche sur l'atmosphère dans l'environnement polaire (PEARL) à Eureka et l'Observatoire de veille de l'atmosphère du globe du docteur Neil Trivett à Alert. Ces installations sont uniques, car l'infrastructure de recherche est entièrement hébergée par le gouvernement du Canada. Le PEARL est exploité par un réseau de chercheurs universitaires et gouvernementaux (PEARL, s.d.), tandis que l'observatoire d'Alert est exploité par Environnement et Changement climatique Canada (ECCC) dans le cadre du programme de surveillance atmosphérique de l'Organisation météorologique mondiale (ECCC, 2015). D'après l'expérience du comité, bien qu'elles offrent une infrastructure importante pour soutenir le leadership international du Canada dans les sciences de l'Arctique et du Nord, ces installations subissent une pression financière continue en raison de leurs coûts d'exploitation (voir p. ex. CBC News, 2013). Le comité estime que, même lorsque les infrastructures sont éloignées et qu'il n'y a pas de communautés voisines avec lesquelles établir des partenariats, les installations de ce type représentent des éléments essentiels d'un système de recherche efficace et ne peuvent donc être négligées.

Il incombe à tous les chercheurs de respecter les orientations existantes sur la manière d'entreprendre des recherches arctiques et nordiques de manière éthique et équitable

D'abondantes ressources d'orientation sont disponibles sur la façon d'entreprendre adéquatement des projets de recherche dans l'Inuit Nunangat de manière à consulter les peuples autochtones, à collaborer avec eux et à leur faire profiter des avantages. Ces ressources sont particulièrement importantes compte tenu du volume de recherches menées dans l'Arctique par les scientifiques qui y sont établis temporairement et ceux basés dans le Sud. Par exemple, la principale priorité d'ITK est de veiller à ce que la récente évolution vers une plus grande inclusion au sein du système de recherche ne s'arrête pas simplement à la consultation et à la collaboration avec les communautés inuites : il cherche en effet à renforcer la recherche dans l'Inuit Nunangat, en envisageant un système dans lequel la recherche est effectuée pour les Inuits par les Inuits (ITK, 2018a). Pour ce faire, ITK a publié un certain nombre de rapports sur la recherche

nordique, dont le plus notable est le NISR. Au cœur de cette stratégie se trouvent les domaines prioritaires d'action et d'investissement définis par ITK pour « améliorer l'efficacité, l'impact et l'utilité de la recherche menée dans l'Inuit Nunangat pour les Inuits ». Parmi ces priorités, trois sont directement liées à l'amélioration de l'accès et de la participation des Inuits au système de recherche dans son ensemble : « faire progresser la gouvernance inuite en matière de recherche, [...] garantir l'accès, la propriété et le contrôle des données et des informations par les Inuits [...] [et] renforcer les capacités en matière de recherche dans l'Inuit Nunangat » (ITK, 2018a). Le plan de mise en œuvre d'ITK pour le NISR indique que les rôles et les principales responsabilités des communautés sont de « représenter les intérêts et les priorités des communautés locales, comme les organisations de chasseurs et de trappeurs (HTO); de déterminer les besoins en matière de recherche et de données, les priorités et les besoins pour le développement des capacités/la formation; d'examiner les propositions de recherche pertinentes pour la communauté [et] de participer aux comités consultatifs régionaux de recherche » (ITK, 2018b).

Au-delà des communautés, des rôles propres aux jeunes et aux Aînés inuits sont également cernés, notamment pour répondre à leurs intérêts, offrir un espace pour leurs perspectives, assurer le partage et l'échange de connaissances, et faire le lien avec le Conseil national de la jeunesse inuite et le Comité national Inuit Qaujissarvingat (ITK, 2018b). Le NISR souligne la nécessité de relier les communautés du Nord aux processus de recherche aux niveaux régional, national et international, car « la recherche ancrée dans les communautés fait partie intégrante de l'avancement de l'autodétermination des Inuits en matière de recherche » (ITK, 2018b).

Enfin, le Inuit Circumpolar Council (ICC), organisation non gouvernementale et participant permanent au Conseil de l'Arctique, représente les Inuits de l'Alaska, du Canada, du Groenland et de la Russie. Il a pour objectif principal de promouvoir les droits, les intérêts et les préoccupations des Inuits et de rechercher un partenariat complet et actif dans le développement futur de toutes les régions circumpolaires (ICC, s.d.-b). Ce rôle consiste notamment à veiller à ce que les droits et les intérêts des Inuits soient représentés dans tous les programmes scientifiques relatifs à l'Arctique. Par exemple, en 2022, le ICC a publié les *Circumpolar Inuit Protocols for Ethical and Equitable Engagement*, qui décrivent les normes minimales nécessaires à la recherche et à la prise de décision dans le Nord (ICC, 2022). Les huit protocoles fondamentaux sont les suivants :

- « Rien sur nous sans nous » — toujours dialoguer avec les Inuits;
- reconnaître le savoir autochtone en tant que tel;
- pratiquer la bonne gouvernance;

- *communiquer avec intention;*
- *exercer l'obligation de rendre des comptes — instaurer la confiance;*
- *établir des partenariats porteurs;*
- *instaurer le partage des informations et des données, assurer leur propriété par les Inuits et obtenir l'autorisation avant d'en faire usage;*
- *financer équitablement la représentation et le savoir des Inuits.*

ICC (2022)

En sa qualité de participant permanent du Conseil de l'Arctique, le ICC a fait preuve d'une influence remarquable, mais il ne peut pas imposer ses points de vue. Des consultations et des recommandations sont plutôt fournies aux États de l'Arctique qui cherchent à améliorer les stratégies de recherche au niveau national (Arctic Council, s.d.).

Les programmes multidisciplinaires et transdisciplinaires renforcent les capacités de recherche et soutiennent la recherche collaborative et utile

Le programme des Réseaux de centres d'excellence (RCE) — un programme de recherche à grande échelle, multidisciplinaire et dirigé par des universitaires¹⁷ — a rassemblé des experts et des intervenants sur des questions précises et des domaines d'intérêt stratégique (GC, 2019b). Il a joué un rôle déterminant dans la création d'organisations (p. ex. ArcticNet) qui aident à mobiliser et à soutenir la recherche canadienne dans l'Arctique (voir p. ex. GC, 2023d). Le comité est d'avis que, grâce à un financement dédié et au renforcement des capacités, le programme des RCE a été en mesure de s'engager dans des activités qui profitent à la recherche collaborative et efficace dans l'Arctique et qui dépassent la capacité des chercheurs individuels travaillant seuls.

Plusieurs RCE ont contribué à la recherche dans l'Arctique; toutefois, Leading Operational Observations and Knowledge for the North (LOOKNorth) et ArcticNet se concentrent spécifiquement sur l'avancement de la recherche nordique. LOOKNorth se focalise sur l'amélioration des capacités de télédétection dans le Nord grâce à sa collaboration avec de petites et moyennes entreprises satellitaires et les communautés nordiques (LOOKNorth, 2020). ArcticNet (le principal commanditaire de la présente évaluation) rassemble quant à lui des organisations inuites, des communautés nordiques, des chercheurs de 35 universités canadiennes et des agences fédérales et territoriales/provinciales (ArcticNet, 2021a). Les principales contributions d'ArcticNet comprennent la création du

¹⁷ L'initiative a été administrée par les IRSC, Innovation, Sciences et Développement économique Canada (ISDE), le Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada (CRSNG) et le Conseil de recherches en sciences humaines (CRSH).

programme North-by-North (qui finance directement la recherche menée par des habitants du Nord dans les établissements d'enseignement postsecondaire et les communautés inuites); le financement de projets, d'étudiants diplômés et de membres du personnel de recherche du Nord; la formation de personnel hautement qualifié; ainsi que la contribution à des publications évaluées par des pairs et à d'autres publications (ArcticNet, 2021b). ArcticNet a également établi des partenariats solides avec des groupes inuits et autochtones. Ainsi, dans le cadre de son programme de recherche de base, l'organisme collabore avec 60 partenaires autochtones dans 48 communautés (ArcticNet, 2021b).

Depuis 2018, le programme des RCE a été progressivement éliminé, le financement étant réaffecté au fonds Nouvelles frontières en recherche (FNFR) (GC, 2019b). Bien que le financement existe toujours, le comité note que l'accent mis par le FNFR sur la « recherche à haut risque et à haut rendement, transformatrice et à réponse rapide menée par le Canada » (GC, 2023e) ne correspond pas nécessairement aux priorités de l'Arctique et du Nord, ce qui rend les perspectives d'une capacité de recherche à grande échelle dans le Nord très incertaines.

Des partenariats plus solides entre le Nord et le Sud sont nécessaires pour soutenir un engagement porteur; or, des capacités accrues sont nécessaires pour réaliser cet objectif

Bien qu'il existe plusieurs établissements et organisations de recherche actifs dans le Nord, la plupart des efforts de recherche menés dans l'Arctique sont dirigés par des chercheurs basés dans des établissements du Sud. De nombreuses universités canadiennes emploient du personnel qui mène des recherches dans le Nord, et plusieurs d'entre eux hébergent des centres ou des instituts spécifiques : le Centre for Earth Observation Science (CEOS) de l'Université du Manitoba compte parmi les nombreux exemples. Bien que le CEOS s'intéresse généralement à la façon dont les changements climatiques affecteront les processus terrestres, il se concentre particulièrement sur le système marin arctique et mène des recherches en météorologie, glaciologie, océanographie, métaux-traces et dans de nombreux autres domaines (CEOS, 2022a). Il contribue également à la recherche arctique en exploitant plusieurs installations, notamment l'Observatoire marin de Churchill (CEOS 2022b). Le CEOS apporte aussi un soutien au brise-glace Amundsen de la Garde côtière canadienne (en partenariat avec l'Université Laval et Amundsen Science). Le Programme du plateau continental polaire (PPCP), géré par Ressources naturelles Canada, est un autre effort de recherche lié au Nord mais géré par le Sud. Le PPCP fournit « des conseils d'experts en logistique et une coordination aux chercheurs canadiens gouvernementaux, non gouvernementaux,

universitaires et internationaux » en plus d'offrir une variété de soutiens, y compris le transport aérien, l'équipement et l'espace de laboratoire (RNCAN, 2015). Bien que le PPCP fournisse des services précieux aux chercheurs du Nord, le comité note que le programme adopte une approche intrinsèquement coloniale de la recherche arctique et nordique avec ses activités de recherche à distance avec service de navette aérienne.

Le Collège Aurora et le Collège de l'Arctique du Nunavut offrent tous deux des services physiques aux chercheurs dans le Nord. L'Institut de recherche Aurora (IRA), qui relève du premier, gère deux centres de recherche (situés à Inuvik et à Fort Smith) : ils soutiennent les chercheurs en leur donnant accès à des bureaux et à des laboratoires, et facilitent l'embauche de moniteurs, de guides et d'assistants de recherche provenant de la communauté locale (IRA, s.d.-c, s.d.-d). De même, l'Institut de recherche du Nunavut (IRN) est exploité par le Collège de l'Arctique du Nunavut et dispose de centres de recherche et d'installations de soutien à Arviat, Igloodik et Iqaluit (IRN, 2021b, s.d.), qui offrent des logements aux chercheurs ainsi que des espaces de laboratoire (IRN, s.d.). Toutefois, d'après l'expérience du comité, ces instituts sont parfois considérés comme des installations d'entreposage ou des fournisseurs de soutien logistique plutôt que comme des partenaires dans les activités de recherche. La Station canadienne de recherche dans l'Extrême-Arctique (SCREA), exploitée par Savoir polaire Canada (POLAIRE), fournit également aux chercheurs un hébergement et un soutien technique (POLAIRE, 2016). Toutefois, le comité a constaté que le campus de la SCREA n'est pas toujours accessible, en particulier pour les populations autochtones locales. Le comité estime que cette inaccessibilité est due en partie à la nature descendante de l'administration du gouvernement fédéral et est exacerbée par les incompatibilités entre les politiques administratives basées dans le Sud et les réalités nordiques. Malgré cela, la SCREA a le potentiel de refléter un avenir plus équitable pour la recherche arctique et nordique, en s'éloignant de la nature rigide et coloniale de programmes comme le PPCP.

Ces exemples donnent un aperçu des types d'infrastructures de recherche existant dans le Nord; toutefois, un compte rendu complet dépasse la portée du présent rapport. Les infrastructures de recherche existantes sont bien placées pour soutenir des partenariats porteurs avec les peuples autochtones et les communautés nordiques en général, mais les capacités sont souvent limitées, ce qui empêche les chercheurs de consacrer le temps et les efforts nécessaires au renforcement des relations existantes ou à l'établissement de nouvelles relations.



Avec l'autorisation de la Arctic Indigenous Wellness Foundation (AIWF)

Le camp de guérison en milieu urbain de l'Arctic Indigenous Wellness Foundation, basé à Yellowknife, T.N.-O.

L'accès aux infrastructures et aux services communautaires soutient directement l'autodétermination des communautés autochtones du Nord

L'infrastructure de recherche est souvent abordée uniquement en termes de bâtiments et d'équipements (p. ex., universités, laboratoires), négligeant ainsi les soutiens quotidiens qui sont également nécessaires pour maintenir le système dans son ensemble. Il s'agit notamment de l'infrastructure communautaire¹⁸ (p. ex., le logement, les bureaux, l'accès à l'Internet, les transports) ainsi que des services sociaux, culturels et de santé. Comme nous le soulignons dans la section suivante, ces formes d'infrastructures et de services communautaires sont souvent inaccessibles ou de qualité insuffisante dans le Nord pour les chercheurs et les habitants du Nord eux-mêmes.

De l'avis du comité, ces lacunes vont au-delà des considérations d'accessibilité — elles sont, au fond, des questions de justice. L'article 7.1 de la DNUDPA stipule que « les Autochtones ont droit à la vie, à l'intégrité physique et mentale, à la liberté et à la sécurité de la personne » (ONU, 2007), ce qui nécessite l'accès aux

18 Le comité inclut également les processus nécessaires à l'approbation de la recherche dans cette catégorie.

infrastructures communautaires essentielles de même qu'aux services sociaux, culturels et de santé. L'accès à un logement adéquat et abordable, à un réseau Internet efficace et fiable, à une alimentation nutritive et culturellement adéquate, ainsi qu'à des services de santé physique et mentale opportuns et culturellement sûrs est un élément nécessaire au respect du droit des peuples autochtones à l'intégrité physique et mentale. Voilà pourquoi le comité souligne l'importance de l'accessibilité des infrastructures pour l'autodétermination des communautés autochtones dans le Nord.

Le soutien au bien-être de l'ensemble de la communauté par le biais de services sociaux et de santé bien développés, ainsi que la sécurité alimentaire, est essentiel pour un système de recherche arctique et nordique inclusif, collaboratif et efficace

ITK a constaté que la disponibilité des services de santé était l'un des principaux déterminants sociaux de la santé dans l'Inuit Nunangat (ITK, 2016). L'accès aux services médicaux — en particulier aux services spécialisés qui ne sont pas disponibles au Nunavut — a été reconnu comme une raison fréquente de la relocalisation des Nunavummiut dans les centres urbains, selon une analyse de la main-d'œuvre réalisée en 2022 (EDSC, 2022). En outre, le coût des services médicaux au Nunavut suscite des inquiétudes, en particulier pour les personnes qui ne sont pas inscrites à l'*Accord du Nunavut*. Ainsi, dans de nombreux cas, les personnes qui ne sont pas bénéficiaires d'une revendication territoriale doivent payer de leur poche si elles ont besoin d'être transportées vers un centre urbain en raison d'un problème médical (EDSC, 2022).

Les services de santé mentale sont également importants pour soutenir le bien-être de la communauté. Comme le souligne la *Stratégie nationale de prévention du suicide chez les Inuits* d'ITK (2016), les « taux élevés de suicide dans l'Inuit Nunangat sont un symptôme des inégalités sociales et économiques qui existent entre l'Inuit Nunangat et la plupart des autres régions du Canada depuis que les Inuits ont commencé à subir les effets de la colonisation et de la transition des terres [nomades] vers des établissements permanents ». Les hommes inuits âgés de 15 à 29 ans, en particulier, ont subi ces effets négatifs, avec un taux de suicide environ 40 fois supérieur à la moyenne nationale dans certaines régions du Nord (ITK, 2016). Le comité note que, malgré la stratégie exhaustive de prévention du suicide d'ITK, ainsi que le droit « de jouir du meilleur état possible de santé physique et mentale » en vertu de la DNUDPA (article 24.2) (ONU, 2007), les services de santé mentale accessibles et culturellement pertinents dans le Nord restent insuffisants.

Des services de garde d'enfants adéquats et abordables ont également été reconnus comme un élément d'infrastructure communautaire essentiel en raison de leur rôle dans la réussite scolaire (chapitre 7). Une proportion importante d'étudiants inuits de niveau postsecondaire ont des enfants et sont plus susceptibles d'étudier loin de chez eux, sans famille proche pour s'occuper des enfants pendant les jours de classe (ITK, 2020). De nombreux établissements du Nord ont indiqué que les services de garde d'enfants constituaient un soutien vital pour les étudiants et ont mis en œuvre un certain nombre de programmes fructueux (voir p. ex. Dechinta, s.d.-a). Le comité note que les programmes de garde d'enfants peuvent offrir un soutien essentiel à de nombreux secteurs dans le Nord, au-delà de l'éducation. Ces programmes, s'ils sont accessibles à tous ceux qui en ont besoin, pourraient favoriser une plus grande inclusivité dans l'emploi et la recherche, ce qui renforcerait le bien-être socioéconomique des communautés nordiques (voir p. ex. Baxter-Trahair et Williams, 2017).

Les systèmes alimentaires¹⁹ et la sécurité alimentaire sont d'autres éléments essentiels qui peuvent favoriser le bien-être dans le Nord. La sécurité alimentaire — où les gens « ont un accès physique, social et économique à des aliments suffisants, sûrs et nutritifs qui répondent à leurs besoins alimentaires et à leurs préférences alimentaires pour mener une vie active ou saine » (FAO *et al.*, 2022) — a un impact sur tous les aspects du système de recherche, en venant soutenir l'éducation comme que la réussite professionnelle. Les données de 2019 montrent que 46 % des habitants du Nunavut, 23 % de ceux des T.N.-O. et 15 % de ceux du Yukon vivent dans des ménages en situation d'insécurité alimentaire modérée ou grave (Caron et Plunkett-Latimer, 2022). L'insécurité alimentaire est un problème particulier pour les Inuits au Canada : selon *l'Enquête auprès des peuples autochtones de 2017*, 76 % des Inuits âgés de 15 ans ou plus vivant dans l'Inuit Nunangat vivaient de l'insécurité alimentaire (StatCan, 2018; ITK, 2021). Bien que la prévalence de l'insécurité alimentaire soit la plus élevée au Nunavut, il s'agit d'un problème de grande ampleur qui touche l'Inuit Nunangat dans son ensemble (figure 5.2). Compte tenu de sa prévalence, il est important de mener des recherches sur les sources d'aliments adaptées à la culture. Par exemple, un soutien supplémentaire pour mieux comprendre et atténuer les impacts des changements climatiques sur les pratiques locales de pêche et de récolte a été relevé comme un besoin critique dans ce domaine (ICC Alaska, 2020).

19 *Les systèmes alimentaires englobent* « l'infrastructure, les facteurs environnementaux, les politiques et les pratiques réglementaires qui influencent la qualité, les coûts et la disponibilité des produits alimentaires » dans une région (ITK, 2021).

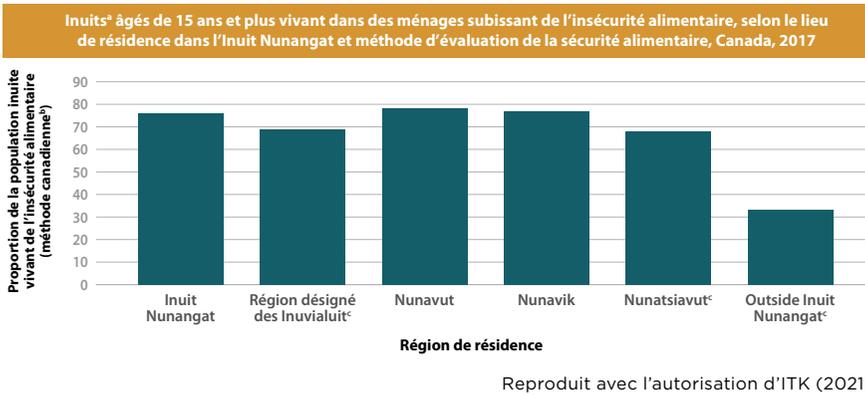


Figure 5.2 Prévalence de l'insécurité alimentaire chez les Inuits du Nunangat selon le lieu de résidence

Insécurité alimentaire des Inuits dans l'Inuit Nunangat pour les personnes âgées de 15 ans ou plus, y compris une ventilation de chaque région inuite. Les données sont tirées de StatCan (2018) (avec tabulation personnalisée pour ITK).

Les notes suivantes sont directement tirées d'ITK (2021) :

- Le terme Inuit désigne les personnes qui s'identifient uniquement comme Inuk (Inuit) ou qui s'identifient comme Inuk (Inuit) avec d'autres identités autochtones.
- En plus de combiner « faible sécurité alimentaire » et « très faible sécurité alimentaire », la méthode canadienne inclut également la « sécurité alimentaire marginale » dans la prévalence de l'insécurité alimentaire. Cette méthode a été utilisée pour la première fois dans l'EAPA de 2017.
- Significativement différent de la catégorie de référence; les niveaux de confiance à 95 % ne se chevauchent pas.

Le programme de nutrition de la *Yukon First Nation Education Directorate* (YFNED) est un exemple de programme visant à réduire l'insécurité alimentaire sur le territoire afin d'améliorer le bien-être de la communauté (YFNED, s.d.). Afin de rendre les aliments sains accessibles aux jeunes Autochtones de Whitehorse et de promouvoir les pratiques alimentaires traditionnelles (p. ex. récolte saisonnière, conservation), le programme de nutrition de la YFNED offre des services de petit-déjeuner et de déjeuner dans les écoles, des « festins familiaux » mensuels qui rassemblent les membres des communautés autochtones et des paniers de nourriture pour les familles autochtones pendant les congés scolaires (YFNED, s.d.). Un autre exemple prend la forme du *Pye Centre for Northern Boreal Food Systems*, une ferme axée sur la recherche, l'éducation, la communauté et le bien-être détenue et exploitée par le Campus du Labrador de l'Université Memorial (*Pye Centre*, s.d.). Se concentrant sur la souveraineté alimentaire et la recherche sur les systèmes alimentaires, le *Pye Centre* mène des recherches avec les agriculteurs

locaux, les gouvernements autochtones et les organisations alimentaires du Nord sur des sujets prioritaires pour les habitants du Labrador (Pye Centre, s.d.).

Les exemples ci-dessus d'infrastructures et de services communautaires sont des éléments essentiels, mais souvent négligés, d'un système de recherche arctique et nordique efficace, inclusif et collaboratif. De l'avis du comité, le soutien au bien-être de l'ensemble de la communauté devrait être une priorité absolue au sein de la communauté des chercheurs. Lorsque les communautés ont accès à des soutiens sanitaires et sociaux complets et adaptés à leur culture, on peut commencer à s'attaquer aux inégalités de longue date qui ont jusqu'à présent constitué des obstacles à une inclusion et à une collaboration porteuses dans la recherche.

Accessibilité et reddition de comptes dans les infrastructures

L'accessibilité concerne la qualité et la disponibilité des infrastructures de recherche et communautaires, ainsi que des services sociaux, culturels et de santé. La reddition de comptes, quant à elle, a trait à la manière dont les infrastructures servent les communautés dans lesquelles elles se trouvent. Si bon nombre des questions abordées ci-dessous sont directement liées aux concepts d'accessibilité et de reddition de comptes à l'endroit des communautés, le comité note qu'elles sont également liées à l'idée de justice, étant donné que les politiques et programmes existants touchant les infrastructures ont abouti à des résultats racistes, les services dans les communautés autochtones étant d'une qualité nettement inférieure à celle des autres régions du Canada.

L'interconnexion des infrastructures de laboratoire disponibles entre les disciplines et les territoires de compétence pourrait accroître la capacité de recherche arctique et nordique

La disponibilité et l'accessibilité de l'espace de laboratoire sont des questions transversales ayant une incidence sur de nombreux domaines de la recherche arctique et nordique. D'après l'expérience du comité, il existe actuellement peu d'infrastructures de laboratoire disponibles pour la recherche en dehors du ressort des gouvernements territoriaux (p. ex., les laboratoires associés aux hôpitaux territoriaux). Voilà qui pose des problèmes considérables pour les travaux d'échantillonnage qui sont limités dans le temps ou qui nécessitent une réponse rapide. Dans les T.N.-O., par exemple, les membres du comité ont dû trouver des laboratoires privés disponibles et disposés à le faire pour prélever et analyser de nombreux types d'échantillons (p. ex., du sang humain), les plus proches étant souvent des installations situées dans le sud.

Le comité note que des travaux sont en cours à l'IRN pour améliorer l'accès aux tests de laboratoire sur le territoire; toutefois, ces travaux se limitent actuellement à la recherche sur la santé animale. Il y a là un important potentiel à exploiter pour le système de recherche arctique et nordique, où les ressources et l'infrastructure peuvent être interconnectées pour améliorer l'efficacité de la recherche menée dans le Nord. Le comité estime qu'en trouvant des moyens d'exploiter l'espace de laboratoire et le personnel déjà disponibles dans le Nord pour toutes les disciplines, on pourrait réduire les obstacles à la recherche menée en temps opportun et en améliorer les résultats au profit des communautés.

Les communautés nordiques ont besoin de logements et d'espaces professionnels adéquats et disponibles pour soutenir la recherche arctique et nordique collaborative et inclusive

Les conditions et les exigences en matière de logement dans les régions du Nord diffèrent considérablement de celles du Sud. En effet, les considérations climatiques, ainsi que la logistique liée aux matériaux, au transport et aux opérations, se traduisent par des coûts de construction et d'entretien généralement plus élevés dans le Nord (NHF *et al.*, 2019). Cependant, dans le Nord, les variations régionales jouent également un rôle dans la détermination des coûts de logement. Ainsi, dans l'ouest de l'Arctique, les saisons de construction plus longues et le réseau routier plus étendu réduisent quelque peu les coûts par rapport à l'est de l'Arctique, où les coûts liés à la saison de construction plus courte sont encore plus impactés par la dépendance à l'égard des matériaux acheminés uniquement par bateau ou par avion (NHF *et al.*, 2019). Il faut également tenir compte des dépenses associées à l'entretien et au chauffage continu, ainsi qu'aux services comme la livraison de l'eau et la collecte des eaux usées (APPA, 2017). En outre, l'évolution du climat influe directement sur le coût élevé de la construction de logements dans le Nord. Le dégel du pergélisol, par exemple, cause de graves dommages aux infrastructures actuelles et exige que les nouveaux projets de logement soient entrepris en tenant compte d'un dégel ultérieur, ce qui nécessite des compétences et des fournitures particulières qui, dans l'hypothèse où elles sont disponibles, augmentent considérablement les coûts (APPA, 2017; NHF *et al.*, 2019).

Les coûts de construction élevés, combinés aux faibles niveaux de revenus moyens des ménages dans le Nord (chapitre 3), se traduisent par un système qui ne favorise pas l'accession à la propriété privée ou la location sur le marché (ITK, 2019). Dans une étude évaluant les résultats en matière de logement au Nunavik et au Nunavut, Riva *et al.* (2020) ont constaté qu'environ 78 % des répondants vivaient dans des logements sociaux (c.-à-d. des logements locatifs subventionnés par le gouvernement), et que 33 % d'entre eux avaient passé quatre ans ou plus sur

la liste d'attente d'un logement social. De plus, les compagnies d'assurance, qui considèrent souvent les investissements dans la propriété privée dans le Nord comme risqués et ne fournissent pas de services ou proposent des tarifs inabordables, nuisent à l'accès à la propriété privée (NHF *et al.*, 2019). Le surpeuplement est un autre problème auquel sont confrontés de nombreux ménages nordiques au Canada : plus de la moitié des Inuits de l'Inuit Nunangat vivent dans des logements surpeuplés²⁰ (ITK, 2019; NHF *et al.*, 2019; Riva *et al.*, 2020). Or, les problèmes de surpeuplement peuvent exacerber la détérioration des infrastructures, notamment en termes de ventilation inadéquate, ce qui entraîne une forte prévalence de moisissures dans les maisons du Nord (voir p. ex. Riva *et al.*, 2020). De l'avis du comité, la prise en compte de l'augmentation des coûts du logement dans les considérations budgétaires à tous les niveaux de gouvernement est l'un des moyens de mieux soutenir les communautés nordiques.

Le manque d'espace adéquat et abordable s'applique également aux espaces professionnels, comme les bureaux et les laboratoires. Par exemple, Andrew Arreak, responsable des opérations régionales de SmartICE dans la région de Qikiqtaaluk, a fait remarquer que « trouver un espace de bureau avec un espace d'entreposage adéquat pour notre équipement est un défi majeur » (A. Arreak, communication personnelle, 2022). De telles difficultés sont courantes dans le Nord, comme l'a noté Leanne Beaulieu, spécialiste en cartographie du programme Sikumik Qaujimajjuti basée à Gjoa Haven : « bien qu'il y ait des bureaux, ils sont très chers » (L. Beaulieu, communication personnelle, 2022). Ces citations montrent que les résidents du Nord qui participent à la recherche doivent soit s'accommoder de conditions moins qu'idéales, soit déménager dans des centres plus grands pour répondre aux besoins de logement et d'espace de bureau de leur projet ou de leur initiative.

Des investissements ont été réalisés pour développer des infrastructures destinées à soutenir la recherche nordique, comme des dortoirs et des laboratoires (voir p. ex. POLAIRE, 2016). Toutefois, d'après l'expérience du comité, ces infrastructures sont souvent inaccessibles aux communautés au sein desquelles elles sont construites et, par conséquent, ne procurent que peu d'avantages globaux. De l'avis du comité, les logements et les espaces professionnels devraient être accessibles aux membres de la communauté si l'on veut soutenir un système de recherche véritablement inclusif.

20 Le logement surpeuplé est défini par un ratio de plus d'une personne par pièce (Riva *et al.*, 2020).

Un système équitable de recherche arctique et nordique comprend l'accès à une infrastructure de transport de base et à des liaisons aériennes abordables, régulières et fréquentes

Les infrastructures de transport dans le Nord du Canada sont limitées, ce qui rend les déplacements vers, depuis et à travers le Nord coûteux et fastidieux (TC, 2020). L'avion est le principal mode de transport dans le Nord, car l'accès routier et maritime est soumis aux aléas des conditions météorologiques, de la saison et de l'éloignement des communautés. Le Nunavik et le Nunavut, par exemple, ne sont pas reliés au sud du Canada par la route et il n'existe pas toujours de liaisons routières entre les communautés (TC, 2020). D'après l'expérience du comité, lorsque les routes ne sont pas disponibles ou utilisables, de nombreux habitants du Nord choisissent de se déplacer par d'autres moyens (p. ex., motoneige, VTT), même s'il est coûteux de posséder et d'utiliser de tels véhicules. Les déplacements par la route sont plus accessibles dans les T.N.-O. et au Yukon, les deux territoires étant reliés au sud du Canada par des autoroutes interprovinciales (Gouv. des T.N.-O., 2015; TC, 2020). Cependant, de nombreuses communautés de la partie occidentale des T.N.-O. dépendent des routes d'hiver, qui subissent les effets négatifs du réchauffement climatique (Gouv. des T.N.-O., 2015). Ces impacts, qui comprennent la fonte de la couverture neigeuse, le dégel du pergélisol et la diminution de la glace de mer (GIEC, 2023), exposent les résidents du Nord à des risques importants lors de leurs déplacements (voir p. ex. SmartICE, 2021). Le transport maritime est également un mode de déplacement nordique important, mais limité, de nombreuses communautés côtières du Nunavut, du Nunavik et des T.N.-O. dépendant des opérations annuelles de ravitaillement par mer dans l'Arctique²¹ pour se procurer les fournitures essentielles pour l'année (TC, 2020).

Les liaisons routières et maritimes étant limitées, le transport aérien reste essentiel dans le Nord. Les habitants du Nord se déplacent en avion entre les communautés, et c'est ainsi que les chercheurs du Sud se rendent dans les communautés où ils travaillent et en reviennent. Pourtant, malgré le nombre d'aéroports disponibles — quatre aéroports-porte d'entrée du Nord à Iqaluit, Rankin Inlet, Whitehorse et Yellowknife; l'aéroport international de Goose Bay; 80 aéroports exploités par les territoires; et 13 aéroports situés au Nunavik (TC, 2020; Goose Bay Airport, s.d.; Québec vacances, s.d.) — le système de transport aérien du Nord est coûteux et implique souvent un temps de transit important, ainsi qu'une grande incertitude en raison des conditions météorologiques. Au moment de la rédaction du présent rapport, un vol aller simple de Cambridge Bay, au Nunavut, à Yellowknife, dans les Territoires du Nord-Ouest, par exemple, coûtait environ 540 \$, malgré une durée de vol relativement courte d'un peu

21 Le ravitaillement maritime prévoit un système de navires-citernes et de cargaisons sèches qui renouvellent les provisions dans les principaux ports du Nord (TC, 2020).

moins de trois heures (Canadian North, 2023a). Pour les chercheurs qui se déplacent du Nord vers le Sud, un vol aller simple de Cambridge Bay à Toronto coûte en moyenne plus de 1 000 \$, avec une durée totale de voyage comprise entre 14 et 26 heures, selon le nombre et la durée des escales (Canadian North, 2023b). Toutefois, d'après l'expérience du comité, ces chiffres sous-estiment le coût moyen des vols à l'intérieur, à destination et en provenance du Nord, en particulier lorsque le voyage inclut des communautés plus petites. Par exemple, un vol aller simple de Pond Inlet à Resolute Bay, toutes deux situées au Nunavut, peut coûter en moyenne entre 2 000 \$ et 4 000 \$ (Canadian North, 2023c).



Avec l'autorisation de Kimberly Fairman

Premier lever de soleil à Taloyoak, au Nunavut, après quelques 50 jours d'obscurité (14 janvier 2023)

De l'avis du comité, le manque d'infrastructures de transport de base et le coût élevé des liaisons aériennes régulières constituent des obstacles importants à l'accès équitable au système de recherche. Comme indiqué au chapitre 3, le revenu individuel médian en 2016 pour les Inuits de l'Inuit Nunangat était de 23 485 \$, contre 92 011 \$ pour les résidents non autochtones de la région (ITK, 2018b). Cette disparité influe sur l'accessibilité du système de recherche puisque peu de personnes ont les moyens de payer un transport régulier entre les communautés, en particulier dans les situations où la recherche implique de se rendre dans le Sud. De plus, le gouvernement des T.N.-O. a noté que le manque d'infrastructures de transport dans le Nord contribuait au coût élevé de la vie dans le territoire (Gouv. des T.N.-O., 2015) — une situation qui renforce l'inaccessibilité du système de recherche en accentuant l'inégalité des revenus. Le comité estime qu'un système de transport abordable et complet à destination, en provenance et entre les régions du Nord est un élément essentiel pour garantir que le système de recherche est inclusif, collaboratif et, plus important encore, équitable.

L'accès à un service Internet fiable dans le Nord favorise l'équité dans la recherche

L'accès à l'Internet haut débit est un élément essentiel nécessaire pour favoriser l'inclusivité au sein du système de recherche arctique et nordique. Pourtant, cet accès dans l'Inuit Nunangat est « universellement plus lent, peu fiable, coûteux et plus imprévisible que pour les citoyens dans la plupart des régions du Canada » (ITK, 2018a). L'objectif national du gouvernement du Canada pour les vitesses de téléchargement et de téléversement Internet est de 50/10 mégabits par seconde (Mbps); cependant, en 2019, aucun ménage au Nunavut n'avait accès à des vitesses de téléchargement d'Internet de 25 Mbps ou plus (CRTC, 2020; AEC, 2021). La lenteur et le manque de fiabilité du téléchargement Internet désavantagent les résidents comme les visiteurs du Nord en creusant davantage le fossé entre le Nord et le Sud du Canada et en limitant la capacité des gens à accéder et à participer à la recherche (CAC, 2021b).

De l'avis du comité, l'amélioration de l'accès à Internet est nécessaire au développement et au soutien d'un système de recherche arctique et nordique équitable. Le comité note que, malgré le rôle critique du système d'éducation dans le soutien de la recherche (chapitre 7) et le droit reconnu des peuples autochtones à une éducation de qualité en vertu de la DNUDPA, la lenteur et le manque de fiabilité de l'Internet sont souvent cités comme des obstacles importants à l'atteinte des objectifs dans ce domaine. Dans une étude menée par Emploi et développement social Canada (EDSC, 2022), l'accès à l'Internet a été cerné comme l'un des principaux facteurs influençant la décision des Inuits de

quitter le Nunavut, car il s'agit d'un facteur essentiel à la poursuite des études. Il a également été noté que le manque de connectivité Internet avait un impact sur les programmes d'enseignement à distance dans le territoire et les limitait (EDSC, 2022).

L'amélioration de l'accès à un service Internet fiable et abordable favoriserait les possibilités d'éducation et d'emploi dans le Nord du Canada et, en retour, soutiendrait les communautés nordiques (CAC, 2021b). Toutefois, le comité note que l'amélioration du service Internet dans le Nord contribuerait également à accroître la capacité des chercheurs du Sud à établir des relations porteuses dans la région. Lorsqu'ils ont la possibilité de travailler en ligne de manière fiable pendant de longues périodes, les chercheurs du Sud peuvent passer plus de temps dans le Nord, ce qui accroît leur capacité à établir et à favoriser des relations fructueuses avec les communautés avec lesquelles ils travaillent. En outre, le comité note que la fiabilité d'Internet peut améliorer la communication des données après la fin d'un projet, élargissant ainsi l'accessibilité des résultats de la recherche pour les membres de la communauté.

Il y a eu certains investissements dans la connectivité Internet dans le Nord, le gouvernement du Canada ayant alloué 62,5 millions de dollars à des projets à large bande dans les T.N.-O. et au Yukon en 2020 et 53,4 millions de dollars supplémentaires à l'Administration régionale Kativik au Nunavik en 2021 (AEC, 2021). Cependant, de nombreuses communautés du Nord n'ont pas reçu le soutien nécessaire (y compris le financement) pour améliorer l'infrastructure à large bande, ce qui, selon le comité, constitue une lacune importante limitant le développement du système de recherche arctique et nordique dans son ensemble.

En tant que participant permanent au Conseil de l'Arctique, le Canada est chargé de promouvoir une vision équitable de la recherche arctique et nordique

Le Conseil de l'Arctique est composé de huit États fondateurs (le Canada, le Danemark, la Finlande, l'Islande, la Norvège, la Fédération de Russie, la Suède et les États-Unis) et de six organisations autochtones (l'Aleut International Association, l'Arctic Athabaskan Council, le Gwich'in Council International, le ICC, l'Association russe des peuples autochtones du Nord et le Saami Council), qui sont tous des participants permanents (Arctic Council, s.d.). Le mandat du Conseil de l'Arctique est axé sur la conservation, l'utilisation durable des ressources et la coproduction de connaissances (Arctic Council, s.d.). À ce titre, il consacre du temps à la promotion de la recherche scientifique (Arctic Council, 2021), ce qui, selon le comité, eut contribuer à renforcer les capacités des communautés nordiques.

Toutes les décisions et déclarations du Conseil de l'Arctique requièrent le consensus des huit États membres; cependant, en tant que forum, il n'a pas le pouvoir de faire appliquer ses lignes directrices, ses évaluations ou ses recommandations (Arctic Council, s.d.). Son rôle est plutôt d'aider à façonner les discussions de politiques et les orientations de recherche pertinentes au sein des États arctiques, qui sont ensuite mises en œuvre au niveau national (Arctic Council, s.d.). Cela dit, le Conseil de l'Arctique a contribué à la conclusion d'accords nationaux d'importance et juridiquement contraignants, comme l'*Accord sur le renforcement de la coopération scientifique internationale dans l'Arctique* (Arctic Council, 2017). En tant que membre, le Canada doit contribuer à des programmes de recherche arctique conjoints fondés sur la science (RCAANC, 2021c).

Ensemble autour du feu : Réflexions sur l'infrastructure

Une compréhension plus holistique de l'infrastructure est nécessaire pour soutenir un système de recherche arctique et nordique qui soit inclusif et collaboratif. Le comité est d'avis qu'en élargissant les considérations relatives aux infrastructures au-delà du seul soutien à la recherche nordique et du renforcement du bien-être des communautés en général, les infrastructures de recherche arctique et nordique pourraient favoriser le renforcement des capacités, de l'autodétermination et de la souveraineté au sein des établissements et entre les nations. En transférant le contrôle des espaces, des services et des processus aux peuples autochtones, les droits seraient respectés et des possibilités de partenariats plus équitables et éthiques entre les peuples autochtones et les chercheurs verraient le jour. En outre, il est essentiel de rendre l'infrastructure nordique actuelle accessible aux peuples autochtones et de leur rendre des comptes pour garantir une collaboration fructueuse et l'inclusion dans la recherche.



Partage des connaissances : données

En dépit de l'obscurité, le renard pouvait sentir l'odeur de toute sorte de viande, si bien qu'il arrivait à s'en sortir. Chaque fois qu'il avait faim, il partait à la recherche de nourriture.

Qitsualik-Tinsley
et Qitsualik-Tinsley
(2015/2023)





Responsabilités pour l'avenir

- L'intégration d'accords de partage et de propriété des données entre les chercheurs et les communautés dans les programmes de recherche permet de maintenir la reddition de comptes et de garantir l'accès des populations autochtones aux données pertinentes.
- Le Canada a la possibilité d'être un leader mondial dans le domaine de la recherche équitable, éthique et inclusive en transférant l'influence sur les données aux peuples autochtones et en faisant progresser les accords d'accès et de partage des avantages avec les communautés et les organisations autochtones.
- Le soutien à la souveraineté des données des peuples autochtones du Nord va de pair avec le renforcement bidirectionnel des capacités des chercheurs et des établissements universitaires.
- Des considérations particulières en termes d'autodétermination et de sécurité culturelle sont nécessaires pour affirmer, reconnaître, respecter et valoriser les systèmes de connaissances autochtones; or, les lois sur la propriété intellectuelle au Canada et au niveau international sont mal adaptées pour protéger ces systèmes.
- L'amélioration de l'interopérabilité des données arctiques et nordiques est une responsabilité collective et est requise pour accroître l'accessibilité; cependant, elle ne doit pas se faire au détriment de la sécurité culturelle des Autochtones.

L'objectif de la recherche est de produire, de diffuser et de faire progresser les connaissances sous de nombreuses formes, ce qui englobe les systèmes de connaissances occidentaux et les systèmes de connaissances autochtones propres au Nord (encadré 6.1). Ce chapitre examine ce qu'il advient des données créées et des connaissances acquises au cours du processus de recherche. L'accès, la conservation, la protection, la propriété et le contrôle des données ou des informations sont autant de considérations essentielles pour faire progresser la recherche éthique dans le Nord. Le comité discute de la souveraineté des données autochtones, de la propriété intellectuelle, de l'accès et du partage des avantages dans le contexte de la recherche nordique, tout en examinant comment les données deviennent accessibles aux communautés qu'elles concernent et comment les chercheurs sont redevables envers ceux qui les ont fournies. Le chapitre donne également un aperçu de ce paysage conceptuel et examine les pratiques prometteuses et les activités en cours qui pourraient être mises en

œuvre à plus grande échelle dans le système de recherche. Enfin, le comité souligne l'importance de défendre et de soutenir les droits des peuples autochtones à posséder, contrôler, consulter et protéger les données, tout en assurant leur sécurité culturelle — car après tout, ces données les concernent et concernent leurs terres, territoires et ressources.

Encadré 6.1 Types de données

De nombreuses formes de données sont pertinentes pour la recherche arctique et nordique, comme les données environnementales à l'échelle locale, les données climatiques sous forme de valeurs aux points de grille, les spécimens physiques (p. ex., les tissus biologiques, les artefacts), les données d'observation de la Terre, les données sur la santé, les données génomiques, les collections numériques et les enregistrements d'entretiens et d'histoires orales. Les données autochtones se situent dans cette gamme et vont parfois bien au-delà. Stephanie Carroll Rainie, universitaire autochtone et spécialiste de la souveraineté des données autochtones, définit les données autochtones comme « des données existant dans une grande variété de formats, y compris les données numériques et les données en tant que connaissances et informations; elles englobent les données, les informations et les connaissances sur les individus, les collectifs, les entités, les modes de vie, les cultures, les terres et les ressources autochtones » (Rainie *et al.*, 2019). Le comité note qu'il n'existe pas d'approche unique ou uniforme de la gestion et du partage des données, et que les pratiques prometteuses évoquées au chapitre 6 ne s'appliqueront pas toutes à tous les types de données; toutefois, la souveraineté des données autochtones et les accords de partage des données sont toujours des considérations importantes dans les projets de recherche nordique.

Partager les connaissances et les données de la bonne manière

Partager les connaissances et les données de la bonne manière implique d'envisager quel type de recherche est mené, qui en bénéficie, quelles sortes de connaissances ou de données émergent des activités de recherche, et comment ces connaissances ou ces données sont utilisées. Tout comme les savoureux trésors viandeux recherchés par le renard, il y a beaucoup à apprendre dans le nord et du Nord, mais ceux qui recherchent des connaissances doivent émuler le corbeau, en

réfléchissant aux hypothèses qui sous-tendent leurs activités et en apportant de la lumière dans l'obscurité pour s'assurer que les données ne sont plus pillées « chaque fois qu'on a faim ». Le respect des autres et de la Terre est à la base d'un partage des connaissances effectué de la bonne manière. Voilà qui se reflète explicitement dans l'article 31 de la *Déclaration des Nations unies sur les droits des peuples autochtones* (DNUDPA) (ONU, 2007).



Article 31 de la DNUDPA : 1. Les peuples autochtones ont le droit de préserver, de contrôler, de protéger et de développer leur patrimoine culturel, leur savoir traditionnel et leurs expressions culturelles traditionnelles ainsi que les manifestations de leurs sciences, techniques et culture, y compris leurs ressources humaines et génétiques, leurs semences, leur pharmacopée, leur connaissance des propriétés de la faune et de la flore, leurs traditions orales, leur littérature, leur esthétique, leurs sports et leurs jeux traditionnels et leurs arts visuels et du spectacle. Ils ont également le droit de préserver, de contrôler, de protéger et de développer leur propriété intellectuelle collective de ce patrimoine culturel, de ce savoir traditionnel et de ces expressions culturelles traditionnelles. 2. En concertation avec les peuples autochtones, les États prennent des mesures efficaces pour reconnaître ces droits et en protéger l'exercice.

De l'avis du comité, une grande partie du travail positif réalisé dans le domaine de la recherche arctique et nordique repose sur la bonne volonté des personnes à effectuer des recherches et à partager leurs connaissances de la bonne manière. Malgré cela, les structures sous-jacentes mises en place pour guider le partage des données, la collecte des connaissances et la propriété intellectuelle ne sont pas encore assez avancées pour soutenir pleinement ces activités d'une manière qui reflète un travail vraiment bon. La nature volontaire de l'application de l'éthique orientée vers la communauté, par exemple, est susceptible d'être perturbée en l'absence d'une mise en application et d'une capacité adéquates. Le comité note que les moyens de s'assurer que les données sont collectées, utilisées et partagées de la bonne manière sont influencés par le type de données considéré. Ce chapitre s'intéresse principalement aux données basées sur le lieu, mais les discussions relatives aux données non basées sur le lieu, bien qu'elles dépassent le cadre de ce rapport, sont également importantes (encadré 6.2).

Encadré 6.2 Données non basées sur le lieu

Comme indiqué dans l'encadré 6.1, le terme *données* englobe de nombreux types d'informations et de connaissances. L'un de ces types de données est dit non basé sur le lieu, c'est-à-dire que les données relatives au Nord ne sont pas explicitement collectées dans le Nord. Ces données sont généralement en libre accès et disponibles dans le monde entier; on peut citer à titre d'exemple les données satellitaires librement accessibles par l'intermédiaire de l'Agence spatiale européenne (ESA, s.d.) et les simulations de modèles climatiques de la Coordinated Regional Climate Downscaling Experiment (CORDEX), qui sont largement utilisées au Canada comme à l'étranger (WCRP, s.d.). Dans ces ensembles de données, le Nord n'est pas traité différemment de n'importe quel autre endroit sur Terre; le Canada en tant qu'État n'a probablement aucun contrôle sur ces types de données ni sur les personnes qui y ont accès. Les chercheurs, tant nationaux qu'internationaux, peuvent techniquement mener des recherches arctiques et nordiques sans jamais avoir mis pieds dans le Nord ni communiqué avec les communautés autochtones et nordiques. Voilà qui soulève des questions relatives à la souveraineté des données et à la protection de la vie privée, y compris le droit de posséder et de contrôler ces données si elles comprennent des terres autochtones. En outre, certains sujets d'intérêt et d'importance mondiale peuvent nécessiter la présence physique de chercheurs dans le Nord (p. ex., l'échantillonnage atmosphérique, les reconstitutions paléoenvironnementales). Toutefois, bien qu'ils puissent également intéresser les communautés autochtones, de tels sujets peuvent ne pas constituer une priorité, car ils ne conduiront pas à des avantages directs ou à des améliorations de la qualité de vie dans cette région.

Dans la DNUDPA et la *Convention relative aux peuples indigènes et tribaux* qui l'a précédée (OIT, 1989), la Terre est considérée comme l'ensemble de l'environnement, y compris les terres, les eaux, l'air et les autres zones que les peuples autochtones occupent ou utilisent d'une manière ou d'une autre. Cela crée une situation complexe où les données et l'imagerie satellitaires permettent aux utilisateurs du monde entier de surveiller et d'évaluer les conditions environnementales dans les territoires autochtones (qui peuvent inclure des sites sacrés), sans aucun contrôle du gouvernement du Canada ou de considérations relatives à la protection de la vie privée.

(continue)

(a continué)

Reconnaissant qu'il s'agit d'un problème difficile qui exige une approche nuancée, le comité appelle tous les acteurs du système de recherche arctique et nordique à discuter entre eux et à envisager des solutions qui reconnaissent les droits des peuples autochtones. Ces discussions devraient précéder l'élaboration de lignes directrices et de règlements relatifs à la protection de la vie privée et au partage des données de tous types, y compris les celles non liées au lieu ou celles non liées aux intérêts spécifiques de la communauté.



Article 25 de la DNUDPA : Les peuples autochtones ont le droit de conserver et de renforcer leurs liens spirituels particuliers avec les terres, territoires, eaux et zones maritimes côtières et autres ressources qu'ils possèdent ou occupent et utilisent traditionnellement, et d'assumer leurs responsabilités en la matière à l'égard des générations futures.

Justice et sécurité culturelle des connaissances et des données

Pour être justes, toutes les composantes de l'accès aux données, de leur propriété, de leur contrôle, de leur conservation et de leur protection doivent respecter et faire respecter les droits des peuples autochtones tels qu'ils sont énoncés dans la DNUDPA. Cela inclut les données recueillies par les chercheurs sur les peuples autochtones du Nord, ainsi que le traitement et la protection des systèmes de connaissances autochtones dans le Nord. Les recherches et les collectes de connaissances effectuées dans le but de résoudre les problèmes urgents du Nord se tournent de plus en plus vers les peuples autochtones qui y habitent : ces derniers y participent, les éclairent de leur savoir et pilotent certaines d'entre elles. Toutefois, ce changement constitue également une menace pour les peuples autochtones en raison des demandes de partage de leurs connaissances en l'absence de politiques adéquates pour les protéger contre l'appropriation (de Beer et Dylan, 2015).

Un système de recherche équitable reconnaît le droit des peuples autochtones à posséder et à contrôler leurs données

Les peuples autochtones du Canada ont le droit à l'autodétermination, ce qui inclut le droit de décider ce qu'il advient des données associées à la recherche concernant leurs membres et leurs communautés (Carroll *et al.*, 2020). Ce droit est reconnu dans l'article 31 de la DNUDPA (ONU, 2007), qui traite de la propriété intellectuelle autochtone et de la souveraineté des données (encadré 6.3).

Encadré 6.3 Qu'est-ce que la souveraineté des données?

La souveraineté des données est la gestion de l'information « conformément aux lois, pratiques et coutumes de l'État-nation dans lequel elle se trouve » (Snipp, 2016). Dans le contexte des peuples autochtones, la *souveraineté des données* peut être définie comme « le droit des peuples autochtones à maintenir, contrôler, protéger et développer leur patrimoine culturel, leurs connaissances traditionnelles et leurs expressions culturelles traditionnelles, ainsi que leur droit à maintenir, contrôler, protéger et développer leur propriété intellectuelle sur ces éléments » (Kukutai et Taylor, 2016). La souveraineté des données est également liée aux questions juridiques et éthiques de la conservation, de la propriété, du consentement et de l'accès aux données, en tenant compte de l'utilisation des données dans des contextes multiples comme l'élaboration de politiques ou la poursuite de la recherche (Kukutai et Taylor, 2016). Les discussions autour de la souveraineté des données autochtones se rattachent à celles sur la propriété intellectuelle, à savoir la manière dont les systèmes de connaissances autochtones peuvent être protégés de l'appropriation et de l'utilisation abusive tout en étant conservés à perpétuité, assurant ainsi leur survie pour les générations futures de peuples autochtones (de Beer et Dylan, 2015; ISDE, 2020). Le comité note que la souveraineté des données autochtones s'étend à la recherche effectuée sur les terres autochtones ainsi qu'aux systèmes de connaissances.

L'appropriation, la représentation erronée, l'agrégation (une forme d'effacement des données), la législation inappropriée, le patriarcat et l'imposition des façons de faire, ainsi que le manque de transparence, de réciprocité et d'intendance, sont des défis historiques et permanents auxquels les peuples autochtones sont confrontés en matière de propriété et de contrôle des données (L'initiative d'innovation autochtone, 2021). Les peuples autochtones ont fait l'objet de

recherches approfondies qui n'étaient pas pertinentes ou nuisaient à leur bien-être et à leurs intérêts, ces recherches ayant été en grande partie menées et financées par des établissements non autochtones (CGIPN, 2016; ITK, 2018a). La question de savoir qui contrôle les données autochtones entraîne d'autres problèmes pour déterminer qui en a connaissance (et peut y accéder), comment les données sont collectées et comment elles sont utilisées (CGIPN, 2016). En d'autres termes, l'avantage revient à ceux qui collectent et contrôlent les données plutôt qu'à ceux qui les fournissent, ce système créant des dépendances à l'égard des données. En utilisant et en mettant en œuvre la DNUDPA comme point de départ pour commencer la mise en œuvre pratique de la souveraineté des données autochtones, les universitaires ont déterminé que l'élément le plus crucial était « un transfert de l'autorité sur les informations pertinentes des États-nations vers les peuples autochtones » (Kukutai et Taylor, 2016). Le comité souligne toutefois que ce changement d'influence comprend une augmentation complémentaire des capacités des communautés autochtones afin qu'elles puissent gérer et conserver les données en toute sécurité et de manière appropriée.

Le rapatriement est une composante essentielle de la souveraineté des données autochtones et est nécessaire pour faire respecter les droits des Autochtones

Les données autochtones comprennent les matériaux physiques et les enregistrements ethnographiques (oraux, numériques et photographiques). Comme ces matériaux culturels sont souvent conservés dans des établissements éloignés de leur lieu d'origine, le rapatriement est lié à la souveraineté des données autochtones. Cela est confirmé par l'article 12 de la DNUDPA, qui concerne le droit des peuples autochtones d'utiliser, de rapatrier et de contrôler leurs objets cérémoniels, et par l'appel à l'action no 67 figurant dans le rapport final de la Commission de vérité et de réconciliation (CVR) du Canada : on y demande aux musées et aux archives de réviser leurs politiques pour les rendre conformes à la DNUDPA (ONU, 2007; CVR, 2015).



Article 12 de la DNUDPA : Les peuples autochtones ont le droit de manifester, de pratiquer, de promouvoir et d'enseigner leurs traditions, coutumes et rites religieux et spirituels; le droit d'entretenir et de protéger leurs sites religieux et culturels et d'y avoir accès en privé; le droit d'utiliser leurs objets rituels et d'en disposer; et le droit au rapatriement de leurs restes humains. 2. Les États veillent à permettre l'accès aux objets de culte et aux restes humains en leur possession et/ou leur rapatriement, par le biais de mécanismes justes, transparents et efficaces mis au point en concertation avec les peuples autochtones concernés.

Appel à l'action no 67 de la CVR : Nous demandons au gouvernement fédéral de fournir des fonds à l'Association des musées canadiens pour entreprendre, en collaboration avec les peuples autochtones, un examen national des politiques et des pratiques exemplaires des musées, et ce, dans le but de déterminer le degré de conformité avec la *Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones* et de formuler des recommandations connexes.

Dans le contexte que nous venons d'évoquer, la souveraineté des données inclut le droit de décider de la meilleure façon de conserver (ou, le cas échéant, de détruire) les pièces conservées dans les archives (Reed, 2021; Christen *et al.*, 2022). Les options pour ce faire comprennent : « fournir différents modes d'accès (p. ex., pour les pièces associées à une saison ou pour les locuteurs de la langue représentée uniquement) ou fournir l'espace et le temps nécessaires aux communautés pour interagir avec, lire, écouter et/ou regarder les pièces en dehors de l'établissement — sans garantie de restitution » (Christen *et al.*, 2022). Nous mettons ici en évidence une différence critique : les notions occidentales de conservation se concentrent sur la préservation physique, alors que les chercheurs autochtones ont souligné que toutes les pièces ne devraient pas être conservées ou entretenues à perpétuité. En effet, les pratiques occidentales ne tiennent pas compte de la relationalité des pièces (Christen *et al.*, 2022).

Il existe peu de règlements au Canada concernant le rapatriement des biens culturels, et la législation existante est fragmentaire entre les territoires, les provinces et les établissements comme les musées (Bourgeois, 2021). Ce n'est pas nécessairement une mauvaise chose, car cela permet aux peuples autochtones d'adapter leurs négociations pour le retour de leurs biens afin de répondre au

mieux à leurs besoins plutôt que d'avoir le tout déterminé par des politiques prescrites. Cependant, de l'avis du comité, il peut être difficile pour les communautés autochtones d'entamer et de poursuivre le processus de rapatriement, et de comprendre le paysage complexe de la législation ou des politiques pour la (les) région(s) ou établissement(s) concerné(s). Dans ces situations, des guides comme celui élaboré par Bourgeois *et al.* (2021) fournissent des informations de base sur les lois et politiques pertinentes, ainsi que des conseils sur la manière de procéder; ils peuvent aider les communautés autochtones qui cherchent à rapatrier leurs biens culturels.

Malgré les défis considérables présents, les peuples autochtones de tout le Canada s'efforcent activement de rapatrier leurs biens. Par exemple, la Nation innue négocie le retour d'une importante collection d'objets et de ressources culturelles innues du Musée canadien de l'histoire, y compris du matériel archéologique et ethnographique sous forme de photos, de vidéos et de documents (Innu Nation, s.d.). À l'appui du retour de ces pièces, la Nation innue construit actuellement une installation muséale qui accueillera et conservera les objets (Innu Nation, s.d.). Dans une entrevue accordée à la CBC, l'archéologue et gardienne de la culture de la Nation innue Jodie Ashini a déclaré : « [Ces pièces] se trouveront sur notre Terre. Nos enfants pourront les voir. Elles pourront être refaites. Elles pourront être touchées. Elles pourront être vues. Nous pourrions les avoir chez nous » (Atter, 2023). Le retour des objets culturels est également lié à la revitalisation de la langue : « nos objets reviendront et la langue reviendra avec eux » (J. Ashini, communication personnelle, 2022). Le comité note toutefois que la responsabilité du rapatriement ne devrait pas incomber uniquement aux communautés autochtones. Comme l'expliquent Christen *et al.* (2022), les musées et les archives qui détiennent du matériel culturel appartenant aux peuples autochtones « ont la responsabilité d'entamer le processus de réunification ». Christen *et al.* (2022) affirment que pour susciter un changement structurel dans la manière dont les établissements d'archives fonctionnent, il faut penser de la manière suivante :

La restructuration des archives autour du retour au foyer consiste à abandonner les systèmes qui nient l'autorité et l'attribution autochtones, à abandonner les structures juridiques qui feignent la neutralité, à abandonner les schémas de métadonnées qui définissent le savoir autochtone de manière grossière. La seule chose à laquelle il faut s'accrocher est la certitude que les relations des peuples autochtones avec leurs terres d'origine perdureront et dépasseront tous les plans de conservation des archives.

Des efforts sont actuellement déployés pour renforcer la souveraineté et l'intendance des données autochtones, mais ils n'incluent pas le soutien et le renforcement des capacités nécessaires

Il n'existe pas d'organisation unique défendant la souveraineté des données autochtones pour tous les peuples autochtones du Canada. L'organisation la mieux établie est le Centre de gouvernance de l'information des Premières Nations (CGIPN), une entité indépendante à but non lucratif chargée de mener des enquêtes (notamment l'*Enquête régionale sur la santé des Premières Nations et l'Enquête sur le développement de la main-d'œuvre et de l'emploi chez les Premières Nations*) et d'administrer la propriété, le contrôle, l'accès et la possession (PCAP®) — un ensemble de principes visant à aider les Premières Nations à affirmer leur compétence sur leurs données (CGIPN, s.d.-b, s.d.-c) (encadré 6.4)²². Le CGIPN gère également le Centre de données des Premières Nations (CDPN), une base de données qui donne accès aux données publiées et non publiées des enquêtes du CGIPN à ceux qui œuvrent à la recherche universitaire, à l'élaboration de politiques et à la planification de programmes (CGIPN, s.d.-d, s.d.e). Enfin, le CDPN offre un libre accès aux données publiées qui ont été conservées et présentées de manière appropriée par le CGIPN (CGIPN, s.d.-d), ainsi qu'un modèle de paiement à l'utilisation pour demander l'accès aux données brutes, ce qui permet au CGIPN d'examiner les demandes et d'assurer une utilisation appropriée par le biais d'accords de partage de données et d'une formation obligatoire aux principes PCAP® (CGIPN, s.d.-e).

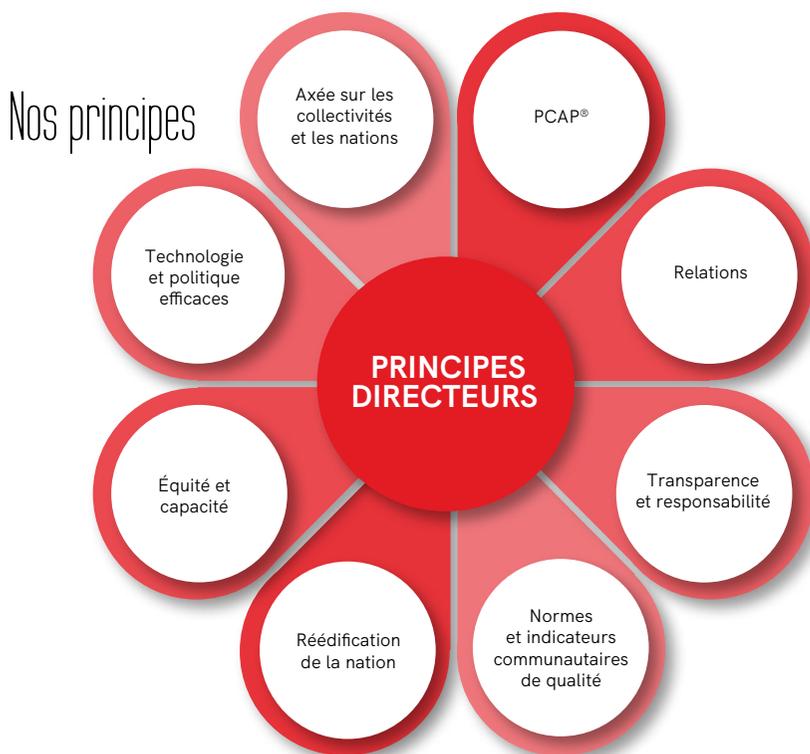
22 PCAP® est une marque déposée du Centre de gouvernance de l'information des Premières Nations (CGIPN). Pour bien comprendre ces principes, nous invitons les lecteurs à consulter le site Web de l'organisme à l'adresse suivante : <https://fnigc.ca/fr/les-principes-de-pcap-des-premieres-nations/>.

Encadré 6.4 Principes PCAP[®]

En 1998, les principes PCAP[®] ont été établis par le comité directeur national qui allait devenir le CGIPN (CGIPN, s.d.-c). Le modèle PCAP[®] « affirme que les Premières Nations sont les seules à contrôler les processus de collecte de données dans leurs communautés, et qu'elles détiennent et contrôlent la façon dont ces informations peuvent être conservées, interprétées, utilisées ou partagées ». Sous les quatre principes liés à cette orientation, la *propriété* énonce « une collectivité ou un groupe est collectivement propriétaire de l'information, à l'instar d'un individu qui est naturellement propriétaire de ses renseignements personnels. » (CGIPN, s.d.-a). Le *contrôle* affirme que « les Premières Nations, leurs collectivités et les organismes qui les représentent ont le droit d'exiger le contrôle de l'intégralité de la recherche et des processus de gestion de l'information les concernant. » (CGIPN, s.d.-a). L'*accès* affirme que « quel que soit l'endroit où se trouvent des renseignements et données concernant les Premières Nations et leurs collectivités, celles-ci doivent y avoir accès. Ce principe confirme également le droit des collectivités et des organisations des Premières Nations de prendre des décisions concernant l'accès à leur information collective et la gestion de cet accès. » (CGIPN, s.d.-a). Enfin, la *possession* est liée à l'état de l'intendance des données, décrite comme « le mécanisme permettant de faire valoir et de protéger la propriété » (CGIPN, 2016, s.d.-a) Ces principes visent à guider la prise de décision sur la manière dont les données autochtones sont collectées, sur les raisons pour lesquelles elles le sont et sur les personnes qui les collectent; ils découlent du principe selon lequel « les Premières Nations doivent rendre compte à leurs membres de l'utilisation et de la gestion des informations communautaires » (CGIPN, 2016) — ce principe étant lui-même fondé sur les droits inhérents et les droits issus des traités, ainsi que sur les droits affirmés par la DNUDPA.

Le CGIPN a également élaboré la *Stratégie de gouvernance des données des Premières Nations*, que le gouvernement fédéral a soutenue à hauteur de 2,5 millions de dollars sur trois ans (à partir de 2018) pour remédier aux « lacunes importantes en matière de capacité de données qui empêchent de nombreux gouvernements des Premières Nations d'obtenir de meilleurs résultats et de répondre aux besoins de leurs citoyens » (CGIPN, 2020). Ces fonds sont également destinés à aider les Premières Nations à établir des centres régionaux de gouvernance des données. La stratégie du CGIPN décrit une approche de l'intendance des données propre aux

Premières Nations, qui comprend « la collecte et la conservation des données, la découverte, l'analyse, la visualisation, la protection, la diffusion et la consommation des données. Cela comprend des données d'enquête et des sources de données différentes (p. ex., des données administratives) à des fins statistiques et de recherche afin de produire de nouvelles idées et de combler les lacunes en matière de données. » (CGIPN, 2020). La stratégie repose sur plusieurs principes directeurs qui, de l'avis du comité, pourraient également s'appliquer aux stratégies destinées aux Inuits et aux Métis (figure 6.1).



Reproduit avec l'autorisation du CGIPN (2020)

Figure 6.1 Principes directeurs de la *Stratégie de gouvernance des données des Premières Nations*

Élaborés par le CGIPN, ces principes directeurs visent à soutenir la vision et à atteindre les résultats souhaités décrits dans la *Stratégie de gouvernance des données des Premières Nations*.

Une partie du travail identifié dans le plan de mise en œuvre de la *Stratégie nationale inuite sur la recherche* (SNIR) d’Inuit Tapiriit Kanatami (ITK) comprend l’élaboration de lignes directrices propres aux Inuits sur l’accessibilité, la propriété et le contrôle des données; ce travail devrait être entrepris par ITK et les organisations de revendication territoriale et gouvernements inuits en partenariat avec plusieurs groupes (ITK, 2018a, 2018c). Le financement de ces travaux a été alloué dans le budget de 2021, qui comprenait un engagement « afin de renforcer les capacités des Inuits et de la Nation métisse en matière de données de base et d’élaborer des stratégies relatives aux données fondées sur les distinctions pour les Inuits et la Nation métisse » (GC, 2021b). En 2022, ITK a alloué 4 millions de dollars à la création d’une stratégie de données inuites dans le but de soutenir la création de stratégies de données propres aux régions dans l’ensemble de l’Inuit Nunangat (Jamal, 2022). La SNIR soutient que les Inuits sont les mieux placés pour superviser la collecte des données, l’utilisation, la conservation et l’accès afin de maximiser les avantages et de minimiser les dommages (ITK, 2018a). Dans la foulée, le comité souligne que les communautés autochtones sont les mieux placées pour déterminer les lacunes en matière de capacités qui les empêchent de participer à la souveraineté des données, et la meilleure façon de les combler.

L’un des efforts en cours pour assurer le contrôle et l’autodétermination des données par les Inuits est *Qanuippitaa? : L’enquête nationale sur la santé des Inuits* (QNIHS, s.d.). Qanuippitaa a élaboré une stratégie de gestion des données qui garantit la souveraineté des données des Inuits et éclaire l’élaboration d’une stratégie de données des Inuits par ITK (QNIHS, 2022). Les données sur la santé recueillies par Qanuippitaa sont détenues et contrôlées par les sociétés régionales de l’Inuit Nunangat (QNIHS, s.d.).

L’absence d’une politique d’APA a eu des conséquences négatives pour les populations autochtones; or, le Canada a l’occasion de devenir un leader mondial dans ce domaine

L’accès et le partage des avantages (APA) « renvoie à la manière dont les ressources génétiques peuvent être consultées et dont les avantages résultant de leur utilisation sont partagés entre les personnes ou les pays qui utilisent les ressources (utilisateurs) et les personnes ou les pays qui les fournissent (fournisseurs) » (Secrétariat de la CDB, 2010). Un fait crucial à noter : les ressources génétiques englobent le savoir autochtone relatif aux plantes, aux animaux sauvages, aux microbes et aux autres organismes qui constituent le matériel génétique. Celles-ci se trouvent sur les terres autochtones, où des connaissances précieuses ont été développées et transmises par des générations de détenteurs de savoir autochtone. La négociation de l’accès et de l’utilisation de ces ressources doit donc respecter les droits des peuples autochtones, en

particulier ceux énoncés dans la DNUDPA. L'APA fonctionne sur la base du consentement préalable, libre et éclairé d'un fournisseur à un utilisateur — dans le Nord, ces fournisseurs sont généralement des peuples autochtones — et des négociations qui s'ensuivent, au cours desquelles les deux parties conviennent mutuellement des conditions afin d'assurer une répartition équitable des avantages (Secrétariat de la CDB, 2010). Les avantages peuvent être monétaires ou prendre la forme d'un échange de connaissances ou d'un renforcement des capacités, l'essentiel étant que les avantages soient égaux pour toutes les parties (Geary *et al.*, 2013).

Au niveau international, des discussions et des négociations sur l'APA sont en cours depuis les années 1990 afin de lutter contre l'injustice associée à l'utilisation inéquitable des ressources biologiques et génétiques (Oguamanam, 2018).

Mentionnons aussi l'existence de la *Convention des Nations Unies sur la diversité biologique*, un instrument international qui poursuit trois objectifs principaux : « la conservation de la diversité biologique, l'utilisation durable de ses éléments et le partage juste et équitable des avantages découlant de l'exploitation des ressources génétiques » (ONU, 2011). Le *Protocole de Nagoya sur l'accès aux ressources génétiques et le partage juste et équitable des avantages découlant de leur utilisation relatif à la Convention sur la diversité biologique* (ci-après « le Protocole de Nagoya ») clarifie davantage le troisième objectif « en assurant une plus grande certitude juridique et une transparence accrue pour les fournisseurs et les utilisateurs de ressources génétiques. » (ONU, 2011). Il renforce également la capacité des communautés autochtones à « profiter de l'utilisation de leurs connaissances, de leurs innovations et de leurs pratiques » dans le contexte des ressources génétiques (ONU, 2011).

Le Canada n'a pas encore signé le Protocole de Nagoya, mais il est possible d'aller encore plus loin même dans l'avancement de l'APA grâce à des consultations et des collaborations appropriées avec les communautés autochtones. De l'avis du comité, l'absence de politique nationale en matière d'APA a des conséquences négatives pour les peuples autochtones et va à l'encontre des appels à l'action de la CVR, en particulier maintenant que les technologies de pointe éliminent la nécessité d'un accès physique aux ressources génétiques, ce qui limite la capacité des communautés autochtones à mener le débat sur la politique en matière d'APA (Oguamanam et Hennings, 2021). En général, le brevetage des savoirs autochtones en l'absence de garanties appropriées est appelé *biopiratage* et est souvent associé à une compensation nulle, très faible ou très tardive (Hoffmann, 2016). Ce concept est également lié à la commercialisation de produits dérivés de spécimens biologiques autochtones, dont il a été très peu question dans la littérature, en particulier dans le contexte du partage des avantages (Tone-Pah-Hote et Redvers, 2022).

Pourtant, le Canada pourrait devenir un leader mondial en mettant en œuvre une politique d'APA unique qui reflète la façon dont il est à la fois utilisateur et fournisseur de ressources génétiques (Hodges et Langford, 2018). La démarche consistant à aller au-delà de l'action volontaire et mettre en œuvre une protection juridique pour l'APA sur les terres autochtones a été soutenue par les peuples autochtones et les organisations consultées avant la création du Protocole de Nagoya (Hodges et Langford, 2018); une telle approche soutiendrait également l'autodétermination et le contrôle des ressources par les peuples autochtones, comme l'exige l'article 32 de la DNUDPA (ONU, 2007).



Article 32 de la DNUDPA : 1. Les peuples autochtones ont le droit de déterminer et d'élaborer des priorités et des stratégies pour la mise en valeur et l'utilisation de leurs terres ou territoires et autres ressources. 2. Les États consultent les peuples autochtones concernés et coopèrent avec eux de bonne foi par l'intermédiaire de leurs propres institutions représentatives, en vue d'obtenir leur consentement, donné librement et en connaissance de cause, avant l'approbation de tout projet ayant des incidences sur leurs terres ou territoires et autres ressources, notamment en ce qui concerne la mise en valeur, l'utilisation ou l'exploitation des ressources minérales, hydriques ou autres. 3. Les États mettent en place des mécanismes efficaces visant à assurer une réparation juste et équitable pour toute activité de cette nature, et des mesures adéquates sont prises pour en atténuer les effets néfastes sur les plans environnemental, économique, social, culturel ou spirituel.

Le transfert de l'influence et du pouvoir de décision aux communautés autochtones en ce qui concerne le contrôle de l'accès au matériel génétique et aux connaissances associées implique de soutenir la formation et le renforcement des capacités menées par les Autochtones dans ces communautés, afin qu'elles puissent négocier le consentement préalable en toute connaissance de cause et convenir conjointement de conditions équitables (Oguamanam, 2018; Oguamanam et Hunka, 2018). Il importe également de renforcer les capacités des gouvernements afin qu'ils puissent apprendre à dialoguer et à collaborer de manière respectueuse et efficace avec les peuples autochtones, tout en

reconnaissant leur rôle clé dans les négociations sur l'APA (ABS Canada, 2016; Oguamanam, 2018). Cet échange bidirectionnel est représentatif de l'approche adoptée par le comité pour ce rapport — créer un lieu pour se rassembler et créer quelque chose d'équitable pour tous.

Des protections uniques pour les systèmes de connaissances autochtones sont essentielles pour éviter l'appropriation illicite

En l'absence de protections adéquates, les détenteurs de savoir autochtone n'ont aucune garantie que les connaissances qu'ils partagent avec les chercheurs ne seront pas détournées ni utilisées au profit d'autres personnes, que ce soit sur le plan intellectuel ou économique. Certaines des réflexions les plus avancées sur la manière de mettre en œuvre les accords et les protections en matière d'APA au Canada sont menées par les communautés autochtones elles-mêmes, sans la participation d'autres ordres de gouvernement. Par exemple, le Maritime Aboriginal Peoples Council (MAPC) a étendu la protection des systèmes de connaissances autochtones grâce à son travail sur les questions d'APA : la *Déclaration d'Iskenisk de 2011 sur l'accès, l'utilisation et le partage juste et équitable des avantages découlant de l'utilisation des ressources génétiques et des connaissances traditionnelles associées au Canada* est la première grande charte exclusivement autochtone sur l'APA au Canada (MAPC, 2011). Elle a été suivie en 2015 par la *Déclaration de Petkoutkoyek sur l'accès, l'utilisation et le partage juste et équitable des avantages découlant de l'utilisation des ressources génétiques et des connaissances traditionnelles associées au Canada* (MAPC, 2015). Ces déclarations soulignent principalement la nécessité d'un renforcement des capacités et d'un développement multidirectionnel entre tous les partenaires, et indiquent que le Canada doit fournir des ressources financières et humaines adéquates pour permettre aux communautés de participer de manière efficace et porteuse à tous les forums sur l'APA (MAPC, 2015; Oguamanam et Hunka, 2018). En prenant l'initiative d'entamer une conversation sur l'APA par le biais d'un forum, le MAPC a été en mesure de déterminer les priorités régionales et les besoins en matière de capacité sans la participation d'autres ordres de gouvernement, ce qui révèle la préparation et la capacité des peuples autochtones à faire avancer leurs propres droits en ce qui concerne l'APA (Oguamanam et Hunka, 2018).



Avec l'autorisation de Naomi Dedon / Université du Yukon

Perlage sur le campus d'Ayamdigut de l'Université du Yukon à Whitehorse, Yukon

Les voies actuelles de reconnaissance de la propriété intellectuelle sont mal adaptées à la protection juridique des systèmes de connaissances autochtones, une lacune qui devient de plus en plus criante à mesure que le monde demande aux peuples autochtones de contribuer à résoudre les problèmes mondiaux (p. ex., les changements climatiques) sans que des régimes de protection adéquats ne soient appliqués (de Beer et Dylan, 2015). Par exemple, la loi régissant le droit d'auteur au Canada n'existe que pour la durée de vie du créateur plus 70 ans (GC, 2023f), ce qui est inapplicable aux connaissances autochtones, qui sont en grande partie créées et détenues collectivement, transmises de génération en génération et souvent contenues dans une tradition orale (de Beer et Dylan, 2015; ISDE, 2020). En outre, les mécanismes actuels de revendication du droit d'auteur se concentrent sur les créateurs individuels de produits physiques; le concept de propriété lui-même, lorsqu'il est considéré dans le contexte de la propriété intellectuelle, contraste avec les notions autochtones de propriété des connaissances (ISDE, 2020).

La portée des systèmes de connaissances autochtones, qui couvrent une myriade de sujets — notamment l'autodétermination, l'environnement, la santé, la culture, l'alimentation et l'industrie (OMPI, 2012) — a entravé les efforts déployés par les gouvernements pour créer une politique cohérente et coordonnée visant à les protéger (de Beer et Dylan, 2015). Cette situation est encore compliquée par des

problèmes intrajuridictionnels, entraînant des difficultés encore plus grandes dans la création de politiques internationales visant à protéger les droits des peuples autochtones à conserver et à maintenir leurs savoirs (de Beer et Dylan, 2015). Bien que des travaux soient en cours pour créer des instruments juridiques internationaux pour la protection des connaissances autochtones (p. ex., OMPI, 2020), il n'existe pas encore d'accords de ce type. De l'avis du comité, en l'absence de mécanismes politiques et juridiques sérieux pour traiter les questions susmentionnées et d'avancées notables pour accroître l'influence des peuples autochtones sur les politiques, il est peu probable que la protection des systèmes de connaissances autochtones dans les régions arctiques et nordiques soit suffisante.

Le Canada peut s'inspirer des efforts déployés par d'autres pays en matière de souveraineté des données autochtones pour soutenir l'équité dans son système de recherche national

Bien qu'il existe plusieurs réseaux dans différents pays qui défendent la cause de la souveraineté des données autochtones et des efforts internationaux pour élaborer des principes directeurs (voir par ex. Maïam nayri Wingara, s.d.; Te Mana Raraunga, s.d.; USIDSN, s.d.), il y a eu peu de progrès en termes d'accords ou de stratégies de mise en œuvre ayant porté leurs fruits avec les gouvernements et les établissements de recherche. Notons toutefois qu'en Aotearoa/Nouvelle-Zélande, la charte élaborée par le réseau maori de souveraineté des données, Te Mana Raraunga, a été reconnue comme un ensemble de principes particulièrement complet (Kukutai et Taylor, 2016). Pour faire progresser la souveraineté des données maories, Te Mana Raraunga (s.d.) recommande de :

faire valoir les droits et les intérêts des Māoris en matière de données; veiller à ce que les données concernant les Māoris puissent être sauvegardées et protégées; exiger la qualité et l'intégrité des données des Māoris et de leur collecte; plaider en faveur de la participation des Māoris à la gouvernance des dépôts de données; soutenir le développement d'une infrastructure de données et de systèmes de sécurité pour les Māoris; et soutenir le développement d'entreprises et d'innovations numériques durables pour les Māoris.

Le gouvernement d'Aotearoa/Nouvelle-Zélande a également élaboré un ensemble de principes directeurs pour l'utilisation éthique des données sur la base du Tikanga Māori, qui est une forme de comportement directeur pour les relations (Gouv. de la Nouvelle-Zélande, 2020a). Ces principes — Ngā Tikanga Paihere — ont pour but d'aider à déterminer les objectifs, les limites et les valeurs pour conseiller sur les pratiques éthiques en matière de données (Gouv. de la Nouvelle-Zélande, 2020b). Les cinq principes sont les suivants : « disposer de l'expertise,

des compétences et des relations appropriées avec les communautés; maintenir la confiance du public dans l'utilisation des données; utiliser de bonnes normes et pratiques en matière de données; avoir un objectif et une action clairs; et établir un équilibre entre les avantages et les risques » (Gouv. de la Nouvelle-Zélande, 2020b). Ces principes ont été élaborés pour aider Stats NZ à superviser l'accès aux microdonnées, mais ils ont été jugés applicables à l'utilisation éthique des données en général (Gouv. de la Nouvelle-Zélande, 2020b).

En Australie, l'Indigenous Data Network (créé en 2018) cherche à « soutenir et coordonner la gouvernance des données autochtones pour les Autochtones et les insulaires du détroit de Torres et à donner aux communautés autochtones et insulaires les moyens de décider de leurs propres priorités locales en matière de données » (IDN, s.d.). Ce groupe a pour mission de « [fournir] aux communautés et organisations autochtones et du détroit de Torres un accès à l'expertise en matière de recherche pour faciliter leurs priorités en matière de données; [soutenir] l'accès aux données détenues par d'autres; et renforcer les capacités en matière de données au sein des communautés autochtones et du détroit de Torres dans toute l'Australie » (IDN, s.d.). L'Indigenous Data Network a organisé une table ronde pour discuter de l'application pratique et technique de la gouvernance et de la souveraineté des données autochtones (Langton *et al.*, 2022). L'écosystème de données de l'Aboriginal and Torres Strait Islander Community Health Service (ATSICHS), qui sert de fondement technique à la *ATSICHS Brisbane Data Science Roadmap*, y a été présenté comme un exemple de souveraineté effective des données autochtones dans la pratique. La feuille de route met l'accent sur la capacité des clients à gérer leurs propres données et est conçue pour mieux répondre aux besoins de la communauté, tout en permettant l'analyse comparative, l'établissement de rapports et l'utilisation des données de recensement (Langton *et al.*, 2022).

En ce qui concerne plus spécifiquement l'APA, il existe un mouvement international visant à protéger les systèmes de connaissances autochtones contre l'appropriation illicite ou le brevetage. Ainsi, la bibliothèque numérique des connaissances traditionnelles de l'Inde [*Traditional Knowledge Digital Library*, TKDL] documente les savoirs autochtones et est accessible aux offices de brevets étrangers, afin de protéger les savoirs médicaux traditionnels et d'empêcher leur brevetage externe (TKDL, s.d.). Depuis sa mise en place, la bibliothèque numérique a permis de retirer, de modifier ou de rejeter plus de 200 brevets potentiels (TKDL, s.d.). Des bases de données similaires qui numérisent, compilent et documentent les connaissances autochtones et les ressources génétiques ont été proposées comme options pour renforcer les perspectives autochtones dans les négociations sur l'APA, offrir une protection contre les brevets et garantir la reddition de comptes envers les détenteurs de savoir (Oguamanam, 2018). Ces bases peuvent

toutefois être controversées en raison de leur incapacité à saisir tout le spectre et toutes les nuances des connaissances autochtones dans des formats numériques (Oguamanam, 2009). Bien que les bases de données puissent offrir une certaine protection et conserver les connaissances pour les générations futures, encourager un transfert intergénérationnel sain des connaissances au sein des communautés autochtones est une approche plus durable (Oguamanam, 2018).

Reddition de comptes et accessibilité des connaissances et des données

Les concepts de reddition de comptes et d'accessibilité des données dans la recherche sont étroitement liés; veiller à ce que les données et les informations sur les communautés autochtones soient accessibles à ceux qu'elles concernent est fondamentalement une forme de reddition de comptes. Les mécanismes comme le partage des données et les accords d'APA sont des moyens par lesquels les chercheurs sont tenus de rendre des comptes aux communautés avec lesquelles ils travaillent. Les communautés conservent les droits sur leurs données et gardent le contrôle sur les personnes qui y ont accès comme sur la manière dont elles peuvent être utilisées. Veiller à ce que les résultats de la recherche soient traduits dans les langues appropriées ou à ce que les données ne soient pas conservées derrière des verrous d'accès payant sont des méthodes qui permettent de rendre les données accessibles aux communautés.

Les accords de partage et de propriété des données sont obligatoires pour garantir la reddition de comptes et l'accès approprié aux données

La conclusion d'un accord avant le début d'un projet peut garantir que les données sont correctement protégées, que les parties concernées y ont accès, que les avantages pour les communautés sont maximisés et que les partenaires respectent les codes éthiques pertinents (Love *et al.*, 2022; The Firelight Group et ICHR, 2022). Ainsi, le programme de recherche Inuit Qaujisarimmut Pilirijjuitit (IQP) précise que les projets doivent garantir l'accès, la propriété et le contrôle des données en soutenant les organisations inuites ou communautaires qui détiennent le financement (ArcticNet, s.d.-b). Ailleurs, le Dedats'eetsaa : Thcho Research and Training Institute participe activement à plusieurs projets de recherche; il les gère, et conserve plus de 28 000 éléments relatifs à la langue, à la culture et au(x) mode(s) de vie des Thcho (Dedats'eetsaa, s.d.-a, s.d.-b). Ces documents sont accessibles au personnel du gouvernement Thcho dans plusieurs emplacements, tandis que l'accès public peut être demandé au cas par cas (Dedats'eetsaa, s.d.-a).

Il existe également des accords individuels de partage et de propriété des données pour la recherche. Par exemple, des chercheurs universitaires et la communauté mohawk de Kahnawake ont créé en 2007 un code d'éthique mutuel pour le projet de prévention du diabète dans les écoles de Kahnawake [*Kahnawake Schools Diabetes Prevention Project*, KSDPP], qui comprend des garanties pour la collecte des données recueillies, l'accès à ces données et leur contrôle (KSDPP, 2007). Avant la diffusion, l'accord stipule que « tous les résultats de la recherche et les connaissances générées par le KSDPP feront l'objet d'une présentation, d'une discussion et d'une approbation auprès du conseil consultatif communautaire, des organisations pertinentes et/ou des communautés participant à la recherche » (KSDPP, 2007). Le partage des données peut également être inclus dans un protocole d'entente plus général; d'après l'expérience du comité, les protocoles d'entente peuvent être utilisés comme précurseurs d'accords contractuels contraignants et inclure des stipulations allant au-delà du partage des données, comme la manière dont le financement est réparti entre les partenaires.

Un autre exemple notable est celui mené par la Première Nation de Kluane (PNK) au Yukon. Le projet *Bringing Research Home* [ramener la recherche à la maison] « aborde la question de savoir comment, pourquoi et quelle recherche est menée sur le territoire traditionnel de la PNK et [...] vise également à accroître l'accessibilité de la recherche sur les changements climatiques qui a été ou est menée sur le territoire traditionnel de la PNK » (YukonU, s.d.-c). En collaboration avec l'Université du Yukon, la PNK travaille activement à la construction d'un site Web pour faire connaître son histoire au moyen de cartes racontant ses récits, ainsi que pour héberger un outil de cartographie donnant accès aux données de recherche historiques et actuelles de la PNK sur les changements climatiques (YukonU, s.d.-c). La clé de ce partenariat est le renforcement des capacités des chercheurs de la PNK et du Yukon. Les objectifs du projet comprennent l'élaboration d'un processus mutuellement bénéfique qui permettra à la PNK d'exercer un plus grand contrôle sur la recherche et d'inciter « les citoyens à fournir des connaissances et à guider l'expression de leurs valeurs dans un protocole de recherche sur le territoire traditionnel » (CMN, s.d.).

Le comité note toutefois que l'élaboration et la mise en œuvre d'ententes de partage de données efficaces et appropriées nécessitent un soutien et des ressources préalables pour toutes les parties concernées. Or, de nombreuses communautés autochtones n'ont pas la capacité d'élaborer pleinement des ententes de partage de données, et les propositions des chercheurs externes peuvent ne pas refléter de manière appropriée les droits et les priorités des communautés concernées. En outre, malgré leur désir de participer au système de recherche (y compris la collecte

et l'utilisation de leurs propres données), de nombreuses communautés autochtones n'ont pas la capacité de le faire dans le Nord (voir p. ex. The Firelight Group et ICHR, 2022). Pour combler cette lacune, des trousse à outils comme celle élaborée par The Firelight Group et l'Institute for Circumpolar Health Research (ICHR) soutiennent les communautés qui entreprennent des recherches sur la santé et fournissent des conseils sur la collecte comme l'utilisation des données. Cette trousse à outils a notamment pour but :

d'améliorer les efforts en matière de souveraineté des données en aidant les communautés autochtones du Nord à renforcer leurs capacités et à faire progresser leur propre travail de collecte, d'utilisation et de gestion des données sur la santé et le bien-être; à soutenir l'intégration des connaissances traditionnelles dans les approches de collecte, d'utilisation et de gestion des données; à soutenir une priorisation et une prise de décision éclairées, culturellement pertinentes et fondées sur des données probantes dans la planification de la santé communautaire; à renforcer la capacité des communautés à surveiller les changements en matière de santé et de bien-être et à y répondre; à renforcer la justification à l'appui des investissements dans les initiatives de santé et de bien-être communautaires; et à soutenir la transparence et la confiance dans la collecte et l'utilisation des données, ainsi que dans les rapports destinés aux communautés.

The Firelight Group et ICHR (2022)

D'autres trousse à outils sont créées par et pour les gouvernements autochtones autonomes; elles fournissent des ressources et des orientations pour que ces gouvernements puissent gérer et utiliser efficacement les données socioéconomiques dans leur propre intérêt et celui des communautés qu'ils représentent (DGMT, s.d.). Le Data Governance and Management Toolkit, par exemple, comprend les éléments importants de la gouvernance des données, notamment la protection de la vie privée, la législation, les ententes de partage des données et les meilleures pratiques, ainsi qu'une introduction aux types de gestion des données, à la manière d'acquérir et de travailler avec les données, et aux stratégies de renforcement des capacités (DGMT, s.d.).



Avec l'autorisation de Gita Ljubicic

Séchage du poisson dans un camp près de Gjoa Haven, au Nunavut

Les dispositions relatives à l'intendance des données garantissent l'obligation de rendre compte aux peuples autochtones et maintiennent l'accès de ces peuples aux données

Le soutien au développement des capacités au sein des communautés autochtones peut également prendre la forme d'accords d'intendance des données. Des organisations expérimentées peuvent agir en tant que gardiens de données auprès des communautés autochtones — des intermédiaires qui peuvent conserver ces données et fournir un accès à ces communautés tout en observant les protocoles communautaires et juridiques appropriés (McBride, 2019). Ces organisations peuvent réduire le fardeau des communautés tout en respectant la souveraineté des données (McBride, 2019). Cette solution peut également s'appliquer au rapatriement, l'intendance partagée ayant été décrite comme un mécanisme visant à promouvoir une prise en charge juste et holistique des pièces, où les pièces sont conservées dans des dépôts jusqu'à ce que les communautés soient prêtes à les ramener chez elles (Christen *et al.*, 2022).

Aux États-Unis, la souveraineté des données progresse grâce au travail des tribus qui collectent leurs propres données par le biais d'enquêtes ou de recensements, et qui établissent des carrefours ou des centres de données pour conserver leurs données (NCAI, 2018). Certaines organisations qui travaillent avec des données autochtones ont leurs propres lignes directrices et protocoles pour maintenir la souveraineté des données, comme les centres d'épidémiologie tribaux (CET) (TECs, s.d.-a). Financés par l'U.S. Indian Health Service, les CET gèrent les systèmes d'information sur la santé publique pour les organisations autochtones tout en « enquêtant sur les maladies préoccupantes, en gérant les programmes de prévention et de contrôle des maladies, en répondant aux urgences de santé publique et en coordonnant ces activités avec d'autres autorités de santé publique » (TECs, s.d.-a). Ces centres travaillent à la réalisation des objectifs du Indian Health Service pour l'amélioration de l'état de santé en collectant des données et en surveillant les progrès, tout en garantissant la validité comme la fiabilité des données (TECs, s.d.-b). Ils agissent en tant que gardiens des données sur la santé des tribus et maintiennent la confiance tout au long du processus. Les CET permettent ainsi aux peuples autochtones de renforcer leurs connaissances et de prendre en charge leur santé et leur bien-être (TECs, s.d.-b).

Un autre exemple américain est celui du Native BioData Consortium, composé de généticiens autochtones qui mènent des recherches axées sur les besoins et les priorités des peuples autochtones tout en renforçant les capacités locales et en stockant des échantillons et des données localement, sur les terres tribales (NBDC, s.d.). Son objectif principal est de maintenir une biobanque pour s'assurer que les progrès en matière de santé profitent directement aux peuples autochtones, tout en formant des étudiants autochtones aux méthodes scientifiques et en préparant les communautés à faire face efficacement aux maladies infectieuses émergentes (NBDC, s.d.).

Le partage de l'information dans des formats accessibles soutient et affirme le droit des peuples autochtones à posséder et à contrôler leurs propres données

Pour parvenir à l'autodétermination des Autochtones en matière de recherche, il est essentiel de veiller à ce que les communautés aient accès aux données recueillies sur elles-mêmes et sur le territoire, y compris l'environnement et la faune qui les entourent, et qu'elles puissent les comprendre. Comme l'expliquent le Firelight Group et ICHR (2022), « si les personnes ou les communautés ne peuvent pas comprendre les données disponibles, il est difficile de faire des choix

éclairés sur la base de ces données ». Le NISR a cerné les défis posés par les pratiques actuelles en matière de données : les informations existantes issues de la recherche universitaire sont difficilement accessibles aux Inuits en raison des dépenses associées aux moteurs de recherche et aux bases de données dans lesquelles une grande partie des données sont stockées (ITK, 2018a). Parallèlement, les chercheurs peuvent aussi manquer de cohérence dans le partage des données propres aux Inuits avec ces derniers, publiant dans certains cas des données sans acquiescer le consentement des personnes ou de leurs organisations représentatives (ITK, 2018a). Le vocabulaire et la langue sont également des éléments essentiels de l'accessibilité, s'agissant de limiter l'utilisation du jargon (chapitre 1) et de traduire la recherche dans les langues autochtones (Wong *et al.*, 2020; Doering *et al.*, 2022). Une série de lignes directrices compilées par Ikaarvik (une organisation de jeunes Inuits qui vise à réorienter la recherche au service des communautés inuites) recommande aux chercheurs de traduire leurs travaux dans les dialectes inuktitut pertinents une fois qu'ils sont terminés (Pedersen *et al.*, 2020). Andrew Arreak, responsable des opérations régionales chez SmartICE et contributeur au système de connaissances IQ en ce qui touche la glace de mer et la sécurité des déplacements dans les glaces, souligne l'importance de la traduction dans son travail :

Dans le Nord, la langue est essentielle pour nous et nos Aînés sont unilingues. Je produis mes résultats dans les deux langues [inuktitut et anglais] pour que nos gens soient au courant de ce qui se passe. Ils peuvent également me communiquer des informations tirées de leurs connaissances afin que je puisse les intégrer dans notre travail et transmettre le savoir aux nouvelles générations.

A. Arreak, communication personnelle (2022)

Un exemple des conséquences négatives de l'absence de partage d'informations dans des formats accessibles aux communautés autochtones concerne les informations sanitaires essentielles collectées pour répondre à la COVID-19. Un rapport complémentaire au *Rapport annuel de l'administratrice en chef de la santé publique sur l'état de la santé publique au Canada en 2020* a été commandé pour résumer les résultats des séances de mobilisation des peuples autochtones de tout le Canada sur les approches et les expériences communautaires concernant la COVID-19 (Mashford-Pringle *et al.*, 2021). L'un des principaux thèmes abordés était la collecte de données : les problèmes comprenaient la collecte incohérente de données par les autorités de santé publique et le fait que « les dirigeants autochtones n'ont pas eu accès aux données sur les cas ventilés par communauté/

Première Nation, selon certaines communications et certains participants » (Mashford-Pringle et al., 2021). Les auteurs recommandent une voie à suivre pour le traitement futur des données :

il est nécessaire de disposer de statistiques propres aux Autochtones qui soient détenues et contrôlées par les communautés et/ou les organisations autochtones. Dans le cadre d'une collaboration et de relations authentiques, il importe que le gouvernement fédéral s'engage et discute de méthodes qui sont en accord avec la propriété et le contrôle de l'information et des statistiques par les Autochtones. Les données recueillies en fonction de l'identité, du genre et des handicaps des Autochtones, afin d'améliorer les connaissances fondées sur des données probantes qui ont une incidence sur le financement, les ressources, les politiques et les besoins, doivent refléter les groupes, les communautés et les organisations autochtones qu'elles sont censées aider. Cela n'est possible que si les discussions incluent les voix des Premières Nations, des Inuits et des Métis.

D'après l'expérience du comité, l'agrégation des données est l'un des obstacles les plus courants auxquels se heurtent les chercheurs autochtones : il s'agit d'une forme d'effacement des données, car elles sont souvent dénuées de sens pour les communautés, bien que leurs données soient incluses dans l'effort de collecte (The Firelight Group et ICHR, 2022). Le transfert de l'influence sur la collecte des données aux communautés autochtones peut contribuer à orienter la recherche de manière plus pertinente.

La communication continue des résultats de la recherche aide les communautés et les chercheurs à établir les voies optimales pour un partage accessible des données

La détermination des méthodes optimales de communication et de compte rendu des résultats de la recherche ne doit pas attendre la fin d'un projet — le compte rendu doit être continu et itératif afin de s'assurer que la communauté reçoit les informations de la manière la plus utile et la plus accessible (ITK et IRN, 2007). Les méthodes pour ce faire comprennent des présentations publiques dans des centres communautaires ou des écoles, des ateliers, des émissions de radio, des sites Web, des affiches, des résumés de projets, des brochures, des vidéos et des films — bien que les méthodes en face à face ou interactives soient souvent préférées, en raison de la longue histoire des traditions orales dans le Nord. Ces méthodes peuvent être déployées tout au long du processus de recherche pour tenir les membres de la communauté informés et mobilisés, ainsi que pour cerner tout aspect potentiellement sensible ou controversé avant la publication (ITK et IRN, 2007).

Compte tenu de l'importance de la tradition orale dans de nombreuses cultures autochtones, l'investissement de ressources dans le partage de la recherche par le biais de présentations et d'émissions de radio peut offrir des voies significatives pour la diffusion des connaissances aux communautés autochtones du Nord (ITK et IRN, 2007; Gittelsohn *et al.*, 2020). D'après l'expérience du comité, l'utilisation de programmes radio diffusés dans les langues autochtones (p. ex., Kalaallit Nunaata Radioa au Groenland, Taqramiut Nipingat Incorporated dans le nord du Québec) est un moyen efficace d'atteindre un large public (KNR, s.d.; TNI, s.d.). À plus grande échelle, le Programme de lutte contre les contaminants dans le Nord (PLCN) permet une communication bidirectionnelle réussie entre les chercheurs et les communautés en convoquant des comités régionaux sur les contaminants (GC, 2018b). Ces comités communiquent les résultats sur les contaminants aux communautés nordiques, mais reçoivent également des commentaires et des conseils sur les préoccupations et les priorités des communautés, qu'ils relaient au PLCN. En outre, ces comités élaborent des stratégies de communication, consultent les partenaires concernés et renforcent les capacités de recherche et de surveillance dans le Nord (GC, 2018b).

La souveraineté des données autochtones dans le Nord peut être soutenue efficacement par les organismes de recherche et les entreprises par le biais de processus internes et de conditions d'utilisation

Plusieurs organisations non universitaires participent à la promotion et au maintien de la souveraineté des données autochtones, offrant des pistes prometteuses à d'autres organisations désireuses de faire de même. Des organisations comme SIKU (The Indigenous Knowledge Social Network), une plateforme mobile et Web pour documenter et partager les connaissances inuites, favorisent la souveraineté autochtone et son influence sur les données par le biais de conditions d'utilisation (encadré 6.5). D'autres organisations, comme ELOKA (*Exchange for Local Observations and Knowledge of the Arctic*), « s'associent à des communautés autochtones pour créer des produits en ligne qui facilitent la collecte, la préservation, l'échange et l'utilisation des observations locales et des connaissances autochtones sur l'Arctique », tout en souscrivant aux principes de souveraineté des données autochtones (ELOKA, s.d.).

Encadré 6.5 SIKU

SIKU est une application inuite créée par l'Arctic Eider Society qui documente et partage des informations sur l'environnement, notamment sur la glace et la météo. Les utilisateurs peuvent étiqueter et télécharger des informations dans plusieurs langues et dialectes, et personnaliser leurs paramètres de confidentialité pour empêcher ou autoriser l'accès à divers autres groupes et utilisateurs. L'objectif principal de SIKU est de « fournir des outils et des services qui facilitent l'autodétermination des Autochtones en matière de recherche, d'éducation et de gestion grâce à des fonctions accessibles permettant de documenter et de partager les connaissances autochtones; de concevoir, de mener et de gérer des données selon une approche éclairée; et d'offrir de nouveaux moyens de participer à toutes les étapes des projets de recherche ». Les conditions de propriété et de contrôle des données téléversées sur SIKU sont différentes de celles de la plupart des autres applications sociales : SIKU ne détient pas de licence pour utiliser le contenu téléchargé, et l'autorisation des utilisateurs est nécessaire pour une utilisation externe. L'outil de téléversement contrôle tous les aspects de l'accès et des autorisations pour les données, l'ensemble des paramètres liés à la confidentialité et au partage pouvant être modifiés publication par publication. Le développeur et fournisseur de la plateforme est une organisation caritative inuite basée à Sanikiluaq.

(SIKU, s.d.-a, s.d.-b)

L'amélioration de l'interopérabilité et de la cohérence des données sur l'Arctique et le Nord permettrait d'en accroître l'accessibilité

Bien qu'il existe plusieurs bases et dépôts de données au niveau national et international, aucun n'est exhaustif, le système étant fragmenté et manquant d'interopérabilité. Parmi les dépôts de données existants, citons le Polar Data Catalogue (qui contient des données issues de la recherche sur les politiques et les sciences naturelles, sanitaires et sociales); ArcticStat (un dépôt de données public et international visant à faciliter la recherche socioéconomique comparative dans la région circumpolaire); et INTERACT (*International Network for Terrestrial Research and Monitoring in the Arctic*, qui offre un accès virtuel aux données provenant d'une multitude de stations de recherche arctiques) (ArcticStat, s.d.; INTERACT, s.d.; PDC, s.d.). À plus petite échelle, de nombreux établissements de recherche et projets individuels dans le Nord hébergent un large éventail de

données et y donnent accès. Par exemple, le Collège de l'Arctique du Nunavut gère le projet d'histoire orale d'Igloolik, qui est « la source d'histoire orale la mieux documentée, la plus riche et la plus solide du Nunavut » (Qulaut, 2018). Les services médiatiques de ce collège travaillent également à la création d'archives numériques de documents de recherche et de musées, ainsi qu'au retour des documents dans les communautés d'origine (NAC Media, s.d.).

Ce large éventail de dépôts de données, avec des politiques variables en matière de gestion et d'accès aux données, se traduit par un paysage fragmenté des données sur l'Arctique et le Nord. D'après l'expérience du comité, il est difficile de savoir où chercher pour trouver certains types de données et une telle entreprise peut être intimidante, ce qui freine l'innovation et crée des doublons. Voilà pourquoi le Consortium canadien pour l'interopérabilité des données de l'Arctique vise à développer un système intégré de gestion des données sur l'Arctique et le Nord en favorisant une meilleure collaboration au Canada comme à l'étranger (CCADI, s.d.). Cependant, l'inclusion des systèmes de connaissances et des ensembles de données autochtones peut être difficile, certains ne devant pas être inclus du tout. Si de telles bases de données voient le jour, il faudra tenir compte de la souveraineté des données autochtones et du droit des peuples autochtones à contrôler la façon dont leurs données sont consultées et affichées, afin d'en assurer une utilisation appropriée.

L'amélioration de l'accès aux données ne peut se faire au détriment de la sécurité culturelle

L'amélioration de l'accessibilité des données constitue un engagement mondial, reflété dans des principes de partage des données comme le système FAIR (faciles à trouver, accessibles, interopérables et réutilisables). Ceux-ci sont de plus en plus adoptés pour améliorer l'accès aux données (GIDA, s.d.). Cependant, ces principes ignorent largement les différences de pouvoir actuelles, en supposant que le partage des données entre les entités peut et doit être augmenté de manière uniforme. Ce point est souligné par la Global Indigenous Data Alliance (GIDA), qui note que « l'accent mis sur un plus grand partage des données crée à lui seul une tension pour les peuples autochtones qui revendiquent également un plus grand contrôle sur l'application et l'utilisation des données et des connaissances autochtones pour le bénéfice collectif » (GIDA, s.d.). Le partage des données est lié aux concepts de vie privée et de confidentialité, des composantes de la souveraineté des données pouvant être perçues différemment par les communautés autochtones et les États colonisateurs. Par exemple, ce qui est considéré comme privé par les communautés autochtones peut aller au-delà des données individuelles et englober des informations sur les cérémonies, les

pratiques de chasse et de cueillette ou d'autres connaissances (Snipp, 2016). Dans certaines situations, la conservation des données dans des dépôts en libre accès est une condition préalable à l'obtention d'un financement; par exemple, les bénéficiaires d'un financement des Instituts de recherche en santé du Canada (IRSC) doivent « verser les coordonnées des données bio-informatiques, atomiques et moléculaires dans la base de données publique pertinente [...] dès la publication des résultats de la recherche » (GC, 2023g). De l'avis du comité, les systèmes de données et de connaissances autochtones doivent faire l'objet d'une attention particulière et éventuellement, d'une exception à ces règles, afin de préserver la souveraineté des données autochtones.

La numérisation des archives des musées est également soumise à des considérations d'accessibilité au détriment de la sécurité culturelle. Les plans de numérisation visant à accroître l'accessibilité des collections « [privilégient] les notions non autochtones d'accès et les anciens paradigmes coloniaux de collecte, où la numérisation [est] considérée comme un effort autonome pour créer plus de “produit”, avec une moindre importance accordée aux pièces contextuelles, aux divers ensembles de métadonnées et à la provenance des pièces » (Christen *et al.*, 2022). La numérisation des pièces culturelles répète les pratiques historiques qui ont porté préjudice aux peuples autochtones, en augmentant l'accès à des objets qui n'ont jamais été destinés au public, en personne ou en ligne (Christen *et al.*, 2022).

Pour compléter les principes FAIR, la GIDA défend et entretient les principes CARE pour la gouvernance des données autochtones : avantages collectifs, autorité de contrôle, responsabilité et éthique (GIDA, s.d.). Les principes CARE offrent une manière de sécuriser culturellement les données autochtones tout en garantissant que les peuples autochtones en conservent le contrôle et tirent profit de leur partage. Depuis l'établissement de ces principes en 2019, des groupes de travail se sont penchés sur la manière d'opérationnaliser conjointement les systèmes FAIR et CARE (Carroll *et al.*, 2021). Les suggestions comprennent la création d'évaluations pour déterminer si les projets de recherche respectent les principes CARE, l'immersion proactive des communautés de recherche dans les principes CARE et leur application aux dépôts de données existants. Cependant, l'utilisation des principes CARE n'en est qu'à ses débuts, et les chercheurs préviennent qu'il faudra encore les affiner et les mûrir pour garantir leur utilité pour les communautés autochtones (Carroll *et al.*, 2021).

Ensemble autour du feu : réflexions sur les données

Le potentiel du Canada à être un leader dans la recherche arctique et nordique de caractère inclusif et collaboratif dépend d'un changement transformationnel appuyant la souveraineté des données, en s'assurant que les peuples autochtones peuvent protéger leurs données et bénéficier du partage comme de l'application de leurs connaissances. L'utilisation d'accords de partage de données et d'APA pour collaborer efficacement et respectueusement avec les peuples autochtones du Nord fera progresser le leadership du Canada en matière de recherche équitable et juste. Il est essentiel que la souveraineté des données soit assortie du soutien et des ressources qui conviennent pour renforcer les capacités des communautés et des personnes de la manière la plus utile pour eux, afin qu'elles puissent explorer les possibilités d'assurer la sécurité de leurs données. Le transfert de l'influence sur les données et les résultats de la recherche aux communautés autochtones répondra à bon nombre des concepts présentés dans ce chapitre; toutefois, une augmentation équivalente des capacités fait également partie de la transformation complète du paysage des données.

7



Porter les braises : éducation

*Il suffisait d'une pensée
et de quelques mots
pour changer le monde,
car tout devient possible
avec de l'intention.*

Qitsualik-Tinsley
et Qitsualik-Tinsley
(2015/2023)





Responsabilités pour l'avenir

- Un soutien plus complet à l'éducation dans et sur le Nord est nécessaire pour une recherche inclusive et collaborative.
- L'inclusivité implique la reconnaissance et l'affirmation de diverses approches éducatives — y compris l'apprentissage sur le terrain et le partage d'informations orales — de la part de tous les acteurs du système de recherche arctique et nordique.
- Le transfert d'influence vers des systèmes éducatifs dirigés par des Autochtones dans le Nord est un moyen de garantir que l'éducation et la recherche sont accessibles aux peuples autochtones — et qu'on puisse leur rendre des comptes.
- L'éducation à l'histoire, aux peuples et aux priorités du Nord pour les chercheurs et les établissements du Sud du Canada est essentielle pour promouvoir des relations équitables dans le système de recherche et faire de la recherche de la bonne manière.

Un système de recherche efficace et inclusif est ancré dans une base éducative également efficace et inclusive. Le présent chapitre examine les facteurs qui influencent la réussite scolaire dans le Nord aux niveaux primaire, secondaire et postsecondaire, ainsi que le rôle de l'éducation dans le Sud du Canada. Il commence par définir ce que signifie nourrir l'esprit par l'éducation, de la bonne manière. Il aborde ensuite la nécessité d'un changement de paradigme éducatif vers un système qui valorise et affirme le rôle des peuples autochtones et des systèmes de connaissances dans le Nord du Canada. Afin de favoriser la réconciliation et l'autodétermination, redéfinir qui décide de ce qui est enseigné, recherché et appris — tout en tenant compte de l'héritage des pensionnats et du colonialisme — est un élément essentiel d'un système d'éducation juste. Cependant, un tel changement de paradigme éducatif soulève nécessairement des questions de sécurité culturelle. C'est pourquoi le chapitre aborde également des pratiques prometteuses qui pourraient faire progresser les peuples autochtones et leurs systèmes de connaissances, tout en les protégeant de l'exploitation, de l'appropriation illicite et de l'oppression continue.

La seconde moitié du chapitre aborde les questions liées à la reddition de comptes et à l'accessibilité. Le comité souligne la nécessité pour l'enseignement primaire et secondaire d'être culturellement adapté aux communautés du Nord, en insistant sur le rôle essentiel des peuples, des terres et des langues autochtones. La responsabilité à l'égard des communautés au niveau postsecondaire est également abordée, notamment la manière dont l'élaboration de programmes d'enseignement efficaces doit tenir compte des besoins et des valeurs des communautés, ainsi que de l'apprentissage et de la compréhension dont les chercheurs du Sud ont besoin avant de se rendre dans le Nord. Ensuite, le comité examine l'importance d'accroître l'accessibilité à l'éducation dans le Nord, ainsi que les stratégies possibles à cet égard. Il s'agit notamment d'élargir la disponibilité des programmes dans tout le Nord et d'adapter les programmes aux peuples autochtones du Nord établis dans le Sud. Le comité soutient que l'amélioration de l'accès à l'éducation dans le Nord est une étape nécessaire à la création d'un système de recherche nordique qui soit véritablement inclusif et collaboratif.

Porter les braises de la bonne manière

Les mots, les pensées, les rêves ont tous le pouvoir de changer le monde. Mais *la manière* dont ils le font est tout aussi importante, voire plus. Il est également vrai qu'il suffit de quelques mots irresponsables pour entraîner des dommages involontaires, tandis que le respect, la responsabilité et la réciprocité sont susceptibles d'amener des changements radicaux et transformationnels. Au cœur de l'exploration des systèmes éducatifs par le comité se trouve l'idée que l'objectif de l'éducation est de porter les braises de la *bonne manière*. En d'autres termes, l'éducation doit être abordée non pas comme un moyen de parvenir à une fin (la fin étant le taux d'obtention d'un diplôme et l'accréditation), mais plutôt comme un élément fondamental du développement et de la croissance des personnes — des personnes respectueuses de l'éthique et désireuses de comprendre le monde qui les entoure. L'éducation est une pratique puissante qui change le monde et qui se présente sous diverses formes. Le comité souligne l'importance de la diversité de l'enseignement, notant que là où cette diversité est célébrée, les étudiants s'épanouissent et la recherche prospère. Cette approche de l'éducation est conforme aux droits établis dans les articles 11, 13 et 14 de la *Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones* (DNUDPA) et aux appels à l'action 7, 10, 12 et 62 du rapport final de la Commission de vérité et de réconciliation (CVR) du Canada (ONU, 2007; CVR, 2015).



Article 11 de la DNUDPA : 1. Les peuples autochtones ont le droit d'observer et de revivifier leurs traditions culturelles et leurs coutumes. Ils ont notamment le droit de conserver, de protéger et de développer les manifestations passées, présentes et futures de leur culture, telles que les sites archéologiques et historiques, l'artisanat, les dessins et modèles, les rites, les techniques, les arts visuels et du spectacle et la littérature.

Article 13 de la DNUDPA : 1. Les peuples autochtones ont le droit de revivifier, d'utiliser, de développer et de transmettre aux générations futures leur histoire, leur langue, leurs traditions orales, leur philosophie, leur système d'écriture et leur littérature, ainsi que de choisir et de conserver leurs propres noms pour les communautés, les lieux et les personnes.

Article 14 de la DNUDPA : 1. Les peuples autochtones ont le droit d'établir et de contrôler leurs propres systèmes et établissements scolaires où l'enseignement est dispensé dans leur propre langue, d'une manière adaptée à leurs méthodes culturelles d'enseignement et d'apprentissage. 2. Les autochtones, en particulier les enfants, ont le droit d'accéder à tous les niveaux et à toutes les formes d'enseignement public, sans discrimination aucune. 3. Les États, en concertation avec les peuples autochtones, prennent des mesures efficaces pour que les autochtones, en particulier les enfants, vivant à l'extérieur de leur communauté, puissent accéder, lorsque cela est possible, à un enseignement dispensé selon leur propre culture et dans leur propre langue.

Appel à l'action no 7 de la CVR : Nous demandons au gouvernement fédéral d'élaborer, de concert avec les groupes autochtones, une stratégie conjointe pour combler les écarts en matière d'éducation et d'emploi entre les Canadiens autochtones et les Canadiens non autochtones.

(continue)

(a continué)

Appel à l'action no 10 de la CVR : Nous demandons au gouvernement fédéral d'élaborer de nouvelles dispositions législatives sur l'éducation des Autochtones, avec la pleine participation et le consentement éclairé des peuples autochtones. Plus précisément, nous demandons à ce que ces dispositions comprennent un engagement à l'égard d'un financement suffisant et intègrent des principes qui se traduisent par la réalisation de ce qui suit :

- i) fournir un financement suffisant pour combler les écarts mentionnés sur le plan des niveaux de scolarisation en une génération;
- ii) améliorer les niveaux de scolarisation et les taux de réussite; développer des programmes d'études culturellement appropriés.
- iii) élaborer des programmes d'études adaptés à la culture;
- iv) protéger le droit d'utiliser les langues autochtones, y compris en ce qui touche l'enseignement de telles langues dans le cadre de cours crédités;
- v) voir à ce que les parents et la collectivité puissent assumer la responsabilité et le contrôle du système scolaire qui les concerne, et à ce qu'ils soient tenus de rendre des comptes à cet égard, de manière semblable à la situation des parents dans le système scolaire public;
- vi) permettre aux parents de participer pleinement à l'éducation de leurs enfants;
- vii) respecter et honorer les relations découlant des traités.

Appel à l'action no 12 de la CVR : Nous demandons au gouvernement fédéral, aux gouvernements provinciaux et territoriaux de même qu'aux gouvernements autochtones d'élaborer des programmes d'éducation de la petite enfance adaptés à la culture des familles autochtones.

(continue)

(a continué)

Appel à l'action no 62 de la CVR : Nous demandons aux gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux, en consultation et en collaboration avec les survivants, les peuples autochtones, et les éducateurs, de :

- i) rendre obligatoire, pour les élèves de la maternelle à la douzième année, l'établissement d'un programme adapté à l'âge des élèves portant sur les pensionnats, les traités de même que les contributions passées et contemporaines des peuples autochtones à l'histoire du Canada;
- ii) prévoir les fonds nécessaires pour permettre aux établissements d'enseignement postsecondaire de former les enseignants sur la façon d'intégrer les méthodes d'enseignement et les connaissances autochtones dans les salles de classe;
- iii) prévoir le financement nécessaire pour que les écoles autochtones utilisent les connaissances et les méthodes d'enseignement autochtones dans les salles de classe;
- iv) créer des postes de niveau supérieur au sein du gouvernement, à l'échelon du sous-ministre adjoint ou à un échelon plus élevé, dont les titulaires seront chargés du contenu autochtone dans le domaine de l'éducation.

Pour faire de la recherche de la bonne manière, les chercheurs doivent être formés d'une manière qui les nourrisse et leur inculque l'importance d'un comportement éthique et équitable. À ce titre, le comité estime que l'éducation, lorsqu'elle est abordée avec un sens du respect, de la responsabilité et de la réciprocité, constitue la pierre angulaire d'une recherche efficace. Le soutien aux pratiques éducatives accessibles et responsables pour les peuples autochtones du Nord est l'une des premières étapes vers la mise en place d'un système de recherche inclusif, collaboratif et efficace.

Justice et sécurité culturelle dans l'éducation

Selon le comité, la justice en tant que moyen de réconciliation et d'autodétermination dans le domaine de l'éducation a beaucoup à voir avec qui décide ce qui est enseigné et ce qui fait l'objet de recherches. La justice inclut la reconnaissance des divers systèmes de connaissances et l'affirmation de pratiques et de programmes éducatifs qui vont au-delà de ceux qui sont enracinés dans les systèmes de connaissances occidentaux. Cependant, cela n'a pas toujours été le cas — et ça ne l'est toujours pas — dans de nombreuses régions du Nord, où l'héritage du système des pensionnats et la persistance du colonialisme influencent les taux de réussite scolaire. Le comité estime qu'en transférant le contrôle aux peuples autochtones et en modifiant les perspectives sur l'éducation, la justice et l'autodétermination peuvent être mises en œuvre par le biais des systèmes éducatifs.

Cependant, à mesure que les programmes éducatifs s'intéressent de plus en plus aux systèmes de connaissances autochtones, le risque d'exploitation et d'appropriation illicite des connaissances augmente lui aussi. Des mesures comme l'autodétermination, le leadership et l'accréditation des Autochtones peuvent alors contribuer à protéger, maintenir et conserver le contrôle des systèmes de connaissances autochtones, tout en augmentant la participation.

Un système de recherche arctique et nordique pleinement inclusif reconnaît et affirme toutes les formes d'éducation

Toutes les formes d'éducation, y compris l'apprentissage informel et contextuel qui caractérise la vie quotidienne des personnes, sont reconnues et affirmées dans un système de recherche équitable. Dans son travail sur la Terre en tant que forme de pédagogie (c.-à-d. d'enseignement), Leanne Betasamosake Simpson (2014), universitaire, écrivaine et artiste Michi Saagiig Nishnaabeg, affirme que les explications permettant de comprendre le monde qui nous entoure ne peuvent pas continuer à être reléguées au discours académique. Les explications autochtones et la sagesse qui les sous-tendent sont la propriété de tous et sont « tissées dans la cinématique, la présence spirituelle et l'émotion [...] [Elles sont] contextuelles et relationnelles. [Elles sont] intimes et personnelles, les personnes étant elles-mêmes responsables de la recherche et de la production de sens dans leur propre vie. » (Betasamosake Simpson, 2014) Le processus par lequel nous comprenons le monde qui nous entoure, et la manière dont nous générons du sens à partir de cette compréhension, sont ancrés dans notre vie quotidienne, y compris les relations familiales et communautaires qui nous entourent (Betasamosake Simpson, 2014). Il s'étend également sur toute la durée de la vie et s'adapte chaque jour à de nouvelles situations (Anuik *et al.*, 2010).



Avec l'autorisation de 'My Word' Storytelling & Digital Media Lab

Apprendre à nettoyer la peau de phoque dans un camp près de Rigolet, au Nunatsiavut, Labrador

De nombreux chercheurs qui s'efforcent de faire tomber les barrières entre les systèmes de connaissances autochtones et occidentaux reconnaissent la valeur de l'expérience sur le terrain. Par exemple, Glen Coulthard, en réfléchissant à son séjour au Dechinta Centre for Research and Learning, a noté :

J'avais appris tout ce que je pouvais dans les archives, en parlant aux gens et en lisant l'histoire, mais ce n'est que lorsque j'ai commencé à m'engager à réapprendre ces pratiques et à me réinsérer dans ces relations sociales avec le lieu que j'ai compris, de manière plus concrète et incarnée, ce qui n'allait pas avec les formes de développement économique qui en sont venues à dominer dans le Nord et ailleurs.

Betasamosake Simpson et Coulthard (2014)

L'expérience et les relations jouent un rôle précieux dans le processus de recherche. De l'avis du comité, de telles connaissances ont leur place dans l'avenir de la recherche. Ne pas reconnaître l'expérience et les relations nuit considérablement au système de recherche dans son ensemble et, en fin de compte, empêche de parvenir à la justice, à l'équité, à des relations éthiques et à un calibre mondial. Cette impression est partagée par le Groupe de travail sur l'éducation postsecondaire dans le Nord, dont le rapport final appelle à des investissements nouveaux et continus dans l'éducation et les programmes dirigés par les Autochtones, respectant les façons uniques et diverses de savoir, de faire et d'être (Bennett *et al.*, 2022). Le comité est d'avis que, lorsque la Terre sera considérée comme une forme de pédagogie au même titre que les relations qu'elle soutient, les recherches actuelles et futures seront soutenues par un programme d'études contextuel qui a fourni à des générations de peuples autochtones les connaissances dont ils avaient besoin pour assurer leur subsistance dans leur environnement et sur leurs terres natales uniques.

Dans le Nord, il existe un certain nombre de programmes réussis qui incarnent l'apprentissage inclusif et contextuel. Le programme Aqqiumavvik Young Hunters, par exemple, amène les jeunes nunavummiuts sur le territoire aux côtés d'Aînés et d'instructeurs expérimentés pour les aider à comprendre les pratiques d'exploitation durable des ressources (Aqqiumavvik Society, s.d.-b). Piqquisilirivik — une division du Collège de l'Arctique du Nunavut — est un autre exemple. Il s'agit d'un centre d'apprentissage culturel inuit qui se consacre au transfert de la culture et des connaissances entre les générations (NAC, s.d.-a). Les programmes sont enseignés en inuktitut et reposent sur les principes directeurs d'Inuit Qaujimajatuqangit (IQ; voir le chapitre 2) (NAC, s.d.-a). L'Ittaq Heritage and Research Centre gère également un certain nombre de programmes d'éducation sur le territoire, notamment Angunasuktiit (un programme d'apprentissage de la chasse à temps plein sur le territoire), Ataata Irniq Nunami (un programme père-fils sur le territoire) et Qimmivut (le programme *Our Dogs*) (Ittaq, s.d.-b). Ces programmes mettent l'accent sur le mentorat tout en contribuant à la recherche environnementale et culturelle continue menée par Ittaq (s.d.-b). Le mandat de renouvellement et de transfert des connaissances de la Kitikmeot Heritage Society est un autre exemple d'éducation inclusive et contextuelle. Depuis ses installations à Cambridge Bay et sur le territoire, la Kitikmeot Heritage Society gère un certain nombre de programmes et de projets communautaires visant à transférer les connaissances et les expériences entre les Aînés et les jeunes (Kitikmeot Heritage Society, s.d.-a). Fondés sur l'idée que le savoir doit être utilisé et que « la façon dont le savoir est appris et enseigné est souvent aussi importante que le savoir lui-même », ces programmes visent à préserver le savoir inuit et à favoriser des relations familiales et communautaires saines grâce à l'éducation (Kitikmeot Heritage Society, s.d.-a).

L'importance de la langue et des formes orales d'enseignement et d'apprentissage est une autre composante essentielle de l'éducation nordique. Consciente de ce fait, et face à l'extinction possible de la langue inuinnagtun, la Kitikmeot Heritage Society propose divers programmes axés sur la préservation de la langue et l'éducation (Kitikmeot Heritage Society, s.d.-b). Les offres comprennent un programme mentor-apprenti qui associe un étudiant à un locuteur parlant couramment l'inuinnagtun pour 300 heures d'immersion orale individuelle sur une année, et un balado (Inuinnaujugut/« We Are Inuinnait ») qui explore les traditions et les expériences des Inuinnait par la conversation (Kitikmeot Heritage Society, s.d.-b). De l'avis du comité, les formes orales d'enseignement comme celles-ci sont des éléments essentiels d'un système d'éducation équitable et juste. De nombreux systèmes de connaissances autochtones sont transmis en partie oralement (Hulan et Eigenbod, 2008); à ce titre, la reconnaissance et l'affirmation de cet élément essentiel de l'apprentissage autochtone font partie d'une inclusion et d'une collaboration véritables. Le comité note que les thèses d'études supérieures non traditionnelles sont un moyen pour le système de recherche arctique et nordique d'affirmer activement les formes orales des connaissances autochtones (chapitre 4).

L'héritage du colonialisme au Canada, y compris l'impact intergénérationnel des pensionnats, est le principal obstacle à la réussite scolaire dans le Nord

Le dernier pensionnat²³ du Canada a fermé ses portes en 1996, mais les traumatismes associés aux expériences des survivants continuent de hanter les peuples autochtones. La fermeture des pensionnats n'a cependant pas mis fin aux atrocités subies par les peuples autochtones du Canada. Dans les nations de colons à prédominance blanche comme le Canada, l'éducation formelle est généralement comprise dans le contexte des biais culturels et socioéconomiques qui façonnent la nation dans son ensemble (Wotherspoon, 2014). Ces biais sont fondés sur les principes idéologiques contradictoires — et souvent fondamentalement opposés — du libéralisme démocratique (égalité, équité, tolérance, droits individuels) et du racisme (traitement différentiel, discrimination et marginalisation des personnes de couleur, y compris les peuples autochtones) (Henry et Tator, 1994). Par conséquent, l'éducation formelle au Canada perpétue ce que Wotherspoon (2014) appelle le « colonialisme démocratique », dans lequel les pratiques et les pédagogies « présentées comme neutres et légitimes masquent de puissants intérêts sociaux

23 Pour plus d'informations sur le système des pensionnats au Canada, le comité recommande la lecture du rapport final de la CVR (CVR, 2015).

qui contribuent à l'exclusion sociale ou limitent les opportunités pour certains segments de la population ». Ces intérêts soi-disant sociaux neutres et légitimes peuvent, à leur tour, être compris comme fonctionnant de la même manière que le système des pensionnats, où les intérêts primaires des peuples autochtones ont été subjugués à des fins d'assimilation (voir p. ex. Coulthard, 2014).

Dans ce contexte, il est facile de comprendre la stigmatisation qui entoure l'éducation institutionnalisée, ainsi que l'hésitation et la résistance de nombreux peuples autochtones du Nord à y participer (McKechnie, 2015; ITK, 2020; Bennett *et al.*, 2022). Par exemple, en 2022, 63 % des personnes âgées de 25 à 64 ans vivant dans les provinces ont fait des études postsecondaires (StatCan, 2023a). En revanche, les moyennes territoriales pour le Yukon, les T.N.-O. et le Nunavut étaient respectivement de 60 %, 53 % et 34 % (StatCan, 2023a). De plus, selon les travaux réalisés par Inuit Tapiriit Kanatami (ITK), seulement 14 % des Inuits du Canada (âgés de 15 à 64 ans) détenaient un diplôme collégial ou universitaire en 2020 (ITK, 2020).

Ainsi, pour améliorer la réussite scolaire dans le Nord, les décideurs, les établissements d'enseignement et les communautés doivent faire davantage. Les traumatismes intergénérationnels associés aux pensionnats doivent d'abord être traités (ITK, 2020). L'enseignement postsecondaire « doit être intégré, normalisé et présenté comme un moyen positif d'obtenir de meilleurs résultats socioéconomiques pour les communautés inuites [et les autres communautés autochtones] » (ITK, 2020). Par exemple, Northern Compass, une émanation du programme Northern Youth Abroad, vise à intégrer et à soutenir la participation des étudiants nordiques à l'enseignement postsecondaire dans tout le pays (NYA, s.d.-a). Northern Compass organise des programmes d'orientation sur les campus des universités du Sud pour présenter aux futurs étudiants du Nord ces établissements, la vie dans le Sud du Canada et les nombreuses mesures de soutien éducatif, social et financier — tous conçus pour favoriser une expérience transformationnelle positive de l'éducation postsecondaire (NYA, s.d.-b).

Les programmes d'éducation accrédités et dirigés par des Autochtones peuvent protéger les systèmes de connaissances autochtones tout en faisant progresser le niveau et la capacité d'éducation dans le Nord

Le comité estime que les processus d'accréditation indépendants pour les établissements d'enseignement postsecondaire dirigés par des Autochtones sont des leviers importants pour aider le Canada à reconnaître la légitimité et la valeur inhérente des systèmes de connaissances autochtones, tout en protégeant — dans le contexte canadien — les accords découlant de traités et portant sur les revendications territoriales. Par exemple, l'Université nuhelot'ine thaiyots'į nistameyimâkanak Blue Quills (UnBQ) a été accréditée au niveau collégial en 2000 par le First Nation Accreditation Board (aujourd'hui Conseil national d'agrément autochtone) (NIAB, 2021, s.d.). Fait important, l'établissement a également obtenu l'accréditation universitaire en 2016 par l'intermédiaire du World Indigenous Nations Higher Education Consortium (WINHEC, s.d.-a) (encadré 7.1). L'UnBQ s'attache principalement à « promouvoir un sentiment de fierté à l'égard du patrimoine autochtone et à se réappropriier les connaissances et les pratiques traditionnelles » (UnBQ, s.d.-a). Fondée sur une éthique « d'amour, de respect, de courage, d'humilité, de sagesse et de vérité », l'UnBQ propose des programmes ancrés dans la vie et la langue des Nêhiyawaks (Cris) tout en respectant des normes élevées en matière de pratiques et de résultats de recherche (UnBQ, s.d.-b, s.d.-c). Elle est également membre fondateur du First Nations Adult Higher Education Consortium (FNAHEC) (UnBQ, s.d.-a), une organisation qui vise à « nourrir, favoriser et protéger les peuples des Premières Nations dans leur identité particulière grâce aux efforts collectifs, coopératifs et mutuellement bénéfiques de nos établissements membres, tout en partageant et en promouvant des initiatives autochtones pour maintenir et perpétuer nos modes de connaissance » (FNAHEC, s.d.). Ce faisant, la FNAHEC favorise le contrôle des Premières Nations sur les programmes et les possibilités d'éducation en soutenant les environnements et les contenus d'apprentissage autochtones (FNAHEC, s.d.).

L'Université Sámi de sciences appliquées ou Sámi allaskuvla (SUAS) en Norvège est également un membre accrédité du WINHEC (WINHEC, s.d.-a). La SUAS combine les connaissances traditionnelles des Samis avec les systèmes de connaissances occidentaux afin d'améliorer les résultats et les expériences de l'enseignement postsecondaire pour gens de l'Arctique (Sámi allaskuvla, s.d.). L'accent que la SUAS met sur la langue est particulièrement remarquable, le sami étant la principale langue écrite et parlée sur le campus (Sámi allaskuvla, s.d.).

Encadré 7.1 World Indigenous Nations Higher Education Consortium (WINHEC)

Créé en 2002, le WINHEC est une initiative multinationale visant à affirmer la souveraineté et les droits de tous les peuples autochtones en matière d'éducation (WINHEC, 2021, s.d.-b). L'accréditation du WINHEC reconnaît le leadership autochtone, les établissements d'enseignement accrédités se concentrant sur l'autodétermination et la sécurité culturelle tout en soutenant la réussite scolaire et les progrès économiques (WINHEC, s.d.-b). Depuis sa création, la définition de l'*enseignement supérieur* employée par le WINHEC a évolué, passant du concept occidental d'enseignement postsecondaire à un processus plus large, tout au long de la vie, qui se déroule dans le temps et l'espace au sein de relations, et « qui ouvre [...] les esprits autochtones à tout ce qui nous a été donné par le Créateur, et nous met au défi d'être ce que nous sommes censés être en tant que peuples autochtones » (WINHEC, 2021). Les efforts du WINHEC pour renforcer et affirmer les droits à l'éducation des peuples autochtones dans le cadre de cette définition sont protégés par les articles 12 à 15 de la DNUDPA (ONU, 2007).

Le comité souligne le rôle du WINHEC dans la promotion de la sécurité culturelle dans le domaine des politiques d'éducation et de l'élaboration de programmes, étant donné qu'une part importante de ses efforts porte sur la protection « de la langue, de la culture et des croyances spirituelles » (Meyer, 2005; WINHEC, 2021). En fournissant un cadre et un forum de soutien aux établissements autochtones qui cherchent à obtenir l'accréditation pour l'enseignement supérieur, le WINHEC vise à reconquérir le droit des peuples autochtones de savoir, d'être et de faire d'une manière propre au lieu et au peuple (Meyer, 2005).

De même, ITK s'est associé au programme EleV de la Mastercard Foundation pour créer une université Inuit Nunangat (Mastercard Foundation, s.d.). L'université proposée, qui en est encore au stade de la planification, sera « dirigée par des Autochtones [...] et mettra de l'avant une perspective holistique inuite qui transformera et renforcera fondamentalement l'éducation et les possibilités économiques pour tous les Inuits et d'autres personnes » (Mastercard Foundation, s.d.). Le comité estime qu'une université Inuit Nunangat peut avoir un impact significatif sur les taux de réussite scolaire des résidents du Nord, en s'appuyant sur des initiatives similaires menées ailleurs, comme SUAS et UnBQ, où l'enseignement postsecondaire dirigé par des Autochtones s'est épanoui.

Le Dechinta Centre for Research and Learning de Yellowknife est un autre exemple d'établissement postsecondaire autochtone dans le Nord. En partenariat avec l'Université de la Colombie-Britannique, le Centre Dechinta a pour objectif d'offrir des expériences universitaires accessibles et accréditées, ancrées dans les systèmes de connaissances autochtones de la communauté dénée (Dechinta, s.d.-b, s.d.-c, s.d.-d). Le centre a pour mission de « répondre aux besoins des populations autochtones du Nord par le biais de l'éducation, de la recherche et de programmes communautaires [...] [et] d'offrir des programmes artistiques, culturels, linguistiques et éducatifs centrés sur les Autochtones dans un environnement innovant basé sur le territoire » (Dechinta, s.d.-c). Cette approche mixte — combinant les systèmes de connaissances autochtones et l'apprentissage sur le territoire assortis à des titres de compétences universitaires — a été conçue pour garantir qu'une fois diplômés, les étudiants seront prêts à réussir dans n'importe quelle entreprise future qu'ils choisissent, que ce soit sur le territoire, dans la communauté ou dans le cadre de leurs études postsecondaires (Dechinta, s.d.-d). Cette approche holistique de l'éducation soutient les besoins des étudiants, y compris la garde d'enfants pendant la durée du programme, afin de réduire les obstacles à la participation (Dechinta, s.d.-a).

Enfin, les programmes Nunavut Sivuniksavut et Nunavik Sivunitsavut sont d'autres exemples d'initiatives dirigées par des Autochtones pour les étudiants du Nord qui accèdent à l'éducation dans le Sud. Ces programmes, situés respectivement à Ottawa et à Montréal, offrent aux étudiants inuits une formation qui peut les aider dans leur parcours postsecondaire, tout en leur apportant un soutien linguistique et culturel (Nunavik Sivunitsavut, s.d.; Nunavut Sivuniksavut, s.d.-a).

Reddition de comptes et accessibilité en éducation

La reddition de comptes dans le domaine de l'éducation est une notion large. D'un point de vue systémique, il s'agit de veiller à ce que l'enseignement primaire et secondaire soit positif et pertinent pour les peuples autochtones. Elle est également liée à la nécessité de concevoir et de mettre en œuvre les programmes d'enseignement postsecondaire en collaboration avec les communautés autochtones. Le comité estime que les partenariats entre les communautés et les établissements, lorsqu'ils sont bien menés, peuvent avoir des retombées positives importantes pour les peuples autochtones et la communauté des chercheurs en général. Rappelons à cet égard que les chercheurs du Sud qui se rendent dans le Nord sont responsables du bien-être des communautés avec lesquelles ils travaillent.

L'accessibilité à l'éducation est un autre aspect crucial d'un système de recherche inclusif, collaboratif et efficace. Une plus grande disponibilité des programmes dans le Nord, ainsi que des programmes adaptés aux peuples autochtones du Nord basés dans le Sud, peuvent améliorer l'accès à l'éducation dans une région

historiquement exclue de la reconnaissance de l'enseignement postsecondaire et de l'affiliation à celle-ci. Cependant, l'accessibilité s'applique également au Sud. Le comité note à ce sujet que le temps et les ressources — des éléments jugés essentiels pour que les chercheurs interagissent de manière significative avec les communautés du Nord — sont souvent petitement comptés. Pourtant, l'amélioration de l'accessibilité dans le Sud comme dans le Nord peut avoir un impact positif sur l'ensemble de la recherche nordique.

La reddition de comptes aux peuples autochtones du Nord en matière d'éducation commence aux niveaux primaire et secondaire

Compte tenu de la relation entre l'éducation et le système de recherche, l'accent ne peut pas être mis uniquement sur l'enseignement postsecondaire. Comme nous l'avons souligné au chapitre 3, il y a d'importantes inégalités en termes de réussite scolaire dans le Nord par rapport au Sud du Canada (StatCan, 2023a), et entre les peuples autochtones et non-Autochtones du Canada (StatCan, 2023b). En 2021, environ 67 % des Autochtones âgés de 15 ans et plus au Canada avaient obtenu un diplôme d'études secondaires, contre 83 % des non-Autochtones de la même tranche d'âge (StatCan, 2023b). Les inégalités sont particulièrement marquées chez les Inuits, où 45 % de la population dans cette tranche d'âge avait obtenu un diplôme d'études secondaires. L'engagement renouvelé au niveau postsecondaire exige que l'on accorde également une attention accrue aux succès et aux échecs de l'ensemble du système d'éducation.

Au Canada, l'éducation est une obligation légale pour tous les enfants; cependant, les spécificités de la manière dont cette éducation est dispensée diffèrent d'un territoire de compétence à l'autre (GC, 2022f). Deux des quatre régions qui composent l'Inuit Nunangat (Nunavik et Nunavut) contrôlent leurs propres politiques éducatives (Gouv. du Nt, 2008; Kativik Ilisarniliriniq, 2016), les deux autres (région désignée des Inuvialuit et Nunatsiavut) apportant une contribution et/ou un financement aux programmes déterminés par les territoires et les provinces (Gouv. des T.N.-O., 2013; Gouv. du Nunatsiavut, s.d.-c). Par conséquent, les programmes des écoles primaires et secondaires (de la maternelle à la 12^e année) varient. Bien que ces différences rendent les comparaisons difficiles, le comité note qu'au cours des dernières années, des progrès ont été réalisés dans l'ensemble pour améliorer l'enseignement primaire et secondaire dans le Nord.

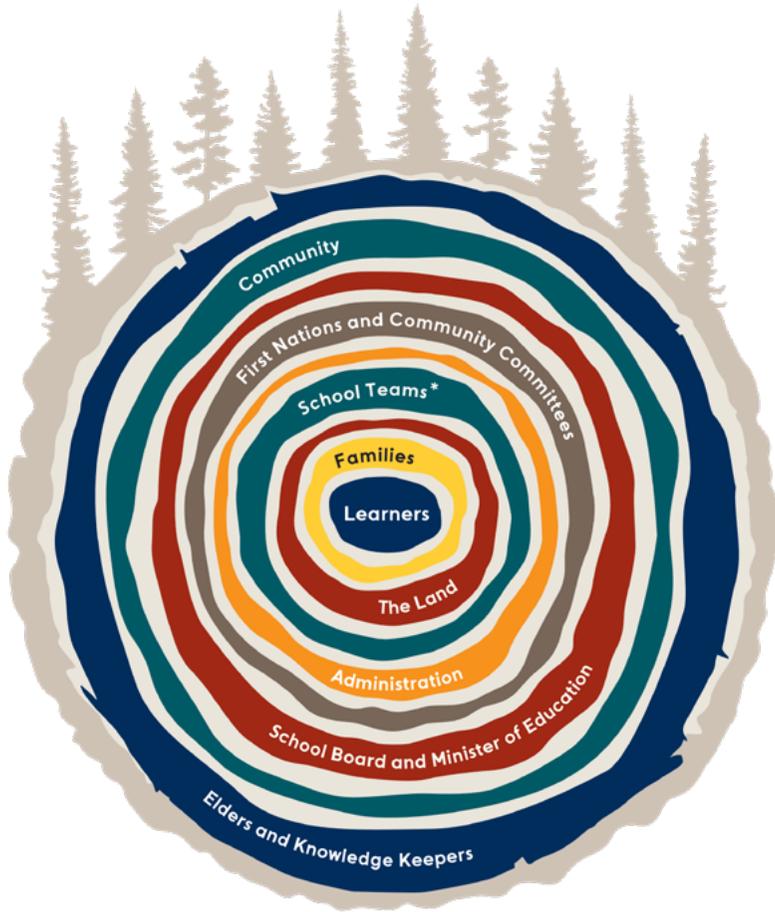
De plus en plus d'études suggèrent que l'un des facteurs de réussite scolaire à long terme est l'enseignement continu dispensé dans la langue maternelle de l'élève (Rodon *et al.*, 2015; voir p. ex. Arim *et al.*, 2016). Actuellement, au Nunavik, sous la gouvernance de la Commission scolaire Kativik, tout l'enseignement de la maternelle à la deuxième année se fait exclusivement en inuktitut (Kativik Ilisarniliriniq, 2016). De la troisième à la cinquième année, l'anglais et le français

sont introduits, mais l'inuktitut reste une matière principale (Kativik Ilisarniliriniq, 2016). Au Nunavut, en vertu de la *Loi sur l'éducation*, les arts de la langue inuite (dans lesquels l'inuktitut ou l'inuinnaqtun sont étudiés en tant que première ou deuxième langue) sont progressivement intégrés au programme d'études central de la 4^e à la 12^e année; toutefois, la mise en œuvre complète du programme d'arts de la langue inuite n'est pas prévue avant 2039 (Gouv. du Nt, 2008). Au Nunatsiavut, l'enseignement primaire et secondaire est dispensé par le Newfoundland and Labrador English School District; toutefois, le gouvernement du Nunatsiavut fournit des fonds au district pour soutenir les programmes d'enseignement de l'inuktitut (ainsi que d'autres programmes culturels) (Gouv. du Nunatsiavut, s.d.-c).

Le gouvernement des T.N.-O. a publié en 2013 un cadre de renouvellement et d'innovation en matière d'éducation, qui décrit les façons dont les programmes d'études peuvent être remaniés pour mieux assurer la réussite des élèves de la maternelle à la 12^e année (Gouv. des T.N.-O., 2013). La refonte des programmes d'études pour les rendre plus pertinents en appliquant des aspects culturels est une pratique établie dans les réformes des écoles primaires et secondaires (p. ex., Kativik Ilisarniliriniq, 2016; Bennett *et al.*, 2022). En outre, le cadre vise à améliorer la maîtrise de la lecture, de l'écriture et du calcul, notamment en recadrant les matières pour mettre l'accent sur les processus éducatifs plutôt qu'uniquement sur le contenu (Gouv. des T.N.-O., 2013). Bien que le programme ait connu un certain succès, le taux d'élèves non autochtones obtenant leur diplôme continue d'être plus élevé que celui des élèves autochtones (Gouv. des T.N.-O., 2023). De même, le plan stratégique de la Commission scolaire Kativik vise à combler l'écart entre les taux de réussite au primaire du Nunavik et du Québec en travaillant avec les communautés pour accroître leur participation (Kativik Ilisarniliriniq, 2016). Bien que l'impact du plan n'ait pas encore été mesuré, le comité estime qu'une participation communautaire accrue pourrait avoir des effets bénéfiques importants sur les taux de réussite des élèves du primaire.

La Commission scolaire des Premières Nations [*First Nation School Board*, FNSB] du Yukon, créée en février 2022, permet aux Premières Nations du Yukon de partager avec le gouvernement territorial l'autorité sur la prestation de l'éducation publique (FNSB, s.d.). Les écoles de la FNSB sont ouvertes à tous les élèves du Yukon et « favorisent la réconciliation en enrichissant un modèle fondé sur les Premières Nations du Yukon et qui place l'élève au premier plan grâce à une approche axée sur les forces et la communauté » (FNSB, s.d.). De l'avis du comité, le modèle de la FNSB (Figure 7.1) représente un changement de perspective crucial en ce qui concerne les destinataires de l'éducation et ce qu'elle implique. En mettant les élèves au centre et en les entourant d'éléments comme la famille, la Terre, la communauté, les Aînés et les autres gardiens du savoir autochtone, la FNSB incarne la vision du comité d'un enseignement primaire accessible et transparent.

FIRST NATION SCHOOL BOARD ORGANIZATIONAL CHART



* Teachers, Learning Assistance Teachers, Educational Assistants, School Staff, and First Nation Education Staff

Reproduit avec l'autorisation de la FNSB (s.d.)

Figure 7.1 Organigramme de la Commission scolaire des Premières Nations

L'organigramme de la FNSB met en évidence la nature interconnectée de l'éducation et de la communauté. Avec l'élève au centre, chaque anneau s'étendant vers l'extérieur représente un élément de soutien et d'apprentissage nécessaire à la réussite de l'éducation. L'utilisation de l'image de l'arbre souligne également le rôle important de la Terre dans l'éducation.

La reddition de comptes en matière d'éducation dans le Nord passe par le renforcement et le soutien des capacités des enseignants des écoles primaires et secondaires

L'amélioration de la reddition de comptes dans l'enseignement primaire et secondaire dans le Nord passe également par le renforcement de la capacité du corps professoral à dispenser un enseignement de qualité, ce qui a été reconnu par les établissements du Nord. Par exemple, la Faculté d'éducation de l'Université Memorial s'est associée à son Campus du Labrador et au gouvernement du Nunatsiavut pour offrir un programme communautaire ponctuel de formation des enseignants (un baccalauréat inuit en éducation) axé précisément sur le contexte éducatif des Inuits du Labrador (MUN, s.d.-b). La filière primaire/élémentaire exigeait que les étudiants suivent un cours d'inuktitut, des stages d'étudiants-enseignants étant proposés dans les communautés côtières du Labrador (MUN, s.d.-b, s.d.-c).

De même, le programme de formation des enseignants autochtones du Yukon — un partenariat entre l'Université du Yukon et l'Université de Regina — vise à mettre en place de meilleures pratiques d'enseignement primaire et secondaire qui soutiennent la réconciliation et la décolonisation dans le territoire grâce à des cours obligatoires, comme l'histoire des Premières Nations du Yukon et l'autonomie gouvernementale, les cultures et les valeurs des Premières Nations et l'éducation fondée sur les terres autochtones (YukonU, s.d.-d).

Le Collège arctique du Nunavut propose également une formation sur mesure par le biais de son Programme de formation des enseignants du Nunavut, qui prépare les participants à devenir enseignants sur le territoire et propose des cours sur le campus et dans les communautés (NAC, s.d.-b). On s'attend à ce que les participants maîtrisent l'inuktitut, car le programme cherche à former et à soutenir des éducateurs capables d'apprendre et d'enseigner dans cette langue (NAC, s.d.-b). De l'avis du comité, la formation des enseignants axée sur le Nord est essentielle pour que l'enseignement primaire et secondaire soit accessible aux élèves du Nord, et pour permettre la reddition de comptes.

L'élaboration et la conception de programmes efficaces, transparents et culturellement pertinents au niveau postsecondaire incluent l'apport de la communauté et la mise au centre des systèmes de connaissances autochtones

Le comité note qu'une réforme de l'éducation permettant une véritable reddition de comptes envers les communautés du Nord comprend l'apport et l'influence de la communauté à tous les niveaux de l'élaboration et de la conception des programmes. Dans les T.N.-O, le Collège Aurora — le principal établissement de recherche du territoire — fait l'objet d'une série de transformations pour devenir une université polytechnique (Gouv. des T.N.-O, s.d.-b). Bien que l'augmentation de la présence postsecondaire dans le Nord constitue un progrès important, le processus

d'accréditation est guidé par le ministère de l'Éducation, de la Culture et de l'Emploi qui, d'après l'expérience du comité, n'a pas fait beaucoup d'efforts pour dialoguer avec les communautés autochtones du territoire. Bien que la transformation du Collège Aurora en université polytechnique soit en grande partie guidée par le *NWT Post-Secondary Education Strategic Framework 2019–2029* (Gouv. des T.N.-O., 2019), le comité estime qu'il est possible de faire davantage en termes de transfert d'influence vers les peuples autochtones. Ce changement aiderait le territoire à atteindre la vision ultime du cadre, qui vise une éducation « centrée sur l'étudiant, accessible, de haute qualité, pertinente et responsable » (Gouv. des T.N.-O., 2019). Le comité estime que les programmes d'études ne peuvent pas être pertinents et rendre des comptes aux communautés qui n'ont que peu ou pas participé à la réforme de l'éducation.

De nombreux établissements postsecondaires du Nord ont reconnu l'importance d'intégrer les perspectives et les systèmes de connaissances autochtones dans leurs programmes d'études et leurs structures de gouvernance. Le Campus du Labrador de l'Université Memorial, par exemple, est guidé par une constitution fondatrice profondément ancrée dans le respect des terres, des eaux et des peuples locaux (MUN, 2021b). La constitution rend explicites le respect et la reddition de comptes de l'Université envers les peuples autochtones de la région, en exigeant que l'ensemble « des programmes, des ressources et de la direction relèvent, s'inspirent et dépendent du Nord, qu'ils soient situés dans le Nord, et qu'ils soient développés par et pour le Nord » (MUN, 2021b). Ce sens du respect et de la reddition de comptes envers le Nord se reflète dans la programmation du Campus du Labrador. Les programmes de baccalauréat et de diplôme offerts « mettent l'accent sur les terres, les eaux, les histoires et les cultures du Labrador, et se concentrent sur les théories, les méthodes, les techniques analytiques, la pensée critique et les compétences professionnelles et de leadership nécessaires pour comprendre le Nord, y vivre et y travailler, et y contribuer » (MUN, s.d.-d). En outre, les programmes d'études supérieures sur l'avenir de l'Arctique et du Subarctique exigent des étudiants qu'ils participent à des recherches qui portent directement sur les priorités et les besoins des peuples autochtones et des autres habitants du Nord (MUN, s.d.-e).

L'Université du Yukon s'est également efforcée de centrer les systèmes de connaissances autochtones dans tous les éléments du processus éducatif, depuis les programmes d'études et les pratiques d'enseignement jusqu'aux espaces physiques de l'Université, en passant par les pratiques d'embauche (YukonU, 2022b). Cette mise au centre des perspectives autochtones est guidée par le Comité consultatif du président sur les initiatives des Premières Nations, qui a été conçu, en partie, pour veiller à ce que les programmes de l'Université rendent des comptes aux nombreuses Premières Nations du territoire (PACFNI, 2007). De l'avis du comité, le baccalauréat ès arts en gouvernance autochtone offert par l'Université du Yukon

ainsi que le programme YFN 001 — « Yukon First Nations 101 » — sont des bons exemples de l'intégration des systèmes de connaissances autochtones dans les programmes d'études postsecondaires (YukonU, s.d.-e, s.d.-f). Le programme IGD se concentre explicitement sur les questions nordiques et vise à développer une capacité de leadership adaptée au contexte unique et complexe de la gouvernance nordique par le renforcement des compétences (YukonU, s.d.-e). « Yukon First Nations 101 », en revanche, est un cours exigé par l'Université pour répondre à une compétence de base, et ouvert au public en ligne (YukonU, s.d.-f). Conçu comme un moyen d'offrir des connaissances sur l'histoire et la culture des Premières Nations du Yukon, ainsi que sur la façon d'interagir respectueusement avec les peuples autochtones, ce cours jette les bases d'une interaction et d'une éducation porteuses dans le Nord (YukonU, s.d.-f).

Le Programme de droit du Nunavut — dont la première cohorte a été diplômée en 2021 (USask, s.d.) — est un autre exemple méritant d'être souligné. Ce programme conjoint offert par le Collège de l'Arctique du Nunavut et l'Université de la Saskatchewan a été conçu pour accroître la capacité juridique du Nunavut — et donc l'accès à la justice pour les Nunavummiut — en dotant les avocats des connaissances et des compétences nécessaires pour travailler dans le territoire (NAC, s.d.-c; USask, s.d.). Cela comprend l'étude de la common law canadienne et du droit traditionnel inuit, ainsi que l'interaction des deux dans le contexte juridique contemporain (NAC, s.d.-c). Le Collège de l'Arctique du Nunavut a également signé un protocole d'entente avec l'Université Memorial afin de renforcer les capacités administratives et de recherche au Nunavut grâce à des diplômes conjoints (Daly, 2019). La première initiative du partenariat, qui a débuté en 2019, est un programme de formation des enseignants du Nunavut actualisé, axé sur l'enseignement en salle de classe en inuktitut et en anglais afin de préparer les enseignants au système d'enseignement primaire et secondaire unique du Nunavut (Daly, 2019). De l'avis du comité, ces programmes offrent d'importantes possibilités de renforcement des capacités dans le Nord, un aspect essentiel pour promouvoir un système de recherche inclusif et collaboratif.

Le système de recherche arctique et nordique du Canada pourrait également bénéficier de programmes éducatifs liés à des projets de recherche non basés sur le lieu (encadré 6.2). Le comité reconnaît que, bien que la recherche sur le territoire soit au premier plan de la recherche nordique, de nombreux domaines de travail peuvent être menés entièrement à distance, souvent dans le Sud. Par conséquent, le comité a constaté que la participation communautaire dans ces domaines est souvent plus faible : même si les chercheurs sont intéressés par une collaboration, ils n'ont souvent pas de liens étroits avec les communautés et ne savent pas comment interagir de manière porteuse (voir p. ex. Ford *et al.*, 2016). Parallèlement, de nombreuses communautés autochtones sont surchargées de demandes de recherche (GC, 2019a)

et, d'après l'expérience du comité, choisissent de participer à des travaux ayant des liens directs avec elles et leurs terres. Le comité estime qu'une sensibilisation et une éducation accrues à ces domaines non liés au lieu dans le système d'éducation du Nord, ainsi qu'une meilleure compréhension du Nord chez les travailleurs à distance basés dans le Sud, pourraient profiter au système de recherche dans son ensemble en favorisant une participation significative des chercheurs, même lorsque le travail ne se prête pas nécessairement à la participation communautaire.

Avant d'entreprendre des recherches sur l'Arctique et le Nord, les chercheurs du Sud doivent impérativement comprendre l'histoire et le contexte du Nord

De l'avis du comité, l'éducation sur le Nord — son histoire, ses peuples et ses priorités — dans le Sud du Canada est un élément crucial pour faire progresser les relations équitables par le biais de la recherche (voir p. ex. Wong *et al.*, 2020). Cet avis est partagé par d'autres personnes travaillant dans le Nord. Par exemple, Derrick Pottle, un éducateur culturel inuit au Labrador, fait remarquer que « si les invités que j'emmène sur le territoire se renseignaient sur les aspects pertinents de la culture et de la sécurité culturelle, ainsi que sur la façon d'être respectueux envers la communauté, nous ferions un bon bout de chemin » (D. Pottle, communication personnelle, 2022). Or, il est difficile de trouver des programmes sur mesure permettant aux habitants du Sud d'en apprendre davantage sur les habitants du Nord et sur le Nord. Le comité note que les établissements du Nord ont cerné cette lacune et estime qu'il faut trouver d'autres moyens de former les habitants du Sud afin qu'ils puissent répondre aux attentes du Nord.

Le gouvernement des T.N.-O. propose une plateforme d'apprentissage en ligne destinée à fournir des connaissances de base et une sensibilisation culturelle à tous les nouveaux employés (Gouv. des T.N.-O., s.d.-c). Composée de huit modules, la plateforme « Living Well Together—Indigenous Cultural Awareness and Sensitivity Training » est d'utilisation obligatoire pour tout le personnel gouvernemental (Gouv. des T.N.-O., s.d.-c). L'Université Memorial propose également aux chercheurs un guide pour « faire de la recherche autochtone de la bonne manière » (MUN, s.d.-f), qui s'inscrit dans le cadre plus large de sa politique sur la recherche ayant un impact sur les groupes autochtones. Accessible au public sur le site Web de l'Université, le guide fournit un certain nombre de réponses à des questions fréquemment posées, comme « Je veux travailler avec des groupes autochtones, par où dois-je commencer? » et « Existe-t-il des principes ou des pratiques exemplaires pour mener des recherches avec des groupes autochtones dans le respect? » (MUN, s.d.-f). Le comité estime que, bien qu'il ne soit pas spécifiquement axé sur la recherche liée aux peuples autochtones du Nord, le guide constitue un point de départ utile pour interagir avec les communautés autochtones et peut servir d'exemple aux établissements de recherche basés dans le Nord.



Avec l'autorisation de Michael Atkins / Université du Yukon

Des étudiants du Yukon Native Teacher Education Program de l'Université du Yukon et des étudiants du Yukon Native Language Centre préparent des os de pattes d'original, Université du Yukon, campus d'Ayamdigut à Whitehorse, Yukon

Le programme Engage North de l'Université de l'Alberta, offert par le bureau du Nord de l'Université, est un autre exemple de programme sur mesure visant à préparer les chercheurs du Sud à un travail productif dans le Nord. Engage North est un programme de stages de quatre mois qui « vise à servir de carrefour pour relier les organismes communautaires du Nord aux ressources du Sud » par le déploiement d'étudiants de premier cycle et des cycles supérieurs de l'Université de l'Alberta dans le Nord, afin qu'ils y suivent des stages (UAlberta, s.d.-a). Avant leur départ, les stagiaires participent à une formation culturelle intensive de deux semaines, qui peut comprendre des séances avec des Aînés et des membres de la communauté, cette formation étant axée sur l'étiquette communautaire (UAlberta, s.d.-b). De l'avis du comité, la formation préalable au départ offerte par Engage North constitue un bon point de départ pour les chercheurs du Sud qui souhaitent se familiariser avec le contexte et l'étiquette du travail dans le Nord, et elle gagnerait à être étendue au-delà du programme de stages à toutes les activités liées à la recherche arctique et nordique.

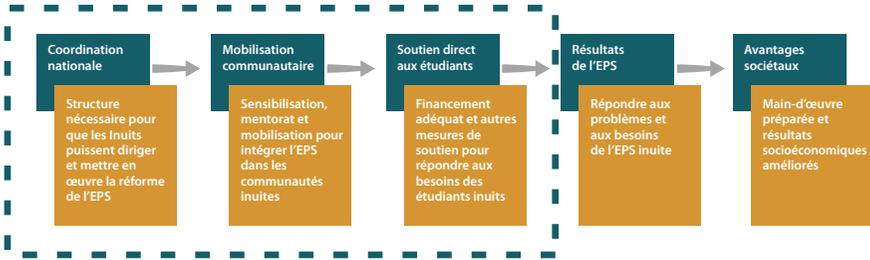
Le comité note que le développement d'une compréhension de l'histoire et du contexte du Nord ne se limite pas aux chercheurs du Sud du Canada. De nombreux chercheurs étrangers travaillent dans le Nord canadien, car il existe un certain

nombre de partenariats collaboratifs internationaux participant à la recherche arctique et nordique (p. ex. le CINUK; voir le chapitre 4). Le comité insiste sur le fait que tous les chercheurs qui travaillent dans le Nord du Canada, y compris ceux qui sont basés dans d'autres pays, doivent acquérir une compréhension de l'histoire et du contexte des peuples autochtones présents sur les terres où ils séjournent et travaillent, afin d'assurer une plus grande équité et un plus grand respect dans l'ensemble du processus de recherche.

La mise en place et le soutien d'une éducation accessible, inspirante et culturellement pertinente favorisent les études postsecondaires chez les populations autochtones du Nord

De plus en plus, l'enseignement postsecondaire dans le Nord n'exige pas que les résidents du Nord fréquentent des établissements du Sud. Il existe actuellement deux collèges du Nord (Collège Aurora et Collège de l'Arctique du Nunavut) et deux universités du Nord (Université du Yukon et le Campus du Labrador de l'Université Memorial). Ces établissements proposent des programmes adaptés au contexte nordique, qui sont plus proches des communautés d'origine de nombreux étudiants, voire présents dans ces communautés, et ce sur plusieurs campus. Par exemple, l'Université du Yukon compte 13 campus répartis sur l'ensemble du territoire (YukonU, s.d.-g), chacun offrant un certain nombre de cours, dont ceux liés à l'exploitation environnementale, à l'histoire et à l'autonomie gouvernementale des Premières Nations du Yukon, ainsi qu'à l'administration publique (voir p. ex. YukonU, 2023). Il existe d'autres possibilités de développer l'enseignement postsecondaire dans le Nord de la même manière.

Un certain nombre d'études documentent les facteurs qui entravent la participation des étudiants au niveau postsecondaire (voir p. ex. ITK, 2011, 2020; Rodon *et al.*, 2015). Ces facteurs comprennent le manque de soutien propre aux Autochtones, un financement incohérent et inadéquat, un manque d'orientation concernant les processus administratifs, une formation scolaire de qualité inférieure aux niveaux primaire et secondaire, et l'absence de pertinence par rapport à leur vie (ITK, 2011, 2020; Rodon *et al.*, 2015; Bennett *et al.*, 2022). Cherchant à répondre à ces préoccupations, ITK (2020) a publié une stratégie globale pour augmenter les taux de réussite scolaire au niveau postsecondaire (figure 7.2). Cette stratégie est axée sur les trois éléments fondamentaux que sont la coordination nationale, la mobilisation communautaire et le soutien direct aux étudiants, afin de favoriser l'amélioration des résultats pour les Inuits dans tout le Nord (ITK, 2020). De l'avis du comité, la stratégie proposée constitue une base solide sur laquelle les décideurs pourront s'appuyer pour aller de l'avant, et elle peut servir de modèle pour l'élaboration d'une politique éducative similaire à l'intention des Premières Nations et des Métis du Nord.



Reproduit avec l'autorisation d'ITK (2020)

Figure 7.2 Augmentation des taux de réussite scolaire dans l'enseignement postsecondaire inuit (EPS) — Aperçu de la stratégie

La stratégie d'ITK pour augmenter les taux de réussite au niveau de l'enseignement supérieur pour les Inuits comprend cinq niveaux, qui se rapprochent progressivement de l'objectif d'amélioration des résultats socioéconomiques.

En utilisant des éléments de cette stratégie, la division de l'éducation du gouvernement du Nunatsiavut a élaboré son programme de financement de l'éducation, un processus simplifié par lequel les Inuits du Labrador cherchant à faire des études postsecondaires sont soutenus, à la fois financièrement et administrativement (Gouv. du Nunatsiavut, 2022). Le programme combine le financement du programme fédéral d'aide aux étudiants postsecondaires et le programme de financement Inuit Pathways. L'aide financière couvre un certain nombre d'éléments, allant des frais de scolarité et de résidence aux frais de garde d'enfants et de transport (Gouv. du Nunatsiavut, 2022); il a toutefois été noté qu'un inconvénient important du programme était l'impossibilité d'appliquer le financement aux coûts d'infrastructure, comme les espaces de bureau (J. Lane, communication personnelle, 2022). La flexibilité dans l'utilisation des fonds est essentielle au succès du programme, étant donné qu'une plus grande proportion d'étudiants inuits de niveau postsecondaire ont des enfants et sont plus susceptibles de devoir s'éloigner de chez eux, sans parents proches pour assurer la garde pendant les jours de classe (ITK, 2020). Le programme, créé en 1987, a soutenu environ 3 000 diplômés dans tous les domaines, allant des programmes de formation de base des adultes aux diplômes professionnels, entre 250 et 270 étudiants étant financés chaque semestre (J. Lane, communication personnelle, 2022).

L'Inuit Educators Gathering, organisé par Nunavut Tunngavik, est un autre exemple d'un élément de la stratégie d'ITK à l'œuvre (Nunavut Tunngavik, s.d.). Destiné aux éducateurs inuits actuels et potentiels de tout l'Inuit Nunangat, l'Inuit Educators Gathering est un forum qui permet d'échanger des connaissances

sur l'éducation et les possibilités de développement professionnel (Nunavut Tunngavik, s.d.). De même, le National Inuit Student Gathering, organisé chaque année par ITK, permet aux étudiants inuits de nouer des liens et d'échanger des expériences et des connaissances (ITK, 2023). Les sujets abordés lors de ce rassemblement vont des récits de défis et de réussites à la navigation dans le financement et à la mise en valeur de la recherche des étudiants inuits (ITK, 2023). De l'avis du comité, il est possible d'organiser d'autres échanges d'informations de ce type, ce qui peut accroître le soutien des étudiants aux programmes éducatifs à tous les niveaux.

L'éducation inclusive du Nord concerne les populations autochtones du Nord vivant dans le Sud du Canada

Le comité note que de nombreux « Inuits urbains » et peuples autochtones du Nord qui vivent, étudient et travaillent dans le Sud du Canada contribuent au système de recherche arctique et nordique. Les programmes mis en place pour mieux faire connaître et comprendre le contexte nordique peuvent contribuer à améliorer les relations entre la recherche et les communautés.

Pour les Inuits, le programme Nunavut Sivuniksavut (qui se traduit à peu près par « notre Terre est notre avenir ») offre aux jeunes une combinaison d'expériences d'apprentissage scolaire et culturel (Nunavut Sivuniksavut, s.d.-a). Situé à Ottawa, Nunavut Sivuniksavut offre deux programmes de certificat de niveau collégial en études inuites et en études inuites avancées (Nunavut Sivuniksavut, s.d.-a). Bien que ces programmes soient accrédités par le Collège Algonquin, ils sont conçus et dispensés par le personnel du Nunavut Sivuniksavut et enseignés sur son propre campus (Nunavut Sivuniksavut, s.d.-a). Les programmes de deuxième année conçus pour exposer les étudiants à des études de niveau universitaire comprennent des cours de sciences politiques et d'administration publique nordique dispensés par l'Université Carleton (Nunavut Sivuniksavut, s.d.-b). Fondés sur le désir d'aider les étudiants inuits à passer à l'âge adulte, les programmes du Nunavut Sivuniksavut mettent l'accent sur la compréhension de l'histoire et de la culture inuites et exposent les étudiants à un certain nombre d'expériences culturelles qui « renforcent l'identité personnelle des étudiants et leur permettent d'acquérir de précieuses compétences culturelles » (Nunavut Sivuniksavut, s.d.-a).

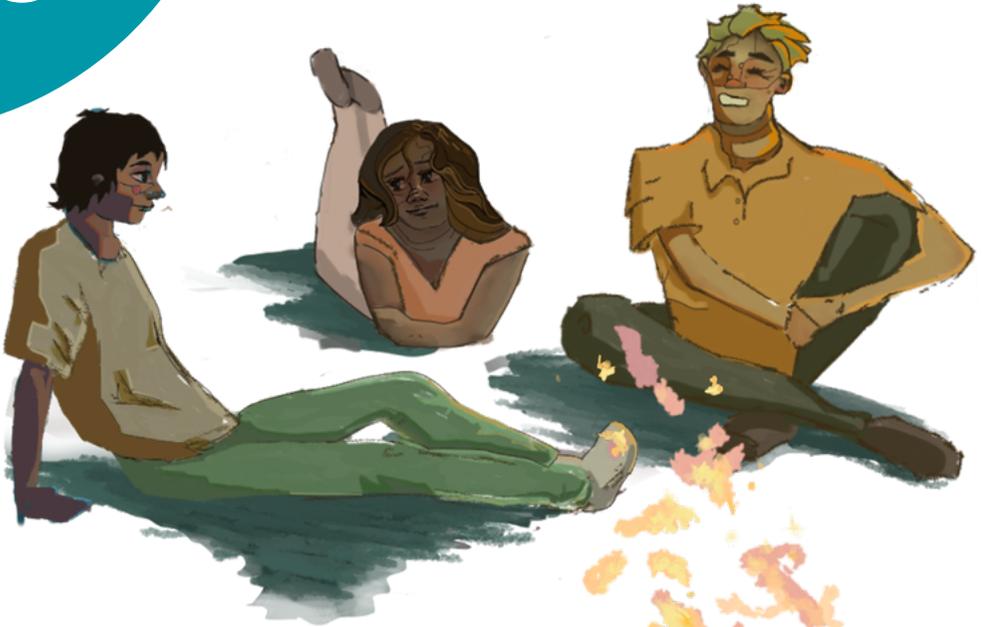
Le succès du programme Nunavut Sivuniksavut a inspiré l'élaboration d'un programme similaire à Montréal (Rogers, 2017). Nunavik Sivuniksavut offre une variété de cours d'un an sur des sujets comme l'histoire inuite et circumpolaire, la gouvernance, la littérature et les langues, qui peuvent donner droit à des crédits

pour l'obtention de n'importe quel diplôme de CÉGEP²⁴ (Nunavik Sivunitsavut, s.d.). Outre les cours donnant droit à des crédits, le programme Nunavik Sivunitsavut vise à offrir une expérience urbaine positive tout en renforçant le sentiment d'identité et les compétences en leadership des participants (Nunavik Sivunitsavut, s.d.).

Ensemble autour du feu : réflexions sur l'éducation

L'excellence de l'éducation à tous les niveaux — primaire, secondaire et postsecondaire — est une composante essentielle du développement d'un système de recherche arctique et nordique qui soit inclusif, collaboratif et efficace. Dans le contexte du Nord, cet aspect est particulièrement pertinent, car il s'agit d'une région qui a toujours été, au mieux, mal desservie par les politiques et les programmes éducatifs et, au pire, activement lésée par ces derniers. En transférant le paradigme éducatif vers un système qui reconnaît, respecte et affirme les diverses façons d'être, de savoir et de faire, l'éducation dans le Nord peut également être pour le Nord, soutenant le renforcement des capacités, l'autodétermination et la souveraineté au sein des communautés et des établissements et entre les nations. En outre, il est essentiel de veiller à ce que les programmes soient accessibles aux peuples autochtones et à ce qu'ils leur rendent des comptes, afin de favoriser la collaboration et l'inclusion dans la recherche. Cependant, la responsabilité de l'excellence en matière d'éducation ne repose pas uniquement sur les établissements et les programmes du Nord. Le rôle des chercheurs du Sud travaillant dans le Nord est également essentiel; l'éducation sur l'histoire, la culture et le contexte des communautés au sein desquelles les chercheurs du Sud travaillent est un aspect important de la bonne conduite de la recherche, qui elle-même implique un plus grand investissement en temps et en ressources.

24 Le système des CÉGEP (collèges d'enseignement général et professionnel) est le système collégial financé par l'État au Québec, et qui offre une formation générale et professionnelle (Fédération des cégeps, s.d.).



Entretenir le feu : réflexions du comité

Mais depuis, il y a de la lumière. Cependant, le renard a également utilisé son pouvoir pour créer la nuit, de sorte que de temps en temps, la lumière disparaît. Voilà l'histoire de l'obscurité et de la lumière.

Gitsualik-Tinsley
et Gitsualik-Tinsley
(2015/2023)

Retour au feu communautaire

La recherche arctique et nordique au Canada a été et continue d'être dominée et centrée sur les perspectives, les priorités, les questions et les établissements du Sud. Tout au long de son évaluation, le comité s'est concentré sur les voix du Nord — et en particulier sur les voix des Autochtones du Nord — dans son désir de rehausser la reconnaissance et la concrétisation des droits des peuples autochtones à l'autodétermination. Dans le cadre de son travail, le comité a reconnu que toutes les composantes du système de recherche — le financement, l'infrastructure, les données et l'éducation — favorisent les récits du Sud. La perspective du Sud continue d'être omniprésente et nuit aux priorités et aux objectifs des peuples autochtones, instillant ainsi la notion que ces derniers sont simplement accessoires. Au contraire, de l'avis du comité, les peuples autochtones du Nord détiennent des perspectives cruciales et sont au cœur de toutes les initiatives de recherche.

Le comité nous rappelle que le Nord n'est pas seulement un lieu de recherche. C'est la patrie des peuples autochtones et des autres habitants du Nord, ainsi que l'habitat des plantes et des animaux qui peuplent la région arctique dans toute sa diversité. Le Nord est un foyer. La *Déclaration des Nations unies sur les droits des peuples autochtones* (DNUDPA) constitue un cadre essentiel en matière de droits de la personne et présente un grand intérêt pour les lois et politiques nationales et internationales en ce qui concerne les relations avec les Premières Nations, les Métis et les Inuits. L'article 3 de la DNUDPA stipule que « les peuples autochtones ont le droit à l'autodétermination » (ONU, 2007), ce qui inclut leur droit de déterminer ce qui peut ou ne peut pas se produire sur leurs terres, de même que ce qu'il advient des données et des connaissances acquises dans le cadre des activités de recherche. Le droit à l'autodétermination a constitué un principe directeur fort pour le comité et a joué un rôle déterminant dans l'ensemble des discussions et des décisions.

La métaphore du feu communautaire a été choisie par les membres du comité pour incarner leurs discussions; comme pour le rassemblement des gens sur Nuna (la Terre), elle illustre l'une des façons dont les diverses perspectives peuvent être rassemblées pour renforcer le respect commun. En même temps, le feu communautaire rappelle la nécessité de revenir à la Terre, d'en prendre soin et de la respecter. Lorsque les gens se rassemblent autour d'un feu communautaire, on part du principe que les préjugés sont mis de côté et que les gens se réunissent pour célébrer un espace éthique et équitable, qui fournit une arène pour les conversations interculturelles et les résultats dans la poursuite de l'équité et de la justice (Ermine, 2007). Les éléments du changement transformationnel cernés par le comité — la justice, la sécurité culturelle,

l'accessibilité et la responsabilité — sont la véritable base, ou le bois d'allumage, du feu. Ils sont nécessaires pour mettre en place un système de recherche arctique et nordique efficace, inclusif et collaboratif. Sans le bois d'allumage approprié, le feu de la communauté ne peut pas prendre et ne s'allumera pas dans le respect. Cependant, le bois d'allumage ne suffit pas à lui seul. Le feu doit être allumé en respectant à la fois le feu lui-même, la Terre sur laquelle il se trouve et ceux qui sont venus se rassembler autour. Allumer le feu d'une manière qui respecte les impératifs éthiques de responsabilité, de réciprocité et de respect implique d'emprunter les voies du changement transformationnel. Dans le cadre de ses travaux, le comité a également souligné les moteurs d'un changement transformationnel porteur, à savoir le déplacement de l'influence vers le Nord et l'augmentation des capacités dans l'ensemble du système de recherche.

Tous les peuples autochtones du Nord ont un grand respect pour leurs Terres respectives, et chacun a sa propre façon d'exprimer son amour pour la Terre. Dans leur esprit, les Terres détiennent leur propre connaissance, ce qui permet aux peuples de vivre la vie épanouie que les Terres leur procurent, librement et généreusement. Les Terres nourrissent physiquement et spirituellement. La notion d'appartenance à la Terre d'où l'on est né est fortement inculquée et reste un marqueur de l'identité. Tant d'aspects de la vie des habitants du Nord ont changé radicalement au cours du dernier siècle, bon nombre de ces changements ayant introduit de l'incertitude et de nombreux défis. Pourtant, malgré ces changements rapides et souvent pénibles, l'amour, le respect et le lien avec les Terres et les eaux continuent de persister et de servir de principe directeur et de fondement à la communauté, à la culture et à l'autodétermination.

Le feu de la communauté et le fait d'être invité sur les Terres des Inuits et d'autres peuples autochtones du Nord servent de métaphores pour le système de recherche arctique et nordique et, dans l'esprit du comité, représentent un changement radical et transformationnel. S'ils sont abordés avec soin et considération, la responsabilité, la réciprocité et le respect, qui sont à l'origine du feu — et qui régissent notre présence sur la Terre du Nord — peuvent favoriser la création d'un lieu où les individus peuvent se rassembler pour apprendre et grandir ensemble.

Entretenir le feu et être présent sur la Terre

Une fois que le feu est allumé et que les personnes sont invitées, les soins et l'attention ne peuvent plus être retirés. Entretenir le feu de la communauté et les relations nécessaires pour créer un système de recherche éthique relève de la responsabilité de toutes les personnes concernées, comme le laisse entendre le loup. Le feu n'est pas permanent; il faiblit et s'éteint parfois dans l'obscurité. Il en va de même pour la flamme. La force du corbeau vacille, annonçant l'obscurité de

l'hiver, obscurité que désire le renard pour manger à sa faim. Le comité estime que les éléments du changement transformationnel mis en avant ici nécessitent l'entretien permanent de bonnes relations communautaires et un véritable changement structurel. Pour que la flamme reste vive, il faut l'entretenir, tout comme les relations interhumaines nouées lors des séjours sur les Terres des peuples autochtones. Tout cela nécessite l'établissement de relations éthiques qui, en fait, pourraient être l'affaire de toute une vie.

Le fait de s'occuper du feu et d'être présent sur la Terre évoque fortement les responsabilités partagées et nécessite un sens délicat de l'équilibre incarné par le corbeau et le loup. Les deux perspectives sont essentielles à un système de recherche éthique et inclusif; cependant, le rôle de chacune est dynamique et flexible, et s'adapte à tout contexte donné. Le Nord — et plus précisément les peuples autochtones — doit être une priorité pour le système de recherche arctique et nordique au Canada si les chercheurs et les établissements du Sud veulent que la recherche dans l'Arctique soit pleinement inclusive et efficace.

Le comité reconnaît qu'il n'est pas facile d'entretenir ce feu et d'être présent sur la Terre; les perspectives présentées dans ce rapport sont elles-mêmes enracinées dans une diversité d'expériences impliquant des luttes contre des barrières structurelles apparemment insurmontables. Pourtant, le comité défend haut et fort une vision du changement transformationnel basée sur la DNUDPA et les appels à l'action de la Commission de vérité et de réconciliation (CVR), et ancrée dans les perspectives, les priorités et les besoins du Nord. Le feu, comme celui des relations de personne à personne, même s'il faiblit parfois, ne s'éteint jamais. Lorsque les personnes et les établissements s'occupent du feu, nous contribuons tous à un espace d'inclusion et de collaboration. Le feu communautaire, dans son essence, représente bien plus qu'une recherche de calibre mondial. Il s'agit d'abord d'appartenir au feu lui-même.

Références

- @DrBlackDeer, 2023. *Decolonization isn't asking for a seat at the table. It's chopping up the table and using it as kindling for a community fire.* Adresse : <https://twitter.com/DrBlackDeer/status/1617171728203141120?s=20> (consulté en février 2023).
- ABS Canada, 2016. *Focus Group Report: Summary of Central Canada Focus Group Sessions: Ottawa, ON, Ottawa, ON, University of Ottawa, Faculty of Law.*
- Acker, S., M. K. McGinn, et C. Campisi, 2019. « The work of university research administrators: Praxis and professionalization », *Journal of Praxis in Higher Education*, vol.1, no1, p.61-85.
- AEC – Arctic Economic Council, 2021. *Arctic Connectivity Working Group 2021*, Tromsø, Norway, AEC.
- AILC – American Indian Law Center, 1999. *Model Tribal Research Code: With Materials for Tribal Regulation for Research and Checklist for Indian Health Boards*, 3^e édition, Albuquerque, NM, University of New Mexico.
- Amagoalik, J., 2001. « What is this land? » dans H.-L. Blohm (réd.), *The Voice of the Natives: The Canadian North and Alaska*. Manotick, ON, Penumbra Press.
- Anowtalik, M. (Ayaaq), D. Serkoak, et L. Abbott, 2020. *The Ahiarmiut: Out of the Way Dwellers.* Adresse : https://youtu.be/7zZKKS_ByBo (consulté en mars 2023).
- Anuik, J., M. Battiste, et N. P. George, 2010. « Learning from promising programs and applications in nourishing the learning spirit », *Canadian Journal of Native Education*, vol.33, no1, p.63-155.
- APPA – Comité sénatorial permanent des Peuples autochtones, 2017. *We Can Do Better: Housing in Inuit Nunangat*, Ottawa, ON, Rapport du Comité sénatorial permanent des Peuples autochtones.
- Aqqiumavvik Society – Aqqiumavvik Arviat Wellness Society, s.d.-a. *Aajiqatigiingniq: An Inuit Research Methodology.* Adresse : <https://www.aqqiumavvik.com/aajiqatigiingniq-research-methodol> (consulté en décembre 2022).
- Aqqiumavvik Society – Aqqiumavvik Arviat Wellness Society, s.d.-b. *Young Hunters Program.* Adresse : <https://www.aqqiumavvik.com/young-hunters-program> (consulté en mai 2023).
- Arctic Council, 2017. *Agreement on Enhancing International Arctic Scientific Cooperation*, Fairbanks, AK, Arctic Council.
- Arctic Council, 2021. *Arctic Council Strategic Plan 2021 to 2030*, Reykjavik, Islande, Arctic Council.
- Arctic Council, s.d. *About the Arctic Council.* Adresse : <https://www.arctic-council.org/about/> (consulté en mai 2022).
- ArcticNet, 2021a. *À propos.* Adresse : <https://arcticnet.ulaval.ca/fr/a-propos/> (consulté en mai 2022).
- ArcticNet, 2021b. *Travailler Ensemble dans L'Arctique Canadien en Pleine Mutation: Rapport Annuel de 2020-21*, Québec, QC, Université Laval.

- ArcticNet, s.d.-a. Inuit Qaujisarnirmut Pilirijjutit. Adresse : <https://arcticnet.ulaval.ca/fr/inuit-qaujisarnirmut-pilirijjutit/> (consulté en mai 2022).
- ArcticNet, s.d.-b. Inuit Qaujisarnirmut Pilirijjutit Foire aux questions. Adresse : <https://arcticnet.ulaval.ca/iqp-faq/> (consulté en mai 2022).
- ArcticNet, s.d.-c. Guide for Applicants, Québec, QC, Inuit Qaujisarnirmut Pilirijjutit.
- ArcticNet, s.d.-d. Le programme des leaders en recherche nordique. Adresse : <https://arcticnet.ulaval.ca/fr/programme-des-chefs-de-file-de-la-recherche-nordique/> (consulté en mai 2023).
- ArcticStat, s.d. Socioeconomic Circumpolar Databank. Adresse : <https://arcticstat.org> (consulté en avril 2023).
- Arim, R. G., B. Tam, E. Bougie, et D. E. Kohen, 2016. « School outcomes among elementary school-aged Inuit children in Inuit Nunangat », *Aboriginal Policy Studies*, vol.5, no2, p.32-59.
- Around Him, D., T. A. Aguilar, A. Frederick, H. Larsen, M. Seiber, et J. Angal, 2019. « Tribal IRBs: A framework for understanding research oversight in American Indian and Alaska Native communities », *American Indian and Alaska Native Mental Health Research*, vol.26, no2, p.71-95.
- Atanniuvik, s.d.-a. Atanniuvik. Adresse : <https://atanniuvik.ca/fr/> (consulté en mai 2023).
- Atanniuvik, s.d.-b. Le mandat. Adresse : <https://atanniuvik.ca/fr/mandat/> (consulté en janvier 2023).
- Atter, H., 2023. Innu Nation and Canadian Museum of History Agree to Work Toward Repatriation of Cultural Artifacts. Adresse : <https://www.cbc.ca/news/canada/newfoundland-labrador/canadian-mou-innu-nation-1.6771537> (consulté en avril 2023).
- Audlaluk, L., 2020. *What I Remember, What I Know: The Life of a High Arctic Exile*, Iqaluit, NU, Inhabit Media Inc.
- Bahnke, M., V. Korthois, A. Philemonoff, et M. Johnson, 2020. *Letter to the National Science Foundation Re: Navigating the New Arctic*, Nome, AK, Kawerak Inc., Association of Village Council Presidents, Aleut Community of St. Paul Island & Bering Sea Elders Group.
- Bahnke, M., V. Korthois, A. Philemonoff, et M. Johnson, 2021. *Followup Letter to the National Science Foundation Re: Executive Order 13985 and the Navigating the New Arctic Program*, Nome, AK, Kawerak Inc., Association of Village Council Presidents, Aleut Community of St. Paul Island & Bering Sea Elders Group.
- Bainbridge, R., K. Tsey, J. McCalman, I. Kinchin, V. Saunders, F. Watkin Lui, ... K. Lawson, 2015. « No one's discussing the elephant in the room: Contemplating questions of research impact and benefit in Aboriginal and Torres Strait Islander Australian health research », *BMC Public Health*, vol.15, no1, p.696.
- Ballantyne, E. F., 2014. « Dechinta Bush University: Mobilizing a knowledge economy of reciprocity, resurgence and decolonization », *Decolonization: Indigeneity, Education & Society*, vol.3, no3, p.67-85.
- Bartolomé, Y., 2020. *Radical Ecstasy: The Passionate Compassion of Sacred Altruism*, Carpinteria, CA, Pacifica Graduate Institute.

- Battiste, M., 2002. *Indigenous Knowledge and Pedagogy in First Nations Education: A Literature Review with Recommendations*, Ottawa, ON, The National Working Group on Education and the Minister of Indian and Northern Affairs Canada (INAC).
- Battiste, M., 2005. « Indigenous knowledge: Foundations for First Nations », *WINHEC: World Indigenous Nations Higher Education Consortium Journal*, vol.1, p.1-17.
- Battiste, M. et J. Y. Henderson, 2000. *Protecting Indigenous Knowledge and Heritage: A Global Challenge*, Saskatoon, SK, Purich Publishing Ltd.
- Baxter-Trahair, E. et M. Williams, 2017. *The Economic and Social Impacts of an Accessible, High Quality Child Care System in Toronto*, Toronto, ON, Ville de Toronto.
- Bennett, K., 2007. « Epistemicide! », *The Translator*, vol.13, no2, p.151-169.
- Bennett, M., J. Cook, P. Pitsiulak, L. Mesher, A. Cunsolo, F. Kushniruk, ... M. Bayha, 2022. *Une Responsabilité Partagée: Voix du Nord, Solutions du Nord*, Ottawa, ON, Rapport du Groupe de travail sur l'éducation postsecondaire dans le Nord.
- Bergier, A., 2022. *Bridging the Policy-Practice Gap: In Search of a New Model of Indigenous Research Ethics Review at Queen's University*, Kingston, ON, Queen's University.
- Betasamosake Simpson, L., 2014. « Land as pedagogy: Nishnaabeg intelligence and rebellious transformation », *Decolonization: Indigeneity, Education & Society*, vol.3, no3, p.1-25.
- Betasamosake Simpson, L. et G. Coulthard, 2014. Leanne Simpson and Glen Coulthard on Dechinta Bush University, Indigenous Land-Based Education and Embodied Resurgence. Adresse : <https://decolonization.wordpress.com/2014/11/26/leanne-simpson-and-glen-coulthard-on-dechinta-bush-university-indigenous-land-based-education-and-embodied-resurgence/> (consulté en janvier 2023).
- Blondin, G., 1997. *Yamoria the Law Maker: Stories of the Dene*, 1re édition, Edmonton, AB, NeWest Press.
- Bourgeois, R. L., 2021. *Repatriation in Canada: A Guide for Communities*, Edmonton, AB, Archiving Knowledge: Centering Indigenous Knowledge Systems in Community-Based Archives Project.
- BQFNC – Blue Quills First Nations College, 2009. *Blue Quills First Nations College Research Ethics Policy*, St. Paul, AB, BQFNC.
- Breton-Honeyman, K., H. P. Huntington, M. Basterfield, K. Campbell, J. Dicker, T. Gray, ... E. Zdor, 2021. « Beluga whale stewardship and collaborative research practices among Indigenous peoples in the Arctic », *Polar Research*, vol.40, p.522.
- Brunger, F. et D. Wall, 2016. « “What do they really mean by partnerships?” Questioning the unquestionable good in ethics guidelines promoting community engagement in Indigenous health research », *Qualitative Health Research*, vol.26, no13, p.1862-1877.
- CAC – Le Conseil des académies canadiennes, 2021a. *Dynamiser la découverte*, Ottawa, ON, Le comité d'experts sur les pratiques internationales pour financer la recherche en sciences naturelles et en génie, CAC.

- CAC – Le Conseil des académies canadiennes, 2021b. *En attente de connexion*, Ottawa, ON, Le comité d'experts sur les réseaux à haut débit pour les collectivités rurales et éloignées du Canada, CAC.
- Canadian North, 2023a. Canadian North Flights Cambridge Bay – Yellowknife. Adresse : <https://bookings.canadiannorth.com/dx/5TDX/#/flight-selection?journeyType=round-trip&ADT=1&CHD=0&INF=0&origin=YCB&destination=YZF&date=05-01-2023&origin1=YZF&destination1=YCB&date1=05-15-2023&promoCode=&execution=917df991-06f5-40b2-a4fc-666d2f8082ab> (consulté en août 2023).
- Canadian North, 2023b. Canadian North Flights Cambridge Bay – Toronto. Adresse : <https://bookings.canadiannorth.com/dx/5TDX/#/flight-selection?journeyType=round-trip&ADT=1&CHD=0&INF=0&origin=YCB&destination=YYZ&date=05-01-2023&origin1=YYZ&destination1=YCB&date1=05-15-2023&promoCode=&execution=b5dfe580-baf5-4cd1-b71b-28ec42f21499> (consulté en août 2023).
- Canadian North, 2023c. Canadian North Flights Pond Inlet – Resolute Bay. Adresse : <https://bookings.canadiannorth.com/dx/5TDX/#/date-selection?journeyType=one-way&awardBooking=false&searchType=BRANDED&class=Economy&ADT=1&CHD=0&INF=0&origin=YIO&destination=YRB&promoCode=&direction=0&activeMonth=08-18-2023&execution=e564d5c0-0269-4abb-a1d8-98082f0428f3> (consulté en août 2023).
- Caron, N. et J. Plunkett-Latimer, 2022. *Enquête canadienne sur le revenu : Insécurité alimentaire et besoins insatisfaits en matière de soins de santé, 2018 et 2019*, Ottawa, ON, Statistique Canada.
- Carr, K., D. C. Natcher, et R. Olfert, 2013. « Measuring the economic impact of publicly funded research in Northern Canada », *Polar Geography*, vol.36, no4, p.291-304.
- Carroll, S. R., I. Garba, O. L. Figueroa-Rodríguez, J. Holbrook, R. Lovett, S. Materechera, ... M. Hudson, 2020. « The CARE principles for Indigenous data governance », *Data Science Journal*, vol.19, no43, p.1-12.
- Carroll, S. R., E. Herczog, M. Hudson, K. Russell, et S. Stall, 2021. « Operationalizing the CARE and FAIR principles for Indigenous data futures », *Scientific Data*, vol.8, no108, p.1-6.
- Carter, N. A., J. Dawson, N. Simonee, S. Tagalik, et G. Ljubicic, 2019. « Lessons learned through research partnership and capacity enhancement in Inuit Nunangat », *ARCTIC*, vol.72, no4, p.381-403.
- Castillo, V. E., C. Schreyer, et T. Southwick, 2020. *ECHO: Ethnographic, Cultural and Historical Overview of Yukon's First Peoples*, Kelowna, BC, Institute for Community Engaged Research Press.
- CBC News, 2013. High Arctic Research Station Saved by New Funding. Adresse : <https://www.cbc.ca/news/science/high-arctic-research-station-saved-by-new-funding-1.1360779> (consulté en juillet 2023).
- CBC News, 2022. New Inuit Research Network Aims to Put « Inuit-Specific Lens » on Health. Adresse : <https://www.cbc.ca/news/canada/north/inuit-research-network-1.6638534> (consulté en mars 2023).

- CCADI – The Canadian Consortium for Arctic Data Interoperability, s.d. The Canadian Consortium for Arctic Data Interoperability. Adresse : <https://ccadi.ca/canadian-consortium-arctic-data-interoperability> (consulté en avril 2023).
- CCPA – Conseil Canadien de Protection des Animaux, s.d. À propos du CCPA. Adresse : <https://ccac.ca/en/about/about-the-ccac/> (consulté en juin 2023).
- CCRC – Comité de coordination de la recherche au Canada, 2023. Concours de l'Initiative internationale conjointe de recherche 2023 sur l'adaptation aux changements climatiques et l'atténuation de leurs effets. Adresse : <https://www.sshrc-crsh.gc.ca/funding-financement/nfrf-fnfr/international/2023/competition-concours-fra.aspx> (consulté en juillet 2023).
- CEOS – Centre for Earth Observation Science, 2022a. Research. Adresse : <https://umanitoba.ca/earth-observation-science/research> (consulté en mai 2022).
- CEOS – Centre for Earth Observation Science, 2022b. Facilities, Labs, and Vessels. Adresse : <https://umanitoba.ca/earth-observation-science/facilities-labs-vessels> (consulté en mai 2022).
- CGIPN – Le Centre de gouvernance de l'information des Premières Nations, 2016. « Pathways to First Nations' Data and Information Sovereignty », dans Kukutai, T. et J. Taylor (réd.), *Indigenous Data Sovereignty: Toward an Agenda*. Canberra, Australie, Australian National University Press.
- CGIPN – Le Centre de gouvernance de l'information des Premières Nations, 2020. *Stratégie de gouvernance des données des Premières Nations*, Ottawa, ON, CGIPN.
- CGIPN – Le Centre de gouvernance de l'information des Premières Nations, s.d.-a. Les principes de PCAP® des Premières Nations. Adresse : <https://fnigc.ca/fr/les-principes-de-pcap-des-premieres-nations/> (consulté en octobre 2022).
- CGIPN – Le Centre de gouvernance de l'information des Premières Nations, s.d.-b. Notre impact. Adresse : <https://fnigc.ca/fr/a-propos-de-nous/notre-impact/> (consulté en octobre 2022).
- CGIPN – Le Centre de gouvernance de l'information des Premières Nations, s.d.-c. Notre histoire. Adresse : <https://fnigc.ca/fr/a-propos-de-nous/notre-histoire/> (consulté en octobre 2022).
- CGIPN – Le Centre de gouvernance de l'information des Premières Nations, s.d.-d. Outil de données en ligne. Adresse : <https://fnigc.ca/fr/centre-de-donnees-des-premieres-nations/data-online/> (consulté en juin 2023).
- CGIPN – Le Centre de gouvernance de l'information des Premières Nations, s.d.-e. Faire une demande relative aux données. Adresse : <https://fnigc.ca/fr/centre-de-donnees-des-premieres-nations/faire-une-demande-relative-aux-donnees/> (consulté en mars 2023).
- Chartrand, L., 2018. « Applying Dene Law to Genetic Resources Access and Knowledge Issues », dans Oguamanam, C. (réd.), *Genetic Resources, Justice and Reconciliation: Canada and Global Access and Benefit Sharing*. Cambridge, Royaume-Uni, Cambridge University Press.

- Christen, K., J. B. Pinkham, C. Hooee, et A. Wilson, 2022. « Always coming home: Territories of relation and reparative archives », *Archivaria*, vol.94, p.24-62.
- CMN – Canadian Mountain Network, s.d. Bringing Research Home: Reclaiming Research to Tell the Story of Climate Change in the Kluane First Nation Traditional Territory. Adresse : <https://www.canadianmountainnetwork.ca/research/current/the-story-of-climate-change-in-the-kluane-first-nation> (consulté en mai 2023).
- CNRC – Conseil national de recherches Canada, 2022. Programme Défi « L'Arctique et le Nord ». Adresse : https://nrc.canada.ca/fr/recherche-developpement/recherche-collaboration/programmes/programme-defi-larctique-nord?utm_campaign=arctic-research-program&utm_medium=redirect&utm_source=link-e (consulté en janvier 2023).
- Commission Pikialasorsuaq, 2017. *People of the Ice Bridge: The Future of the Pikialasorsuaq*, Ottawa, ON, Inuit Circumpolar Council.
- Coulthard, G. S., 2014. « The Politics of Recognition in Colonial Contexts », dans *Red Skin, White Masks: Rejecting the Colonial Politics of Recognition*. Minneapolis, MN, University of Minnesota Press.
- CRSH – Conseil de recherches en sciences humaines, 2020. Notre mandat. Adresse : https://www.sshrc-crsh.gc.ca/about-au_sujet/mandate-mandat-fra.aspx (consulté en juillet 2023).
- CRSH – Conseil de recherches en sciences humaines, 2021. Prolongation de la période d'utilisation des subventions du CRSH. Adresse : https://www.sshrc-crsh.gc.ca/news_room-salle_de_presse/latest_news-nouvelles_recentes/2021/extension_of_the_period_for_use_of_sshrc_grants-prolongation_de_la_pperiode_d-utilisation_des_subventions_du_crsh-fra.aspx (consulté en janvier 2023).
- CRSH – Conseil de recherches en sciences humaines, 2023. Moteur de recherche des attributions. Adresse : <http://www.outil.ost.uqam.ca/CRSH/RechProj.aspx?vLangue=Francais> (consulté en juillet 2023).
- CRSNG – Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada, 2022a. Raison d'être, mandat et rôle : composition et responsabilités. Adresse : https://www.nserc-crsng.gc.ca/NSERC-CRSNG/Reports-Rapports/DP/2022-2023/supplementary/t5_fra.asp (consulté en juillet 2023).
- CRSNG – Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada, 2022b. Base de données sur les subventions et bourses du CRSNG. Adresse : https://www.nserc-crsng.gc.ca/ase-oro/index_fra.asp (consulté en octobre 2022).
- CRSNG – Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada, 2022c. Foire aux questions : Prolongation unique d'un an avec financement des subventions à la découverte en raison de la COVID-19. Adresse : https://www.nserc-crsng.gc.ca/Professors-Professeurs/FAQ-FAQ/DG-SD_fra.asp (consulté en janvier 2023).
- CRSNG – Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada, 2022d. Tableau de bord interactif du CRSNG. Adresse : <https://www.nserc-crsng.gc.ca/db-tb/index-fra.asp?year=2020&province=0&category=0> (consulté en mars 2023).

- CRTC – Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes, 2020. *Rapport de surveillance des communications*, Ottawa, ON, CRTC.
- CTFN – Carcross/Tagish First Nation, s.d. Nations Connect Consultation Portal – Carcross/Tagish First Nation. Adresse : <https://www.ctfn.ca/news-events/proclamation-by-c-tfn-on-march-30th> (consulté en juillet 2023).
- CVR – Commission de vérité et réconciliation du Canada, 2015. *Commission de vérité et réconciliation du Canada : Appels à l'action*, Winnipeg, MB, CVR.
- Czyzewski, K., 2011. « The Truth and Reconciliation Commission of Canada: Insights into the goal of transformative education », *The International Indigenous Policy Journal*, vol.2, no3, Article 4.
- Daly, N., 2019. Historic Generational Partnership: Memorial Signs 10-Year Agreement with Nunavut Arctic College. Adresse : <https://gazette.mun.ca/teaching-and-learning/historic-generational-partnership/> (consulté en juin 2023).
- Darian-Smith, E., 2013. « Postcolonial Theories of Law », dans Banakar, R. et M. Travers (réd.), *An Introduction to Law and Social Theory*. Oxford, Royaume-Uni, Hart Publishing.
- de Beer, J. et D. Dylan, 2015. « Traditional Knowledge Governance Challenges in Canada », dans Rimmer, M. (réd.), *Indigenous Intellectual Property*. Cheltenham, Royaume-Uni, Edward Elgar Publishing.
- Dechinta – Dechinta Centre for Research and Learning, s.d.-a. Dechinta Godzèa Youth Program. Adresse : <https://www.dechinta.ca/youth> (consulté en septembre 2023).
- Dechinta – Dechinta Centre for Research and Learning, s.d.-b. Home Page. Adresse : <https://www.dechinta.ca/> (consulté en janvier 2023).
- Dechinta – Dechinta Centre for Research and Learning, s.d.-c. About Dechinta. Adresse : <https://www.dechinta.ca/about> (consulté en septembre 2023).
- Dechinta – Dechinta Centre for Research and Learning, s.d.-d. Our Accredited Programs. Adresse : <https://www.dechinta.ca/courses> (consulté en janvier 2023).
- DeDATS'eetsaa, s.d.-a. Digital Archives: Tłı̨chų Research and Training Institute. Adresse : <https://research.tlı̨cho.ca/resources/digital-archives> (consulté en mai 2023).
- DeDATS'eetsaa, s.d.-b. *Projects Database* | Tłı̨chų Research & Training Institute. Adresse : <https://research.tlı̨cho.ca/research> (consulté en juin 2023).
- DGMT – Data Governance and Management Toolkit, s.d. Welcome to the Data Governance and Management Toolkit for Self-Governing Indigenous Governments! Adresse : <https://indigenousdatatoolkit.ca/> (consulté en juin 2023).
- Doering, N. N., S. Dudeck, S. Elverum, C. Fisher, J. E. Henriksen, T. M. Herrmann, ... K. Wilson, 2022. « Improving the relationships between Indigenous rights holders and researchers in the Arctic: An invitation for change in funding and collaboration », *Environmental Research Letters*, vol.17, no6, p.065014.
- Dorais, L.-J., 2008. « Terre de L'ombre ou Terre D'abondance? Le Nord des Inuit », dans Chartier, D. (réd.), *Le(s) Nord(s) Imaginaire(s)*. Montréal, QC, Imaginaire | Nord.

- Downing, R., E. Kowal, et Y. Paradies, 2011. « Indigenous cultural training for health workers in Australia », *International Journal for Quality in Health Care*, vol.23, no3, p.247-257.
- Dussault, R., G. Erasmus, P. Chartrand, P. Meekison, V. Robinson, M. Sillett, et B. Wilson, 1994. *La réinstallation dans l'Extrême-Arctique : Un rapport sur la réinstallation de 1953-1955*, Ottawa, ON, Commission royale sur les peuples autochtones.
- Dussault, R., G. Erasmus, P. Chartrand, P. Meekison, V. Robinson, M. Sillett, et B. Wilson, 1996. *Rapport de la Commission royale sur les peuples autochtones*, Ottawa, ON, Commission royale sur les peuples autochtones.
- ECCC – Environnement et Changement climatique Canada, 2015. Centres des sciences de l'environnement du Nunavut. Adresse : <https://www.canada.ca/fr/environnement-changement-climatique/services/sciences-technologies/centres/nunavut.html> (consulté en mai 2023).
- ECCC – Environnement et Changement climatique Canada, 2022a. Programmes de financement d'Environnement et Changement climatique Canada. Adresse : <https://www.canada.ca/fr/environnement-changement-climatique/services/financement-environnement.html> (consulté en janvier 2023).
- ECCC – Environnement et Changement climatique Canada, 2022b. Climatologie des glaces. Adresse : <https://www.canada.ca/fr/environnement-changement-climatique/services/previsions-observations-glaces/conditions-glaces-plus-recentes/climatologie.html> (consulté en juillet 2023).
- ECCC – Environnement et Changement climatique Canada, 2023. *Mise à jour du Plan national de mise en œuvre : En vertu de la Convention de Stockholm sur les polluants organiques persistants*, Ottawa, ON, ECCC.
- EDSC – Emploi et Développement social Canada, 2022. *Rapport d'analyse de la population active Inuite du Nunavut*, Ottawa, ON, EDSC.
- ELOKA – Exchange for Local Observations and Knowledge of the Arctic, s.d. About ELOKA. Adresse : <https://eloka-arctic.org/about-eloka> (consulté en janvier 2023).
- Ermine, W., 1995. « Aboriginal Epistemology », dans Battiste, M. et J. Barman (éd.), *First Nations Education in Canada: The Circle Unfolds*. Vancouver, BC, UBC Press.
- Ermine, W., 2007. « The ethical space of engagement », *Indigenous Law Journal*, vol.6, no1, p.193-204.
- ESA – European Space Agency, s.d. Sentinel-1—Data Products—Sentinel Online. Adresse : <https://sentinels.copernicus.eu/web/sentinel/missions/sentinel-1/data-products> (consulté en mai 2023).
- L'examen du soutien fédéral aux sciences, 2017. *Investir dans l'avenir du Canada : Consolider les bases de la recherche au pays*, Toronto, ON, L'examen du soutien fédéral aux sciences.
- Fagan, K, 2002. « "What About You?" : Approaching the Study of "Native Literature" », dans Eigenbod, R. et J.-A. Episkenew (éd.), *Creating Community: A Roundtable on Canadian Aboriginal Literature*. Penticton, BC, Theytus Books.

- FAO, FIDA, UNICEF, PAM et OMS – Organisation pour l'alimentation et l'agriculture, Fonds international de développement agricole, Fonds des Nations Unies pour l'enfance, Programme Alimentaire Mondial, et Organisation mondiale de la Santé, 2022. *The State of Food Security and Nutrition in the World 2022. Repurposing Food and Agricultural Policies to Make Healthy Diets More Affordable*, Rome, Italie, FAO, FIDA, UNICEF, PAM & OMS.
- FCI – Fondation canadienne pour l'innovation, 2023. *Fonds du Nord : Ébauche de l'appel à propositions (juin 2023)*, Ottawa, ON, FCI.
- Fédération des cégeps, s.d. Qu'est-ce qu'un cégep?. Adresse : <https://www.cegepsquebec.ca/nos-cegeps/presentation/quest-ce-quun-cegep/> (consulté en juin 2023).
- Ferrazzi, P., S. Tagalik, P. Christie, J. Karetak, K. Baker, et L. Angalik, 2019. « Aajiqatigiingniq: An Inuit consensus methodology in qualitative health research », *International Journal of Qualitative Methods*, vol.18, p.1-9.
- Flavel, B. et K. S. Coates, 2016. *Understanding UNDRIP: Choosing Action on Priorities Over Sweeping Claims About the United Nations Declaration on the Rights of Indigenous Peoples*, Ottawa, ON, Macdonald-Laurier Institute.
- FNAHEC – First Nations Adult and Higher Education Consortium, s.d. Welcome to FNAHEC. Adresse : <http://www.fnahec.org/Missions.htm> (consulté en janvier 2023).
- FNSB – First Nation School Board, s.d. FNSB. Adresse : <https://www.fnsb.ca/> (consulté en mai 2023).
- Ford, J. D., E. Stephenson, A. Cunsolo Willox, V. Edge, K. Farahbakhsh, C. Furgal, ... M. Sherman, 2016. « Community-based adaptation research in the Canadian Arctic », *WIREs Climate Change*, vol.7, no2, p.175-191.
- FRQ – Fonds de recherche du Québec, s.d. Programme de recherche Canada-Inuit Nunangat-Royaume-Uni dans l'Arctique (CINUK). Adresse : <https://frq.gouv.qc.ca/programme/programme-de-recherche-canada-inuit-nunangat-royaume-uni-dans-larctique/> (consulté en juin 2023).
- GC – Gouvernement du Canada, 1876. *Indian Act*, Ottawa, ON, GC.
- GC – Gouvernement du Canada, 1982. *Lois Constitutionnelles de 1867 à 1982*, Ottawa, ON, GC.
- GC – Gouvernement du Canada, 1985. *Loi sur les Indiens*, Ottawa, ON, GC.
- GC – Gouvernement du Canada, 2000. *Loi sur les Instituts de recherche en santé du Canada, L.C. 2000, ch. 6*, Ottawa, ON, GC.
- GC – Gouvernement du Canada, 2016. Réseau canadien des opérateurs de recherche nordique. Adresse : <https://www.canada.ca/fr/savoir-polaire/reseau-canadien-des-operateurs-de-recherche-nordique.html> (consulté en mai 2022).
- GC – Gouvernement du Canada, 2018a. Programme de lutte contre les contaminants dans le Nord — Contexte. Adresse : <https://science.gc.ca/site/science/fr/programme-lutte-contre-contaminants-dans-nord/programme-lutte-contre-contaminants-dans-nord> (consulté en mai 2022).

- GC – Gouvernement du Canada, 2018b. Communications, capacités et sensibilisation. Adresse : <https://science.gc.ca/site/science/fr/programme-lutte-contre-contaminants-dans-nord/sous-programmes-plcn/communications-capacites-sensibilisation> (consulté en juillet 2023).
- GC – Gouvernement du Canada, 2019a. Établir de nouvelles orientations à l'appui de la recherche et de la formation en recherche autochtone au Canada 2019 – 2022, Ottawa, ON, GC.
- GC – Gouvernement du Canada, 2019b. À propos des Réseaux de centres d'excellence. Adresse : https://www.nce-rce.gc.ca/About-APropos/Index_fra.asp (consulté en mai 2022).
- GC – Gouvernement du Canada, 2020. Groupe de référence sur les bonnes pratiques d'évaluation par les pairs pour la recherche autochtone—IRSC. Adresse : <https://cihr-irsc.gc.ca/f/52136.html> (consulté en mars 2023).
- GC – Gouvernement du Canada, 2021a. *Loi sur la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones*, Ottawa, ON, GC.
- GC – Gouvernement du Canada, 2021b. *Budget 2021 : une relance axée sur les emplois, la croissance et la résilience*, Ottawa, ON, GC.
- GC – Gouvernement du Canada, 2022a. *Guide d'administration financière des trois organismes*, Ottawa, ON, GC.
- GC – Gouvernement du Canada, 2022b. Savoir polaire Canada—Financement pour les chercheurs. Adresse : <https://www.canada.ca/fr/savoir-polaire/financementchercheurs.html> (consulté en janvier 2023).
- GC – Gouvernement du Canada, 2022c. Savoir polaire Canada. Adresse : <https://www.canada.ca/fr/savoir-polaire.html> (consulté en mai 2022).
- GC – Gouvernement du Canada, 2022d. *Politique sur l'Inuit Nunangat*, Ottawa, ON, Relations Couronne-Autochtones et Affaires du Nord Canada.
- GC – Gouvernement du Canada, 2022e. Le gouvernement du Canada et l'Inuit Tapiriit Kanatami (ITK) annoncent la création d'un réseau de recherche pour répondre aux priorités des Inuits du Canada en matière de santé. Adresse : <https://www.canada.ca/fr/instituts-recherche-sante/nouvelles/2022/11/le-gouvernement-du-canada-et-linuit-tapiriit-kanatami-itk-annoncent-la-creation-dun-reseau-de-recherche-pour-repondre-aux-priorites-des-inuits-du-c.html> (consulté en juillet 2023).
- GC – Gouvernement du Canada, 2022f. Renseignez-vous sur l'éducation au Canada. Adresse : <https://www.canada.ca/fr/immigration-refugies-citoyennete/services/nouveaux-immigrants/nouvelle-vie-canada/education.html> (consulté en janvier 2023).
- GC – Gouvernement du Canada, 2023a. Le Comité de coordination de la recherche au Canada annonce la composition du Cercle de leadership autochtone en recherche. Adresse : <https://www.canada.ca/fr/comite-coordination-recherche/nouvelles/2022/04/ccrc-annonce-composition-cercle-leadership.html> (consulté en mai 2023).
- GC – Gouvernement du Canada, 2023b. *Rapport du comité consultatif sur le système fédéral de soutien à la recherche*, Ottawa, ON, GC.

- GC – Gouvernement du Canada, 2023c. Programme de formation scientifique dans le Nord (PFSN) Manuel D'information 2023-2024. Adresse : <https://www.canada.ca/fr/savoir-polaire/financementchercheurs/pfsn-manuel-d-information-2023-2024.html> (consulté en juillet 2023).
- GC – Gouvernement du Canada, 2023d. ArcticNet. Adresse : https://www.nce-rce.gc.ca/networkscentres-centresreseaux/nce-rce/arcticnet_fra.asp (consulté en juillet 2023).
- GC – Gouvernement du Canada, 2023e. Fonds Nouvelles frontières en recherche. Adresse : <https://www.sshrc-crsh.gc.ca/funding-financement/nfrf-fnfr/index-fra.aspx> (consulté en mai 2023).
- GC – Gouvernement du Canada, 2023f. A Le guide du droit d'auteur. Adresse : <https://ised-isde.canada.ca/site/office-propriete-intellectuelle-canada/fr/guide-droit-dauteur> (consulté en juin 2023).
- GC – Gouvernement du Canada, 2023g. Politique des trois organismes sur le libre accès aux publications. Adresse : <https://science.gc.ca/site/science/fr/financement-interorganismes-recherche/politiques-lignes-directrices/libre-acces/politique-trois-organismes-libre-acces-aux-publications> (consulté en avril 2023).
- Geary, J., C. G. Jardine, J. Guebert, et T. Bubela, 2013. « Access and benefits sharing of genetic resources and associated traditional knowledge in northern Canada: Understanding the legal environment and creating effective research agreements », *International Journal of Circumpolar Health*, vol.72, no1, p.21351.
- Gewen, V., 2021. « Respect and representation: Indigenous scientists seek inclusion for their knowledge and for themselves », *Nature*, vol.589, p.315-317.
- GIDA – Global Indigenous Data Alliance, s.d. CARE Principles for Indigenous Data Governance. Adresse : <https://www.gida-global.org/care> (consulté en octobre 2022).
- GIEC – Le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat, 2023. *AR6 Synthesis Report: Climate Change 2023*, Cambridge, Royaume-Uni, GIEC.
- Gifford, H. et A. Boulton, 2007. « Conducting excellent research with Indigenous communities: Balancing commitment to community and career », *AlterNative: An International Journal of Indigenous Peoples*, vol.3, no2, p.24-45.
- Gittelsohn, J., A. Belcourt, M. Magarati, C. Booth-LaForce, B. Duran, S. I. Mishra, ... V. Blue Bird Jernigan, 2020. « Building capacity for productive Indigenous community-university partnerships », *Prevention Science*, vol.21, Suppl 1, p.522-532.
- Glass, K. C. et J. Kaufert, 2007. « Research ethics review and Aboriginal community values: Can the two be reconciled? », *Journal of Empirical Research on Human Research Ethics*, vol.2, no2, p.25-40.
- Goose Bay Airport, s.d. *About – Goose Bay Airport*. Adresse : <https://goosebayairport.com/about/> (consulté en juillet 2023).
- Gouv. de la Nouvelle Zélande – Gouvernement de la Nouvelle Zélande, 2020a. *What Are Tikanga?*. Adresse : <https://data.govt.nz/toolkit/data-ethics/nga-tikanga-paihere/what-are-tikanga/> (consulté en octobre 2022).

- Gouv. de la Nouvelle Zélande – Gouvernement de la Nouvelle Zélande, 2020b. *Ngā Tikanga Paihere*. Adresse : <https://data.govt.nz/toolkit/data-ethics/nga-tikanga-paihere/> (consulté en octobre 2022).
- Gouv. du Nunatsiavut — Gouvernement du Nunatsiavut, 2022. *Student Handbook*, Makkovik, NL, Gouv. du Nunatsiavut.
- Gouv. du Nunatsiavut — Gouvernement du Nunatsiavut, s.d.-a. *NGRAC*. Adresse : <https://nunatsiavut.com/research/ngrac/> (consulté en mai 2022).
- Gouv. du Nunatsiavut — Gouvernement du Nunatsiavut, s.d.-b. *Torngat Mountains*. Adresse : <https://nunatsiavut.com/packages-adventures/torngat-mountains/> (consulté en juin 2023).
- Gouv. du Nunatsiavut — Gouvernement du Nunatsiavut, s.d.-c. *Education*. Adresse : <https://nunatsiavut.com/department/education-economic-development/eductaion/> (consulté en avril 2023).
- Gouv. des T.N.-O. – Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, 2013. *Cadre d'action pour la réforme et l'innovation en éducation : Nouvelles orientations*, Yellowknife, NT, Ministère de l'Éducation, de la Culture et de la Formation des Territoires du Nord-Ouest.
- Gouv. des T.N.-O. – Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, 2015. *Connecting Us: Northwest Territories Transportation Strategy*, Yellowknife, NT, Ministère des Transports des Territoires du Nord-Ouest.
- Gouv. des T.N.-O. – Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, 2019. *Cadre stratégique sur l'éducation postsecondaire des TNO, 2019-2029*, Yellowknife, NT, Ministère de l'Éducation, de la Culture et de la Formation des Territoires du Nord-Ouest.
- Gouv. des T.N.-O. – Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, 2022. *Research Projects*. Adresse : <https://www.enr.gov.nt.ca/en/services/water-management/research-projects> (consulté en janvier 2023).
- Gouv. des T.N.-O. – Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, 2023. *Rapport technique 2020-2021 sur la mesure du rendement du Système d'éducation de la prématernelle à la 12^e année*, Yellowknife, NT, Ministère de l'Éducation, de la Culture et de la Formation des Territoires du Nord-Ouest.
- Gouv. des T.N.-O. – Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, s.d.-a. *Demander un permis de recherche*. Adresse : <https://www.ece.gov.nt.ca/fr/permis-recherche> (consulté en juillet 2023).
- Gouv. des T.N.-O. – Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, s.d.-b. *Transformation*. Adresse : <https://www.ece.gov.nt.ca/aurora-transformation/fr/transformation> (consulté en janvier 2023).
- Gouv. des T.N.-O. – Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, s.d.-c. *Bien vivre ensemble – formation de sensibilisation aux réalités culturelles autochtones*. Adresse : <https://www.fin.gov.nt.ca/fr/services/diversité-et-inclusion/bien-vivre-ensemble> (consulté en janvier 2023).

- Gouv. du Nt. – Gouvernement du Nunavut, 1988. *Codification Administrative de la Loi sur Les Scientifiques*, Iqaluit, NU, Gouv. du Nt.
- Gouv. du Nt. – Gouvernement du Nunavut, 2008. *Codification de la Loi sur L'éducation*, Iqaluit, NU, Gouv. du Nt.
- Gouv. du Nt. – Gouvernement du Nunavut, s.d. *Inuit Qaujimagatuqangit*, Iqaluit, NU, Gouv. du Nt.
- Gouv. du Yn – Gouvernement du Yukon, 2002. *Scientists and Explorers Act*, Whitehorse, YT, Gouv. du Yn.
- Gouv. du Yn – Gouvernement du Yukon, 2022a. Compendium of Current Research and Monitoring. Adresse : <https://open.yukon.ca/fr/data/datasets/compendium-current-research-and-monitoring> (consulté en janvier 2023).
- Gouv. du Yn – Gouvernement du Yukon, 2022b. Programme de recherche sur la relance post-COVID-19 – Présentation d'une proposition. Adresse : <https://yukon.ca/fr/programme-recherche-relance-covid-19> (consulté en juillet 2023).
- Gouv. du Yn – Gouvernement du Yukon, s.d.-a. COVID-19 Recovery Research Program – Evaluation Criteria. Adresse : <https://yukon.ca/sites/yukon.ca/files/eco/eco-covid-19-recovery-research-evaluation-criteria-april-2022.pdf> (consulté en juillet 2023).
- Gouv. du Yn – Gouvernement du Yukon, s.d.-b. COVID-19 Recovery Research Program. Adresse : https://yukon.ca/sites/yukon.ca/files/eco/eco-covid-19-recovery-research-program-modes-of-research-february-2021_0.pdf (consulté en juillet 2023).
- Gouv. du Yn – Gouvernement du Yukon, s.d.-c. Demande d'une licence d'exploration ou de recherche scientifique. Adresse : <https://yukon.ca/fr/science-and-natural-resources/research-and-monitoring/apply-scientists-and-explorers-act-licence> (consulté en juillet 2023).
- Gouv. du Yn – Gouvernement du Yukon, s.d.-d. Ententes conclues avec les Premières Nations. Adresse : <https://yukon.ca/fr/agreements-first-nations> (consulté en mai 2022).
- Grenz, J., 2023. « Ethics review boards should respect Indigenous scholars », *Nature*, vol.616, p.221.
- Gubhaju, L., R. Williams, J. Jones, D. Hamer, C. Shepherd, D. McAullay, ... B. McNamara, 2020. « “Cultural security is an on-going journey...”—Exploring views from staff members on the quality and cultural security of services for Aboriginal families in Western Australia », *International Journal of Environmental Research and Public Health*, vol.17, no8480, p.1-13.
- Hall, B. L. et R. Tandon, 2017. « Decolonization of knowledge, epistemicide, participatory research and higher education », *Research for All*, vol.1, no1, p.6-19.
- Healey, G. et A. Tagak Sr., 2014. « PILIRIQATIGIINNIQ “Working in a collaborative way for the common good”: A perspective on the space where health research methodology and Inuit epistemology come together », *International Journal of Critical Indigenous Studies*, vol.7, no1, p.1-14.
- Henry, F. et C. Tator, 1994. « The ideology of racism: Democratic racism », *Canadian Ethnic Studies*, vol.26, no2, p.1-4.

- Herbert, D. L., A. G. Barnett, P. Clarke, et N. Graves, 2013. « On the time spent preparing grant proposals: An observational study of Australian researchers », *BMJ Open*, vol.3, no5, p.e002800.
- Hodges, T. et J. R. Langford, 2018. « Canada and the Nagoya Protocol: Canada and Global Access and Benefit Sharing », dans Oguamanam, C. (réd.), *Genetic Resources, Justice and Reconciliation*. Cambridge, Royaume-Uni, Cambridge University Press.
- Hoffmann, W. A., 2016. « Benefit-Sharing », dans Have, H. (réd.), *Encyclopedia of Global Bioethics*. Cham, Suisse, Springer International Publishing.
- Houde, M., E. M. Krümmel, T. Mustonen, J. Brammer, T. M. Brown, J. Chételat, ... A. Whiting, 2022. « Contributions and perspectives of Indigenous Peoples to the study of mercury in the Arctic », *Science of The Total Environment*, vol.841, p.156566.
- Hudson, A., 2022. Inuit Advocates Welcome New Charges Against French Priest Accused of Abusing Nunavut Children. Adresse : <https://www.cbc.ca/news/canada/north/johannes-rivoire-charges-1.6402853> (consulté en mars 2023).
- Hulan, R. et R. Eigenbod, 2008. *Aboriginal Oral Traditions: Theory, Practice, Ethics*, Halifax, NS, Fernwood Publishing.
- Ibarguchi, G., V. Rajdev, et M. S. Murray, 2018. « Are current research funding structures sufficient to address rapid Arctic change in a meaningful way? », *Polar Research*, vol.37, no1, p.1540242.
- ICC – Inuit Circumpolar Council, 2022. *Circumpolar Inuit Protocols for Equitable and Ethical Engagement*, Ottawa, ON, ICC.
- ICC – Inuit Circumpolar Council, 2023. Historic Investment: Visionary Arctic Shipping Research Co-Led by the Inuit Circumpolar Council Canada and Memorial University to Benefit from Over \$91 Million Federal Investment. Adresse : <https://www.inuitcircumpolar.com/press-releases/historic-investment-visionary-arctic-shipping-research/> (consulté en juillet 2023).
- ICC – Inuit Circumpolar Council, s.d.-a. Persistent Organic Pollutants (POPs). Adresse : <https://www.inuitcircumpolar.com/icc-activities/environment-sustainable-development/persistent-organic-pollutants-pops/> (consulté en juillet 2023).
- ICC – Inuit Circumpolar Council, s.d.-b. About ICC. Adresse : <https://www.inuitcircumpolar.com/about-icc/> (consulté en mai 2022).
- ICC Alaska – Inuit Circumpolar Council Alaska, 2020. *Food Sovereignty and Self-Governance: Inuit Role in Managing Arctic Marine Resources*, Anchorage, AK, ICC.
- IDN – Indigenous Data Network, s.d. The Indigenous Data Network. Adresse : <https://mspgh.unimelb.edu.au/centres-institutes/centre-for-health-equity/research-group/indigenous-data-network> (consulté en janvier 2023).
- Ignace, L., L. Burton, S. Mynott, M. Miller-Meehan, E. Olson, J. Steel, ... N. Ban, 2023. « Researchers' responsibility to uphold Indigenous rights », *Science*, vol.381, no6654, p.129-131.

- Innu Nation, s.d. Labrador Innu Cultural Facility. Adresse : https://www.innu.ca/index.php?option=com_content&view=article&id=56&Itemid=16&lang=fr (consulté en avril 2023).
- INTERACT – International Network for Terrestrial Research and Monitoring in the Arctic, 2017a. M'Clintock Channel Polar Research Cabins. Adresse : <https://eu-interact.org/field-sites/mclintock-channel-polar-research-cabins/> (consulté en mai 2022).
- INTERACT – International Network for Terrestrial Research and Monitoring in the Arctic, 2017b. Welcome to INTERACT. Adresse : <https://eu-interact.org/> (consulté en mai 2022).
- INTERACT – International Network for Terrestrial Research and Monitoring in the Arctic, s.d. Accessing the Arctic. Adresse : <https://eu-interact.org/accessing-the-arctic/> (consulté en mai 2022).
- IRA – Institut de recherche Aurora, 2019. *Doing Research in the Northwest Territories: A Guide for Researchers*, Yellowknife, NT, IRA.
- IRA – Institut de recherche Aurora, s.d.-a. About Us. Adresse : <https://nwtresearch.com/about-us> (consulté en mai 2022).
- IRA – Institut de recherche Aurora, s.d.-b. Research Projects. Adresse : <https://nwtresearch.com/research-projects> (consulté en mai 2022).
- IRA – Institut de recherche Aurora, s.d.-c. South Slave Research Centre – Fort Smith. Adresse : <https://nwtresearch.com/logistical-support/south-slave-research-centre-fort-smith> (consulté en juillet 2023).
- IRA – Institut de recherche Aurora, s.d.-d. Western Arctic Research Centre – Inuvik. Adresse : <https://nwtresearch.com/logistical-support/western-arctic-research-centre-inuvik> (consulté en juillet 2023).
- IRN – Institut de recherche du Nunavut, 2021a. *Obtaining a Research License Under Nunavut's Scientists Act: A Guide for Applicants*, Iqaluit, NU, IRN.
- IRN – Institut de recherche du Nunavut, 2021b. About Us. Adresse : <https://www.nri.nu.ca/about-us> (consulté en mai 2022).
- IRN – Institut de recherche du Nunavut, s.d. Research Field Support Units. Adresse : <https://www.nri.nu.ca/research-field-support-units> (consulté en juillet 2023).
- IRSC – Instituts de recherche en santé du Canada, 2022. Données sur les décisions de financement. Adresse : <https://webapps.cihr-irsc.gc.ca/decisions/p/main.html?lang=fr#sort=namesort%20asc&start=0&rows=20> (consulté en octobre 2022).
- IRSC – Instituts de recherche en santé du Canada, 2023. Subventions Projet : Admissibilité. Adresse : <https://cihr-irsc.gc.ca/f/49805.html> (consulté en janvier 2023).
- IRSC, CRSNG, et CRSH – Instituts de recherche en santé du Canada, Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada, et Conseil de recherches en sciences humaines du Canada, 2022. *Énoncé de politique des trois conseils : Éthique de la recherche avec des êtres humains*, Ottawa, ON, IRSC, CRSNG et CRSH.

- ISDE – Innovation, Sciences et Développement économique Canada, 2020. Introduction aux droits de propriété intellectuelle et à la protection du savoir et des expressions culturelles autochtones au Canada. Adresse : <https://ised-isde.canada.ca/site/strategie-propriete-intellectuelle/fr/introduction-aux-droits-propriete-intellectuelle-protection-savoir-expressions-culturelles> (consulté en janvier 2023).
- Iseke, J., 2013. « Indigenous storytelling as research », *International Review of Qualitative Research*, vol.6, no4, p.559-577.
- ITK – Inuit Tapiriit Kanatami, 2011. *First Canadians, Canadians First: National Strategy on Inuit Education 2011*, Ottawa, ON, ITK.
- ITK – Inuit Tapiriit Kanatami, 2016. *National Inuit Suicide Prevention Strategy*, Ottawa, ON, ITK.
- ITK – Inuit Tapiriit Kanatami, 2018a. *National Inuit Strategy on Research*, Ottawa, ON, ITK.
- ITK – Inuit Tapiriit Kanatami, 2018b. *Social & Economic Inequality in Inuit Nunangat*, Ottawa, ON, ITK.
- ITK – Inuit Tapiriit Kanatami, 2018c. *National Inuit Strategy on Research: Implementation Plan*, Ottawa, ON, ITK.
- ITK – Inuit Tapiriit Kanatami, 2019. *Inuit Nunangat Housing Strategy*, Ottawa, ON, ITK.
- ITK – Inuit Tapiriit Kanatami, 2020. *Inuit Post-Secondary Education Strategy: Raising Education Attainment Rates*, Ottawa, ON, ITK.
- ITK – Inuit Tapiriit Kanatami, 2021. *Inuit Nunangat Food Security Strategy*, Ottawa, ON, ITK.
- ITK – Inuit Tapiriit Kanatami, 2023. National Inuit Student Gathering. Adresse : <https://www.eventbrite.ca/e/national-inuit-student-gathering-2023-tickets-506710162737> (consulté en mai 2023).
- ITK et IRN – Inuit Tapiriit Kanatami et Institut de recherche du Nunavut, 2007. *Negotiating Research Relationships with Inuit Communities: A Guide for Researchers*, Ottawa, ON et Iqaluit, NU, ITK et IRN.
- Ittaq – Ittaq Heritage and Research Centre, 2021a. About Ittaq. Adresse : <https://itaaq.ca/about/> (consulté en mai 2022).
- Ittaq – Ittaq Heritage and Research Centre, 2021b. Research. Adresse : <https://itaaq.ca/research/> (consulté en mai 2022).
- Ittaq – Ittaq Heritage and Research Centre, s.d.-a. *Template - Letter of Intent - Potential Research Applicants to Clyde River, NU*, Clyde River, NU, Ittaq.
- Ittaq – Ittaq Heritage and Research Centre, s.d.-b. On the Land. Adresse : <https://itaaq.ca/on-the-land/> (consulté en mai 2023).
- Jack, J. C., 2020. *Land and Peoples Relationship Model*, Ottawa, ON, L'institut canadien des urbanistes.
- Jamal, M., 2022. ITK Looking to Make It Easier for Organizations to Share Information Across Inuit Nunangat. Adresse : <https://nunatsiaq.com/stories/article/itk-looking-to-make-it-easier-for-organizations-to-share-information-across-inuit-nunangat/> (consulté en juin 2023).

- Jessen Williamson, K., S. Fusco, A. Gladii, T. M. Winsnes Johansen, S. Seabrook Kendall, S. L. Kjærgaard, ... B. Þorvaldsdóttir, 2021. « Indigeneity, Gender, Violence and Reconciliation », dans *Pan-Arctic Report, Gender Equality in the Arctic, Phase 3*. Akureyri, Islande, Icelandic Arctic Cooperation Network.
- Kalluak, M., 2017. « About Inuit Qaujimagatuqangit », dans J. Karetak, F. Tester, et S. Tagalik (éd.), *Inuit Qaujimagatuqangit: What Inuit Have Always Known to Be True*. Winnipeg, MB, Fernwood Publishing.
- Kativik Ilisarniliriniq, 2016. *Strategic Plan 2016–2023*, Saint-Laurent, QC, Kativik Ilisarniliriniq.
- Kelley, A., A. Belcourt-Dittloff, C. Belcourt, et G. Belcourt, 2013. « Research ethics and Indigenous communities », *American Journal of Public Health*, vol.103, no12, p.2146–2152.
- KFN – K’atl’odeeche First Nation, 2015. *Development Plan Dene Wellness Centre Project*, Hay River, NT, Dene Wellness Centre.
- Kitikmeot Heritage Society, s.d.-a. Knowledge Renewal and Transfer. Adresse : <https://www.kitikmeotheritage.ca/knowledge> (consulté en mai 2023).
- Kitikmeot Heritage Society, s.d.-b. Inuinnaqtun Language Survival. Adresse : <https://www.kitikmeotheritage.ca/language> (consulté en mai 2023).
- KNR – Kalaallit Nunaata Radioa, s.d. Kalaallit Nunaata Radioa. Adresse : <https://knr.gl/kl/knr-radio> (consulté en juin 2023).
- KSDPP – Kahnawake Schools Diabetes Prevention Project, 2007. *KSDPP Code of Research Ethics*, Kahnawá:ke, QC, KSDPP.
- Kuhn, N. S., M. Parker, et C. Lefthand-Begay, 2020. « Indigenous research ethics requirements: An examination of six Tribal institutional review board applications and processes in the United States », *Journal of Empirical Research on Human Research Ethics*, vol.15, no4, p.279–291.
- Kukutai, T. et J. Taylor, 2016. « Data Sovereignty for Indigenous Peoples: Current Practice and Future Needs », dans Kukutai, T. et J. Taylor (éd.), *Indigenous Data Sovereignty: Toward an Agenda*. Canberra, Australie, Australian National University Press.
- Kutz Research Group, 2022. *Muskox and Caribou Health Monitoring Program: Activity Update June 2022*, Calgary, AB, Université de Calgary.
- Lamberink, L., 2022. *N.W.T. First Nation to Rebuild Climate Research Station Ravaged by Late-Season Wildfire*. Adresse : <https://www.cbc.ca/news/canada/north/scotty-creek-research-station-fire-1.6625171> (consulté en juillet 2023).
- Langton, M., K. Smith, V. Russ, et A. Sinni, 2022. Indigenous Data Governance for the 21st Century. Adresse : <https://pursuit.unimelb.edu.au/articles/indigenous-data-governance-for-the-21st-century> (consulté en janvier 2023).
- Lavalée, L., 2020. « Chapter 7: Is Decolonization Possible in the Academy? », dans Cote-Meek, S. et T. Moeke-Pickering (éd.), *Decolonizing and Indigenizing Education in Canada*, Toronto, ON, Canadian Scholars.

- Li, J., 2021. Inuit Elder Remembers His First Day at Residential School: 'I Was Kidnapped.'
Adresse : <https://www.insideedition.com/inuit-elder-remembers-his-first-day-at-residential-school-i-was-kidnapped-68723> (consulté en mars 2023).
- L'Initiative d'innovation autochtone, 2021. *Indigenous Knowledges and Data Governance Protocol*, Toronto, ON, L'Initiative d'innovation autochtone.
- Ljubicic, G. J., R. Mearns, S. Okpakok, et S. Robertson, 2022. « Nunami iliharniq (Learning from the land): Reflecting on relational accountability in land-based learning and cross-cultural research in Uq̄suqtuuq (Gjoa Haven, Nunavut) », *Arctic Science*, vol.8, p.252-291.
- LOOKNorth, 2020. Who We Are. Adresse : <https://looknorth.org/who-we-are/> (consulté en mai 2022).
- Love, R. P., B.-J. Hardy, C. Heffernan, A. Heyd, M. Cardinal-Grant, L. Sparling, ... R. Long, 2022. « Developing data governance agreements with Indigenous communities in Canada », *Health and Human Rights*, vol.24, no1, p.21-33.
- Maïam nayri Wingara, s.d. Key Principles. Adresse : <https://www.maïamnayriwingara.org/key-principles> (consulté en octobre 2023).
- MakeWay, s.d. The North. Adresse : <https://makeway.org/where-we-work/the-north/> (consulté en juin 2023).
- Makivvik Corporation, s.d. Centre de recherche du Nunavik. Adresse : <https://www.makivvik.ca/fr/centre-de-recherche-du-nunavik/> (consulté en octobre 2023).
- MAPC – Maritime Aboriginal Peoples Council, 2011. *Iskenisk Declaration on the Access, Use, and Fair and Equitable Sharing of Benefits Arising Out of the Utilization of Genetic Resources and Associated Traditional Knowledge in Canada*, Iskenisk, NS, MAPC.
- MAPC – Maritime Aboriginal Peoples Council, 2015. *Petkoutkoyek Statement on the Access, Use, and Fair and Equitable Sharing of Benefits Arising Out of the Utilization of Genetic Resources and Associated Traditional Knowledge in Canada*, Moncton, NB, MAPC.
- Mashford-Pringle, A., C. Skura, S. Stutz, et T. Yohathasan, 2021. *Supplementary Report for the Chief Public Health Officer of Canada's Report on the State of Public Health in Canada*, Ottawa, ON, Waakebiness-Bryce Institute for Indigenous Health, Dalla Lana School of Public Health, Université de Toronto.
- Mastercard Foundation, s.d. EleV Anchor Collaborative Partnerships. Adresse : <https://mastercardfdn.org/elev-anchor-collaborative-partnerships/> (consulté en janvier 2023).
- McBride, K., 2019. *Data Resources and Challenges for First Nations Communities: Document Review and Position Paper*, Calgary, AB, The Alberta First Nations Information Governance Centre.
- McGrath, J. T., 2018. *The Qaggiq Model: Toward a Theory of Inuktitut Knowledge Renewal*, Iqaluit, NU, Nunavut Arctic College Media.
- McKechnie, J., 2015. « Education as reconciliation: Resorting to Inuit Nunangat », *Journal of Curriculum and Teaching*, vol.4, no1, p.56-67.

- Meredith, M., M. Sommerkorn, S. Cassotta, C. Derksen, A. Ekayin, A. Hollowed, ... E. A. G. Schuur, 2019. « Polar Regions », dans le *Rapport spécial du GIEC sur L'océan et la cryosphère dans le contexte du changement climatique*, New York, NY.
- Meyer, M. A., 2005. « Remembering our future: Higher education quality assurance and Indigenous epistemology », *WINHEC: International Journal of Indigenous Education Scholarship*, vol.1, p.18-27.
- Miner, K., L. Canavera, J. Gonet, K. Luis, M. Maddox, P. McCarney, ... J. Rattlingleaf, 2023. « The co-production of knowledge for climate science », *Nature Climate Change*, vol.13, no4, p.307-308.
- Moore, C., H. E. Castledon, S. Tirone, et D. Martin, 2017. « Implementing the Tri-Council policy on ethical research involving Indigenous peoples in Canada: So, how's that going in Mi'kma'ki? », *The International Indigenous Policy Journal*, vol.8, no2, p.1-19.
- MPO – Pêches et Océans Canada, 2023. Pêches et Océans Canada dans la région de l'Arctique. Adresse : <https://www.dfo-mpo.gc.ca/regions/arctic-arctique/index-fra.html> (consulté en juillet 2023).
- MUN – Memorial University, 2021a. School of Arctic and Subarctic Studies. Adresse : <https://www.mun.ca/labradorcampus/school-of-arctic-and-subarctic-studies/> (consulté en mai 2022).
- MUN – Memorial University, 2021b. *Labrador Campus of Memorial University: Constitution of the Academic Council of the School of Arctic and Subarctic Studies*, Happy Valley-Goose Bay, NL, MUN.
- MUN – Memorial University, s.d.-a. Graduate Degrees in Arctic & Subarctic Futures | Labrador Campus. Adresse : <https://www.mun.ca/labradorcampus/programs/graduate-/graduate-degrees-in-arctic-and-subarctic-futures/> (consulté en juillet 2023).
- MUN – Memorial University, s.d.-b. Bachelor of Education (Primary/Elementary) Nunatsiavut/Inuktitut Option. Adresse : <https://www.mun.ca/educ/programs/undergraduate-programs/primary--elementary/bachelor-of-education-primarelementary-nunatsi/> (consulté en mai 2023).
- MUN – Memorial University, s.d.-c. *Bachelor of Education (Primary/Elementary) for Nunatsiavut*, Happy Valley-Goose Bay, NL, MUN.
- MUN – Memorial University, s.d.-d. Undergraduate. Adresse : <https://www.mun.ca/labradorcampus/programs/undergraduate/> (consulté en mai 2023).
- MUN – Memorial University, s.d.-e. Graduate. Adresse : <https://www.mun.ca/labradorcampus/programs/graduate-/> (consulté en mai 2023).
- MUN – Memorial University, s.d.-f. For Researchers: Doing Indigenous Research in a Good Way. Adresse : <https://www.mun.ca/research/indigenous-research-at-memorial/for-researchers-doing-indigenous-research/> (consulté en janvier 2023).
- NAC – Collège de l'Arctique du Nunavut, s.d.-a. Piqqusilirivvik Inuit Cultural Learning Facility. Adresse : <https://www.arcticcollege.com/piqqusilirivvik> (consulté en juin 2023).

- NAC – Collège de l'Arctique du Nunavut, s.d.-b. Education. Adresse : <https://www.arcticcollege.com/education> (consulté en août 2023).
- NAC – Collège de l'Arctique du Nunavut, s.d.-c. Law. Adresse : <https://www.arcticcollege.com/law> (consulté en juin 2023).
- NAC Media – Collège de l'Arctique du Nunavut Media, s.d. About Us. Adresse : <https://nacmedia.ca/about> (consulté en août 2023).
- NationsConnect, s.d. Home. Adresse : <https://nationsconnect.ca/> (consulté en juillet 2023).
- Native Languages, s.d. Native American Legends: Yamozha (Yamoria). Adresse : <http://www.native-languages.org/morelegends/yamozha.htm> (consulté en mai 2023).
- NBDC – Native BioData Consortium, s.d. The Native BioData Consortium. Adresse : <https://nativebio.org/> (consulté en mars 2023).
- NCAI – National Congress of American Indians, 2018. *The State of Tribal Data Capacity in Indian Country: Key Findings from the Survey of Tribal Data Practices*, Washington, D.C., NCAI Policy Research Center.
- NERC – Natural Environment Research Council, 2022. Canada-Inuit Nunangat-United Kingdom Arctic Research Programme 2021-2025 (CINUK). Adresse : <https://www.arctic.ac.uk/research/canada-inuit-nunangat-united-kingdom-arctic-research-programme-2021-2025-cinuk/> (consulté en octobre 2022).
- NHF, Stratos Inc., et POLAIRE – Conférence sur le logement dans le Nord, Stratos Incorporated, et Savoir polaire Canada, 2019. *Recommandations sur la politique sur le logement dans le Nord*, Ottawa, ON, NHF, Stratos Inc., et POLAIRE.
- NIAB – National Indigenous Accreditation Board, 2021. Accredited Members. Adresse : <http://www.niab.ca/niab-community/accredited-members/> (consulté en janvier 2023).
- NIAB – National Indigenous Accreditation Board, s.d. BQU. Adresse : <http://www.niab.ca/bqu/> (consulté en juin 2023).
- Nickels, S. et C. Knotsch, 2012. « Inuit perspectives on research ethics: The work of Inuit Nipingit », *Études/Inuit/Studies*, vol.35, no1-2, p.57-81.
- NSF – National Science Foundation, 2023. Navigating the New Arctic. Adresse : <https://www.nsf.gov/geo/opp/arctic/nna/index.jsp> (consulté en mai 2023).
- Nunatsiavut Research Centre, 2021. About. Adresse : <https://nunatsiavutresearchcentre.com/about/> (consulté en mai 2022).
- Nunatsiavut Research Centre, s.d. Nunatsiavut Government Research. Adresse : <https://nunatsiavutresearchcentre.com/research/> (consulté en juin 2023).
- Nunavik Sivunitsavut, s.d. About Us. Adresse : <https://sivunitsavut.ca/about-us/> (consulté en mars 2023).
- Nunavut Sivuniksavut, s.d.-a. About Us. Adresse : <https://nunavutsivuniksavut.ca/about-us> (consulté en janvier 2023).
- Nunavut Sivuniksavut, s.d.-b. Programs. Adresse : <https://www.nunavutsivuniksavut.ca/programs> (consulté en août 2023).

- OMPI – L'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle, 2012. *Propriété intellectuelle relative aux ressources génétiques, aux savoirs traditionnels et aux expressions culturelles traditionnelles*, Genève, Suisse, OMPI.
- OMPI – L'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle, 2020. *Propriété intellectuelle relative aux ressources génétiques, aux savoirs traditionnels et aux expressions culturelles traditionnelles*, Genève, Suisse, OMPI.
- ONU – Organisation des Nations Unies, 2007. *United Nations Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones*, New York, NY, ONU.
- ONU – Organisation des Nations Unies, 2011. *Protocole de Nagoya sur l'accès aux ressources génétiques et le partage juste et équitable des avantages découlant de leur utilisation relatif*, New York, NY, secrétariat de la convention sur la diversité biologique
- Oosthoek, S., 2022. Un Cercle de leadership autochtone en recherche prend forme. Adresse : https://www.affairesuniversitaires.ca/actualites/actualites-article/un-cercle-de-leadership-autochtone-en-recherche-prend-forme/?_ga=2.250746566.1111762146.1694362624-1748797589.1694362624 (consulté en juillet 2022).
- Osipov, I. A., G. Radford, D. W. Aksnes, L. Kullerud, et D. Hirshberg, 2017. *International Arctic Research: Analyzing Global Funding Trends: A Pilot Report (2017 Update)*, Londres, Royaume-Uni, Digital Science Reports.
- PACFNI – President's Advisory Committee on First Nation Initiatives, 2007. *President's Advisory Committee on First Nation Initiatives: Mission and Mandate*, Whitehorse, YT, Yukon College.
- Pawankafund, s.d. About Us. Adresse : <https://pawankafund.org/about-us/> (consulté en mars 2023).
- PDC – Polar Data Catalogue, s.d. Polar Data Catalogue. Adresse : <https://www.polardata.ca/> (consulté en avril 2023).
- PEARL – Polar Environment Atmospheric Research Laboratory, s.d. Facilities. Adresse : <https://www.pearl-candac.ca/website/index.php/facilities/> (consulté en mai 2023).
- Pedersen, C., M. Otokiak, I. Koonoo, J. Milton, E. Maktar, A. Anaviapiak, ... S. Elverum, 2020. « SciQ: An invitation and recommendations to combine science and Inuit Qaujimaqtuqangit for meaningful engagement of Inuit communities in research », *Arctic Science*, vol.6, no3, p.326-339.
- PIA – Prix Inspiration Arctique, 2023. *\$1 Million Category: Nomination Guide 2023*, Ottawa, ON, PIA.
- PIA – Prix Inspiration Arctique, s.d.-a. À propos du Prix Inspiration Arctique. Adresse : <https://arcticinspirationprize.ca/fr/the-prize/about/> (consulté en janvier 2023).
- PIA – Prix Inspiration Arctique, s.d.-b. Admissibilité. Adresse : <https://arcticinspirationprize.ca/fr/nomination-selection/admissibilite/> (consulté en janvier 2023).
- POLAIRE – Savoir polaire Canada, 2016. Bienvenue à la Station canadienne de recherche dans l'Extrême-Arctique. Adresse : <https://www.canada.ca/en/polar-knowledge/CHARScampus.html> (consulté en mai 2023).

- POLAIRE – Savoir polaire Canada, 2022. Des équipes de recherches Canadiennes, Inuites et Britanniques réputées mettront en œuvre un nouveau programme de recherche dans l'arctique. Adresse : <https://www.canada.ca/en/polar-knowledge/news/2022/05/successful-canadian-inuit-and-uk-research-teams-announced-for-major-new-arctic-research-programme.html> (consulté en octobre 2022).
- Polidoro, A., A. Perrin, C. Buttle, R. Sinclair, et G. Ljubicic, 2022. *Research Trends in Nunavut Based on Scientific Research Licenses (2004-2019)*, s.l., McMaster University, Carleton University et Nunavut Research Institute.
- Pongérard, J., 2017. « Nuna: Naming the Inuit land, imagining Indigenous community », *Journal of Northern Studies*, vol.11, no1, p.37-51.
- PWNHC – Prince of Wales Northern Heritage Centre, s.d. Yamória: The One Who Travels. Adresse : <https://www.nwtexhibits.ca/yamoria/> (consulté en mai 2023).
- Pye Centre, s.d. Overview. Adresse : <https://pye-centre.ca/about/overview/> (consulté en juin 2023).
- QHRC – Qaujigiartiit Health Research Centre, 2019. Our Story. Adresse : <https://www.qhrc.ca/our-approach/our-story/> (consulté en mai 2022).
- Qitsualik, R. A., 2013. « Inummarik: Self-Sovereignty in Classic Inuit Thought », dans Nickels, S., K. Kelley, C. Grable, M. Lougheed, et Kuptana (réd.), *Nilliajut. Inuit Perspectives on Security, Patriotism and Sovereignty*. Ottawa, ON, Inuit Tapiriit Kanatami.
- Qitsualik-Tinsley, R. et S. Qitsualik-Tinsley, 2023. « Le combat de la lumière et l'obscurité » (A. Uttuvak, Trans. Inuktitut-Anglais; F. Boukenbouche, Trans. Anglais-Français), dans *Comment sont-elles nées? Histoires inuites sur leur naissance (Qanuq Pinngurnimata: Inuit Stories of Creation)*. Iqaluit, NU, Inhabit Media Inc. (Travail original publié en 2015).
- QNIHS – Qanuippitaa? National Inuit Health Survey, 2022. *Inuit Self Determination in Research through the Qanuippitaa? National Inuit Health Survey*, communication présentée dans le cadre du ArcticNet Réunion scientifique annuelle 2022, Toronto, ON.
- QNIHS – Qanuippitaa? National Inuit Health Survey, s.d. FAQ Adresse : <https://nationalinuithealthsurvey.ca/nihs-faq/> (consulté en mars 2023).
- QTC – Qikiqtani Truth Commission, 2014. *QTC Final Report: Achieving Saimaqatigiingniq*, Iqaluit, NU, Qikiqtani Inuit Association.
- Québec vacances, s.d. Airports – Nunavik. Adresse : https://www.quebecgetaways.com/airport_nunavik?&listmode=2 (consulté en août 2023).
- Qulaut, G. Q., 2018. « Capturing Souls: Beginnings of Oral History Work in Igloolik », dans MacDonald, J. et N. Wachowich (réd.), *The Hands' Measure: Essays Honouring Leah Aksaajuq Otak's Contribution to Arctic Science*. Iqaluit, NU, Nunavut Arctic College Media.
- Qumaq, T., 1991. *Inuit Uqausillaringit: Ulirnaigutiit.*, Québec, QC, Association inuksiutiit katimajit.

- Rainie, S. C., T. Kukutai, M. Walter, O. L. Figueroa-Rodríguez, J. Walker, et P. Axelsson, 2019. « Issues in Open Data—Indigenous Data Sovereignty », dans Davies, T., S.B. Walker, M. Rubinstein, et F. Perini (réd.), *The State of Open Data: Histories and Horizons*. Le Cap, Afrique du Sud, African Minds and International Development Research Centre.
- RCAANC – Relations Couronne–Autochtones et Affaires du Nord Canada, 2013. Tentatives en vue de réformer ou de révoquer la Loi sur les Indiens. Adresse : <https://www.rcaanc-cirnac.gc.ca/fra/1323350306544/1544711580904> (consulté en juillet 2023).
- RCAANC – Relations Couronne–Autochtones et Affaires du Nord Canada, 2021a. Programmes de financement. Adresse : <https://www.rcaanc-cirnac.gc.ca/fra/1591290033278/1591290088284> (consulté en janvier 2023).
- RCAANC – Relations Couronne–Autochtones et Affaires du Nord Canada, 2021b. Programme de surveillance du climat dans les collectivités autochtones. Adresse : <https://www.rcaanc-cirnac.gc.ca/fra/1509728370447/1594738205979> (consulté en mai 2023).
- RCAANC – Relations Couronne–Autochtones et Affaires du Nord Canada, 2021c. Affaires circumpolaires et RCAANC. Adresse : <https://www.rcaanc-cirnac.gc.ca/fra/1100100035286/1609864298062> (consulté en mai 2022).
- RCAANC – Relations Couronne–Autochtones et Affaires du Nord Canada, 2023. Changements climatiques dans les communautés autochtones et nordiques. Adresse : <https://www.rcaanc-cirnac.gc.ca/fra/1100100034249/1594735106676> (consulté en mai 2023).
- RCORN – Réseau canadien des opérateurs de recherche nordique, 2015. *Aulavik National Park (Green Cabin)*, S.I., RCORN.
- Reardon, S., 2021. « ‘We’re problem solvers’: Research administrators offer guidance to working scientists », *Nature*, vol.595, no7866, p.321–322.
- Redvers, N., Y. Celidwen, C. Schultz, O. Horn, C. Githaiga, M. Vera, ... B. Blondin, 2022. « The determinants of planetary health: An Indigenous consensus perspective », *The Lancet Planetary Health*, vol.6, no2, p.e156–e163.
- Redvers, N., C. A. Faerron Guzmán, et M. W. Parkes, 2023. « Towards an educational praxis for planetary health: A call for transformative, inclusive, and integrative approaches for learning and relearning in the Anthropocene », *The Lancet Planetary Health*, vol.7, no1, p.e77–e85.
- Reed, T., 2021. « Indigenous dignity and the right to be forgotten », *Brigham Young University Law Review*, vol.46, no4, p.1119–1148.
- Ries, B., 2016. How Research Offices Can Help Simplify Your Grant Application Process. Adresse : <https://www.universityaffairs.ca/career-advice/career-advice-article/research-offices/> (consulté en juin 2023).

- Riva, M., K. Perreault, P. Dufresne, C. Fletcher, G. Muckle, L. Potvin, ... M. Baron, 2020. « Social housing construction and improvements in housing outcomes for Inuit in Northern Canada », *Housing Studies*, vol.36, no7, p.973-993.
- RNCAN – Ressources naturelles Canada, 2015. *Programme du plateau continental polaire*, Ottawa, ON, RNCAN.
- RNCAN – Ressources naturelles Canada, 2019. Sciences de l'arctique. Adresse : <https://natural-resources.canada.ca/science-data/data-analysis/arctic-science/10711> (consulté en juillet 2023).
- RNCAN – Ressources naturelles Canada, 2021. Programme du plateau continental polaire : projets financés. Adresse : <https://www.nrcan.gc.ca/science-and-data/science-and-research/arctic-science/polar-continental-shelf-program/current-projects/10009> (consulté en janvier 2023).
- RNCAN – Ressources naturelles Canada, 2023. Soutien à la recherche : logistique dans l'Arctique et équipement sur le terrain pour le reste du Canada. Adresse : <https://natural-resources.canada.ca/science-and-data/science-and-research/arctic-science/research-support-arctic-logistics-and-field-equipment-for-across-canada/10003> (consulté en juillet 2023).
- Rodon, T., F. Lévesque, et S. Kennedy Dalseg, 2015. « Qallunaaliqutut: Inuit students' experiences of postsecondary education in the South », *McGill Journal of Education*, vol.50, no1, p.97-188.
- Rogers, S., 2017. Nunavik Sivunitsavut Officially Opens Its Doors. Adresse : https://nunatsiaq.com/stories/article/65674/nunavik_sivuniksavut_officially_opens_its_doors/ (consulté en juin 2023).
- Roorda, S., 2009. « The real cost of the NSERC peer review is less than 5% of a proposed baseline grant », *Accountability in Research*, vol.16, no4, p.229-231.
- SAC – Services aux Autochtones Canada, 2023a. *First Nations Location*, Gatineau, QC, Gouvernement du Canada.
- SAC – Services aux Autochtones Canada, 2023b. *Inuit Communities Location*, Gatineau, QC, Gouvernement du Canada.
- Sámi allaskuvla, s.d. About Sámi University of Applied Sciences. Adresse : <https://samas.no/en/node/204> (consulté en janvier 2023).
- Schanche, F., S. Weinmann, et Y. Roubideaux, 2000. « Recruitment of American Indians and Alaska Natives into clinical trials », *Annals of Epidemiology*, vol.10, no8, p.541-548.
- SCRS – Scotty Creek Research Station, s.d.-a. Application For a Research Licence. Adresse : https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSe6hY6c4mLG2OqJmkNF9-6Dm7lTclpkqc9MAwCh7YZMwqaY_A/viewform?embedded=true&usp=embed_facebook (consulté en mai 2023).

- SCRS – Scotty Creek Research Station, s.d.-b. About Us. Adresse : <http://www.scottycreek.com/site/about> (consulté en octobre 2023).
- Secrétariat de la CDB – Secrétariat de la Convention sur la Diversité Biologique, 2010. *Introduction to Access and Benefit-Sharing*, New York, NY, l'Organisation des Nations Unies.
- SIKU, s.d.-a. SIKU: The Indigenous Knowledge Social Network. Adresse : <https://siku.org/about> (consulté en janvier 2023).
- SIKU, s.d.-b. Terms of Use for Siku Platform. Adresse : <https://siku.org/terms> (consulté en janvier 2023).
- SmartICE, 2021. *SmartICE in Your Community*, St. John's, NL, SmartICE.
- SmartICE, s.d. Who We Are. Adresse : <https://smartice.org/who-we-are/> (consulté en mai 2022).
- Snipp, C. M., 2016. « What Does Data Sovereignty Imply: What Does it Look Like? », dans Kukutai, T. et J. Taylor (réd.), *Indigenous Data Sovereignty: Toward an Agenda*. Canberra, Australie, Australian National University Press.
- Southwick, T., S. Darling, et B. Hancock, s.d. *What About the Land and the Water? Yukon First Nations Worldviews and the Research Ethics Process*, Whitehorse, YT, Yukon Research Centre.
- StatCan – Statistique Canada, 2018. Enquête auprès des peuples autochtones (EAPA). Adresse : https://www23.statcan.gc.ca/imdb/p2SV_f.pl?Function=getSurvey&SDDS=3250 (consulté en mai 2023).
- StatCan – Statistique Canada, 2022a. Dépenses et main d'oeuvre scientifiques fédérales, activités dans les sciences sociales et les sciences naturelles. Adresse : https://www23.statcan.gc.ca/imdb/p2SV_f.pl?Function=getSurvey&SDDS=4212 (consulté en octobre 2022).
- StatCan – Statistique Canada, 2022b. Dépenses de l'administration fédérale en sciences et technologie, selon le type de science, le secteur d'exécution et par géographie (x 1 000 000). Adresse : https://www150.statcan.gc.ca/t1/tbl1/fr/cv.action?pid=2710001201&request_locale=fr (consulté en octobre 2022).
- StatCan – Statistique Canada, 2023a. Tableau : 37-10-0130-01 Niveau de scolarité de la population âgée de 25 à 64 ans, selon le groupe d'âge et le sexe, Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), Canada, provinces et territoires. Adresse : https://www150.statcan.gc.ca/t1/tbl1/fr/tv.action?pid=3710013001&request_locale=fr (consulté en janvier 2023).
- StatCan – Statistique Canada, 2023b. Tableau 98-10-0420-01 Obtention d'un diplôme d'études secondaires, selon l'identité autochtone, la géographie autochtone et la situation d'activité : Canada, provinces et territoires. Adresse : https://www150.statcan.gc.ca/t1/tbl1/fr/tv.action?pid=9810042001&request_locale=fr (consulté en juin 2023).
- StatCan – Statistique Canada, 2023c. Tableau 98-10-0417-01 Fréquentation scolaire, selon l'identité autochtone et la géographie autochtone : Canada, provinces et territoires. Adresse : https://www150.statcan.gc.ca/t1/tbl1/fr/tv.action?pid=9810041701&request_locale=fr (consulté en janvier 2023).

- StatCan – Statistique Canada, 2023d. Multiplicateurs d'entrées-sorties, niveau détail. Adresse : https://www150.statcan.gc.ca/t1/tbl1/fr/tv.action?pid=3610059401&request_locale=fr (consulté en mai 2023).
- Steinhauer, E., T. Cardinal, M. Higgins, B. Madden, N. Steinhauer, P. Steinhauer, ... B. Cardinal, 2020. « Chapter 5: Thinking with Kihkipiw: Exploring an Indigenous Theory of Assessment and Evaluation for Teacher Education », dans Cote-Meek, S. et T. Moeke-Pickering (réd.), *Decolonizing and Indigenizing Education in Canada*. Toronto, ON, Canadian Scholars.
- TC – Transports Canada, 2020. Les Transports au Canada 2020 – un survol Nord du Canada. Adresse : <https://tc.canada.ca/fr/services-generaux/transparence/gestion-rapports-ministeriels/rapports-annuels-transports-canada/nord-canada> (consulté en avril 2023).
- Te Mana Raraunga, s.d. Ngā mihi ki a koutou katoa. Adresse : <https://www.temanararaunga.maori.nz/> (consulté en octobre 2022).
- TECs – Tribal Epidemiology Centers, s.d.-a. Tribal Epidemiology Centers: Advancing Public Health in Indian Country. Adresse : <https://tribalepicenters.org/> (consulté en janvier 2023).
- TECs – Tribal Epidemiology Centers, s.d.-b. History. Adresse : <https://tribalepicenters.org/history/> (consulté en janvier 2023).
- The Firelight Group, 2022. *The Firelight Group: Community-based Research Since 2010*, Vancouver, BC, The Firelight Group.
- The Firelight Group et ICHR – The Firelight Group et Institute for Circumpolar Health Research, 2022. *Pathway for community dialogue on Indigenous health data governance*, Yellowknife, NT, The Firelight Group et ICHR.
- The Torngats, 2022. Research. Adresse : <https://thetorngats.com/research/> (consulté en mai 2022).
- Thunderbird Partnership Foundation, 2016. *Terre de guérison : Élaboration d'un modèle de prestation de services axés sur la terre pour les Premières Nations*, Bothwell, ON, Thunderbird Partnership Foundation.
- TKDL – Traditional Knowledge Digital Library, s.d. About TKDL. Adresse : <http://www.tkdlib.res.in/tkdlib/langdefault/common/Abouttkdl.asp?GL=Eng> (consulté en février 2023).
- TMBCI – Turtle Mountain Band of Chippewa Indians, 2014. *Turtle Mountain Band of Chippewa Indians Research Protection Act*, Belcourt, ND, TMBCI.
- TNI – Taqramiut Nipingat Inc., s.d. About. Adresse : <https://www.tni-rtn.com/about/> (consulté en mai 2023).
- TNRG – Tribal Nations Research Group, s.d. Research and Development. Adresse : <https://tnrg.org/research-review-board> (consulté en janvier 2023).
- Tone-Pah-Hote, T. et N. Redvers, 2022. « The commercialization of biospecimens from Indigenous Peoples: A scoping review of benefit-sharing », *Frontiers in Medicine*, vol.9, p.978826.

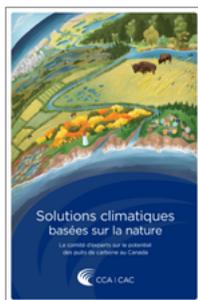
- Tuhiwai Smith, L., 2021. *Decolonizing Methodologies: Research and Indigenous Peoples*, 3^e édition, Londres, Royaume-Uni, Zed Books Ltd.
- UALberta – Université d'Alberta, s.d.-a. Engage North. Adresse : <https://www.ualberta.ca/north/engage-north/index.html> (consulté en juin 2023).
- UALberta – Université d'Alberta, s.d.-b. How it Works. Adresse : <https://www.ualberta.ca/north/engage-north/how-it-works/index.html> (consulté en juin 2023).
- UArctic – Université de l'Arctique, s.d. *Avatitsinni*, Rovaniemi, Finlande, UArctic.
- UBC – Université de la Colombie-Britannique, s.d. About PSI. Adresse : <https://www.grad.ubc.ca/psi/about> (consulté en mai 2023).
- UnBQ – University nuhelot'ine thaiyots'i nistameyimâkanak Blue Quills, s.d.-a. About Us. Adresse : <https://www.bluequills.ca/About> (consulté en janvier 2023).
- UnBQ – University nuhelot'ine thaiyots'i nistameyimâkanak Blue Quills, s.d.-b. Our Philosophy. Adresse : <https://www.bluequills.ca/About/Philosophy> (consulté en janvier 2023).
- UnBQ – University nuhelot'ine thaiyots'i nistameyimâkanak Blue Quills, s.d.-c. Mandate. Adresse : <https://www.bluequills.ca/About/Mandate> (consulté en juin 2023).
- USask – Université de la Saskatchewan, s.d. Nunavut Law Program. Adresse : <https://law.usask.ca/programs/nunavut-law-program.php> (consulté en juin 2023).
- USIDSN – United States Indigenous Data Sovereignty Network, s.d. Promoting Indigenous Data Sovereignty Through Decolonizing Data and Indigenous Data Governance. Adresse : <https://web.archive.org/web/20220524111646/https://usindigenousdata.org/> (consulté en mai 2022).
- UW SPH – University of Washington School of Public Health, 2019. Impacts of Unresolved Trauma on American Indian Health Equity. Adresse : <https://www.youtube.com/watch?v=fS7WKxDtkwY> (consulté en avril 2023).
- Watkins, M., 1977. *The Dene Nation, The Colony Within*, Toronto, ON, University of Toronto Press.
- WCRP – World Climate Research Programme, s.d. CORDEX Region 11: Arctic. Adresse : <https://cordex.org/domains/region-11-arctic/> (consulté en mai 2023).
- Weston Family Foundation, s.d. Northern Science and Knowledge. Adresse : <https://westonfoundation.ca/northern-science-and-knowledge/> (consulté en janvier 2023).
- Whose Land, s.d. Whose Land—Bienvenue ! Adresse : <https://www.whose.land/fr> (consulté en juillet 2023).
- Williams, K., U. Umangay, et S. Brant, 2020. « Advancing Indigenous research sovereignty: Public administration trends and the opportunity for meaningful conversations in Canadian research governance », *International Indigenous Policy Journal*, vol.11, no1, p.1-22.
- Williamson, M. et L. Harrison, 2010. « Providing culturally appropriate care: A literature review », *International Journal of Nursing Studies*, vol.27, p.761-769.

- Wilson, K., A. Arreak, Sikumiut Committee, T. Bell, et G. Ljubicic, 2021. « The Mittimatalik siku asijjipallianinga (sea ice climate atlas): How Inuit knowledge, earth observations, and sea ice charts can fill IPCC climate knowledge gaps », *Frontiers in Climate*, vol.3, p.715105.
- Wilson, K. J., T. Bell, A. Arreak, B. Koonoo, D. Angnatsiak, et G. J. Ljubicic, 2020. « Changing the role of non-Indigenous research partners in practice to support Inuit self-determination in research », *Arctic Science*, vol.6, no3, p.127-153.
- WINHEC – World Indigenous Nations Higher Education Consortium, 2021. *Constitution of the World Indigenous Nations Higher Education Consortium*, Honolulu, HI, WINHEC.
- WINHEC – World Indigenous Nations Higher Education Consortium, s.d.-a. Accredited Institutions. Adresse : <https://winhec.org/accredited> (consulté en janvier 2023).
- WINHEC – World Indigenous Nations Higher Education Consortium, s.d.-b. About Us. Adresse : <https://winhec.org/About-us> (consulté en janvier 2023).
- Wojciechowski, J. A., 2010. *Ecology of Knowledge*, 2^e édition, Washington, D.C., The Council for Research in Values and Philosophy.
- Wong, C., K. Ballegooyen, L. Ignace, M. J. (Gùdia) Johnson, et H. Swanson, 2020. « Towards reconciliation: 10 Calls to Action to natural scientists working in Canada », *FACETS*, vol.5, no1, p.769-783.
- Wotherspoon, T., 2014. « Seeking reform of Indigenous education in Canada: Democratic progress or democratic colonialism? », *AlterNative: An International Journal of Indigenous Peoples*, vol.10, no4, p.323-339.
- YFNED – Yukon First Nation Education Directorate, s.d. Nutrition Program. Adresse : <https://www.yfned.ca/nutrition> (consulté en octobre 2023).
- Yua, E., J. Raymond-Yakoubian, R. A. Daniel, et C. Behe, 2022. « A framework for co-production of knowledge in the context of Arctic research », *Ecology and Society*, vol.27, no1, p.34.
- YukonU – Yukon University, 2022a. YukonU Research Centre. Adresse : <https://www.yukonu.ca/research/research-centre> (consulté en mai 2022).
- YukonU – Yukon University, 2022b. *Becoming: Strategic Plan 2022-2027*, Whitehorse, YT, YukonU.
- YukonU – Yukon University, 2023. Yukon University Mayo. Adresse : <https://www.yukonu.ca/programs/community-education/yukon-university-mayo> (consulté en juin 2023).
- YukonU – Yukon University, s.d.-a. Collective Agreement Between Yukon University and the Public Service Alliance of Canada. Adresse : <https://www.yukonu.ca/sites/default/files/inline-files/YukonU%20Collective%20Agreement%202022-2024.pdf> (consulté en juillet 2023).
- YukonU – Yukon University, s.d.-b. Research Ethics. Adresse : <https://www.yukonu.ca/research-and-innovation/our-services/research-ethics> (consulté en janvier 2023).

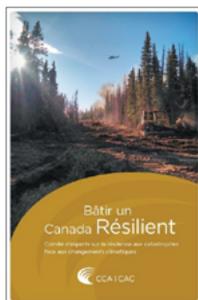
- YukonU – Yukon University, s.d.-c. Bringing Research Home. Adresse : <https://www.yukonu.ca/research/projects/bringing-research-home> (consulté en avril 2023).
- YukonU – Yukon University, s.d.-d. Education (YNTEP) - Degree. Adresse : <https://www.yukonu.ca/programs/yukon-native-teacher-education-program-degree> (consulté en mai 2023).
- YukonU – Yukon University, s.d.-e. Indigenous Governance. Adresse : <https://www.yukonu.ca/programs/indigenous-governance> (consulté en juin 2023).
- YukonU – Yukon University, s.d.-f. YFN 001 - Yukon First Nations 101. Adresse : <https://www.yukonu.ca/programs/courses/yfn-001> (consulté en mai 2023).
- YukonU – Yukon University, s.d.-g. Visit Us. Adresse : <https://www.yukonu.ca/programs/visit-us> (consulté en juin 2023).

Rapports utiles du CAC

Les rapports d'évaluation répertoriés ci-dessous sont accessibles sur le site Web du CAC (www.rapports-cac.ca):



Solutions climatiques basées sur la nature (2022)



Bâtir un Canada résilient (2022)



En attente de connexion (2021)



Dynamiser la découverte (2021)



Les principaux risques des changements climatiques pour le Canada (2019)



Vers la paix, l'harmonie et le bien-être : Les services de police dans les communautés autochtones (2019)



Plus grand que la somme de ses parties : Vers une gestion intégrée des ressources naturelles au Canada (2019)



À la fine pointe du monde numérique : possibilités pour les institutions de la mémoire collective au Canada (2015)



La sécurité alimentaire des populations autochtones dans le Nord du Canada : Évaluation de l'état des connaissances (2014)

Conseil d'administration du CAC*

Sue Molloy, FACG, (présidente), présidente de Glas Ocean Electric et professeure auxiliaire à l'Université Dalhousie (Halifax, N.-É.)

Soheil Asgarpour, FACG, président, Petroleum Technology Alliance Canada; président désigné, Académie canadienne du génie (Calgary, Alb.)

Pascal Grenier, vice-président principal, Services de vol et Opérations mondiales, CAE (Montréal, Qc)

Chantal Guay, FACG, directrice générale, Conseil canadien des normes (Ottawa, Ont.)

Jawahar (Jay) Kalra, M.D., MACSS, professeur, Département de pathologie et de médecine de laboratoire et membre du Conseil des gouverneurs, Université de la Saskatchewan (Saskatoon, Sask.)

Catherine Karakatsanis, FACG, cheffe de l'exploitation, Morrison Hershfield Group Inc. et présidente élue de l'Académie canadienne du génie (Toronto, Ont.)

Cynthia E. Milton, MSRC, vice-présidente associée à la recherche, Université de Victoria (Victoria, C.-B.)

Donna Strickland, C.C., MSRC, FACG, professeure, Département de physique et d'astronomie, Université de Waterloo (Waterloo, Ont.)

Gisèle Yasmeen, vice-rectrice associée, International, Université d'Ottawa (Ottawa, Ont.)

*En novembre 2023

Comité consultatif scientifique du CAC*

David Castle (président), professeur, École d'administration publique et Gustavson School of Business, Université de Victoria; chercheur en résidence, Bureau du conseiller scientifique principal du premier ministre du Canada (Victoria, C.-B.)

Maydianne C. B. Andrade, professeure de sciences biologiques, Université de Toronto à Scarborough; présidente, Réseau canadien des scientifiques noirs (Toronto, Ont.)

Peter Backx, MSRC, MACSS, professeur, Département de biologie; titulaire, Chaire de recherche du Canada en biologie cardiovasculaire, Université York (Toronto, Ont.)

Kyle Bobiwash, professeur adjoint et érudit autochtone, Département d'entomologie, Université du Manitoba (Winnipeg, Man.)

Stephanie E. Chang, professeure, School of Community and Regional Planning and Institute for Resources, Environment and Sustainability, Université de la Colombie-Britannique (Vancouver, C.-B.)

Jackie Dawson, MSRC, titulaire de la Chaire de recherche du Canada sur l'environnement, la société et les politiques et professeure agrégée au Département de géographie, Université d'Ottawa (Ottawa, Ont.)

Colleen M. Flood, MSRC, MACSS, Doyenne, Faculté de droit, Université Queen's (Kingston, Ont.)

Digvir S. Jayas, O.C., MSRC, FACG, professeur éminent et vice-recteur à la recherche et aux relations internationales, Université du Manitoba (Winnipeg, Man.)

Malcolm King, MACSS, directeur scientifique, Saskatchewan Centre for Patient-Oriented Research, Université de la Saskatchewan (Saskatoon, Sask.)

Chris MacDonald, professeur agrégé; directeur, Ted Rogers Leadership Centre; président, Département de droit et des affaires; Ted Rogers School of Management, Université métropolitaine de Toronto (Toronto, Ont.)

Nicole A. Poirier, FACG, présidente, KoanTeknico Solutions Inc. (Beaconsfield, Qc)

Louise Poissant, MSRC, directrice scientifique du Fonds de recherche du Québec—Société et culture (Montréal, Qc)

Jamie Snook, directeur général, Torngat Wildlife Plants and Fisheries Secretariat (Happy Valley-Goose Bay, T.-N.-L.)

David A. Wolfe, professeur de sciences politiques, Université de Toronto à Mississauga; codirecteur, Innovation Policy Lab à la Munk School of Global Affairs and Public Policy, Université de Toronto (Toronto, Ont.)

*En novembre 2023

the 1990s, the number of people in the world who are illiterate has increased from 400 million to 600 million.

There are many reasons for this. One is that the population of the world is growing so fast that the number of people who are illiterate is increasing. Another reason is that the quality of education is so poor that many people who are literate are unable to read and write. A third reason is that many people who are literate are unable to use their skills in a way that is useful to them.

There are many ways to improve the situation. One is to increase the number of schools and teachers. Another is to improve the quality of the education. A third is to provide training in skills that are useful to people.

There are many ways to improve the situation. One is to increase the number of schools and teachers. Another is to improve the quality of the education. A third is to provide training in skills that are useful to people.

There are many ways to improve the situation. One is to increase the number of schools and teachers. Another is to improve the quality of the education. A third is to provide training in skills that are useful to people.

There are many ways to improve the situation. One is to increase the number of schools and teachers. Another is to improve the quality of the education. A third is to provide training in skills that are useful to people.

There are many ways to improve the situation. One is to increase the number of schools and teachers. Another is to improve the quality of the education. A third is to provide training in skills that are useful to people.

There are many ways to improve the situation. One is to increase the number of schools and teachers. Another is to improve the quality of the education. A third is to provide training in skills that are useful to people.

There are many ways to improve the situation. One is to increase the number of schools and teachers. Another is to improve the quality of the education. A third is to provide training in skills that are useful to people.

There are many ways to improve the situation. One is to increase the number of schools and teachers. Another is to improve the quality of the education. A third is to provide training in skills that are useful to people.

There are many ways to improve the situation. One is to increase the number of schools and teachers. Another is to improve the quality of the education. A third is to provide training in skills that are useful to people.

There are many ways to improve the situation. One is to increase the number of schools and teachers. Another is to improve the quality of the education. A third is to provide training in skills that are useful to people.

There are many ways to improve the situation. One is to increase the number of schools and teachers. Another is to improve the quality of the education. A third is to provide training in skills that are useful to people.

There are many ways to improve the situation. One is to increase the number of schools and teachers. Another is to improve the quality of the education. A third is to provide training in skills that are useful to people.

There are many ways to improve the situation. One is to increase the number of schools and teachers. Another is to improve the quality of the education. A third is to provide training in skills that are useful to people.

There are many ways to improve the situation. One is to increase the number of schools and teachers. Another is to improve the quality of the education. A third is to provide training in skills that are useful to people.

There are many ways to improve the situation. One is to increase the number of schools and teachers. Another is to improve the quality of the education. A third is to provide training in skills that are useful to people.

There are many ways to improve the situation. One is to increase the number of schools and teachers. Another is to improve the quality of the education. A third is to provide training in skills that are useful to people.

There are many ways to improve the situation. One is to increase the number of schools and teachers. Another is to improve the quality of the education. A third is to provide training in skills that are useful to people.



Council of
Canadian
Academies

Conseil des
académies
canadiennes

180, rue Elgin, bureau 1401
Ottawa (Ontario) K2P 2K3
Tél: 613 567-5000
www.rapports-cac.ca